

PUISSANCE DU CANADA

QUATORZIÈME

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(SOIXANTE DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL  
SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

---

ANNÉE

1943-44



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1944

*Prix: 50 sous*

PUISSANCE DU CANADA

QUATORZIÈME  
RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(SOIXANTE DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL  
SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

---

ANNÉE

1943-44



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1945



## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<b>RAPPORT DU SOUS-MINISTRE:</b>	
Résumé des exploitations de pêche marchande en l'année civile 1943.....	5
Négoce exportateur de pêche.....	11
Prime à la pêche.....	12
Pisciculture.....	13
Recettes en provenance de la chasse des phoques à fourrure.....	13
Commission des pêcheries de saumon du Pacifique.....	14
Commission Internationale des Pêcheries (Flétan).....	16

### ANNEXES

1. Rapport du surintendant-chef de pêche, Division de l'Est.....	20
2. Rapport du surintendant-chef de pêche, Division de l'Ouest.....	26
3. Rapport du directeur de pisciculture.....	57
4. Rapport de l'ingénieur de pêche.....	95
5. Rapport sur l'ostréiculture.....	99
6. Rapport du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de Poissons, Mollusques et Crustacés du Pacifique.....	111
7. Rapport du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de Poissons, Mollusques et Crustacés de l'Atlantique.....	113
8. Etat financier du ministère pour l'année 1943-44.....	115

*A Son Excellence le Très Honorable Comte d'Athlone, Major-Général, K.G.,  
P.C., G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., A.D.C., Gouverneur Général  
et Commandant en Chef du Dominion du Canada.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Que j'aie l'honneur de présenter, pour la gouverne de Votre Excellence et celle du Parlement du Canada, le Quatorzième Rapport Annuel du Ministère des Pêcheries, soit le soixante dix-septième rapport annuel sur les pêcheries du Canada.

J'ai l'honneur d'être,  
de Votre Excellence,  
le très obéissant serviteur,

ERNEST BERTRAND,  
*Ministre des Pêcheries.*

MINISTÈRE DES PÊCHERIES,  
Ottawa, le 31 mai 1944.

## RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'hon. ERNEST BERTRAND, M.P.,

Ministre des Pêcheries,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le Quatorzième Rapport Annuel des Pêcheries, qui embrasse l'année financière 1943-44, soit le soixante-dix-septième rapport annuel sur les pêcheries du Canada.

Conformément à la procédure suivie dans ces dernières années, pour des raisons d'économie, le rapport actuel est présenté sous une forme plus abrégée que les rapports antérieurs à la guerre. Cette compression de matière se traduit par un abrègement de l'exposé des questions de détail.

Le rapport a trait à des sujets tels que: les résultats des exploitations de pêche marchande en l'année civile 1943; l'exportation des produits de la pêche pendant l'année; les travaux des importantes commissions internationales se rapportant, respectivement, à la pêche du flétan du Pacifique, à la pêche du saumon rouge du fleuve Fraser; les recettes dérivées des opérations de chasse au phoque en l'archipel Pribiloff en application d'un accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis et autres questions. En concomitance avec le rapport se trouvent des annexes traitant avec plus ou moins de détails des travaux accomplis par les divers services du ministère. Ces annexes comprennent:

Les rapports des surintendants-chefs de pêche;

Le rapport sur les opérations piscicoles du ministère;

Le rapport sur les opérations ostréicoles et sur l'expansion de l'ostréiculture;

Le rapport de l'ingénieur de pêche;

Les rapports sur les travaux conduits par les Laboratoires d'inspection de contrôle alimentaire du poisson.

L'Etat financier annuel.

### \*RÉSULTAT DE LA PÊCHE EN L'ANNÉE CIVILE 1943

On trouvera, d'une façon quelque peu circonstanciée, aux Annexes 1 et 2, des données sur les résultats, dérivés en 1943 de la mise en valeur d'un certain nombre de pêcheries marines. Les annexes ne traitent pas de la production marchande des pêcheries fluviales et lacustres, puisque presque toutes ces pêcheries, y compris celles de la plus grande importance, sont administrées par les autorités provinciales et non par ce ministère-ci mais des données statistiques concernant les résultats de la mise en valeur des pêcheries tant maritimes que fluviales et lacustres figurent au Rapport Statistique des Pêches du Canada pour 1943. Le rapport annuel de la statistique des pêches du Canada est rédigé conjointement par le ministère et l'Office fédéral de la Statistique avec la collaboration des ministères provinciaux de pêche.

*Placements monétaires et personnel producteur.*—Les effectifs, qui se sont adonnés à la production du poisson pendant la période sous revue ont été légèrement plus considérables qu'en 1942. Le changement s'est révélé relativement peu important en tant qu'accroissement mais il offre un certain intérêt en ce sens qu'il dénote un renversement de l'orientation de l'embauchage par rapport aux années antérieures de la guerre. Dans l'ensemble, 77,527 personnes ont trouvé de l'occupation en 1943 par comparaison à 76,956 l'année d'avant. Ce faible

\*En ce relevé-sommaire, les données sont généralement fournies en chiffres bruts.

accroissement s'est réparti assez également entre les pêcheurs et les employés d'usines, de fabriques et d'ateliers. Les premiers se sont chiffrés à 61,627 et les deuxièmes à 15,900 mais en ce qui concerne les pêcheurs l'augmentation s'est fait sentir dans le personnel fluvial et lacustre. En effet, le nombre des pêcheurs maritimes, à raison de 47,554 en 1942, est tombé à 46,068.

Les navires, les barques, les engins, etc., utilisés dans la capture et le déchargement des poissons, mollusques et crustacés, ont comporté une valeur de \$31,042,500, en chiffres bruts tandis que les usines, ateliers et fabriques de pêche ont représenté un placement d'un peu plus de \$30,741,000. L'ensemble des placements monétaires fut d'environ \$61,783,000, soit une diminution d'un peu plus de \$348,000. On constate une augmentation de \$1,964,000 dans la valeur des navires mais les chiffres relatifs aux usines, fabriques et ateliers ont décré de \$2,812,000.

#### *Chiffres globaux relatifs à la production:*

La production, réalisée à même la mise en exploitation des pêcheries marchandes du Canada en 1943, s'est révélée supérieure, tant en quantité qu'en valeur marchande, à celle de 1942, et, au surplus, en ce qui concerne la valeur, un accroissement de \$12,000,000 a porté le total de l'année à environ \$86,100,000, ce qui constitue le chiffre le plus élevé dans l'historique des pêcheries. La valeur des prises au débarquement a été de \$48,100,000, soit \$7,000,000 au-dessus du total propre à 1942. La valeur au débarquement et la valeur marchande se sont toutes deux partout accrues, sauf en Colombie-Britannique, où le fléchissement des prises de saumon rend, par-dessus tout, compte de la régression, et sauf aussi dans le territoire du Youkon, où le rendement en poisson est toujours faible.

En ce qui a trait à la quantité de poisson déchargé, on constate une régression en Colombie-Britannique et au Youkon ainsi qu'une faible diminution au Manitoba mais des gains dans toutes les autres régions du pays de sorte que, pour l'ensemble du Canada, les prises se sont totalisées à 1,234,000,000 de livres contre 1,206,000,000 en l'année antérieure. Comme on l'a déjà souligné, les prises de saumon de la Colombie-Britannique se sont révélées moindres qu'en 1942; cette régression, jointe à une diminution dans les prises de hareng, rend compte du rendement amoindri en poisson pour la côte du Pacifique. La totalité des prises, en provenance des pêcheries marines, a surpassé le chiffre de 1,143,000,000 de livres cependant que la totalité des prises, en provenance des pêcheries fluviales et lacustres, fut tant soit peu supérieure à 91,000,000 de livres.

La production des pêcheries marines a représenté, en chiffres bruts, \$74,400,000 de la valeur marchande globale et la production des pêcheries d'eau douce, plus de \$12,600,000. Dans le premier cas, on signale une plus-value de \$8,400,000 par comparaison à 1942 et, dans le deuxième cas, une plus-value de \$3,500,000. Le gain le plus marquant en valeur marchande, à raison de plus de \$6,400,000, a été réalisé en Nouvelle-Ecosse, avec le Nouveau-Brunswick, en deuxième lieu, par une augmentation de \$4,100,000. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, on constate un gain de \$1,200,000 à peu près et, en Québec, de plus de \$1,600,000. D'autre part, la valeur marchande des prises, réalisées par les pêcheurs de la Colombie-Britannique, à raison d'un peu plus de \$32,500,000, a accusé une moins-value supérieure à \$5,500,000. En ce qui a trait aux pêcheries fluviales et lacustres, l'Ontario tient le premier rang en valeur marchande, suivi du Manitoba, de la Saskatchewan, du Québec et de l'Alberta, par ordre de priorité. Le Nouveau-Brunswick et le Youkon produisent aussi commercialement du poisson d'eau douce mais leur rendement en est peu important. En Ontario, la valeur marchande a fourni une augmentation de près de \$1,160,000 et au Manitoba, l'accroissement fut légèrement moins d'un million. Toutefois, c'est la Saskatchewan qui s'est relativement le mieux comportée en ce qui concerne la valeur marchande. En 1942, les produits de la pêche en Saskatchewan ont

été évalués à \$585,000 mais, en 1943, ce chiffre a été porté au-delà de \$1,150,000, soit un gain de 100 pour cent près. Ce sont le corégone, la truite et le sandre gris qui ont surtout rendu compte du gain réalisé en Saskatchewan.

Le tableau suivant donne, par province, les chiffres relatifs à la valeur marchande pour 1943, avec distinction entre les recettes, en provenance des pêcheries marines, et celles, dérivées des pêcheries fluviales et lacustres:

	Pêcheries maritimes (a)	Pêcheries fluviales et lacustres (a)	Totaux (a)
	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	21,726,000	.....	21,726,000
Nouveau-Brunswick.....	11,169,800	32,600	11,202,400
Ile-du-Prince-Edouard.....	2,860,900	.....	2,860,900
Québec.....	5,158,800	805,300	5,964,100
Ontario.....	.....	5,292,200	5,292,200
Manitoba.....	.....	4,564,500	4,564,500
Saskatchewan.....	.....	1,154,500	1,154,500
Alberta.....	.....	795,000	795,000
Colombie Britannique.....	32,477,900	.....	32,477,900
Youkon.....	.....	2,495	2,495

(a) A quelques dizaines près.

Les chiffres, propres aux Provinces Maritimes, à la Colombie-Britannique et au Youkon, proviennent de données statistiques recueillies par le ministère des Pêcheries; les autres chiffres ont été obtenus par le canal des autorités administratives provinciales.

La pêche de saumon en Colombie-Britannique est restée comme d'habitude, en tête de toute autre exploitation de pêche au pays pour ce qui est de la valeur marchande, en dépit de la régression si sensible en rendement déjà signalée. La valeur globale décrut de quelque \$7,600,000 pour descendre, en chiffres bruts, à \$14,740,000. Le fléchissement dans les prises fut d'environ 40,000,000 de livres et les déchargements de l'année n'atteignirent qu'un peu plus de 121,420,000 livres. Par suite de la régression du rendement en saumon, il s'ensuivit, il va sans dire, une réduction dans la production des conserves de saumon, de sorte que le rendement en conserves de saumon ne fut que de 1,258,600 caisses contre 1,814,300 caisses en 1942. A cet égard, il convient, toutefois, de signaler qu'en 1942 le rendement en conserves de saumon rouge avait été le plus important depuis trente ans, ce qui n'avait pas été sans contribuer au relèvement de la production globale des conserves de saumon. Sur le rendement total de 1943, environ 950,000 caisses, d'une valeur de \$8,910,000, furent expédiées sur la Grande-Bretagne en application d'un des accords d'alimentation, conclus entre Ottawa, et Londres.

Depuis 1940, la pêcherie de morue et la pêcherie de hareng marin se sont alternativement rangées à la suite de la pêcherie de saumon du Pacifique en ce qui concerne la valeur marchande, avec la pêcherie de morue en prédominance sur l'autre en 1943. Les prises de morue, propres à l'année sous revue, dont la totalité, sauf une très faible part fut réalisée par les pêcheurs de la côte atlantique, ont surpassé le chiffre de 215,000,000 de livres par comparaison à un peu plus de 194,200,000 livres en 1942 et leur valeur marchande s'est chiffrée à environ \$12,700,000, soit un accroissement de \$2,700,000. La valeur des prises de hareng marin s'est accrue aussi de moins de la moitié de la valeur de la morue pour se chiffrer à un peu moins de \$11,890,000. Le gain, réalisé dans la valeur du hareng, s'est produit par suite du raffermissement des cours pratiqués pour ce poisson car les prises de hareng se sont révélées plus faibles qu'en l'année antérieure, soit 318,720,000 livres contre plus de 358,150,000. Plus de la moitié des déchargements ont été opérés par les pêcheurs de la Colombie-Britannique.



Le hareng en conserve constitue un des aliments réclamés du Canada par la Grande-Bretagne, en grande quantité, depuis la durée de la guerre. En 1943, la production ne fut pas aussi considérable qu'en 1942, bien que substantiellement plus considérable que le rendement de 1941 et plusieurs fois plus considérable que le rendement annuel en conserves d'avant-guerre. Dans l'ensemble, 1,418,000 caisses de conserves furent produites, dont la majeure part, et de beaucoup, le fut en Colombie-Britannique, par comparaison à 1,642,000 caisses en 1942. Presque toutes ces conserves de hareng ont été fournies au Royaume-Uni.

Dans les pêcheries fluviales et lacustres, le corégone, le sandre doré, la truite des lacs, le sandre bleu et le sandre gris furent, par rang de priorité, les principales espèces marchandes, en ce qui concerne la valeur marchande de 1943. La valeur marchande du corégone s'est chiffrée à environ \$3,600,000, soit une augmentation d'un peu plus de \$500,000 par comparaison à la production de 1942. Les prises de sandre doré furent évaluées à \$2,100,000, soit un gain de \$650,000, et, quant à la valeur de la production de la truite des lacs, elle s'est élevée à près de \$1,250,000, soit \$200,000 et plus au-dessus des chiffres de 1942. Les prises de sandre bleu, toutes réalisées en Ontario, ont plus que doublé en valeur marchande, à raison de \$1,391,000. En ce qui a trait au sandre gris, on signale une moins-value de \$182,000, ce qui en a fait descendre la valeur à \$1,056,000.

#### *Pêcheries maritimes*

Tel qu'il ressort du tableau suivant, les déchargements de l'année, en provenance des pêcheries marines, se sont accrus en chacune des provinces atlantiques mais le fléchissement en Colombie-Britannique a réduit le gain net à moins de 20,000,000 de livres, à raison d'une totalité de prises se montant à 1,143,200,000 livres. Le tableau suivant donne, par province, les prises de poisson de mer, en chiffres bruts, en chaque cas.

	1943	1942
	qtx	qtx
Nouvelle-Ecosse.....	2,975,200	2,551,300
Nouveau-Brunswick.....	1,808,100	1,615,300
Ile-du-Prince-Edouard.....	332,400	292,400
Québec.....	1,085,800	1,062,600
Colombie Britannique.....	5,230,500	5,711,400
<b>Totaux.....</b>	<b>11,432,000</b>	<b>11,233,000</b>

Il a déjà été signalé que le fléchissement dans l'ensemble des prises en Colombie-Britannique était attribuable à la régression de la pêche du saumon et du hareng. D'une façon générale, par ailleurs, les prises d'autres poissons du Pacifique se sont accrues, y compris celles si importantes du flétan et du célan, bien que ces gains totalisés se soient montrés insuffisants pour compenser les diminutions en saumon et en hareng. Les prises de flétan se sont montées à 12,700,000 livres près contre un peu plus de 11,000,000 de livres en 1942 et leur valeur marchande, à raison de \$2,761,000 a fourni un gain de plus d'un demi-million de dollars. Près de 177,500,000 livres de célan ont été réalisées, d'une valeur marchande supérieure à \$2,750,000 contre moins de 131,800,000 livres et \$2,016,000.

Le trait marquant des exploitations de pêche de l'année sur la côte du Pacifique, et, en fait, des exploitations, effectuées au pays en général, a consisté dans l'expansion du négoce en foies de poisson et en huiles vitaminiques. Il n'y a encore que quelques années, les pêcheries de la Colombie-Britannique ne donnaient lieu à aucune opération commerciale de ce genre, mais tout récemment,

ce négoce s'est rapidement et largement répandu. A cet égard, il convient de signaler qu'une grande part du mérite de ce qui a été accompli revient à l'Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada. L'Office a conduit des travaux d'une très grande utilité en effectuant des études sur les foies de poisson comme sources d'huiles vitaminiques. Il va sans dire que la pratique de ces travaux n'a pas été restreinte à la côte du Pacifique bien que, par suite de certaines conditions naturelles, il est arrivé que l'accroissement le plus sensible dans la production de l'huile vitaminique se soit fait sentir en cette région du pays. Par suite des recherches, des expérimentations et des essais, conduits par l'Office sur les huiles de foie, certains poissons d'aucune valeur auparavant sont devenus recherchés par le commerce tandis que la valeur de certains autres s'est accrue. A cet égard, l'exemple le plus notoire, peut-être, est le cas de la roussette du Pacifique qui était jadis considérée comme un poisson nuisible et dont la substance comporte aujourd'hui une certaine valeur comme matière première dans la fabrication de la farine de poisson et de l'huile industrielle. En 1943, les déchargements de foies de roussette ont rapporté aux pêcheurs de la Colombie-Britannique près de \$1,180,000 en valeur au débarquement et l'huile vitaminique, qui en est dérivée, a comporté une valeur marchande d'un peu plus de \$2,028,000.

Dans l'ensemble, le rendement en foies de poisson sur la côte du Pacifique en 1943 a surpassé 5,500,000 livres. En ces provinces, le rendement total en huiles vitaminiques de poisson s'est chiffrée à 4,057,000 livres, soit une augmentation de plus d'un million de livres par comparaison à la production de 1942. La valeur marchande en fut de \$2,690,000, soit une plus-value de \$880,000. Le rendement en huiles industrielles, à savoir: huile de hareng et huile de célan, a ajouté un autre montant de \$1,851,000 à la somme des recettes dérivées des huiles de poisson pendant l'année.

Sur la côte atlantique, c'est la pêcherie de la morue qui a pris le premier rang dans la production et dans la valeur de la production. On signale des accroissements tant dans les prises de morue que dans leur valeur au débarquement et leur valeur marchande. Au chiffre de 213,905,000 livres, les déchargements furent de 20,350,000 livres supérieurs à ceux de 1942. Une augmentation de plus de \$350,000 a porté la valeur au débarquement à plus de \$5,920,000. Quant à la valeur marchande, elle s'est rapprochée de \$12,600,000, soit un gain d'environ \$2,675,000.

Les chiffres relatifs au homard se sont révélés supérieurs à ceux de l'année antérieure, tel qu'il ressort du compte rendu ci-dessous relatif à cette pêcherie. Les déchargements de hareng atlantique, à raison de 135,925,000, en chiffres bruts, se sont accrus de plus de 10,000,000 et leur valeur marchande, à un chiffre tant soit peu supérieur à \$4,000,000, a augmenté de plus de \$1,500,000 bien que le rendement en conserves de harengs entiers, à raison de 99,000 caisses, ait diminué de plusieurs milliers de caisses. Les prises de sardine, presque toutes réalisées dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, se sont totalisées à plus de 77,800,000 livres, en augmentation très sensible, et le rendement en conserves de sardine s'est élevé à 545,500 caisses par comparaison à moins de 407,500 en 1942. La pêcherie de maquereau a produit des prises supérieures à 37,000,000 de livres, soit une augmentation de plus de 6,700,000 livres et la valeur marchande des prises de ce poisson, à raison de \$2,360,000 à peu près s'est accrue de 80 pour cent, soit de \$1,000,000. En ce qui concerne cette pêcherie, l'année sous revue s'est caractérisée par une augmentation très sensible dans le rendement en conserves, ce rendement ayant surpassé 51,300 caisses contre légèrement moins de 14,000.

Pour ce qui est de la pêcherie de homard, pêcherie essentiellement atlantique, les prises s'en sont caractérisées par un gain de plus de 2,100,000 livres et par un accroissement en valeur marchande de \$3,600,000. Le gain en production a été réalisé en Nouvelle-Ecosse et au Québec, surtout en la première de ces pro-

vinces. On signale une augmentation de près d'un million de dollars dans le rendement des conserveries mais un accroissement encore plus considérable, \$2,100,000 et plus, dans le négoce en homards vivants. Au chiffre de 62,400 caisses, le rendement en conserves de homard fut d'un millier de caisses à peu près plus faible qu'en 1942 mais les expéditions de homard en carapace ont surpassé 16,700,000 livres contre moins de 13,700,000 livres. Le tableau suivant donne, par province, les prises de homard de 1943, la quantité expédiée en carapace, le rendement en conserves de homard, le rendement en pâte de homard, avec les valeurs marchandes en chaque cas:

	Prises de homard		Expéditions en carapace		Homard mis en conserve		Pâte de homard	
	Qtx	Valeur marchande	Qtx	Valeur marchande	Caisses	Valeur marchande	Caisses	Valeur marchande
		\$		\$		\$		\$
Nouvelle-Ecosse.....	154,134	4,292,825	108,779	2,700,434	20,863	938,549	1,713	34,799
Nouveau-Brunswick.....	68,545	2,813,387	48,869	1,571,241	17,427	836,993	2,196	60,997
Ile-du-Prince-Edouard.....	59,719	1,165,008	3,079	82,632	18,592	879,156	2,456	71,125
Québec.....	19,085	423,287	6,697	126,996	5,581	254,110	303	9,767
Totaux.....	301,483	8,694,507	167,424	4,481,303	62,463	2,908,808	6,668	176,688

### RÉSULTATS DE LA MISE EN VALEUR DES PÊCHERIES FLUVIALES ET LACUSTRES

Au Canada, le rendement en poissons marchands, fluviaux et lacustres a été en 1943 de 82,400 quintaux supérieur à celui de 1942 et on signale un accroissement tant dans la valeur des prises au débarquement que dans leur valeur marchande. Dans l'ensemble, 910,750 quintaux de ces poissons furent réalisés contre un peu moins de 828,400 quintaux, en l'année antérieure. La valeur au débarquement s'est chiffrée à \$10,138,000 et la valeur marchande en a été un peu moins de \$12,646,800, soit une plus-value de \$2,892,000 d'une part, et, de \$3,507,000, d'autre part.

Le gain net, réalisé dans les prises, l'a été à même les exploitations conduites au Québec, dans l'Ontario, en Saskatchewan et en Alberta, avec l'accroissement numérique le plus marqué en Ontario, bien que, d'une façon relative, la Saskatchewan l'ait emporté sur l'Ontario dans le gain en production. Au Nouveau-Brunswick et au Yukon, les prises ont accusé une régression mais, pour dire le moins, ces deux régions ne produisent que de faibles quantités de poisson d'eau douce. (Le Nouveau-Brunswick, il va sans dire, comportent d'importantes pêcheries marines). Quant au Manitoba, on y constate une légère diminution.

Toutefois, en ce qui concerne la valeur du rendement de l'année sous revue, les chiffres, propres au Manitoba, se montrent bien supérieurs à ceux de 1942, en dépit de l'absence de tout gain dans la production. Au débarquement, les prises du Manitoba comportèrent une valeur de \$3,427,600, en augmentation de plus de \$700,500. La valeur marchande s'est élevée au-dessus de \$4,564,500, ce qui constitue le plus fort montant de recettes jamais réalisé dans l'historique de la pêche en cette province et près de \$987,000 au-dessus du total propre à l'année d'avant.

De même, en Ontario, Saskatchewan et Alberta, la valeur marchande a dépassé de beaucoup celle de toutes les années antérieures. En Ontario, la valeur marchande de la production a été estimée à plus de \$5,292,000; à \$1,154,500 en Saskatchewan; et à \$795,000 en Alberta. En Québec, les pê-

cheries marines l'emportent sur les pêcheries fluviales et lacustres mais en cette province tout comme en Ontario et dans les Provinces des Prairies, la valeur marchande des poissons fluviaux et lacustres a fourni en 1943 une augmentation prononcée.

Par province, les prises de poissons fluviaux et lacustres se décomposent comme suit:

	<i>Quintaux</i>
Nouveau-Brunswick .....	7,096
Québec .....	67,621
Ontario .....	305,932
Manitoba .....	358,646
Saskatchewan .....	104,866
Alberta .....	66,431
Territoire du Yukon.....	159
<b>Total .....</b>	<b>910,751</b>

### EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE

Les expéditions de produits de la pêche sur d'autres pays en 1943 ont été évalués à \$60,313,000—en chiffres bruts en ce cas-ci comme partout ailleurs—soit une augmentation de 16 pour cent, ou \$8,405,000 sur le total de 1942. On signale une diminution de \$2,177,000 dans la valeur des marchandises portée à la charge de la Grande-Bretagne mais les exportations sur les Etats-Unis se sont accrues de \$9,552,000 et, au surplus les exportations d'ensemble sur des pays autres que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont été évaluées à \$1,030,000 de plus qu'en l'année antérieure. Dans le cas britannique, le décroissement est attribuable dans l'ensemble, à une diminution dans la quantité des conserves de saumon fournie au Royaume-Uni. Cette régression, à son tour, est imputable au fait que le rendement en conserves de saumon de 1943 en Colombie britannique fut de plusieurs centaines de mille caisses inférieur à la production de 1942. Cette régression dans le rendement en conserves de saumon rend de même compte de la diminution de la totalité des exportations de conserves de poissons, mollusques et crustacés en 1943, totalité qui est tombée à \$20,972,000 par comparaison à \$21,770,000 en l'année antérieure.

Pendant l'année sous revue, les exportations de poisson frais et frigorifié ont été évaluées en tout à \$27,520,000. Sauf en ce qui concerne les expéditions, représentant \$1,060,000, tout ce négoce en produits frais et frigorifiés s'est effectué avec les Etats-Unis, soit approximativement d'une valeur de \$26,450,000. En 1942, les chiffres relatifs aux affaires avec les Etats-Unis se sont totalisés à \$18,365,000.

Des produits de pêche industrialisés, d'une valeur de \$8,409,000, ont été exportés, soit un accroissement d'environ \$1,110,000. La majeure part des exportations dans ce domaine a consisté en du poisson salé fourni à nombre de diverses contrées en application d'un plan de contingentement de l'Office Coordinateur de l'Alimentation auquel le Canada a adhéré.

L'exportation des huiles de poisson s'est chiffrée à \$3,106,000 par comparaison à \$2,106,000 en l'année antérieure. En ce cas-ci, l'accroissement s'est fait sentir dans les expéditions sur les Etats-Unis dont la valeur ne fut pas loin d'être trois fois supérieure à celle de 1942. Les expéditions d'huiles sur la Grande-Bretagne valurent moins de la moitié de celles de 1942. Les exportations d'huile se composèrent surtout d'huile de foie de morue, d'huile de hareng et d'huile de célan. L'huile de foie de morue, expédiée sur l'étranger, fut plus de deux fois supérieure, et en quantité et en valeur, à celle de l'année d'avant, la valeur en ayant été de \$551,000 contre \$257,000.

## PRIME À LA PÊCHE

La prime à la pêche, appliquée à la côte atlantique, pour la campagne de pêche de 1943, a été versée à 736 navires et à leurs équipages et à 8,929 barques et à leurs équipages et les montants payés se sont totalisés à \$159,400.80. La liquidation des réclamations des pêcheurs en barque, admissibles à la prime, s'est effectuée à raison de \$7.40, chacun, et des pêcheurs sur navire à raison de \$7.90. Les propriétaires de barques, d'une mensuration non inférieure à douze pieds de quille, reçurent \$1.00 par barque et les propriétaires de navires furent rémunérés au taux de \$1.00 par tonneau de registre, tout propriétaire d'un navire quelconque n'ayant pu bénéficier que d'un versement de \$81.00 au maximum.

Les versements de la prime à la pêche sont effectués par application de la "Loi portant Encouragement à la Mise en Valeur des Pêcheries Hauturières et à la Construction des Navires de Pêche".

Les particularités relatives au versement de la prime à la pêche sont exposées dans le tableau suivant:

Provinces et comtés	Barques	Pêcheurs	Montants		Navires	Tonnes	Ton- nage moyen	Pê- cheurs	Montants		Montants totaux
			\$	c.					\$	c.	
<i>Nouvelle-Écosse—</i>											
Annapolis.....	203	289	2,341	00							2,341 00
Antigonish.....	130	189	1,528	60							1,528 60
Cap Breton.....	235	375	3,010	30	56	785	14	205	2,404	60	5,414 90
Digby.....	286	501	3,993	60	37	460	13	80	1,112	00	5,105 60
Guysborough.....	485	751	6,042	50	40	507	13	121	1,463	10	7,505 60
Halifax.....	750	963	7,876	60	26	574	22	164	1,869	60	9,746 20
Inverness.....	210	560	4,354	00	10	112	11	58	570	20	4,924 20
Kings.....	1	1	8	40							8 40
Lunenburg.....	576	704	5,786	00	42	2,187	52	742	8,051	30	13,837 30
Pictou.....	18	26	210	40							210 40
Queens.....	125	200	1,605	30	14	175	13	39	493	30	2,088 60
Richmond.....	320	585	4,649	20	14	167	12	52	577	90	5,227 10
Shelburne.....	528	800	6,448	10	116	1,509	13	373	4,456	00	10,904 10
Victoria.....	237	375	3,012	00	13	154	12	43	493	70	3,505 70
Yarmouth.....	81	158	1,250	30	74	981	13	226	2,766	40	4,016 70
Hants.....	1	1	8	40							8 40
<b>Totaux.....</b>	<b>4,186</b>	<b>6,478</b>	<b>52,125</b>	<b>60</b>	<b>442</b>	<b>7,631</b>	<b>17</b>	<b>2,103</b>	<b>24,248</b>	<b>10</b>	<b>76,373 70</b>
<i>Nouveau-Brunswick—</i>											
Charlotte.....	139	300	2,359	20	24	299	12	77	907	40	3,266 60
Gloucester.....	434	838	6,935	90	128	2,420	19	524	6,559	70	13,195 60
Kent.....	157	266	2,125	50	16	178	11	52	589	00	2,714 50
Northumberland.....	40	116	898	40	16	176	11	40	492	00	1,390 40
Restigouche.....	4	7	55	80							55 80
St-Jean.....	9	13	105	20							105 20
Westmoreland.....	10	20	158	00							158 00
<b>Totaux.....</b>	<b>793</b>	<b>1,560</b>	<b>12,338</b>	<b>00</b>	<b>184</b>	<b>3,073</b>	<b>17</b>	<b>693</b>	<b>8,548</b>	<b>10</b>	<b>20,586 10</b>
<i>Ile du Prince-Édouard—</i>											
Kings.....	302	421	3,417	90	1	44	44	1	51	90	3,649 80
Prince.....	355	603	4,818	40	1	12	12	3	35	70	4,854 10
Queens.....	143	252	2,022	70							2,022 70
<b>Totaux.....</b>	<b>800</b>	<b>1,276</b>	<b>10,259</b>	<b>00</b>	<b>2</b>	<b>56</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>87</b>	<b>60</b>	<b>10,346 60</b>
<i>Québec—</i>											
Bonaventure.....	350	656	5,209	50	25	300	12	99	1,082	10	6,291 60
Gaspé.....	1,472	2,583	20,627	90	82	1,090	13	367	3,989	30	24,617 20
Matane.....	68	114	911	90							911 90
Saguenay.....	703	1,240	9,850	00							9,850 00
Iles-de-la-Madeleine.....	557	1,279	10,014	30	1	32	32	6	79	40	10,093 70
<b>Totaux.....</b>	<b>3,150</b>	<b>5,872</b>	<b>46,643</b>	<b>60</b>	<b>108</b>	<b>1,422</b>	<b>13</b>	<b>472</b>	<b>5,150</b>	<b>80</b>	<b>51,794 40</b>
<b>Total général.....</b>	<b>8,929</b>	<b>15,186</b>	<b>121,366</b>	<b>20</b>	<b>736</b>	<b>12,182</b>	<b>17</b>	<b>3,272</b>	<b>38,034</b>	<b>80</b>	<b>159,400 80</b>

NOTE.—Un certain nombre de réclamations tardives au montant de \$1,682.40, figurant au relevé ci-dessus, se rapportent à la campagne de pêche de 1942. Comme la base de liquidation pour 1942 diffère de celle de 1943, un certain nombre des chiffres, apparaissant dans les colonnes "Montants", ci-dessus, ne concordent pas avec le nombre des réclamations liquidées.

## PISCICULTURE

Des opérations piscicoles ont été conduites en 1943 dans les Provinces Maritimes où l'administration des pêcheries ressortit surtout au gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, 13 écloseries furent mises en exploitation avec 6 stations d'élevage, 6 étangs-viviers à saumons et plusieurs campements de cueillette. La totalité des expéditions de produits piscicoles à partir de ces établissements s'est chiffrée à 26,279,870. Plus de 83 pour cent des produits expédiés le furent dans les stades de digitales et de poissons plus âgés. Les particularités relatives à la pratique des travaux, conduits par le service piscicole pendant l'année sous revue, figurent à l'Annexe No 5.

RECETTES EN PROVENANCE DE LA CHASSE DES PHOQUES  
À FOURRURE

Les recettes du Canada, sous la rubrique du phoque à fourrure, se sont chiffrées en l'année financière 1943-44, à \$219,260.71, soit plus de \$7,100 au-dessus du total de 1942-43. Ces recettes se composent de la part du Canada à même le produit de la vente des peaux à Saint-Louis, Mo., par le gouvernement des Etats-Unis, soit \$97,200, en chiffres bruts, et de \$122,000, en chiffres bruts, à titre de produit net dérivé de la vente de 3,068 peaux par le Canada aux enchères à fourrures de Montréal à la suite de dispositions prises par le ministère des Pêcheries. Dans les deux cas, il va sans dire, les peaux en cause provenaient de l'archipel rocheux de Pribiloff, dans la mer de Béring. Toutes les opérations de chasse de phoques à fourrure en l'archipel Pribiloff sont conduites par des agences du gouvernement des Etats-Unis mais le Canada a droit à une part du rendement annuel en peaux. Par suite de certaines conditions, engendrées par la guerre, aucune peau ne put être recueillie en 1942. Autrement, le nombre de peaux, disponibles pour la vente à Montréal, aurait été plus considérable. Les quelque 3,000 peaux, qui y furent vendues, étaient des peaux du solde du rendement de 1941.

En la campagne de chasse au phoque à fourrure de 1943, en l'archipel Pribiloff, 117,164 peaux furent réalisées, soit deux fois plus que d'habitude. Les conditions de guerre ci-dessus signalées rendent compte de cet accroissement. Dans la conduite des opérations de chasse au phoque à fourrure en l'archipel Pribiloff, il est d'usage de n'abattre que les mâles de trois ans, en excès mais, comme en 1942, certains facteurs, afférents aux hostilités, firent obstacle à toute opération de chasse, il s'ensuivit que les mâles de trois ans de cette saison-là survécurent. C'est pourquoi, lors de la reprise de la chasse en 1943, des phoques mâles de trois et de quatre ans furent abattus; de là l'augmentation dans le rendement de la campagne.

A raison de 20 pour cent du rendement total, la part du Canada en peaux pour l'année sous revue s'est chiffrée à 23,433 peaux. Jadis, antérieurement à la résiliation, dans la dernière moitié de 1941, du Traité relatif à la Chasse Pélagique des Phoques à Fourrure auquel adhéraient quatre puissances, le Canada n'avait droit qu'à 15 pour cent du rendement annuel mais ce pourcentage fut accru en application de l'Accord provisoire relatif aux Phoques à Fourrure, conclu en 1942 entre le Canada et les Etats-Unis. En tenant compte des aménagements d'industrialisation disponibles, un plan à trois effets a été mis en œuvre pour disposer de ces 23,433 peaux. Un certain nombre d'entre elles ont été laissées à la disposition des autorités des Etats-Unis pour y être industrialisées et vendues, de pair avec les peaux appartenant à ce dernier pays, et, le produit net de leur vente reviendra au Canada. Un autre lot de ces peaux ont été expédiées sur Londres, en Angleterre, pour y être industrialisées et seront, à l'heure voulue, ramenées au Canada pour y être vendues. Les autres, après avoir été traitées à Saint-Louis, seront vendues au Canada par le truchement du ministère des Pêcheries. En détail, 9,999 peaux vont être

manutentionnées selon le premier des trois modes exposés; 9,454 seront acheminées sur Londres pour leur finissage et 3,980 constituent le troisième lot. Les recettes monétaires, en provenance de la vente de ces trois lots de peaux, ne figurent pas au compte de l'année financière 1943-44 mais elles seront incorporées au prochain état financier. En effet, l'industrialisation et la vente des peaux d'une campagne quelconque, exigent quelques mois.

### COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES DE SAUMON DU PACIFIQUE

Pendant la campagne de 1943, la principale préoccupation de la Commission Internationale des Pêcheries de Saumon du Pacifique a consisté dans la formulation de plans visant à la démolition des barrages, embâcles et autres obstructions qui font obstacle à la migration ascendante des saumons dans le bassin du fleuve Fraser. Les recherches scientifiques, conduites depuis 1938, ont servi à révéler l'existence d'obstructions graves faisant obstacle à la remontée migratrice des saumons rouges à Hell's Gate, aux rapides de la rivière Bridge et à nombre d'autres endroits. Comme Hell's Gate constitue le premier obstacle rencontré par les saumons dans leur migration ascendante, c'est là que se fait le plus vivement sentir l'application de mesures remédiatrices. Se rendant compte que la démolition des barrages et embâcles doit précéder la mise en œuvre de toute autre mesure du plan d'aménagement du fleuve, la commission a insisté auprès des gouvernements du Canada et des Etats-Unis pour que ces derniers mettent à sa disposition un montant de deux millions de dollars grâce auquel elle pourrait conduire des études particulières de biologie et de génie et enlever d'importantes obstructions. Entre-temps, des mesures d'urgence d'ordre provisoire ont été prises en vue de réduire les déperditions en saumons jusqu'à l'achèvement d'un plan définitif de travail. Les mesures d'urgence comportent la mise en fonctionnement provisoire d'une échelle à poissons et d'un canal d'aménée. Par suite de l'application de ces mesures, on sait que la remontée migratrice a été sensiblement amplifiée et que les saumons migrateurs ne sont plus aussi susceptibles de s'infliger des blessures. Ce qui a été à ce jour accompli en petit peut l'être en grand avec la mise au point d'un plan définitif de travail.

Une tranche importante des recherches, faites à Hell's Gate, a consisté dans les opérations de marquage des poissons, pratiquées dans le fleuve, en vue de se rendre compte des niveaux de l'eau auxquels les poissons peuvent franchir l'obstacle. Avec cet objet en vue, 8,684 poissons furent marqués à Hell's Gate pendant la campagne de 1943. La totalité des recouvrements en aval ou en amont de l'obstacle (mais non compris les recouvrements opérés à la passe elle-même) était, à la date du 16 mars 1944, de 2,850, soit 32.8 pour cent du nombre de poissons marqués. Ces résultats ont servi à confirmer la conjecture antérieurement formulée: à savoir qu'il se produit un arrêt de montée entre les niveaux approximatifs de 27 et 40 pieds. Au-dessus et au-dessous de cet écart de niveau, les saumons peuvent franchir la passe avec une facilité relative. La période d'arrêt de montée, telle que déterminée d'après ces données, a été jugée de brève durée en 1943, ce qui fut à l'avantage des saumons rouges migrateurs.

Un modèle à l'échelle de la passe ou gorge de Hell's Gate, confectionné sur le domaine du Laboratoire de l'Hydraulique de l'université de Washington, à Seattle, est l'objet d'une étude compréhensive. Avec l'aide du modèle, il est possible de reproduire les conditions en existence dans la gorge et de se rendre compte des effets des diverses mesures remédiatrices projetées. De cette façon, les ingénieurs de la commission sont à la recherche de la solution la plus pertinente à apporter au problème de Hell's Gate. Avec le concours efficace de l'industrie de la pêche, on a poursuivi le marquage des saumons rouges à Sooke. Un

total de 1,053 saumons rouges furent marqués, dont 502 ou 48 pour cent furent par la suite recouvrés. Les résultats du marquage à Sooke se sont décomposés comme suit:

Années	Nombre de saumons marqués	Nombre de saumons recouvrés	Pourcentage des saumons recouvrés
1938.....	980	439	44
1939.....	1,042	558	54
1940.....	930	437	47
1941.....	849	503	59
1942.....	1,803	793	44
1943.....	1,053	502††	48

†† Nombre de saumons recouvrés à la date du 31 mars 1944.

Pendant 1943, peu de saumons marqués furent recouvrés dans des cours ou étendues d'eau, autres que le fleuve Fraser. Les saumons, marqués de bonne heure dans la saison, sont fréquemment recapturés dans la Nitinat et dans le goulet Barclay; cette année les opérations de marquage n'ont commencé que le 8 juillet. L'insuffisance de personnel a rendu impossible la pratique d'opérations de marquage en des régions autres que Sooke.

Pendant la campagne de pêche au saumon rouge de 1943, la commission a poursuivi ses observations sur les exploitations de pêche marchande. Des données statistiques sur les déchargements et la mise en conserve ont été recueillies concurremment aux conserveries du goulet Puget et du fleuve Fraser. On a continué la mise en pratique du régime d'enregistrement de faits et données au journal de bord pour se tenir au courant des particularités de la pêcherie en ce qui concerne l'emplacement et l'intensité de la pêche et la composition des flotilles. Le régime d'enregistrement de faits et données au journal de bord fonctionne depuis plusieurs campagnes et promet de fournir des résultats précieux. Les pêcheurs ont coopéré de leur mieux avec la commission. Tous ces faits et données sont utilisés pour formuler un plan de conduite en vue de la réglementation définitive de la pêcherie, tel qu'arrêtée au traité constituant la commission.

La détermination de l'échappée des reproducteurs en direction des diverses frayères et la mise au point du succès relatif de la fraie constituent des questions importantes dans la pratique des recherches scientifiques de la commission. En 1943, tous les cours d'eau à saumon rouge connus furent parcourus régulièrement et il en fut tiré les renseignements nécessaires. Une bordigue fut établie dans la rivière Bowron et tous les poissons de la remontée migratrice furent comptés. Un barrage fut installé dans la rivière Raft pour le dénombrement de l'ensemble des migrants et un chiffre approximatif de peuplement y a été réalisé. Dans la rivière Stellako, un plan compréhensif de marquage a été mis en application dans le but d'en déterminer le peuplement. Des densités de population furent déterminées en d'autres régions telles que Harrison, Birkenhead et Chilko à l'aide d'indices étalonnés, fondés sur des numérations de cadavres de saumon rouge, sur des dénombrements de saumons vivants et sur d'autres données d'un peuplement de saumons géniteurs. Il a été procédé à la conduite d'une étude initiale du régime de la rivière Pitt dans un effort pour mettre au point un procédé efficace de numération des individus de la variété des saumons qui la fréquentent. Les études sur l'échappée des reproducteurs est fastidieuse et coûteuse mais l'exactitude des observations s'accroît d'année en année au fur et à mesure où les caractéristiques d'une population de géniteurs deviennent mieux connues.

Pendant l'année nombre d'autres recherches ont été conduites par le personnel de la commission. Ces recherches comportent la poursuite d'une étude sur l'histoire de la pêcherie, une étude des races et variétés de saumon rouge du fleuve Fraser et de nouvelles explorations de lacs et de rivières.



Les commissaires se sont réunis deux fois pendant l'année. Lors de la première réunion, qui eut lieu à New Westminster, le 26 avril, le programme des recherches scientifiques de l'année a été présenté par le Directeur et il y a été résolu de réclamer un crédit spécial à chacun des deux gouvernements en vue de la préparation de plans définitifs pour la construction de l'échelle à poissons à Hell's Gate. Le 24 novembre, la commission se réunit de nouveau, cette fois à Vancouver. Les aspects scientifiques et techniques de la passe de Hell's Gate furent discutés en détail et il fut résolu de recommander aux deux gouvernements l'enlèvement immédiat de toutes les importantes obstructions y faisant obstacle à l'ascension des saumons. A cette réunion, Tom Reid, M.P., s'est retiré de la présidence et E. W. Allen, du secrétariat. M. Allen fut élu président et A. J. Whitmore, secrétaire.

Pendant l'année, le docteur W. F. Thompson, afin de consacrer plus de temps à ses recherches sur les pêcheries, a donné sa démission comme Directeur des Recherches et exercera dorénavant les fonctions de Chercheur-Conseil Scientifique. B. M. Brennan, directeur du Service des Pêcheries de l'Etat de Washington et membre de la commission, a été nommé au poste de directeur. Fred J. Foster, directeur des Pêcheries pour le compte de l'Etat de Washington a remplacé M. Brennan à titre de membre de la commission. M. Donald C. G. MacKay, biologiste canadien, récemment agrégé à l'université de Connecticut, a succédé à M. J. L. Kask, à titre de directeur adjoint. Deux des membres du personnel furent appelés aux armées pendant l'année, à savoir: A. E. Peterson, qui fait partie aujourd'hui de la Marine de Guerre des Etats-Unis et R. W. Simmons, qui lui s'est joint à l'Armée de Terre.

#### COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES—1943

Dans l'accomplissement de ses attributions en application du traité en date du 29 janvier 1937, la Commission Internationale des Pêcheries a poursuivi pendant 1943 la réglementation de la pêche de flétan du Pacifique. Elle a aussi conduit des recherches scientifiques sur les conditions et l'évolution de la pêche, toutes recherches servant à assurer une base rationnelle de réglementation.

Des réunions de la commission eurent lieu le 28 avril à Vancouver et le 30 novembre, le 1er décembre et le 2 décembre à Seattle en vue de l'étude de questions en rapport avec la conduite de recherches sur la pêche et la réglementation de cette dernière.

Le 30 novembre, la commission se rencontra avec des délégations d'exploitants de chalutiers à panneaux ou à plateaux de Seattle et de pêcheurs de saumon de la ligne traînante de l'Alaska et reçut d'eux des pétitions concernant le règlementation de la pêche du flétan.

Le 1er décembre, une réunion eut lieu avec l'Office de la Conférence, composé de représentants des flotilles de pêche au flétan. Les résultats des recherches de la commission touchant la condition des peuplements de flétan furent mis à l'étude et les propositions des flotilles concernant la réglementation de la pêche en 1944 donnèrent lieu à des discussions.

Des règlements, régissant la pêche du flétan en 1943, furent mis au jour le 15 février. Ils différaient à quelques égards de ceux de l'année antérieure. Ils portaient à un chiffre plus élevé la limite des prises pour la Zone 2, comprise entre le havre Willapa en Washington et le cap Spencer en Alaska, et cela de 22,700,000 à 23,000,000 livres, et, la limite des prises pour la Zone 3, sise entre le cap Spencer et les Iles Aléoutiennes, de 26,800,000 à 27,500,000 livres. Ils prolongeaient jusqu'au 30 novembre la période de validité des permis en vertu desquels les navires, porteurs de lignes stationnaires, sont autorisés à garder et à décharger des quantités limitées de flétan capturé fortuitement dans l'exercice de la pêche d'autres espèces en des régions consignées à la pêche du flétan. A titre de mesure auxiliaire de la mise en vigueur des règlements sur

le rivage, ils exigeaient des réceptionnaires de flétan de déclarer aux surveillants de pêche l'arrivée des prises de flétan, ainsi fortuitement capturé, avant que le déchargement puisse en être opéré.

Toutes les zones furent ouvertes à la pêche du flétan le 16 avril, comme en l'année antérieure. La limite des prises pour la Zone 2 fut atteinte et les Zones 1 et 2, y compris tous les lieux de pêche, sis au sud du cap Spencer en Alaska, furent consignées à la pêche du flétan à minuit du 20 juin, neuf jours plus tôt qu'en 1942. Les Zones 3 et 4, y compris tous les lieux de pêche, sis au nord et à l'ouest du cap Spencer, furent consignées à minuit du 8 septembre, date à laquelle la limite des prises de la Zone 3 fut atteinte, soit dix-sept jours plus tôt qu'en l'année antérieure. Des quantités restreintes de flétan, réalisées en vertu du permis de dérogation et non imputables aux limites de prises, continuèrent à être déchargées jusqu'au 30 novembre, tel qu'arrêté au règlement.

Deux facteurs, qui contribuèrent à accroître la rapidité des déchargements, rendirent compte de la réalisation précoce des limites de prises dans les Zones 2 et 3 et de la clôture plus hâtive de ces zones. Ces facteurs consistèrent en une augmentation du nombre des bateaux en exercice dans chaque région et dans un relâchement du régime de ralentissement volontaire de la pêche, mis en application quelques années plus tôt par les flotilles, dans un effort pour prolonger la campagne de pêche et pour assurer un écoulement plus méthodique des prises. Les limitations de sorties et les périodes de relâche entre les sorties, d'où dépendait la pratique dirigée des déchargements, furent accrues ou décrues respectivement.

Les déchargements de flétan, signalés sur la côte occidentale en 1943, se sont chiffrés à 53,575,000 livres. Sur cette production, 462,000 livres furent réalisées dans la Zone 1, sise au sud de la Zone 2, le long des côtes de Washington, d'Oregon et de Californie. Des prises de 24,696,000 livres et de 28,417,000 livres furent effectuées dans les Zones 2 et 3, respectivement. Il n'a été déchargé aucune quantité de flétan en provenance de la Zone 4, qui comprend les bancs sis le long des Iles Aléoutiennes et dans la mer de Béring. Les prises en provenance de la Zone 2 comportèrent 842,000 livres, réalisées en vertu du permis de dérogation, après que cette zone eut été consignée à la pêche régulière du flétan.

Les prises de flétan, opérées par les navires canadiens, se sont montées à 12,827,000 livres, dont 10,988,000 livres furent réalisées dans la Zone 2 et 1,839,000 livres dans la Zone 3. Les prises canadiennes furent de 1,651,000 livres supérieures à celles de 1942 et n'ont été surpassées qu'en une seule année depuis 1914.

Le plan de recherches biologiques et statistiques que la commission a jugé indispensable à la réglementation rationnelle de la pêcherie, a continué à être mis en application autant que les conditions de guerre l'ont permis. On s'est tenu au courant des variations, susceptibles de se produire dans la pêcherie, et, les fluctuations, qui surviennent dans les peuplements, furent l'objet d'observations minutieuses en vue de se rendre compte des résultats de la réglementation et d'assurer une base solide pour la réglementation à venir.

L'abondance du flétan, tel que déterminée par le rendement par unité de travail de pêche, a manifesté un relèvement très sensible dans la Zone 2 mais n'a presque pas varié dans la Zone 3. La moyenne des prises par unité d'engin en opération fut, dans la Zone 2, de 14.6 pour cent plus élevée qu'en 1912 et de 112 pour cent plus élevée qu'en 1930, année où l'abondance du flétan toucha le point le plus faible dans l'historique de la pêcherie. La moyenne des prises par unité d'engin dans la Zone 3 fut moins d'un pour cent au-dessus de celle de l'année antérieure mais de 110 pour cent plus élevée qu'en 1930.

L'étude des variations en importance et en composition d'âges des peuplements marchands, nécessaire pour une intelligence pertinente des variations d'abondance, a été conduite par l'échantillonnage des déchargements marchands. Environ 25,000 flétans, originaires de divers bancs, furent mesurés et des matériaux pour la détermination des âges furent prélevés à même 2,500 de ceux-ci.

L'analyse des mensurations en longueur des échantillons de poissons, prélevés à même les prises marchandes, a servi à démontrer qu'il ne s'était produit aucun autre accroissement dans le nombre des plus gros poissons et, conséquemment, des poissons en maturité, dans la Zone 2. Toutefois, ces analyses ont révélé que l'accroissement d'abondance dans la Zone 2 en 1943 avait été amené par l'apparition d'individus des plus petites tailles marchandes en plus grand nombre qu'en toute autre année récente. Cet accroissement dans le nombre de poissons de petite taille avait été prévu quelques années auparavant par suite de la fraie exceptionnellement abondante qu'avaient fait ressortir les recherches conduites en l'hiver de 1936-37. L'apport accru de jeunes poissons est censé devoir compenser en partie l'abondance régressive en perspective par suite des conditions relativement médiocres de la fraie, qui ont été signalées chaque hiver depuis 1938-39 jusqu'à 1941-42, inclusivement.

Les déterminations d'âge, exigées pour préciser les variations dans la composition des âges des peuplements dans la Zone 2, l'année d'origine de ces variations et ainsi les causes, qui les provoquent, ont donné lieu à la poursuite d'études en petit, par l'utilisation des matériaux et données recueillis sur les âges de concert avec la pratique de mensurations de poissons marchands, depuis 1935 jusqu'à 1943. Nombre de données furent ajoutées à celles déjà disponibles mais il faudra une autre année de labeur pour assembler un nombre suffisant de déterminations d'âges pour justifier la conduite d'une analyse des données.

Les recherches sur l'abondance de la fraie, de la nature de celles conduites en mer dans la Zone 2 chaque hiver depuis 1933-34 jusqu'à 1942-43, durent être délaissées dans l'hiver de 1943-44 parce que les conditions de la guerre n'ont pas permis la pratique continue des opérations de jour et de nuit sur navire que l'expérience a démontré être nécessaires pour acquérir une connaissance pertinente des frayères. La suspension provisoire de ce travail d'exploration hivernale a rendu possible la mise en œuvre d'analyses plus circonstanciées des données sur la fraie recueillies dans les neuf années antérieures, et, d'entreprendre la coordination de ces matériaux en vue de les faire imprimer.

L'analyse des matériaux sur la fraie, recueillis pendant l'hiver antérieur, et, la comparaison des résultats avec ceux des années précédentes, ont servi à démontrer que la production des œufs en la saison de la fraie de 1942-43 a été beaucoup plus abondante que dans le cours des quatre saisons antécédentes, bien qu'inférieure au niveau élevé atteint en 1936-37. Ce relèvement de la ponte est censé devoir faire sentir ses effets sur l'abondance de poissons de faible taille dans les prises marchandes de 1949 et des années subséquentes et devoir compenser dans une certaine mesure les pontes déficitaires des quatre années antérieures.

Les recherches de la commission ont servi, comme toujours, à déterminer la condition des peuplements de flétan et les variations, qui s'y produisent du fait de la réglementation, et à en rendre compte. Elles ont fait ressortir que le peuplement de la Zone 3 se trouvait en très bonne condition et que le rendement annuel, en provenance de ce peuplement, approchait le maximum, susceptible d'être réalisé en cette région. Elles ont révélé que dans la Zone 2 le peuplement continuait à s'améliorer mais qu'il était encore bien au-dessous du niveau d'abondance que les bancs pourraient supporter. Elles ont indiqué que

le rendement de 1943, en provenance de la Zone 2, se trouvait considérablement inférieur à la quantité qui pourrait être réalisée par une réglementation continue et rationnelle de la pêche.

Le rendement de la pêche de flétan du Pacifique a été de 10,000,000 de livres plus considérable que la quantité, susceptible d'avoir été produite par la pêche immédiatement avant sa réglementation et a été possiblement de 20,000,000 de livres de plus qu'il l'aurait été si la pêche avait été laissée à elle-même. Cette production, si sensiblement accrue, a été réalisée avec un tiers de moins de travail et, aux prix courants, a ajouté environ \$1,750,000 aux recettes annuelles, réalisées par les pêcheurs de flétan du Canada et des Etats-Unis.

La représentation canadienne à la Commission s'est trouvée modifiée de bonne heure dans l'année lorsque M. L. W. Patmore, C.R., de Victoria, C.B., qui en était membre depuis 1938, a donné sa démission. M. G. W. Nickerson, de Prince-Rupert, C.B., fut désigné pour remplir la vacance ainsi créée. Les membres de la commission en continuité d'exercice furent M. A. J. Whitmore, du ministère des Pêcheries, à Ottawa, pour le Canada et M. Edward W. Allen, de Seattle, Washington, et M. Charles E. Jackson, du Service des Poissons et de la Vie Sauvage Végétale et Animale, à Washington, D.C., pour les Etats-Unis. M. Allen a exercé les attributions de président et M. Patmore et M. Nickerson, celles de secrétaire, successivement.

D. B. FINN,  
*Sous-ministre des Pêcheries.*

## ANNEXE N° 1

### RAPPORT DU COLONEL A. L. BARRY, SURINTENDANT-CHEF DES PÊCHERIES.—DIVISION DE L'EST—1943

Dans ce rapport, les chiffres relatifs aux prises de poisson et à la valeur de ces dernières ne sont qu'approximatifs. On trouvera les chiffres définitifs au Rapport de la Statistique des Pêches du Canada—1943.

La quantité globale de poissons, mollusques et crustacés déchargée dans la Division en 1943 s'est chiffrée à environ 518,789,200 livres, soit une augmentation de 63,841,000 livres sur la quantité réalisée en 1942.

Toutes les espèces de produits de pêche ont fourni une augmentation décisive en valeur sur 1942, la valeur au débarquement en ayant été de \$5,977,000 supérieure au montant réalisé en l'année antérieure. Dans les limites de la Division la valeur totale au débarquement de tous les poissons, mollusques et crustacés s'est chiffrée à environ \$19,650,300 et la valeur totale marchande, à \$36,590,300.

#### PÊCHE DE LA MORUE

Les déchargements de morue ont fourni un accroissement supérieur à 15,000,000 de livres par comparaison à l'année antérieure, la quantité totale de 1943 ayant été de 155,241,000 livres. Dans la Division la valeur de la morue au débarquement s'est chiffrée à \$5,450,000 soit \$1,456,000 de plus que le montant réalisé en 1942.

#### PÊCHE DU HOMARD

On constate une augmentation de 1,647,000 livres dans les prises de homard avec une augmentation de \$1,707,000 dans la valeur au débarquement. L'Île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick signalent des prises quelque peu plus faibles qu'en l'année dernière mais en Nouvelle-Ecosse la pêche fut plus importante. Dans la Division, il s'est pêché 27,892,000 livres de homard qui ont rapporté \$5,420,000.

#### PÊCHE DE LA SARDINE

La pêche de la sardine, qui ne se pratique que dans ce secteur de la Baie de Fundy, propre au Nouveau-Brunswick, a fourni une augmentation de 15,922,000 livres dans les prises et une autre de \$328,400 dans la valeur au débarquement. Les prises de ce poisson se sont chiffrées à 79,235,000 livres d'une valeur de \$1,283,779 au débarquement.

#### PÊCHE DE L'AIGLEFIN

Il s'est produit une augmentation d'environ 2,725,000 livres dans les prises d'aiglefin dont la valeur au débarquement manifeste une augmentation de \$285,000. La majeure part des prises de ce poisson est réalisée au large de la Nouvelle-Ecosse.

#### AUTRES PÊCHES

Les principales espèces, pêchées pendant l'année, furent le maquereau, le hareng, l'espadon, la merluche et l'éperlan. Tous ces poissons ont fourni un accroissement dans les prises et les valeurs au débarquement, sauf la merluche et l'éperlan qui ont accusé des fléchissements dans les prises mais des accroissements en valeurs.

*Nouvelle-Ecosse*

Les pêcheurs et les négociants en général se sont déclarés satisfaits des résultats dérivés des exploitations de pêche en Nouvelle-Ecosse pendant 1943. Presque toutes les espèces de poissons, mollusques et crustacés se sont montrées abondantes et faciles à écouler. La totalité des prises s'est chiffrée à 304,582,400 livres d'une valeur de \$12,757,400 au débarquement. Dans l'île du Cap-Breton, les déchargements ont été de 13,022,000 livres supérieurs à ceux de 1942. Cette augmentation est attribuable, dans une large mesure, à la réalisation de prises plus abondantes de morue, de maquereau et d'espadon.

En la région orientale de la terre ferme, on signale une augmentation de 17,918,000 livres dans la quantité de poisson pêché. Sur ce chiffre, la morue rend compte de 10,141,000 livres; l'aiglefin, de 1,995,000 livres; le hareng, de 1,699,000; le maquereau, de 2,223,000 et le homard, de 723,000 livres.

Dans la région occidentale de la Nouvelle-Ecosse, on constate de même des prises plus abondantes que dans le cours des deux années antérieures bien que la pratique de la pêche côtière ait été contrecarrée dans une certaine mesure par l'insuffisance de main d'œuvre sur le rivage.

Le tableau suivant comporte un état des prises totales, de leurs valeurs au débarquement et marchande aussi bien que des données du même ordre en ce qui concerne les principales espèces bien qu'il faille tenir compte que tous ces chiffres ne sont qu'approximatifs:

1943

Quantité totale de tous les poissons, mollusques et crustacés déchargés.....	304,582,400 livres
Valeur totale au débarquement.....\$	12,757,430
Valeur marchande totale.....	22,901,461

Espèces	Livres	Valeur au débarquement	Valeur marchande
		\$	\$
Morue.....	133,404,600	4,660,994	8,437,379
Homard.....	15,413,400	3,004,565	4,220,674
Aiglefin.....	28,213,200	1,202,701	2,397,855
Maquereau.....	24,674,000	893,014	1,446,857
Espadon.....	3,020,900	819,886	1,106,023
Hareng.....	44,351,900	559,950	1,457,448
Pétoncles (gallons).....	49,870	242,339	290,241
Colin.....	12,508,300	239,440	641,368
Merluche.....	9,532,900	204,294	338,776

*Nouveau-Brunswick*

Au Nouveau-Brunswick, la totalité des déchargements en 1943, y compris les prises marchandes en provenance des eaux fluviales et lacustres, a été de 18,120,100 livres supérieure à celle de l'année antérieure et la valeur au débarquement de \$1,428,300 en augmentation sur cette année-là. Bien que les prises de homard aient été de 445,800 livres de moins qu'en 1942, il n'en reste pas moins qu'elles ont rapporté aux pêcheurs \$348,000 de plus qu'en 1942. La pêche de la sardine s'est accrue de 14,500,000 livres en quantité et de \$315,000 en valeur. Toutes les autres principales espèces, pêchées au Nouveau-Brunswick, ont fourni des augmentations tant dans les prises que dans la valeur de ces dernières, sauf l'éperlan, les coquillages et la merluche.

La pêche marchande fluviale et lacustre a rapporté 1,235,000 livres d'une valeur de \$53,950 au débarquement et d'une valeur marchande de \$58,032.

Le tableau suivant comporte la totalité des prises et des valeurs au débarquement et marchandes de tous les poissons, mollusques et crustacés, pêchés au Nouveau-Brunswick ainsi que des données du même ordre concernant les principales espèces:

1943

Quantité totale de tous les poissons,  
mollusques et crustacés déchargés.... 181,779,500 livres  
Valeur totale au débarquement..... \$ 5,077,649  
Valeur marchande totale..... 10,828,785

Espèces	Livres	Valeur au débarquement	Valeur marchande
		\$	\$
Homard.....	6,507,200	1,326,464	2,326,024
Sardine.....	77,853,600	1,270,367	3,068,412
Morue.....	15,614,000	538,906	927,880
Hareng.....	47,804,900	432,514	1,681,881
Eperlan.....	3,514,600	411,183	662,778
Saumon.....	1,332,100	299,154	411,823
Coquillages.....	6,636,700	120,068	279,667
Huitres.....	3,405,400	117,524	204,782
Merluce.....	3,786,000	112,325	246,461

#### Ile du Prince-Edouard

On signale une augmentation d'environ 4,028,000 livres dans les prises de l'Ile du Prince-Edouard, une augmentation de \$720,000 dans la valeur au débarquement et une augmentation de \$1,220,000 dans la valeur marchande. Le surintendant Larabee déclare que les pêcheurs de son arrondissement ont bénéficié d'une température et d'autres conditions assez favorables pendant toute la durée de la campagne de pêche. Certaines tempêtes ont eu pour effet de contrecarrer la conduite des opérations mais les exploitants de pêche n'ont eu que peu ou point de cause de plainte parce que les pertes en matériel ont été faibles et que les recettes de pêche se sont montrées plus rémunératrices que d'habitude.

Les principales pêches, à l'exception de celles du homard, de la merluce et de l'huître ont fourni des accroissements substantielles dans les prises et toutes les pêcheries, sauf celle de l'huître, ont fourni des valeurs au débarquement et marchande proportionnellement supérieures à celles de 1942.

Le tableau suivant donne la totalité des prises et des valeurs au débarquement et marchandes de tout le poisson pêché dans l'Ile du Prince-Edouard et des données du même ordre concernant les principales espèces:

Espèces	Livres	Valeur au débarquement	Valeur marchande
		\$	\$
Homard.....	5,971,900	999,930	1,163,473
Merluce.....	7,284,900	277,800	596,899
Morue.....	6,222,500	250,568	438,595
Maquereau.....	2,592,100	114,099	242,235
Hareng.....	5,866,100	70,671	151,229
Huitres.....	1,281,400	50,600	62,958
Eperlan.....	720,100	49,265	70,589
Coquillages.....	569,000	10,460	23,990

## PÊCHE SPORTIVE

*Nouvelle-Ecosse*

Au Cap-Breton, la pêche du saumon à la ligne n'a pas été pendant l'année sous revue aussi productive qu'en 1942. Dans la région orientale de la terre ferme, il y a eu de bonne pêche à la ligne pendant l'année en cause. Les prises de truite ont été aussi fructueuses qu'en l'année antérieure et il ne semble pas y avoir d'appauvrissement des populations de ce poisson. Dans la région occidentale de la terre ferme, la pêche à la ligne du saumon et de la truite a fourni une amélioration sur 1942. Les débits de l'eau se sont montrés plus abondants que d'habitude pendant toute l'année et les saumons se sont sentis attirés dans les rivières. Les pêcheurs sportifs ne sont venus qu'en petit nombre par suite des conditions de la guerre.

*Nouveau-Brunswick*

Au Nouveau-Brunswick, les conditions relatives à la pêche à la ligne se sont montrées beaucoup plus favorables qu'en l'année antérieure. Les conditions hydrographiques et biogéniques de l'eau se sont révélées aussi plus favorables de sorte que les sportifs tant à demeure qu'en visite ont remporté des succès. On a constaté la présence de nombreux saumons dans les fosses et bassins vers la fin de la saison et les perspectives de la pêche pour l'année à venir sont engageantes. Bien que les conditions de l'eau se soient montrées favorables, les prises de truite ont accusé un déclin. Ce fléchissement est probablement attribuable à la haute mortalité, qui s'est produite chez les truites en 1942, année où un grand nombre de truites succombèrent en juillet et en août par suite de l'insuffisance du débit de l'eau et de la chaleur torride, qui se sont fait sentir.

*Ile du Prince-Edouard*

Dans les eaux de l'île, la pêche de la truite s'est révélée assez productive et une amélioration a été signalée sur 1942. Des prises abondantes ont été réalisées dans tous les comtés pendant la première moitié de la campagne. Plus tard dans la saison, les prises accusèrent un déclin par suite de la chaleur de l'eau. Dans chacun des comtés, les conditions de la fraie se sont montrées satisfaisantes vers la fin de la campagne de pêche.

## SERVICE DE SURVEILLANCE ET DE POLICE DES PÊCHERIES

*Nouvelle-Ecosse.*—En l'île du Cap-Breton, il a été procédé à la conduite des opérations ordinaires de police et de surveillance dans l'arrondissement de pêche au homard 6A avec des résultats satisfaisants. Le long du littoral oriental de la terre ferme, les travaux de surveillance ont été conduits par le bateau du département le *A. Halkett*, aidé du navire de surveillance No. 666. Dans les secteurs occidentaux, la surveillance fut effectuée par les navires du ministère le *Capelin* et le *Gilbert*, aidés d'un navire affrété dans la région de Yarmouth.

*Nouveau-Brunswick.*—Dans la baie de Fundy, les navires du ministère le *Thresher* et le *Gannet Rock II* ont de nouveau été en service toute l'année. Dans le détroit de Northumberland, une flotille de quatre navires affrétés a été en service depuis la dernière semaine d'avril jusqu'à la fin de novembre.

*Ile du Prince-Edouard.*—Dans l'île du Prince-Edouard, six navires de surveillance ont été en service dont un fut le navire du département *Capitol* et les autres des navires affrétés pour la police des pêcheries dans les divers secteurs de la province.

D'une façon générale, les services de police et de surveillance ont assuré une sauvegarde effective pendant les saisons de pêche. Les bateaux furent en tout premier lieu affectés à la sauvegarde de la pêcherie du homard mais on a aussi consacré une attention incessante aux pêcheries du saumon, de l'huître, de l'éperlan et à celles d'autres poissons.



*Compte rendu relatif au rendement en conserves du homard et à l'inspection de contrôle sanitaire des conserveries—1943*

Pendant l'année sous revue, des patentes pour la mise en conserve du homard et de la pâte de homard furent délivrées à 132 conserveries. Sur ce nombre, 128 furent mises en exploitation contre 119 l'année d'avant, 118 en 1941 et 137 en 1940. Par province, le nombre de conserveries, mises en exploitation en 1943, s'est décomposé comme suit: Nouvelle-Ecosse, 36; Nouveau-Brunswick, 44; Ile du Prince-Edouard, 48.

Il ressort de certains chiffres préliminaires non ajustés que le rendement total en conserves de homard s'est chiffré à 56,882 caisses dans la Division en 1943. Par comparaison à 1942, ce résultat représente une diminution de 2,545 caisses, soit un peu plus de 4 pour cent. Par comparaison au rendement en conserves de 1941, toutefois, on constate une augmentation de 4.8 pour cent et de plus de 5 pour cent par comparaison au rendement de 1940.

En Nouvelle-Ecosse, la production des conserves fut de 20,863 caisses en 1943; au Nouveau-Brunswick, elle fut de 17,427 caisses et en l'Ile du Prince-Edouard, de 18,592. En Nouvelle-Ecosse, il y eut un décroissement de 4 pour cent par comparaison au rendement en conserves de 1942. Par comparaison au rendement de 1938, la dernière année entière de paix, la production provinciale décrut de presque 45 pour cent. Au Nouveau-Brunswick, la réduction fut de 2.7 pour cent au-dessous de celle de l'année antérieure et légèrement plus de 24 pour cent au-dessous des chiffres de 1938. La diminution de 1943 en l'Ile du Prince-Edouard fut de 6 pour cent et par comparaison à 1938, la régression fut de 24.5 pour cent.

*Rendement en conserves de la saison de printemps.*—En la saison de printemps, les conserveries de la Nouvelle-Ecosse produisirent 20,800 caisses; celles du Nouveau-Brunswick, 8,014 caisses et celles de l'Ile du Prince-Edouard, 15,318 caisses. Une certaine régression a été constatée tant en Nouvelle-Ecosse qu'en l'Ile du Prince-Edouard par comparaison à 1942 mais il s'est produit un faible gain au Nouveau-Brunswick.

*Rendement en conserves de la saison d'automne.*—La production globale de conserves dans les Provinces Maritimes pendant la saison automnale s'est chiffrée à 12,600 caisses, soit une diminution d'environ 1,100 caisses par comparaison à 1942. Presque toute la mise en conserve de la saison automnale s'effectue au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile du Prince-Edouard, la majeure part du rendement, et de beaucoup, étant réalisé par les conserveries du Nouveau-Brunswick, soit 9,420 caisses en 1943. Les chiffres, propres au Nouveau-Brunswick, accusent une diminution d'un peu plus de 800 caisses. Dans l'Ile du Prince-Edouard, la diminution a été inférieure à 300 caisses.

*Inspection de contrôle sanitaire des conserveries.*—Pendant les saisons de mise en conserve de 1943, une attention soigneuse fut consacrée à l'inspection sanitaire des conserveries de façon à y assurer l'existence de conditions salubres et la mise en application de procédés d'exploitation appropriés. Dans l'ensemble, il a été procédé à 759 inspections de contrôle sanitaire par 27 agents. Par conserverie, la moyenne du nombre d'inspections de contrôle sanitaire a été de 5.9.

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DU POISSON

Il a été procédé à l'inspection de contrôle alimentaire des produits de la pêche ressortissant à la Loi relative à l'Inspection des Poissons. De fortes quantités de poisson frais et frigorifié, destinées à l'expédition outre-mer pour le compte du Ministère Britannique de l'Alimentation, ont aussi été examinées ainsi que d'assez fortes quantités de poisson salé semi-désossé. En sus du personnel régulier d'inspecteurs, on s'est assuré les services d'agents saisonniers pour aider à l'inspection du poisson frais frigorifié.

Pendant toute la campagne de mise en conserve, les inspecteurs furent tenus de se procurer des échantillons des divers rendements en conserves et de les envoyer au Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire à Halifax pour qu'il y soit procédé à leur examen. Là où l'application d'une technique défectueuse fut constatée, les fabricants en cause en furent avisés pour leur permettre de remédier aux manquements et de préparer des produits d'une qualité plus uniforme et mieux appropriée.

#### PÊCHE ILLICITE

Pendant l'année, la pêche illicite a été tenue au minimum. La plus étroite solidarité a été constatée entre les inspecteurs, les équipages des navires de police et de surveillance et les gardes-pêche.

#### UTILISATION DES ISSUES DE POISSON ET DES POISSONS COMMUNS

Pendant l'année sous revue, 17 compagnies de la Division se sont adonnées à la production de farines et d'huiles de poisson. Sur ce nombre, douze se sont livrées à des opérations en Nouvelle-Ecosse, quatre sur le rivage de la Baie de Fundy au Nouveau-Brunswick et une sur le rivage septentrional du Nouveau-Brunswick.

#### PERTES DE VIES ET DE MATÉRIEL DE PÊCHE

Pendant l'année, on a eu à déplorer la mort de 32 pêcheurs dans l'exercice de leur métier, à savoir: vingt-neuf de la Nouvelle-Ecosse et deux de l'Île du Prince-Edouard. Des vingt-neuf morts de la Nouvelle-Ecosse, vingt-six étaient des membres d'équipage du navire "Flora Alberta" qui a sombré lors d'un abordage qui se produisit au large des bancs de pêche. Les pertes de matériel de pêche et les dégâts se sont montés dans l'ensemble à environ \$190,700.

#### FLOTILLES DE PÊCHE

Dans l'Île du Cap-Breton, un certain nombre de bateaux furent ajoutés à la flotille par voie de construction ou par voie d'achat à l'extérieur, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de navires, de barques et de membres d'équipage. La flotille, rattachée à la région orientale de la terre ferme, est restée la même que l'année dernière tandis que 11 petits bateaux furent ajoutés à la flotille dans le comté de Halifax et 11 dans le comté de Guysboro. Pendant l'année, un certain nombre de navires de Terre-Neuve opérèrent des déchargements dans le port de Halifax. La flotille de pêche hauturière, dont le port d'attache est Lunenburg fut réduite de quatre unités mais d'autre part les déchargements de poisson, opérés par cette flotille, se sont très sensiblement accrus par rapport aux chiffres de 1942. La flotille de pêche au pétoncle, dont le port d'armement est Digby n'a pas varié dans le nombre d'unités.

Au Nouveau-Brunswick, la flotille de pêche à la morue a peu varié en nombre d'unités par rapport à 1942. Quant à la flotille de pêche du saumon au filet dérivant, elle a diminué de 26 unités.

On signale un léger décroissement dans le nombre de navires et de barques en service dans l'Île du Prince-Edouard par comparaison à 1942.

#### TRAVAUX ÉDUCATIFS

Pendant l'année, en sus de l'enseignement technique communiqué aux pêcheurs par des agents du ministère, on a poursuivi la mise en application du programme d'enseignement professionnel chez les pêcheurs adultes, et cela en vertu de mesures prises de concert avec l'université Saint-François-Xavier.

Les résultats de brefs cours d'enseignement professionnel, institués en divers centres des Provinces Maritimes, se traduisent par la mise en application de la

part des sociétés corporatives de pêche de procédés plus efficaces dans la conduite de leurs affaires. Le bureau-chef est invariablement prié d'envoyer un conférencier pour une journée ou deux en vue d'encourager les groupes de pêcheurs à adopter des procédés honnêtes d'affaires et à améliorer la qualité des produits de la pêche. L'intérêt que prennent les sociétés corporatives aux choses concernant l'inspection de contrôle alimentaire indique que ces conférences portent des fruits.

#### CONCLUSION

Ce rapport est plus condensé qu'auparavant et ne fournit qu'un exposé incomplet des nombreuses occupations de nos agents et des multiples exigences dont ils sont obérés tant directement qu'indirectement par la conduite des hostilités. A part de leurs attributions officielles régulières, nos surintendants et inspecteurs de pêche sont considérés comme des dirigeants en leurs chefs-lieux de pêche dans la pratique de la plupart des travaux en relation avec la guerre et ils sont encouragés par le bureau-chef à fournir toute l'aide possible.

Les meilleurs rapports règnent à travers la Division et c'est avec empressement que nous recevons la bienveillante coopération qui nous vient du centre administratif à Ottawa.

#### ANNEXE N° 2

### RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT-CHEF DE PÊCHE, LE MAJOR J. A. MOTHERWELL, DIVISION DE L'OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE, POUR 1943

A l'ouverture de la pêche du saumon rouge, on a constaté une absence de toute ardeur à se mettre à l'œuvre. Les pêcheurs au filet flottant se montrèrent lents à apparaître sur les divers lieux de pêche, surtout sur les lieux de pêche de la région septentrionale et ne semblèrent pas très empressés à entreprendre la pêche. Quelques-unes des raisons de cet état de choses sont les suivantes: (1) les pêcheurs avaient récemment été employés lucrativement à la pêche du flétan, de la roussette et de la morue et ne se trouvaient pas, en toute vraisemblance, dans un besoin pressant d'argent; (2) les pêcheurs n'avaient pas été définitivement mis au courant par leur union du résultat des négociations entamées avec les patrons touchant les prix du saumon et ne voulaient pas commencer la pêche avant un énoncé à cet égard de la part de leurs propres agents.

Le rendement en conserves de toutes les espèces de saumon, à raison de 1,258,221½ caisses, s'est révélé le plus faible depuis 1932. Cette année-là fut la deuxième campagne industrielle d'une période triennale de faibles rendements, à savoir:

	Caisses
1931.....	685.104
1932.....	1,081.031
1933.....	1,265.072

Ces rendements se comparent à une moyenne de 1,674,299 caisses dans le cours des cinq dernières campagnes industrielles. Il ressort des observations faites dans les frayères lors des années dominantes du cycle biologique des diverses espèces qu'il n'y avait pas lieu de s'attendre à un important rendement en conserves en 1943. En ce qui concerne le bassin du fleuve Fraser, il ne s'agissait pas tant d'une pénurie de saumon que de la convergence d'un certain nombre de remontées migratrices médiocres vers la seule année de 1943 du cycle biologique des saumons. Des mesures particulières furent prises en certaines régions pour qu'un plus fort pourcentage de reproducteurs atteignent les frayères, et cela tout particulièrement dans le détroit de Johnstone et

dans les secteurs du fleuve Fraser, où la période prohibée hebdomadaire fut prolongée de 24 heures et y fut maintenue pendant presque toute la saison de pêche. Cette mesure eut pour effet de réduire de 20 pour cent la durée de pêche dans ces deux régions.

Les moyennes des rendements en conserves en Colombie-Britannique depuis 1924 figurent dans le relevé suivant:

	Caisses
1924-1928.....	1,786,186
1929-1933.....	1,330,365
1934-1938.....	1,641,996
1939-1943.....	1,674,299

SAUMON ROUGE

A raison de 164,889 caisses, le rendement en conserves de saumon rouge de 1943 s'est révélé l'un des plus faibles depuis la tenue du registre des rendements en conserves des diverses espèces et se compare à une moyenne de 384,610 caisses pour les cinq dernières années. La plus faible production a été signalée en 1921, au chiffre de 163,914 caisses. On ignore pourquoi la production fut aussi faible en cette année-là. On ne peut que conclure soit à une pénurie de la ponte, soit à l'existence de conditions en mer, pendant le séjour des saumons en ce milieu, susceptibles d'avoir provoqué une mortalité inhabituelle chez ces poissons. De telles conditions peuvent se produire en n'importe quelle année. On s'attendait à une faible production de saumon rouge dans le bassin du fleuve Fraser mais les prises au filet flottant dans les rivières Naas, Skeena et dans les goulets Rivers et Smith ne répondirent pas aux expectatives qu'avaient fait naître les conditions de la fraie lors des années dominantes du cycle biologique du saumon rouge. Les conditions climatiques, qui se sont fait sentir pendant la campagne de pêche de 1943, se sont révélées inhabituellement défavorables. Les moyennes des rendements en conserves de saumon rouge depuis 1924 figurent dans le relevé suivant:

	Caisses
1924-1928.....	322,162
1929-1933.....	318,562
1934-1938.....	383,515
1939-1943.....	384,610

*Naas.*—Le rendement en conserves de saumon rouge, au chiffre de 13,413 caisses, se compare à 21,746 en 1938 et à 24,425 en 1939, ces deux périodes ayant été les deux années dominantes du cycle antérieur à la remontée migratrice de 1943. Par parenthèse, il n'y eut en opération que 167 bateaux porteurs de filets flottants en cette région contre 309 en 1938 et 289 en 1939.

*Skeena.*—A raison de 28,259 caisses, le rendement en conserves se compare à 46,988 caisses en 1938 et à 68,388 en 1939, les deux années dominantes du cycle. Le nombre de bateaux porteurs de filets flottants en service fut de 733 contre 1,049 en 1938 et 844 en 1939.

*Rivers et Smiths Inlets.*—L'ensemble des rendements en conserves, propres à ces deux régions, atteignit un total de 66,855½ caisses par comparaison à 122,093 caisses en 1938 et à 71,068 caisses en 1939, les deux années dominantes du cycle. Le nombre de bateaux porteurs de filets flottants en opération fut de 1,449 par comparaison à 2,261 en 1938 et à 1,817 en 1939.

Le délai qu'apportèrent les pêcheurs au filet flottant à commencer leurs exploitations fut plus prononcé en cette région qu'en tout autre. En fait, à la date d'ouverture, seuls 420 pêcheurs furent signalés sur les lieux de pêche et encore peu d'entre eux commencèrent-ils à pêcher, s'il y en eut même. Le surveillant cantonal estime qu'une semaine de pêche fut perdue pour l'industrie, ce qui représente à peu près 20 pour cent de la saison normale de pêche du saumon rouge au filet flottant en cette localité. Au surplus, on rapporte que les conditions climatiques se sont montrées inhabituellement défavorables à la

pratique de la pêche. Le surveillant cantonal a constaté aussi que le degré d'efficacité de pêche, dans l'ensemble, ne s'était pas révélé aussi élevé qu'en d'autres années par suite du fait que nombre de pêcheurs expérimentés se trouvaient à travailler dans les industries de guerre. Toutefois, même en tenant compte de tous ces facteurs, le rendement en conserves a été désappointant.

*Fleuve Fraser.*—On savait d'avance que la remontée migratrice dans le fleuve Fraser serait médiocre et qu'on ne pouvait en escompter qu'un faible rendement en conserves. La production globale atteignit le chiffre de 28,938 caisses contre 43,294 caisses en l'année dominante du cycle de 1939. En sus des mesures habituelles de conservation, on a mis en vigueur une période prohibée hebdomadaire supplémentaire de 24 heures, ce qui eut pour effet de réduire de 20 pour cent la durée de pêche. Il y eut 2,535 pêcheurs au filet flottant en exercice en 1943 contre 2,161 en 1939. Le pourcentage des géniteurs qui réussirent ainsi à atteindre les frayères fut plus considérable qu'à l'ordinaire et a servi à justifier pleinement l'application de mesures supplémentaires de conservation.

#### SAUMON COHO

Le rendement en conserves du saumon coho s'est chiffré à 171,983 caisses par comparaison à 201,467 en l'année dominante du cycle de 1940. Toutefois, il convient de signaler que le rendement en conserves du coho varie d'une année à l'autre selon les exigences des usines d'entreposage frigorifique. La moyenne annuelle des rendements en conserves depuis 1929, par période triennale, se décompose comme suit:

	Caisses
1929-1931.....	133.213
1932-1934.....	164.543
1935-1937.....	180.829
1938-1940.....	237.055
1941-1943.....	240.412

#### SAUMON ROSE

En raison de 530,188½ caisses, le rendement en conserves de saumon rose se compare à 427,766 caisses en l'année dominante du cycle et à une moyenne de 400,405 caisses dans le cours des deux dernières années. L'abondante production habituelle à même la remontée migratrice dans le fleuve Fraser, n'a pas été réalisée. Le rendement, en provenance de cette remontée, ne s'est chiffrée qu'à 30,394 caisses contre 102,799 caisses en 1941, année dominante du cycle. A en juger par la fraie de 1941, il y avait tout lieu d'escompter une plus abondante production. Toutefois, la remontée migratrice, d'après les rapports parvenus des agents de pêche à la suite de leur exploration des lieux de ponte, s'est révélée plus abondante que le rendement en conserves semblerait l'indiquer. Et il est indubitable que ce résultat est de même attribuable à la mise en application d'une période prohibée hebdomadaire supplémentaire de 24 heures. Mais, quoiqu'il en soit, la remontée migratrice des saumons roses dans le bassin du fleuve Fraser a été désappointante. D'autre part, on signale une très abondante migration ascendante en la région de Bella Coola et une fraie exceptionnellement abondante dans les aires Central et Butedale. Les conditions de la fraie en la région de Bella Coola en 1941 avaient donné lieu d'escompter une forte production en 1943 parce que tous les cours d'eau, fréquentés par les saumons roses en l'année dominante du cycle, avaient été déclarés comme foisonnant de reproducteurs de cette espèce. S'il est vrai que des prises importantes furent effectuées dans l'aire Central, il n'en reste pas moins que la majeure part des captures le furent à même les contingents de migrants à destination du régime Bella Coola. Le rendement en conserves de saumon rose depuis 1930, par période de deux ans, se décompose comme suit:

	Caisses
1930-1931.....	659,466
1932-1933.....	378,137
1934-1935.....	475,165
1936-1937.....	588,554
1938-1939.....	510,735
1940-1941.....	320,838
1942-1943.....	400,405

SAUMON CHUM

A raison de 363,347½ caisses, le rendement en conserves de saumon chum se compare à 386,584 caisses pour la campagne industrielle de 1939 et à une moyenne de 641,858 caisses pour les quatre dernières années. Tout comme pour le saumon coho, le rendement en conserves du saumon chum est fortement influencé par les besoins des usines d'entreposage frigorifique. En 1943, la situation a de même été conditionnée par les quantités inhabituellement faible de flétan en entrepôt frigorifique dans la Colombie-Britannique. Le rendement en conserves de saumon chum depuis 1924, par période de quatre ans, se décompose comme suit:

	Caisses
1924-1927.....	610,618
1928-1931.....	436,337
1932-1935.....	380,795
1936-1939.....	493,371
1940-1943.....	641,858

SAUMON EN GÉNÉRAL

Le nombre de saumons rouges, exigés pour constituer une caisse de 48 boîtes hautes d'une livre, dans les diverses régions de pêche au filet flottant, pendant la campagne de pêche de 1943, s'est décomposé comme suit:

Fleuve Fraser .....	13.01
Rivière Skeena .....	13.32
Rivière Naas .....	12.00
Rivers-Inlet .....	11.70
Bella Coola .....	17.10
Butedale .....	12.10

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE SAUMON

Les relevés suivants comportent les résultats circonstanciés de l'inspection de contrôle alimentaire des conserves de saumon, exercée pendant l'année, au laboratoire conduit par le ministère à Vancouver:

Nombre d'inspections de contrôle effectuées.....	1,467
Nombre total de caisses examinées.....	1,210,597½
Nombre total de caisses insusceptibles de certification.....	44,044½
Nombre total de caisses susceptibles de certification.....	1,166,552½

PARTICULARITÉS RELATIVES À L'INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE SAUMON, PAR ESPÈCE

Espèces	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insusceptibles de certification	Nombre de caisses susceptibles de certification
Saumon rouge.....	169,831	6,362	163,469
Saumon de printemps.....	9,206	55	9,151
Saumon rivulaire (steelhead).....	3,392	.....	3,392
Saumon à dos bleuté.....	14,033½	36	13,997½
Saumon coho.....	157,101½	746	156,355½
Saumon rose.....	517,751	28,497	489,254
Saumon chum.....	339,282½	8,348½	330,934
<b>Totaux.....</b>	<b>1,210,597½</b>	<b>44,044½</b>	<b>1,166,552½</b>

## PARTICULARITÉS RELATIVES AUX CONSERVES DE SAUMON, INSUSCEPTIBLES DE CERTIFICATION, PAR ESPÈCE

Espèces	Au-dessous de la Catégorie B	Catégorie B	Collets et queues	Conserves émincées et en paillettes	Totaux
Saumon rouge.....		3,789½	1,052	1,520½	6,362
Saumon de printemps.....		51	4		55
Saumon rivulaire (steelhead).....					
Saumon à dos bleuté.....			36		36
Saumon coho.....		3	743		746
Saumon rose.....		27,944½	552½		28,497
Saumon chum.....		8,136	154½	58	8,348½
Totaux.....		39,924	2,542	1,578½	44,044½

On trouvera à l'Annexe N° 6 le rapport de M. F. Charnley, chimiste-chef, concernant les opérations conduites pendant l'année au laboratoire.

Les droits, perçus sur l'inspection de contrôle alimentaire du saumon, à raison d'un demi-sou la caisse, se sont chiffrés à \$6,155.22.

## SAUMON À DESTINATION DU ROYAUME-UNI

En vertu de l'accord, conclu entre le gouvernement fédéral et les autorités britanniques, le rendement en conserves de saumon de 1943 fut mis à la disposition du Ministère Britannique de l'Alimentation, sauf 200,000 caisses, qui furent réservées par le gouvernement canadien pour la consommation indigène; 100,000 caisses réservées par le gouvernement canadien pour des fins spéciales; en sus d'une quantité à destination d'autres États britanniques et de dépendances coloniales aux Antilles et susceptible d'être déterminée par l'Office de l'Aide Mutuelle du Canada de concert avec d'autres organismes de contingentement de denrées comestibles. Les prix, payés par le Ministère Britannique de l'Alimentation pour les conserves du rendement de 1943, se sont décomposés comme suit:

	Bottes hautes d'une livre—48 par caisse	Bottes plates d'une demi-livre—96 par caisse	Bottes plates d'un quart de livre—96 par caisse
<i>Saumon de Catégorie A</i>			
Catégorie I (saumon rouge).....	16 25	17 50	10 50
Catégorie II (coho, rouge de printemps, à dos bleuté et rivulaire).....	11 50	12 75	8 12½
Catégorie III (rose et chum).....	6 25	7 50	5 00
<i>Saumon de Catégorie B et Collets et Queues de Catégorie A—Saumon émincé ou en paillettes</i>			
Catégorie I (saumon rouge).....	12 75	14 00	8 75
Catégorie II (coho, rouge de printemps, à dos bleuté et steelhead).....	10 00	11 25	7 37½
Catégorie III (rose et chum).....	5 50	6 75	4 62½

NOMBRE DE SAUMONS CAPTURÉS PAR DES INDIENS DE LA PROVINCE EN VUE DE LEUR PROPRE ALIMENTATION EN VERTU DU PERMIS GRATUIT

	Saumons rouges	Saumons de printemps	Saumons rivulaires	Saumons cohos	Saumons roses	Saumons Chums	Totaux
Arrondissement N° 1.....	28,196	8,875	1,525	6,420	5,220	4,498	54,734
Arrondissement N° 2.....	85,817	7,327	650	25,738	21,234	25,093	165,859
Arrondissement N° 3.....	20,380	7,135	2,000	13,850	7,133	78,240	128,738
<b>Totaux.....</b>	<b>134,393</b>	<b>23,337</b>	<b>4,175</b>	<b>46,008</b>	<b>33,587</b>	<b>107,831</b>	<b>349,331</b>

SAUVETAGE D'ALEVINS DE SAUMON

Cette année, les quantités suivantes d'alevins de diverses espèces de saumon furent sauvées par les surveillants de pêche en opérant le transfèrement à partir de bassins ou de fosses presque à sec dans des eaux d'une profondeur suffisante:

Régions	Saumons de printemps	Saumons rivulaires	Saumons cohos	Saumons chums	Totaux
<i>Arrondissement N° 1—</i>					
Squamish.....	2,800		5,600		8,400
Chilliwack.....			5,050	1,050	6,100
Nicola.....	1,500		1,500		3,000
<b>Totaux.....</b>	<b>4,300</b>		<b>12,150</b>	<b>1,050</b>	<b>17,500</b>
<i>Arrondissement N° 3—</i>					
Victoria.....		1,950	7,875	29,550	39,375
Barclay.....			41,000		41,000
Cowichan.....	2,000		78,000	51,000	131,000
<b>Totaux.....</b>	<b>2,000</b>	<b>1,950</b>	<b>126,875</b>	<b>80,550</b>	<b>211,375</b>
<b>Total par province.....</b>	<b>6,300</b>	<b>1,950</b>	<b>139,025</b>	<b>81,600</b>	<b>228,875</b>

FLÉTAN

La totalité des déchargements de flétan dans les ports de la Colombie-Britannique pendant l'année sous revue, y compris ceux effectués par les navires des Etats-Unis, s'est chiffrée à 250,034 quintaux contre 243,915 quintaux en l'année antérieure.

Par centre de pêche, les déchargements de flétan, opérés dans la province dans les dernières années, se sont décomposés comme suit:

Années	Vancouver et New Westminster	Prince-Rupert	Butedale-Namu	Arrondissement N° 3	Totaux
	qtx	qtx	qtx	qtx	qtx
1930.....	11,387	293,617	978	2,814	308,796
1931.....	8,498	167,757	3,627	2,123	182,005
1932.....	11,883	148,615	6,677	1,672	168,847
1933.....	13,436	144,065	10,431	2,440	170,372
1934.....	16,113	150,476	13,297	2,716	182,602
1935.....	22,351	129,586	15,713	3,493	171,143
1936.....	20,777	131,830	11,522	3,992	168,121
1937.....	23,334	147,638	12,676	3,777	187,425
1938.....	28,155	141,691	17,776	5,868	193,488
1939.....	30,225	173,857	18,651	4,455	227,188
1940.....	26,010	185,921	23,157	3,955	239,043
1941.....	22,057	166,513	30,946	10,142	229,658
1942.....	30,547	180,789	21,638	10,941	243,915
1943.....	44,201	180,507	12,003	13,323	250,034



Il convient de signaler ici qu'en 1943, les navires canadiens déchargèrent aussi 45,335 livres de fétan à Sitka, en Alaska, et 94,451 livres à Seattle.

## COQUILLAGES

Dans l'ensemble, 13,626 caisses de coquillages en conserve ont été produites contre 17,808 caisses en 1942. Cette diminution en production est, en premier lieu, imputable à la rareté des pêcheurs au râteau. Les quantités de coquillages vendues pendant les années 1934 à 1943, se sont décomposées comme suit:

Années	Vendus à l'état frais	En conserve
	qtx	caisses
1934.....	6,332	5,815
1935.....	15,716	10,209
1936.....	26,530	12,579
1937.....	27,018	12,587
1938.....	42,169	22,155
1939.....	21,601	5,431
1940.....	20,785	7,151
1941.....	25,402	12,783
1942.....	8,278	17,808
1943.....	8,397	13,626

## HARENG À DESTINATION DU ROYAUME-UNI

En vertu d'un accord, intervenu entre le gouvernement canadien et les autorités britanniques, le rendement tout entier en conserves de hareng de la campagne industrielle 1943-1944, sauf celles de la Catégorie B, fut affecté à l'usage du Ministère britannique de l'Alimentation, à l'exclusion de 10 pour cent mis à la portée des consommateurs canadiens. Les cours, pratiqués pour ces conserves en 1943, n'ont pas varié par rapport à l'année antérieure, tel qu'il ressort du relevé suivant:

Catégorie A	boîtes ovales d'une livre.....	\$4 80
	boîtes ovales d'une demi-livre.....	3 95
	boîtes hautes d'une livre.....	4 22

La quantité totale, réalisée par les pêcheurs de hareng pendant l'année, s'est chiffrée à 91,397 tonnes et a servi à la confection des produits suivants:

	Arrondissement N° 1	Arrondissement N° 2	Arrondissement N° 3	Total	Tonnes de pêche fraîche
Prises de hareng..... qtx	5,376	284,616	1,537,951	1,827,943	91,397
Production:					
A l'état frais..... qtx	5,376		225	5,601	280
En conserve..... cais.	1,199,177	7,691	165,907	1,372,775	54,911
Mi-saur..... qtx	2,503		11	2,514	251
Extra-saur..... qtx	4			4	
Saumuré..... brls	1,477	497	2,726	4,700	1,174
Boîte..... brls	12,555	17,138	14,389	44,082	4,408
Farine..... tonnes	2,212.6	2,103.2	2,810.7	7,126.5	
Huile..... lvs	3,218,685	1,257,078	1,734,255	6,210,018	30,373
					91,397

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DU HARENG

Les relevés suivants comportent les résultats circonstanciés de l'inspection de contrôle alimentaire des conserves de hareng, pratiquée pendant l'année au laboratoire conduit par le ministère à Vancouver:

INSPECTIONS DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE HARENG EN LA CAMPAGNE DE 1942-1943

Nombre d'examens effectués.....	574
Nombre total de caisses examinées.....	1,238,394½
Nombre total de caisses insusceptibles de certification.....	38,890½
Nombre total de caisses susceptibles de certification.....	1,199,504

PARTICULARITÉS RELATIVES AUX INSPECTIONS DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE HARENG SELON L'ESPÈCE

	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insusceptibles de certification	Nombre de caisses susceptibles de certification
Boîtes hautes d'une livre.....	189,560	2,533	187,027
Boîtes ovales d'une livre.....	914,502	30,927½	883,574½
Boîtes ovales d'une demi-livre.....	134,332½	5,430	128,902½
<b>Totaux.....</b>	<b>1,238,394½</b>	<b>38,890½</b>	<b>1,199,504</b>

	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insusceptibles de certification	Nombre de caisses susceptibles de certification
	Catégorie B	Au-dessous de Catégorie B	Totaux
Boîtes hautes d'une livre.....	2,282	251	2,533
Boîtes ovales d'une livre.....	29,692	1,235½	30,927½
Boîtes ovales d'une demi-livre.....	5,430	.....	5,430
<b>Totaux.....</b>	<b>37,404</b>	<b>1,486½</b>	<b>38,890½</b>

Les droits perçus sur l'inspection de contrôle alimentaire du hareng, à raison de un demi-sou la caisse, se sont chiffrés à \$7,466.17.

CONTRAVENTIONS

Pendant l'année, il a été intenté 183 actions en justice contre des contraventions aux règlements de pêche qui ont donné lieu à la perception de \$16,736.51 se décomposant comme suit:

	Arrondissement N° 1	Arrondissement N° 2	Arrondissement N° 3	Totaux
Actions en justice.....	63	62	58	183
Amendes.....	\$ 858 c.	\$ 1,970 00	\$ 1,915 00	\$ 4,743 00
Ventes d'objets confisqués.....	3,614 00	4,572 69	3,806 03	11,993 51
<b>Total: Amendes et ventes.....</b>	<b>4,472 88</b>	<b>6,542 60</b>	<b>5,721 03</b>	<b>16,736 51</b>

## LICENCES D'EXPORTATION

Dans la poursuite de l'assistance rendue au ministère de l'Industrie et du Commerce, les licences d'exportation suivantes ont été délivrées par les agents de pêche fédéraux en Colombie-Britannique pendant l'année:

	Bureau de Vancouver	Inspecteur Scott Victoria	Bureau de Prince-Rupert	Totaux
Etats-Unis.....	483	32	258	773
Empire britannique.....	54	.....	.....	54
	537	32	258	827

## RATIONNEMENT DE L'ESSENCE

Dans la poursuite de l'assistance rendue au Régisseur fédéral de l'Huile dans la délivrance des permis d'utilisation de l'essence aux bateaux, affectés à la pratique de l'industrie de la pêche, 1,862 cartes furent émises comme suit:

Bureau de Vancouver.....	772
Bureau de Westminster.....	220
Bureau de Prince-Rupert.....	230
Inspecteurs de Prince-Rupert en campagne.....	208
Bureau de Nanaimo.....	114
Inspecteurs de Nanaimo en campagne.....	318
Total.....	1,862

## SERVICE DE LA POLICE DE PÊCHE

Cent deux navires de police furent utilisés pendant l'année pour la sauvegarde des pêcheries. Vingt-deux d'entre eux appartiennent au ministère, les autres ayant été affrétés pour des périodes variant de un à six mois.

Les difficultés qu'on éprouve à s'assurer d'un nombre suffisant de bateaux appropriés et de membres d'équipage expérimentés, par suite des conditions engendrées par la guerre, continuent à être un grand obstacle à la sauvegarde des pêcheries.

## DESTRUCTION DES OTARIES

Trente-trois otaries seulement furent détruites par les agents du service de police de la pêche dans le cours ordinaire de leurs travaux. Par suite de l'absence des deux plus gros navires du ministère, qui furent transférés au service de la Défense nationale au début des hostilités et de la pratique urgente d'autres opérations, il n'a pas été possible de consacrer autant d'attention à ce genre particulier de travail qu'il l'aurait fallu.

## DESTRUCTION DES PHOQUES COMMUNS

Huit cent sept phoques communs furent détruits pendant l'année par des pêcheurs, qui bénéficièrent d'une prime de \$2.50 par tête sur l'exhibition de la preuve nécessaire de destruction dans chaque cas. Le montant total des primes versées s'est chiffré à \$2,017.50. Le nombre des phoques tués s'est révélé très sensiblement plus faible qu'une moyenne annuelle par suite, dans une large mesure, des difficultés éprouvées à se procurer des munitions de tir.

## PÊCHE SPORTIVE

La pénurie d'essence pour l'usage des bateaux de plaisance et des automobiles s'est de nouveau révélée une cause de régression de la pêche sportive. Un autre facteur contraire a été l'absence de nombre de sportifs qui ont joint les diverses armées canadiennes. Les eaux de marée continuent à assurer la pratique d'une fructueuse pêche sportive du saumon de printemps et du saumon coho aussi bien que de la truite rivulaire et de la truite coupe-gorge. La pêche dans le bassin de la rivière Campbell constitue une grande attraction tout aussi bien que celle qui se pratique dans les rivières Comox et Qualicum et dans le bassin de la Cowichan le long de la côte orientale de l'île Vancouver, dans le canal Alberni, dans les rivières Somass, Stamp et Nahmint sur la côte occidentale de l'île Vancouver ainsi que dans la baie Horseshoe, le goulet Howe et les cours d'eau se déchargeant dans la baie Burrard de la terre ferme. Les difficultés de transport ont provoqué une diminution de la pêche sportive dans les localités éloignées. Nombre de personnes en résidence pêchent à partir des berges et des barres de sable du fleuve Fraser et cela avec beaucoup de succès.

## PERSONNEL

Les changements suivants se sont produits pendant l'année dans le personnel inamovible du ministère en Colombie-Britannique:

Eric S. Richardson, inspecteur de pêche pour l'Archipel de Charlotte, a pris sa retraite pour raison de santé après seize ans de service.

Henry Mahoney, inspecteur de pêche pour la région de Kyuquot, est décédé après vingt ans de service.

Edwin H. Thomas, commis, classe 1, au bureau du surintendant de pêche à New-Westminster, a été déclaré manquant à la suite d'une envolée pour le compte de l'Armée Royale Canadienne de l'Air, au-dessus du territoire ennemi. Il avait auparavant été décoré de la D.F.M.

---

Il est traité des opérations, effectuées pendant 1943 en Colombie-Britannique en ce qui concerne la démolition des embâcles et autres obstructions en existence dans les cours d'eau de la province, au rapport sur les travaux du service du génie du ministère, à l'Annexe N° 4.



RELEVÉ N° 2—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE NAAS—1933-1943

Années	Nombre de conser- vies en ex- ploi- tation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
*1933	3	297					10,173	1,014	227	214		114	19,016	57,406	2,778	90,942
†1933							9,757	885	227	184		49	3,251	44,306	1,775	60,434
*1934	3	335					36,242	533	126	145		311	26,698	37,698	5,558	107,311
†1934							28,701	383	126	145		311	9,935	32,965	2,648	75,214
*1935	3	310					12,712	94	298	168		143	21,810	25,508	17,481	78,214
†1935							12,245	86	298	168		143	5,125	21,443	12,681	52,189
*1936	3	349					28,562	1,622	229	316		496	11,842	72,022	20,196	135,285
†1936							24,137	520	188	237		496	8,439	60,582	16,504	111,103
*1937	2	321					17,590	773	245	232		46	12,336	7,876	10,530	49,628
†1937							11,630	773	245	232		46	316	5,688	6,009	24,939
*1938	2	309					21,746	458	189	125		188	20,485	61,660	15,135	119,986
†1938							14,795	13	165	125		188	3,986	29,843	6,804	55,019
*1939	2	289					24,425	170	389	149		15	3,209	29,819	2,615	60,791
†1939							18,834	17	297	137		15	1,667	19,479	1,784	42,230
*1940	2	254					13,810	1,258	181	275		120	11,447	29,893	5,461	62,445
†1940							8,056	118	95	99		117	1,975	12,151	2,149	24,750
*1941	2	281					24,876	133	187	207		377	14,430	23,274	5,971	69,455
†1941							14,221	16	125	147		147	6,711	12,570	1,757	35,694
*1942	2	328					24,461	496	366	255		619	21,008	54,038½	12,691	113,934½
†1942							11,415	46	202	159		155	9,904	24,693½	5,794	52,268½
*1943		167					13,413	422	386	194		334	9,769	17,670	10,156	52,344
†1943																

\* Rendement en conserves des poissons capturés dans la rivière Naas, sans mention du lieu de mise en conserve. † Mise en conserve à la rivière Naas, sans mention du lieu de capture.

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

## RELIÉVÉ N° 3—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE SKEENA—1933-1943

38

Années	Nombre de conserveries en exploitation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
†1933	10	1,218					30,506	2,626	444	227		267	39,896	95,783	15,714	185,463
†1933							27,693	6,805	444	828		201	21,366	79,932	10,970	148,239
†1934	9	1,164					70,654	6,844	592	860		114	54,470	125,163	24,388	283,085
†1934							54,558	6,809	592	860		131	21,298	27,628	6,242	118,118
†1935	9	1,053					64,140	3,443	429	188		12	45,512	99,412	31,807	244,943
†1935							52,879	3,422	429	188		14	23,498	81,868	8,122	170,420
†1936	8	970					97,823	4,883	455	435		33	55,198	178,299	36,892	374,018
†1936							81,960	3,781	414	356		33	32,142	92,997	15,343	227,026
†1937	7	850					55,811	3,788	382	315		21	34,502	72,455	37,431	204,705
†1937							41,023	3,704	382	315		21	14,573	57,623	10,027	127,668
†1938	6	1,049					73,508	3,361	1,165	259		42	100,658	146,676	34,785	360,454
†1938							46,988	2,916	1,141	259		42	38,542	69,299	14,668	173,855
†1939	6	844					96,358	3,277	1,458	348		55	48,973	127,521	15,666	293,686
†1939							68,388	3,124	1,396	366		55	27,115	91,559	6,360	198,333
†1940	7	926					133,854	5,884	1,113	571		133	62,516	91,612	62,114	359,797
†1940							116,505	4,708	1,017	396		130	19,196	46,687	4,684	193,323
†1941	7	981					110,544	4,695	703	448		2,261	126,557	73,896	54,357	373,461
†1941							81,183	3,929	641	368		1,890	45,891	51,389	12,138	197,429
†1942	6	775					57,539	5,850	874	832		3,670	70,384½	146,322	31,481	316,952½
†1942							29,976	5,305	699	617		3,117	36,395½	47,819	10,611	134,539½
†1943	8	733					51,476	1,443	838½	623		2,323	63,638½	122,040	57,579½	299,961½
†1943							28,259	964	440½	379		1,953	40,280½	53,203	6,407½	131,886½

† Rendement en conserves des poissons capturés à la rivière Skeena, sans mention du lieu de mise en conserve. ‡ Mise en conserve à la rivière Skeena sans mention du lieu de capture.

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

## RELEVÉ N° 4—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS CAPTURÉS À RIVERS-INLET ET À SMITHS-INLET—1933-1943

Années	Nombre de conserveries en exploitation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933	11	1,962					119,548	606	108	243		153	9,078	11,658	8,932	150,226
<i>1933</i>							<i>114,045</i>	<i>454</i>	<i>108</i>	<i>241</i>		<i>169</i>	<i>8,514</i>	<i>25,054</i>	<i>9,518</i>	<i>158,105</i>
1934	11	2,318					89,575	532	82	129		121	11,862	2,928	14,375	119,064
<i>1934</i>							<i>82,828</i>	<i>590</i>	<i>82</i>	<i>128</i>		<i>122</i>	<i>8,798</i>	<i>9,769</i>	<i>16,444</i>	<i>118,558</i>
1935	8	2,023					166,686	138	352	155		63	9,576	8,966	19,563	205,499
<i>1935</i>							<i>129,581</i>	<i>94</i>	<i>306</i>	<i>148</i>		<i>49</i>	<i>917</i>	<i>6,045</i>	<i>7,128</i>	<i>144,216</i>
1936	8	2,210					59,138	317	132	162		60	7,432	6,497	13,158	86,896
<i>1936</i>							<i>42,803</i>	<i>315</i>	<i>131</i>	<i>148</i>		<i>54</i>	<i>7,683</i>	<i>17,254</i>	<i>10,921</i>	<i>79,309</i>
1937	6	1,875					108,170	377	396	235		75	6,374	7,973	18,894	142,494
<i>1937</i>							<i>91,399</i>	<i>335</i>	<i>452</i>	<i>233</i>		<i>76</i>	<i>5,331</i>	<i>18,873</i>	<i>21,981</i>	<i>138,631</i>
1938	6	2,261					122,093	744	181	359		169	17,527	10,827	15,832	167,732
<i>1938</i>							<i>86,490</i>	<i>716</i>	<i>136</i>	<i>351</i>		<i>99</i>	<i>14,284</i>	<i>12,447</i>	<i>17,102</i>	<i>131,265</i>
1939	4	1,817					17,068	412	206	329		133	16,125	14,580	7,437	110,290
<i>1939</i>							<i>36,937</i>	<i>285</i>	<i>32</i>	<i>306</i>		<i>82</i>	<i>6,302</i>	<i>19,258</i>	<i>4,903</i>	<i>68,103</i>
1940	4	1,896					89,142	810	238	320	21	91	12,744	4,085	15,167	122,618
<i>1940</i>							<i>48,535</i>	<i>494</i>	<i>101</i>	<i>294</i>		<i>40</i>	<i>7,452</i>	<i>4,315</i>	<i>2,369</i>	<i>63,800</i>
1941	2	1,355					115,342	1,006	148	667		179	25,165	5,558	23,203	171,268
<i>1941</i>							<i>50,238</i>	<i>624</i>	<i>78</i>	<i>593</i>		<i>104</i>	<i>16,097</i>	<i>6,193</i>	<i>6,238</i>	<i>80,133</i>
1942	1	1,505					95,062½	745	104	144		60	10,280	1,481	21,364	129,240½
<i>1942</i>							<i>24,623</i>	<i>577</i>	<i>82</i>	<i>129</i>		<i>19</i>	<i>6,139</i>	<i>1,446</i>	<i>10,295</i>	<i>43,360</i>
1943	1	1,449					66,855½	223	591	203		135	12,270	16,093	17,376	113,751½
<i>1943</i>							<i>13,301</i>	<i>72</i>	<i>437</i>	<i>64</i>		<i>25</i>	<i>6,596</i>	<i>23,347</i>	<i>15,892</i>	<i>59,734</i>

NOTE.—Les chiffres en caractères romains donnent les rendements en conserves de poissons capturés à Rivers-Inlet ou à Smiths-Inlet. Les chiffres en italiques donnent les rendements réels sans tenir compte des lieux de capture des poissons et à l'exclusion des poissons expédiés en d'autres arrondissements pour la mise en conserve. Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.



RELEVÉ N° 5—MISE EN CONSERVE DE SAUMON EN LA RÉGION DU FLEUVE FRASER—1933-1943

Années	Nombre de conserveries en exploitation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
		caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933	10	1,685	110	64			53,481	5,701	426	4,554	13,299		25,715	143,058	77,330	323,564
1934*	11	1,803	98	105			145,579	5,495	263	11,072	22,566		30,751	35,847	219,331	470,904
1934†							133,159	4,713	173	10,760	1,607		10,991	342	103,081	264,826
1935*	10	1,663	124	108			76,415	5,181	326	6,783	7,701		63,933	182,528	72,353	415,220
1935†							57,212	4,205	212	4,984	350		24,600	111,328	8,227	211,118
1936*	11	1,784	118				165,651	7,128	461	8,426	20,647	6	51,243	23,842	188,538	465,942
1936†							164,408	6,680	310	8,142			22,572	2	30,663	232,777
1937*	10	2,082	190	58			103,137	3,877	226	1,940	19,065	15	25,618	252,416	119,254	525,548
1937†							66,583	3,622	84	1,738	1,354	15	11,242	87,897	20,934	193,469
1938*		2,319	190	112			217,882	4,592	413	1,532	21,923	72	54,314	29,862	181,444	512,034
1938†							169,430	3,754	32	508		13	28,687	63	49,835	252,322
1939*	10	2,161	210				73,216	5,092	475	1,511	32,833	86	48,120	204,681	143,020	509,034
1939†							43,294	4,466	448	1,094	8,428	69	17,144	108,608	42,480	225,986
1940*	10	2,237	212				121,080	4,036	311	1,042	13,627	178	47,397	13,243	178,860	379,774
1940†							86,215	3,411	279	770		144	12,369	12	40,056	143,256
1941†	11	2,025	195				149,716	7,132	1,285	25,507		248	28,260	102,799	90,274	405,221
1941*							196,871	8,290	1,425	26,396	18,466	315	91,571	179,071	360,623	883,028
1942†	1	2,754	406				418,491	2,396	324	6,982		314	10,559	136	82,586	521,788
1942*							474,035½	2,586	688	7,552	22,999½	314	34,004	9,075	264,736	816,260
1943†	11	2,535	476				28,938	1,059½	237½	2,181½		246	8,391	30,394	53,954	125,401½
1943*							72,507	1,393½	646½	2,852½	14,059½	291	38,747	162,495½	127,450	420,442½

Représente la mise en conserve réelle, sans mention des lieux de capture. † Représente le rendement en conserves des poissons du Fraser, sans mention de lieux de mise en conserve.

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre. 1936†, au chiffre de 164,408 caisses, la mise en conserve du saumon rouge sur le Fraser ne comporte pas les 16,611 caisses de saumons rouges capturés sur le Fraser et exportés et mis en boîte dans les conserveries du Puget-Sound.

1940†, au chiffre de 86,215 caisses, la mise en conserve du saumon rouge sur le Fraser en comporte pas les 4,536 caisses de saumons rouges capturés sur le Fraser et exportés et mis en boîte dans les conserveries du Puget-Sound.

1941\* Les chiffres ci-dessus ne comportent pas les rendements de saumon en conserve, effectués en 1941 à même les quantités de saumon en entrepôt frigorifique réalisées en 1940 et dont les particularités sont exposées ci-dessous.

Rendement en conserves de 1941 à même les prises de 1940	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Coho	Chum	Totaux
	8	31	1,079	39,104	6,339	46,561

RELEVÉ N° 6—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS DU PASSAGE DE PUGET,  
E.-U.A., DE 1933 À 1943

Années	Nombre de conserveries en exploitation	Saumon de printemps	Saumon rouge	Coho	Chum	Rose	Steelhead	Totaux
		caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933.....	19	20,869	125,738	44,568	37,039	543,340	222	771,776
1934.....	20	14,398	352,579	69,254	73,337	3,606	.....	513,174
1935.....	14	9,737	54,677	71,985	15,604	377,445	.....	529,448
1936.....	9	6,328	59,505	29,119½	80,831½	1,345	.....	177,201
1937.....	14	8,968	60,259	32,559	17,417	327,833	.....	447,036
1938.....	13	2,787½	134,651	9,820½	7,852½	193	.....	155,304½
1939.....	14	2,439	43,511	54,773	14,505	275,485	.....	390,713
1940.....	9	1,991	63,890	30,478½	21,618	2,732	.....	120,718½
1941.....	9	4,706	110,605	45,968	21,170	153,686	.....	336,135
1942.....	10	1,460	263,458	6,582	3,896	710	.....	276,106
1943.....	10	2,872	19,116	26,219	224	61,479	.....	109,910

RELEVÉ N° 7—ÉTAT RELATIF AUX DÉCHARGEMENTS DE FLÉTAN—  
COLOMBIE-BRITANNIQUE—1930-1942\*

(Y compris les déchargements des navires des États-Unis)

	Qtx
1930.....	254,796
1931.....	182,005
1932.....	168,847
1933.....	170,372
1934.....	182,602
1935.....	171,143
1936.....	168,121
1937.....	187,425
1938.....	193,488
1939.....	227,188
1940.....	239,043
1941.....	229,658
1942.....	243,915
1943.....	250,034

\* Les chiffres relatifs aux années antérieures figurent au rapport annuel de 1940-41.

RELEVÉ N° 8—RENDEMENT EN CONSERVES DE CÉLAN—COLOMBIE-  
BRITANNIQUE—1933-1943

	caisses		caisses
1933.....	2,946	1938.....	69,374
1934.....	35,437	1939.....	7,300
1935.....	27,184	1940.....	59,166
1936.....	35,007	1941.....	58,038
1937.....	40,975	1942.....	46,451
		1943.....	101,356

Noter.—Pour les chiffres antérieurs, voir le rapport du ministère—année 1940-41.

RELEVÉ N° 9—PRODUCTION D'HUILES ET DE FARINES DE POISSON—  
COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943

Années	Célan		Hareng		Baleine			Autres animaux marins*	
	Farines et engrais	Huiles	Farines	Huiles	Fanons et farines de baleine	Engrais	Huiles	Farines et engrais	Huiles
	tonnes	gals	tonnes	gals	tonnes	tonnes	gals	tonnes	gals
1933....	1, 108	275, 879	4, 078	316, 213	249	223	509, 410	1, 596	187, 560
1934....	7, 626	1, 635, 123	2, 570	104, 710	340	631	813, 724	2, 458	337, 025
1935....	8, 681	1, 649, 392	5, 262	306, 767	211	354	426, 772	2, 147	247, 437
1936....	8, 715	1, 217, 097	10, 985	782, 499	332	687	763, 740	3, 148	335, 969
1937....	8, 483	1, 707, 276	14, 427	1, 283, 658	268	527	662, 355	2, 720	294, 546
1938....	8, 891	2, 195, 850	9, 624	929, 158	273	490	543, 378	2, 491	228, 157
1939....	906	178, 305	16, 462	1, 366, 607	.....	.....	.....	3, 004	283, 504
1940....	4, 853	877, 556	24, 264	1, 700, 819	181	434	361, 620	3, 526	285, 314
1941....	10, 473.2	1, 789, 708	8, 757.5	584, 157	271	577	566, 505	5, 081.6	390, 939
1942....	11, 550	1, 622, 840	10, 898	643, 577	130	205	255, 556	4, 837	263, 481
1943....	15, 456.4	2, 233, 281	7, 126.5	675, 002	62	90	134, 553	2, 315.9	156, 808

\* Issues de saumon, de flétan, de roussette et d'anchois.

## RELEVÉ N° 10.—NOMBRE DE BALEINES CAPTURÉES—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943\*

Espèces	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1940	1941	1942	1943
Cachalots.....	190	265	175	311	265	252	126	233	130	69
Rorquals.....	1	.....	6	3	1	4	2	1	1	.....
Baleinoptères.....	17	71	20	48	44	50	90	67	25	15
Mégaptères.....	.....	14	1	14	7	4	2	27	7	7
Rorquals boréaux.....	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baleinoptères à bec.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	209	350	202	378	317	310	220	328	163	91

\* Aucune exploitation baleinière en 1939.

RELEVÉ N° 11.—RELEVÉ DONNANT LE NOMBRE DE PATENTES DÉLIVRÉES À DES CONSERVIERES DE SAUMON ET DE PERMIS DE PÊCHE DU SAUMON (NON COMPRIS LES PERMIS DÉLIVRÉS AUX CAPITAINES ET AUX AIDES-OPÉRATEURS EN EXERCICE SUR LES BATEAUX PORTEURS DE FILETS FLOTTANTS À SAUMON ET SENNES À SAUMON)—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943

Désignation des patentes ou permis	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943
<b>Arrondissement n° 1—</b>											
Conserverie de saumon .....	10	11	10	11	10	10	10	10	11	12	11
Seine traînante à saumon .....	110	98	124	118	190	190	210	212	195	400	484
Filet flottant à saumon .....	1,885	1,803	1,663	1,784	2,082	2,319	2,161	2,237	2,025	2,670	2,613
<b>Arrondissement n° 2—</b>											
Conserverie de saumon .....	29	31	26	27	20	22	18	20	17	14	14
Seine à poche à saumon .....	55	109	102	99	82	100	98	131	95	105	87
Seine traînante à saumon .....	11	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ligne traînante à saumon .....	882	937	930	964	916	958	863	737	791	706	903
Filet flottant à saumon—											
Lowe-Inlet .....	59	67	58	74	76	80	135	106	61	25	83
Riv. Naas .....	297	335	310	349	321	309	289	254	281	170	199
Riv. Skeena .....	1,218	1,164	1,653	970	856	1,049	844	926	981	765	749
Rivers-Inlet .....	1,603	1,899	1,699	1,802	1,490	1,796	1,550	1,518	1,070	640	1,211
Smiths-Inlet .....	359	39	324	408	385	465	267	378	285	167	238
Bella-Coola .....	228	285	268	265	261	242	216	192	161	155	194
Butedale .....	43	48	41	57	18	80	102	148	78	3	88
Namu .....	107	141	129	146	137	159	148	134	93	109	89
Archipel de Charlotte .....	2	19		24	4	53	9	14	8	42	8
Total, filet flottant à saumon, arrondissement n° 2 .....	3,916	4,377	3,882	4,095	3,548	4,233	3,560	3,670	3,018	2,016	2,859
<b>Arrondissement n° 3—</b>											
Conserverie de saumon .....	10	7	7	8	7	6	7	8	8	4	5
Madrague à saumon .....	8	8	8	7	4	5	5	5	5	5	5
Seine à poche à saumon .....	183	187	191	188	209	200	231	219	238	207	203
Seine traînante à saumon .....	20										
Ligne traînante à saumon .....	1,888	2,064	2,053	2,429	2,056	2,305	2,874	2,273	2,039	2,737	2,959
Filet flottant à saumon .....	512	646	673	741	466	573	781	485	459	567	571
<b>Ensemble de la province—</b>											
Conserverie de saumon .....	49	49	43	46	37	38	35	38	36	30	30
Madrague à saumon .....	8	8	8	7	5	5	5	5	5	5	5
Seine à poche à saumon .....	236	296	293	287	291	300	339	350	333	312	290
Seine traînante à saumon .....	31	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ligne traînante à saumon .....	2,880	3,099	3,107	3,511	3,162	3,453	3,947	3,222	3,080	3,843	4,346
Filet flottant à saumon .....	6,113	6,826	6,218	6,620	6,096	7,125	6,502	6,392	5,502	5,253	6,043

NOTE.—Les patentes de conserveries de saumon ci-dessus sont délivrées par le ministère Provincial des Pêches.

RELEVÉ N° 12.—MISE EN CONSERVE DU SAUMON ROUGE EN PROVENANCE DE REMONTÉES MIGRATRICES DANS LE FLEUVE FRASER, 1933-1943

Années	Conserves du fleuve Fraser	Madragues canadiennes dans le détroit de Juan de Fuca	Conserves du passage Puget	Totaux caisses*
1933 .....	43,745	8,721	125,738	178,204
1934 .....	133,159	6,117	352,579	491,855
1935 .....	57,212	5,610	54,677	117,499
1936 .....	164,408	3,837	59,505	227,750
1937 .....	66,583	6,152	60,259	132,994
1938 .....	169,430	3,784	139,173	312,387
1939 .....	43,249	4,290	43,511	91,050
1940 .....	86,215	2,247	63,890	152,352
1941 .....	149,715½	9,563	110,605	269,883½
1942 .....	418,491	8,488	263,458	690,432
1943 .....	28,938	1,339	19,116	49,393

\* Les chiffres représentent la mise en conserve du saumon rouge du fleuve Fraser, sans mention des lieux de mise en conserve.

RELEVÉ N° 13—NOMBRE DE PERMIS OU PATENTES DE PÊCHE DÉLIVRÉS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—1943-1944

Désignations des permis ou patentes	Délivrés à des					Transférés à des			En exploitation par des				
	Blancs	Indiens	Chinois	Annulés	Totaux	Blancs	Indiens	Totaux	Blancs	Indiens	Chinois	Annulés	Totaux
Madrague à saumon.....	5				5				5				5
Senne traînante à saumon.....		9			9					9			9
Senne à poche à saumon.....	264	23		3	290				264	23		3	290
Filet flottant à saumon.....	3,288	1,520	1	2	4,811	861	371	1,199	4,149	1,891	1	2	6,043
Ligne traînante à saumon.....	3,635	677	7	1	4,320	26		26	3,661	677	7	1	4,346
Aide-opérateur de filet flottant à saumon.....	243	133			376	18	3	21	261	136			397
Capitaine de bateau porteur de senne à poche à saumon.....	117	96			213				117	96			213
Aide-opérateur de senne à poche à saumon.....	1,011	613		1	1,625				1,011	613		1	1,625
Morue.....	1,229	130	8	1	1,368	1	1	2	1,230	131	8	1	1,370
Crabe.....	72	4			76				72	4			76
Roussette.....	1,800	241			2,041	7	1	8	1,807	242			2,049
Divers.....	157	11		1	169		1	1	157	12		1	170
Ormier.....	1	45			46				1	45			46
Petit chalutier.....	61	2			63	2		2	63	2			65
Eperlan.....	39	1			40				39	1			40
Senne à poche à célan.....	31				31				31				31
Capitaine de bateau porteur de senne à poche à célan.....	21	2			23				21	2			23
Aide-opérateur de senne à poche à célan.....	181	2			183				181	2			183
Senne à poche à hareng.....	67	2			69				67	2			69
Capitaine de bateau porteur de senne à poche à hareng.....	42	5			47				42	5			47
Aide-opérateur de senne à poche à hareng.....	403	41		1	445				403	41		1	445
Filet flottant à hareng.....	17	1			18				17	1			18
Parcage du hareng.....	11	1			12				11	1			12
Capitaine de bateau de pêche au flétan ou à la morue charbonnière.....	288	207			495				288	207			495
Capitaine de bateau de pêche de boîte.....	9				9				9				9
Capitaine de bateau de pêche au thon.....	2				2				2				2
Aide-opérateur de filet à thon.....	1				1				1				1
Chasse de la baleine.....	2				2				2				2
<b>Totaux.....</b>	<b>12,997</b>	<b>3,766</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>16,789</b>	<b>915</b>	<b>377</b>	<b>1,259</b>	<b>13,912</b>	<b>4,143</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>18,081</b>

Permis aux Indiens, 1,412.

PERMIS OU PATENTES DÉLIVRÉS PAR LE MINISTÈRE PROVINCIAL DES PÊCHES—CAMPAGNE DE 1943

Désignations	Nombre
Mise en conserve du saumon .....	32
Mise en conserve du célan .....	5
Usine de salage du saumon en vrac .....	2
Entrepôts frigorifiques .....	9
Fabriques de sous-produits de baleine .....	1
Fabriques de sous-produits de célan .....	7
Fabriques de conserves de mollusques et de crustacés .....	4
Usines de traitement des foies de poisson .....	9
Usines d'utilisation des issues de poisson .....	10
Usines de traitement de la roussette .....	3
Permis d'achat du poisson .....	467
Conserveries de hareng .....	22
Usines de sous-produits du hareng .....	13
Usines de saumurage du hareng .....	7
Permis de pêche en des eaux sans marée .....	105
Permis de pêche à l'esturgeon .....	1

RELEVÉ N° 14.—ÉTAT DU NOMBRE DES SAUMONS DE DIVERSES ESPÈCES ET DES PROCÉDÉS DE LEUR CAPTURE, TEL QUE DÉCLARÉS PAR LES EXPLOITANTS DE SENNES À POCHE, DE SENNES TRAINANTES ET DE MADRAGUES ET PAR LES EXPLOITANTS DE CONSERVIERES, D'USINES, D'ATELIERS ET D'ENTREPOTS FRIGORIFIQUES, AINSI QUE DU NOMBRE DES SAUMONS PRIS AU FILET FLOTTANT ET À LA LIGNE TRAINANTE EN COLOMBIE BRITANNIQUE PENDANT 1943

Procédés de capture	Saumon rouge	Saumon de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-heads	Saumon coho	Saumon rose	Saumon chum	Totaux
Ligne traînante.....	4,995	459,094	716,771	1,152	1,406,157	75,910	106,473	2,770,552
Filet flottant.....	1,831,266	590,430	.....	106,854	473,702	3,220,620	1,722,705	7,945,577
Senne à poche.....	159,093	10,825	.....	947	292,520	6,137,679	2,087,568	9,688,632
Senne traînante.....	54,474	.....	.....	5	13,599	6,270	3,746	78,094
Madrague.....	16,926	16,063	.....	1,105	27,843	33,699	1,263	96,899
Totaux.....	2,066,754	1,076,412	716,771	110,063	2,213,821	9,474,178	4,921,755	20,579,754

RELEVÉ N° 15.—ÉTAT DU NOMBRE DES SAUMONS PRIS À LA SENNE À POCHE, PAR ARRONDISSEMENT DE PÊCHE À LA SENNE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, CAMPAGNE DE 1943

Arrondissements de pêche	Saumon rouge	Saumons de printemps	Saumons à dos bleuté	Steel-heads	Saumons cohos	Saumons roses	Saumons chums	Totaux
1.....	.....	.....	.....	.....	1,260	.....	17,886	19,146
2.....	15	.....	.....	.....	6,328	20	311,257	317,620
3.....	1,768	499	.....	14	1,798	160,390	40,760	205,229
4.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5.....	25,740	115	.....	26	20,793	223,526	36,469	306,669
6.....	27,271	1,224	.....	94	33,640	1,014,783	170,103	1,247,115
7.....	2,520	477	.....	295	16,592	1,768,100	612,088	2,400,072
8.....	1,103	86	.....	138	4,607	863,602	31,677	701,213
9.....	63	43	.....	19	2,422	141,433	65,670	209,650
10.....	.....	1	.....	.....	496	52	6,747	7,296
11.....	.....	.....	.....	.....	2,325	1	25,946	28,272
12.....	69,477	4,097	.....	281	95,205	1,677,517	654,056	2,500,633
13.....	22,714	2,169	.....	65	32,496	478,125	585,530	1,121,099
14.....	16	100	.....	.....	2,047	513	76,200	78,876
15.....	3	3	.....	.....	317	3	41,549	41,875
16.....	49	30	.....	.....	1,973	749	20,377	23,178
17.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18.....	22	10	.....	.....	820	460	9	1,321
19.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20.....	.....	.....	.....	.....	308	.....	.....	308
21.....	1,977	1,192	.....	.....	12,247	6,255	2	21,673
22.....	.....	5	.....	1	2,263	1,349	10,372	13,990
23.....	947	722	.....	12	15,391	792	61,406	79,270
24.....	5,408	50	.....	.....	7,127	.....	50,984	63,569
25.....	.....	1	.....	.....	8,595	.....	151,988	160,584
26.....	.....	.....	.....	.....	3,051	.....	47,983	51,034
27.....	.....	1	.....	2	20,419	9	68,509	88,940
Totaux.....	159,093	10,825	.....	947	292,520	6,137,679	3,087,568	9,688,632

RELEVÉ N° 16.—ÉTAT DONNANT LES RENDEMENTS EN CONSERVES DE SAUMON, 1932-1943, AVEC LES QUANTITÉS ET POURCENTAGES DE SAUMON EN CONSERVE CLASSE "DEUXIÈME QUALITÉ"

	Saumon rouge	Saumon de printemps	Steel-head	Saumon à dos bleuté	Coho	Saumon rose	Chum	Totaux
Production 1932, caisses..	234,355	76,060	1,168	28,505	160,466	223,716	306,761	1,081,031
Catégorie B, caisses.....	3,355	1,234		164	333	119	3,083	8,2388
Pourcentage.....	1-179	1-622		-575	-207	-053	1-005	-766
Production 1933, caisses.	258,107	20,266	1,459	21,763	137,289	532,558	293,630	1,265,072
Catégorie B, caisses.....	494			10	873	15,149	887	17,413
Pourcentage.....	-191			-045	-635	2-844	-302	1-376
Production 1934, caisses.	377,882	29,784	1,282	29,556	195,874	435,364	513,184	1,582,926
Catégorie B, caisses.....	21,620	139	5		962	4,085	1,127	27,938
Pourcentage.....	5-721	-466	-390		-491	-938	-219	1-764
Production 1935, caisses.	350,444	21,920	596	15,319	216,173	514,966	409,605	1,529,022
Catégorie B, caisses.....	3,435	659			3,840	20,528	5,601	34,063
Pourcentage.....	-980	3-006			1-776	3-986	1-367	2-227
Production 1936, caisses.	415,024	29,854	1,068	33,718	212,343	591,532	597,487	1,881,026
Catégorie B, caisses.....	13,725				483	29	5,265	19,502
Pourcentage.....	3-307				-227	-005	-881	1-036
Production 1937, caisses.	325,774	16,171	844	19,236	113,972	535,576	447,602	1,509,175
Catégorie B, caisses.....	65				68	27,282	3,212	30,627
Pourcentage.....	-019				-059	4-659	-717	2-029
Production 1938, caisses.	447,453	15,531	1,035	27,417	273,906	400,876	541,812	1,707,830
Catégorie B, caisses.....	16,361			56½	1,111	1,413	1,583	20,524½
Pourcentage.....	3-656			-206	-405	-352	-292	1-201
Production 1939, caisses.	269,888	16,097	797	48,209	196,887	620,595	386,584	1,539,057
Catégorie B, caisses.....	3,444½	11	20	17	142½	45,667	1,068	50,370
Pourcentage.....	1-276	-068	2-509	-035	0-72	7-358	-276	3-272
Production 1940, caisses.	366,403	17,741	1,205	23,277	201,467	213,911	643,443	1,467,227
Catégorie B, caisses.....	1,773½	57		13	461	2,530	3,298½	8,138
Pourcentage.....	-485	-321		-054	-228	1-182	-512	-554
Production 1941, caisses.	445,297	50,476	3,454	30,027	361,380	427,766	920,470	2,248,870
Catégorie B, caisses.....	1,186½	152½	2	33	539½	64,866	25,161½	91,941
Pourcentage.....	0-260	0-301	0-057	0-019	0-149	15-163	2-733	4-068
Production 1942.....	661,571½	24,744½	4,649	23,265½	187,873½	270,622½	633,834	1,811,560½
Catégorie B, caisses.....	39,653½	256		87	693½	8,676	17,654	67,120
Pourcentage.....	5-963	1-034		0-373	0-369	3-205	2-785	3-705
Production 1943.....	164,889	10,658	3,095	14,059½	171,983	530,188½	363,347½	1,258,221½
Catégorie B, caisses.....	227½	69			3	25,837½	7,823	34,760
Pourcentage.....	-137	-647			-002	4-873	2-153	2-762

## RELEVÉ N° 17—RÉCAPITULATION DES CHIFFRES RELATIFS À LA PRODUCTION DES FOIES ET DES VISCÈRES DE POISSON—1943

Espèces	Achats		En entrepôt frigorifique		Huiles de foies		Valeurs totales des produits vendus ou préparés pour le marché
	Lvs.	Valeur au débarquement	Lvs.	Valeur	Lvs.	Valeur	
		\$		\$		\$	\$
Foies de morue grise.....	32,886	3,193	2,757	191	10,592	8,467	8,658
Foies de flétan.....	174,946	113,231	12,656	8,887	24,525	155,089	163,976
Viscères de flétan.....	255,588	28,839	136	19	14,107	63,502	63,521
Foies de morue charbonnière.....	53,276	60,520	3,801	2,045	7,601	66,209	68,254
Viscères de morue charbonnière.....	47,270	9,497	533	32	2,716	13,851	13,883
Foies de morue-lingue.....	149,555	191,782	38,163	37,353	13,927	170,516	207,869
Viscères de morue-lingue.....	157,109	13,526	11,907	1,010	10,685	4,083	5,093
Foies de morue rouge.....	35,668	24,692	11,335	5,391	356	8,875	14,266
Viscères de morue rouge.....	7,527	959	4,026	443	194	87	530
Foies de rousette.....	5,121,186	1,344,858	55,352	18,982	3,509,213	2,028,875	2,047,857
Foies de milandre.....	31,922	86,300	6,386	21,045	12,926	78,886	99,931
Foies de chimère.....	81,509	3,814	11,793	567	43,527	4,123	4,690
Foies de requin bourbeux.....	414,890	64,834	.....	.....	245,444	78,298	78,298
Foies de raie.....	13,111	514	.....	.....	4,118	1,198	1,198
Foies de requin mêlés.....	60,122	6,012	.....	.....	40,762	24,050	24,050
Foies de bar.....	17	1	17	1	.....	.....	1
Viscères de morue mêlés.....	7,499	600	.....	.....	280	1,350	1,350
Mélanges d'huiles d'une faible valeur vitaminique.....	.....	.....	.....	.....	7,835	1,960	1,960
Mélanges d'huiles d'une haute valeur vitaminique.....	.....	.....	.....	.....	4,070	1,638	1,638
Foies de saumon.....	18,100	937	2,165	140	411	349	489
Valeurs totales.....	.....	1,954,009	.....	96,106	.....	2,711,406	2,807,512



## RAPPORT SUR LA FRAIE DES SAUMONS 1943

Telle que l'industrie en fut avisée de bonne heure dans l'année, il avait été escompté que la remontée migratrice des saumons serait au-dessous de la normale. Cette prévision s'est, en effet, réalisée à l'égard de toutes les espèces, sauf en ce qui concerne le saumon rose dans les régions Central et Bella-Coola.

Pendant l'année sous revue, les conditions, en existence dans la plupart des cours d'eau, au point de vue d'une abondance suffisante en débit pour permettre aux saumons migrateurs d'atteindre les frayères, se sont révélées exceptionnellement favorables, à l'exception de certains des cours d'eau de la région méridionale de la province et, au surplus, d'une façon générale, les cours d'eau de ponté ont donné lieu d'escompter l'expectative d'une riche production saisonnière en alevins. Un facteur encourageant a consisté dans l'absence de crues dévastatrices qui se produisent parfois après la fraie avec les conséquences les plus désastreuses.

Le nombre des saumons rouges géniteurs dans les frayères de toute la province ne s'est pas révélé aussi satisfaisant qu'on l'avait escompté bien que les conditions hydrographiques et biogéniques se soient montrées suffisamment favorables en Naas, Skeena, Rivers-Inlet et Smiths-Inlet. Les frayères de Birkenhead et du Fraser supérieur au lac Chilco et dans la rivière Stellaco furent particulièrement bien empoissonnées d'œufs de saumon rouge par comparaison à certaines années dernières du cycle biologique de cette espèce. L'échappée des reproducteurs s'est révélée plus satisfaisante qu'on pourrait être porté à l'inférer du peu d'importance du rendement en conserves. La ponte des saumons de printemps a été dans l'ensemble insuffisante. La fraie des saumons cohos s'est révélée assez abondante, voire même abondante en certaines régions. La fraie des saumons roses fut généralement assez abondante même que dans les aires Central et Bella-Coola, l'échappée des contingents de reproducteurs y a été déclarée très considérable. Le nombre des saumons chums reproducteurs a été jugé raisonnablement grand, sauf dans les régions, sises le long de la côte occidentale de l'île Vancouver et de la côte orientale de l'archipel de Charlotte.

## ARCHIPEL DE CHARLOTTE

En cet archipel, le saumon rouge ne donne pas lieu à la conduite d'exploitations marchandes. Toutefois, la remontée migratrice des géniteurs de cette espèce dans les rivières Ain, Awun, Naden et Copper fut très abondante. La ponte des saumons cohos dans les bassins Skidegate, Copper et Tl-ell a été déclarée abondante tout aussi bien qu'en Massette et en Naden. Dans les autres régions de l'archipel de Charlotte, cependant, la fraie de ce poisson semble avoir été de peu d'importance. L'année sous revue se trouvait être une période de migration recessive pour le saumon rose. Aussi aucun reproducteur de cette espèce n'a-t-il été perçu dans les frayères.

La fraie des saumons chums n'a pas répondu à l'expectative. Dans la Naden, l'Ain, et l'Awun, la remontée de cette espèce a presque totalement manqué. Dans les cours d'eau de la côte occidentale, l'empoissonnement a été déclaré médiocre, à l'exception des cours d'eau se déchargeant dans les goulets Nesto, Security et Peel. Dans le goulet de Skidegate, les contingents de géniteurs perçus ont été jugés ceux d'une année moyenne. Les cours d'eau de Cumshewa ont été généralement abondamment empoissonnés. Dans les cours d'eau, se déchargeant dans le goulet Selwyn, la fraie s'est révélée médiocre. La même remarque s'applique aussi aux cours d'eau se déchargeant dans les goulets Atli et Crescent. Dans la crique Salmon, la ponte a été déclarée très abondante, la plus abondante probablement des vingt dernières années, cependant qu'elle a été jugée moyenne dans la baie Sedgwick, déficitaire dans le goulet Hutton, déficitaire aussi dans la baie Werner et médiocre dans le havre Skaat. Dans les

cours d'eau, compris entre Island Bay et Ikada Bay, y compris le havre Bag, l'anse Tangle, l'anse Oyster, la baie George, le goulet Huston et la baie Harriett, la fraie a été déclarée ou abondante ou moyenne ou très abondante.

#### NAAS INFÉRIEURE

Il ressort des observations, conduites dans le cours inférieur de la rivière Naas et dans ces tributaires et affluents, que la remontée migratrice des saumons rouges a été plus faible que la moyenne bien que d'après l'inspecteur l'échappée y ait été très suffisante. L'échappée des géniteurs à destination de la rivière Tseax s'est révélée celle d'une bonne année moyenne mais celle des reproducteurs à destination du lac Bear, a été médiocre. L'inspecteur signale la faible taille des poissons de migration ascendante après juillet. L'échappée des saumons de printemps a été jugée abondante. La remontée migratrice des saumons cohos est déclarée avoir été celle d'une bonne année moyenne. L'échappée des saumons roses est déclarée avoir été très abondante par suite, dans une certaine mesure, de la moindre intensité des exploitations de pêche à la senne à poche. La ponte des saumons chums a été jugée supérieure à la moyenne, surtout dans le cours d'eau se déchargeant à l'extrémité du canal Warke. L'échappée des reproducteurs à destination de la rivière Toon est déclarée par l'inspecteur avoir été la plus abondante qu'il ait jamais observée dans l'aire Naas.

#### NAAS SUPÉRIEURE

Les principaux lieux de ponte du saumon rouge de ce régime ne furent pas explorés par un agent du ministère mais bien par un homme d'une expérience de plusieurs années dans ce travail pour avoir accompagné les surveillants des ministères tant fédéral que provincial dans ces régions à maintes reprises. Il est mieux renseigné sur cette région que tout agent du ministère des Pêcheries. La ponte des saumons rouges de migration précoce est déclarée avoir été plutôt médiocre et déconcertante. Toutefois, la fraie des saumons rouges de migration tardive a été déclarée abondante et assimilable à celle constatée en 1938 et plus abondante que lors des années 1939 et 1942. L'agent est d'avis que, dans l'ensemble, la fraie peut être considérée comme assez avantageuse bien que tant soit peu inférieure à la moyenne. L'empoissonnement par les saumons de printemps est déclaré avoir été le plus abondant depuis vingt et un ans. La ponte des saumons cohos s'est révélée plus abondante que la moyenne, les poissons s'y étant montrés de grande taille. L'échelle à poissons du lac Méziaden a été curée et laissée en bonne condition de fonctionnement. Il est vrai qu'un autre segment de l'ancien encoffrement en charpente avait été emporté mais l'échelle à poissons elle-même fonctionne d'une façon très satisfaisante.

#### SKEENA

Dans le bassin du lac Babine, qui est le principal lieu de ponte du saumon rouge de cette ligne de partage des eaux, la fraie de ce poisson, bien que généralement suffisante, a été jugée inférieure à celle de 1939. Certains des principaux cours d'eau de ponte tels que les rivières Fulton et Morrison, ont été abondamment empoisonnés bien que dans le premier il semble s'être produit une certaine déperdition d'œufs. La ponte dans la crique Quinze-Milles a été jugée définitivement médiocre. Dans la rivière Babine, le nombre des reproducteurs s'est généralement montré considérable. L'inspecteur a signalé un pourcentage important de petits saumons rouges dans les frayères. La ponte des saumons de printemps dans la rivière Babine s'est révélée ou médiocre ou moyenne et celle du coho à peu près ordinaire. Toutefois, la fraie du saumon rose a été très abondante, les poissons s'y étant montrés de grande taille.

Dans le régime du lac et de la rivière Morice, qui constitue un tributaire de la rivière Skeena, les conditions furent peu propices aux observations. Toutefois, la fraie du saumon rouge semble avoir été peu considérable. La ponte des saumons de printemps y fut également peu abondante mais celle du coho y fut jugée assez satisfaisante.

Dans le régime du lac Kalu, qui constitue aussi un tributaire de la Skeena, une très abondante ponte de saumon rouge a été constatée au fond du lac Kalum. Les reproducteurs de cette espèce furent plus nombreux qu'en 1939, année où la ponte y fut assez abondante. On signale aussi une échappée assez considérable en direction de la rivière Cedar et de la crique Clear. Les poissons reproducteurs, qui ont fréquenté le régime Kalu, se sont révélés de grande taille.

Le lac Lakelse, nappe d'eau importante du régime Skeena, est une région recherchée des saumons rouges et des saumons roses. L'empoissonnement dans la crique Williams, qui constitue le principal lieu de ponte de la première de ces espèces, s'est montré abondant. On a considéré comme abondante la fraie qui s'est produite à la crique Schullabuchan et qui a constitué une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle biologique du saumon rouge. Dans les criques Salmon et Granite, la ponte n'a pas répondu à l'expectative mais ces cours d'eau y sont de faible étendue et pas aussi favorables à la fraie que les deux premiers désignés. La fraie du saumon rose est déclarée avoir été très abondante et avoir constitué une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle alors qu'il se produisit une très forte remontée de géniteurs.

Dans le régime de la rivière Ocstahl, la fraie ne s'est montrée que médiocre et moindre que celle de 1939. Il s'est produit une très abondante ponte de saumon de printemps dans la crique Johnson. La fraie du saumon coho semble avoir été suffisante. On a signalé une très abondante ponte d'œufs de saumon rose dans le cours principal de la rivière Ocstahl et dans ses tributaires, ce qui a constitué une amélioration sur l'année cyclique de 1941. La fraie des saumons chums dans la rivière Ocstahl et ses tributaires est déclarée avoir été passable mais pas aussi abondante que lors de l'année dominante du cycle.

#### LOWE-INLET

La fraie des saumons rouges est déclarée avoir été bonne par suite d'exploitations de pêche moins intensives et de conditions hydrographiques favorables. La fraie du saumon coho fut celle d'une année moyenne. La fraie du saumon rose a constitué une amélioration prononcée sur celle de l'année dominante du cycle, tout comme celle des saumons chums.

#### BUTEDALE

Les conditions de la température se sont montrées très favorables à l'ascension des saumons vers les frayères, le débit dans les cours d'eau s'étant en tout temps montré abondant. Le niveau élevé de l'eau a rendu les explorations très difficiles. Dans la région méridionale de l'aire, la fraie du saumon rouge a été inférieure à la moyenne. La rivière Kitlope, à l'extrémité du canal Gardner, a été, toutefois, empoissonnée d'une façon suffisante. L'échappée des saumons cohos en direction de la région méridionale de l'aire a été plus faible que lors de l'année dominante du cycle mais les conditions se sont révélées le contraire dans la région septentrionale. D'une façon générale, la ponte de cette espèce a été satisfaisante. La fraie du saumon rose a été déclarée comme ayant été exceptionnellement abondante et a été jugée par l'inspecteur comme ayant été sans précédent pour une année récessive du cycle et comme n'ayant été surpassée dans le cours des onze dernières saisons que par la fraie de 1936. Dans la rivière Quaal, la crique Bish et la rivière Kainet, la ponte a été déclarée comme très abondante. S'il est vrai que la fraie du saumon chum s'est montrée plus abondante que celle

de l'année dominante du cycle, il n'en reste pas moins qu'elle ne peut être que déclarée ou légère ou moyenne. La rivière Kainet a été le seul cours d'eau qui ait été fortement empoissonné.

#### BELLA BELLA

La fraie des saumons rouges de migration précoce a été déclarée ou légère ou moyenne avec une certaine amélioration lors des remontées tardives. Toutefois, dans l'ensemble, elle s'est rangée au-dessous de celle de l'année dominante du cycle biologique. La même remarque s'applique au saumon coho. Une très abondante ponte de saumon rose s'est produite et tous les principaux cours d'eau ont été déclarés comme ayant été empoissonnés à leur plein rendement, la fraie ayant généralement constitué une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle. La fraie du saumon chum s'est révélée abondante, tous les cours d'eau ayant été abondamment empoissonnés. Aux points de vue hydrographiques et biogéniques, les conditions se sont montrées favorables à la fraie.

#### BELLA COOLA

La fraie du saumon rouge n'a pas été abondante mais est déclarée par l'inspecteur comme tout à fait suffisante, vu la remontée migratrice. Un des traits saillants de la saison de la fraie a consisté dans le fort pourcentage de poissons de petite taille dits rogatons. On estime qu'environ 60 pour cent des migrants étaient de ces individus de petite taille, d'une longueur non supérieure à douze pouces. Un des facteurs troublants des conditions, en existence dans les frayères de Bella Coola, réside dans le fait que la grande inondation de 1936 a eu pour effet de détourner le cours d'une des rivières glaciales qui jusqu'à cette époque s'était déchargée dans le goulet Knight. Elle charrie maintenant des alluvions dans la rivière Atnarko et ces apports de vase et de limon se déposent sur une étendue de frayères fréquentée par des poissons de grande taille. Dans la Kimsquit, les conditions se sont révélées assez favorables.

La fraie des saumons de printemps s'est révélée suffisante dans le régime Bella Coola mais plutôt faible dans le bassin de la rivière Dean. La fraie du saumon coho a été considérée comme suffisante.

Le trait marquant des opérations relatives à l'exploration des frayères a consisté dans les très fortes quantités de saumon rose constatées dans toute la région parcourue par l'agent de Bella Coola. Cet agent signale que c'est là un remarquable résultat de la fraie abondante qui s'est produite lors de l'année cyclique. Presque tous les cours d'eau tributaires de la Bella Coola et de l'Atnarko foisonnèrent littéralement de saumons roses reproducteurs, dont certains contingents migrateurs atteignirent des localités sises à quatre-vingts milles de distance de l'océan et cela en nombre appréciable.

Pendant toute la saison de la fraie, les conditions se sont montrées favorables à la ponte et jusqu'à la date de l'inspection aucune crue ne s'était encore produite. La ponte des saumons chums s'est aussi révélée abondante dans tout l'arrondissement.

#### RIVERS-INLET

Les deux inspections habituelles des frayères du saumon rouge ont été effectuées dans cette région: la première entre le 6 et le 10 septembre et la deuxième entre le 12 et le 20 octobre. La fraie fut généralement jugée plus faible qu'en 1938 et 1939. En certaines rivières, toutefois, les conditions se sont trouvées égales à la moyenne, voire même meilleures, tandis que la ponte fut jugée déconcertante en deux cours d'eau.

Dans la rivière Waukwash, la fraie n'a pas été aussi abondante qu'en 1938 mais elle a été égale à celle de 1939. L'inspecteur fait observer que le cours

d'eau fut généralement bien empoissonné et s'est révélé un des plus prometteurs en 1943. Dans la rivière Indian, la fraie a été égale à celle des deux années de remontée migratrice. Dans la rivière Asklum, les conditions se sont montrées satisfaisantes; en fait, l'Asklum a été la rivière la mieux empoissonnée de toute la région, mieux même que dans les années dominantes du cycle. Dans la rivière Génési, la situation a été des plus déconcertantes. Dans la rivière Owekano, qui constitue une des principales régions de ponte, la fraie a été définitivement médiocre.

Un rapport tardif est parvenu d'un employé jadis en service à l'écloserie du département à Rivers-Inlet touchant les conditions en existence dans la rivière Whonnock, rapport qui sert à indiquer qu'il s'est produit une ponte moyenne de saumon rouge dans cet important cours d'eau bien que les poissons s'y soient montrés de petite taille.

En ce qui a trait aux cours d'eau tributaires de Rivers-Inlet proprement dit et les cours d'eau tributaires du lac Owekano auxquels les saumons d'automne se rendent, il ressort des renseignements obtenus que la ponte du coho a été faible, celle du saumon rose très abondante mais que celle du saumon chum n'a été que celle d'une année moyenne.

#### SMITHS INLET

La fraie du saumon rouge a été déclarée égale à celle de 1938, année où l'empoissonnement a été jugé satisfaisant. Il s'est produit une assez bonne échappée de géniteurs en direction de la rivière Geluck et une échappée suffisante en direction de la Delabah, deux importants cours d'eau à saumon rouge du régime.

Les remarques faites à l'égard des saumons migrants d'automne en Rivers-Inlet s'appliquent aussi à cet arrondissement-ci.

#### BASSIN DU FLEUVE FRASER

*Prince-George.*—D'encourageantes quantités de saumon rouge furent perçues dans le bassin lacustre Fraser-François, le nombre des reproducteurs de cette espèce y ayant été estimé à 13,000 contre 2,000 en l'année dominante du cycle. Presque tous les œufs ont été déposés dans la rivière Stellaco. Dans le régime lacustre Stuart, la ponte est estimée avoir été cinq fois supérieure à celle de l'année dominante du cycle, bien que les quantités ne soient pas considérables par comparaison aux remontées précoces de cette espèce. Dans la Nechaco et dans le régime lacustre Stuart, la fraie des saumons de printemps a été déconcertante.

*Quesnel.*—Dans le régime Chilco, qui constitue le principal lieu de reproduction du saumon rouge de cette région, la ponte du saumon rouge a été déclarée à peu près 300 pour cent plus forte que celle de l'année dominante du cycle biologique. Dans le régime lacustre Quesnel, aucun saumon rouge n'a été perçu. Dans le régime lacustre Bowron, on signale un accroissement d'environ 100 pour cent sur la ponte de l'année dominante du cycle. La ponte des saumons de printemps à Chilcotin a été celle d'une année moyenne. Dans le régime lacustre Quesnel, l'empoissonnement s'est révélé assez bon. Cette remarque s'applique aussi aux régimes fluviaux Bowron, Cottonwood et Blackwood.

*Kamloops.*—Dans la rivière Raft, la ponte du saumon rouge a fait preuve d'une amélioration considérable sur celle de l'année dominante du cycle. En Shuswap, y compris la rivière Little et la rivière Adams, la fraie s'est révélée déconcertante, l'inspecteur n'ayant approximativement dénombré que 5,000 individus dans la première et 12,000 dans la dernière. La ponte des saumons de printemps fut celle d'une année moyenne, les poissons étant parvenus aux frayères en une excellente condition. Le nombre de cohos dans les frayères fut jugé au niveau de la moyenne.

*Pemberton.*—L'inspecteur signale une ponte remarquablement forte de saumon rouge dans le régime fluvial Birkenhead. Dans la crique Seton, quelque 800 saumons rouges reproducteurs furent perçus. On a constaté lors des saisons antérieures que les conditions, en existence aux chutes du fleuve Fraser, à l'embouchure de la rivière Bridge, semblent de nature à affecter défavorablement le nombre de saumons rouges fréquentant le régime lacustre Seton. La fraie des saumons de printemps dans la région de Squamish a été faible mais assez bonne dans le régime Pemberton. Des quantités satisfaisantes de reproducteurs furent perçus dans la crique Seton. Dans l'ensemble, la fraie du coho s'est révélée déconcertante bien que la remontée de ce poisson se prolonge jusqu'en janvier et février et que de la sorte l'inspection automnale n'embrasse pas la fraie toute entière. La ponte du saumon rose a été déconcertante. La ponte des saumons chums dans le régime de la Squamish a été déclarée satisfaisante. Cette remarque s'applique aussi au cours d'eau tributaire de la rive occidentale de Howe Sound.

*Chilliwack.*—Dans le régime lacustre Chilliwack-Cultus, les seules importantes frayères de saumon rouge sont sises dans la rivière Vedder et dans le lac Cultus. La ponte du saumon rouge y a été déconcertante, la remontée migratrice en direction du lac Cultus ayant été estimée à environ 12,000 individus par comparaison à 73,000 lors de l'année dominante du cycle en 1939. La ponte des saumons de printemps a été faible tout comme le fut celle du coho bien que les eaux supérieures de la rivière Chilliwack aient été assez bien empoisonnées. D'assez bonnes quantités de saumon coho furent perçus dans les cours d'eau principaux y compris la rivière Coquihalla. La fraie du saumon rose s'est révélée assez importante bien qu'elle n'ait pas égalé celle de 1941. La fraie fut jugée particulièrement abondante dans la rivière Chilliwack et dans les criques Jones et Popkum. On a constaté une ponte suffisante de saumon rose dans la Coquihalla. La ponte du saumon chum s'est révélée une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle et d'autres reproducteurs s'engageaient encore dans le cours d'eau au moment de l'inspection. Une ponte abondante s'est produite dans les rivières Vedder et Chilliwack ainsi que dans la crique Sweltzer. La truite rivulaire s'est montrée exceptionnellement abondante.

*Harrison.*—La ponte du saumon rouge en cette aire, y compris le secteur Mission de l'arrondissement, a été peu abondante. La même remarque s'applique aussi au saumon de printemps et au saumon coho. Toutefois, la ponte des saumons roses et des saumons chums a été déclarée très abondante, surtout dans les principaux cours d'eau tels que les rivières Harrison et Chehalis.

*Lac Pitt.*—Des contingents nombreux de saumons rouges ont été perçus dans ce régime et on estime que c'est là une amélioration sur l'année dominante du cycle biologique de ce poisson. Seules des quantités passables de saumon coho ont été constatées.

*Cours inférieur du Fraser.*—Un nombre passable de cohos ont été perçus dans les rivières Serpentine et Nicomekl, tributaires de la baie Mud. Dans les petits cours d'eau tributaires du Fraser, à l'ouest de Chilliwack, on a constaté la présence de nombreux contingents migrateurs de saumons roses dans la crique Whonnock et un nombre remarquablement considérable de ces poissons dans les rivières Alouette Nord et Sud ainsi que dans la rivière Beaver. Les saumons chums se sont montrés exceptionnellement nombreux dans la crique Whonnock et on a constaté un abondant empoisonnement dans les rivières Stave et Coquitlam.

*Vancouver-Nord.*—Dans les cours d'eau tributaires du goulet Burrard, la ponte des saumons de printemps s'est montrée déconcertante. La ponte des cohos a été assez bonne mais celle des saumons roses n'a pas répondu à l'expectative. La fraie des saumons chums s'est aussi révélée médiocre.

## BAIE ALERT

La fraie des saumons rouges dans les frayères principales telles que la rivière Nimpkish, la rivière Keough, l'anse Glendale en Shushartie, Port-Neville, Quatsi et MacKenzie a été assez bonne et soutient avec avantage la comparaison avec celle de l'année cyclique dominante de 1939. Dans les cours d'eau, les conditions hydrographiques et biogéniques se sont montrées favorables. Une ponte moyenne de saumon de printemps fut constatée dans tous les cours d'eau, sauf dans les rivières Quatsi et Adams. La ponte des cohos a été moyenne dans presque tous les cours d'eau mais très abondante dans les rivières Wakeman, Viner et Salmon. La ponte des saumons roses dans les cours d'eau de la terre ferme a été la plus abondante depuis dix ans, presque tous les cours d'eau ayant été largement empoisonnés. D'autre part, la fraie dans les cours d'eau de l'île Vancouver a été déconcertante, s'étant révélée au-dessous de celle de l'année dominante du cycle. De forts contingents de saumons chums furent perçus à Kingcome, Seymour, Salmon et Viner, ceux de la rivière Viner ayant été tout particulièrement nombreux. Les autres rivières furent empoisonnées ou légèrement ou moyennement. Dans tous les cours d'eau, le débit s'est montré abondant.

## QUATHIASKI

Les cours d'eau, tributaires de la baie Hayden et du bras de mer Phillips sont les seuls qui soient fréquentés par le saumon rouge. La ponte dans la baie Hayden a été égale à celle de l'année cyclique et une amélioration a été constatée dans la rivière Phillips. La fraie du saumon de printemps est considérée comme celle d'une bonne année moyenne, l'empoisonnement dans les rivières Campbell, Phillips et Salmon s'étant révélé assimilable en abondance à celui de l'année cyclique. L'échappée des saumons cohos est déclarée avoir été beaucoup plus considérable que celle du cycle antérieur, et cela en direction de toutes les frayères, surtout celles des rivières Campbell et Homalho et de la crique Cumsack où elle s'est signalée comme massive. Même pour une année récessive, la remontée des saumons roses a été déclarée très déconcertante, la seule exception s'étant fait sentir à l'égard des cours d'eau tributaires du goulet Bute où de nombreux contingents de reproducteurs furent perçus, ce qui marque une amélioration considérable sur l'année dominante du cycle. La fraie des saumons chums a été jugée déconcertante et on pense que cette ponte déficitaire est imputable à l'inondation survenue en 1939.

## COMOX

La fraie des saumons de printemps dans la rivière Puntledge a été jugée satisfaisante, en augmentation sur celle de 1940, 1941 et 1942 mais non égale à la moyenne des remontées de 1936 à 1939. La ponte des cohos s'est révélée médiocre. L'inspecteur attribue cette condition aux effets de nombreuses crues qui sont survenues en 1940. Une ponte extrêmement forte d'œufs de saumon rose a été signalée dans la rivière Courtenay. L'empoisonnement s'est révélé même plus abondant qu'en 1939. Peu de saumons roses furent perçus dans les autres cours d'eau de la région parce que l'année constituait une période récessive du cycle biologique de cette espèce. Lors de l'année dominante du cycle, la ponte fut médiocre. D'une façon générale, on n'a constaté que des quantités moyennes de saumon chum bien qu'elles aient soutenu avec avantage la comparaison avec celles de l'année dominante du cycle. On a constaté l'existence des conditions les plus favorables dans le régime Courtenay et la ponte dans la rivière Qualicum a été déclarée excellente. Toutefois, dans la rivière Big-Qualicum, la fraie n'a pas été aussi fructueuse que celle de l'année dominante du cycle.

## PENDER HARBOUR

La fraie du saumon rouge dans le régime lacustre Saginaw s'est révélée peu importante par comparaison à celle de l'année dominante du cycle. La même remarque s'applique au saumon coho. On a constaté une ponte abondante de saumon rose dans l'aire importante du goulet Jervis, surtout en provenance d'individus en direction de la rivière Squaka. Dans la rivière Deserted-Bay, la fraie n'a été que passable mais dans les autres cours d'eau de l'arrondissement, on constate que la fraie a été comme d'habitude plutôt légère. Les saumons chums ont été perçus par bandes assez nombreuses dans la plupart des plus grands cours d'eau et leur nombre a soutenu avec avantage la comparaison avec celui de l'année dominante du cycle.

## NANAÏMO

Les saumons cohos ont été perçus en quantités suffisantes et la ponte des saumons chums a de même été suffisante. Les autres espèces de saumon ne fréquentent pas cette région en quantités marchandes.

## LADYSMITH

La ponte des saumons cohos s'est révélée égale à celle de l'année dominante du cycle dans le régime fluvial de Nanaïmo. Dans la rivière Chemainus et dans d'autres criques des environs, la ponte a été déclarée excellente et comme constituant une amélioration sur celle de 1940. La fraie du saumon de printemps dans la rivière Nanaïmo est jugée avoir été satisfaisante. Des quantités moyennes d'œufs furent aussi constatées dans la Chemainus. Comme d'habitude, les saumons roses ne sont apparus qu'en faibles quantités dans la Nanaïmo et la Chemainus. Dans la rivière Nanaïmo, la ponte des saumons chums s'est révélée plus importante que celle de l'année dominante du cycle. Dans la rivière Chemainus, les quantités d'œufs furent déclarées abondantes. La même remarque s'applique aussi aux plus petits cours d'eau fréquentés par les saumons chums.

## COWICHAN

La ponte des saumons de printemps a été déclarée satisfaisante et celle des cohos suffisante. La ponte des saumons chums s'est aussi révélée tout à fait satisfaisante. Dans la rivière Cowichan, les conditions de la fraie se sont révélées très avantageuse. Les saumons n'ont éprouvé aucune difficulté à franchir les chutes Skutz par l'échelle à poissons installée par le ministère. En fait, il a été observé que les saumons franchissaient l'échelle à raison de 1,500 par heure en certaines circonstances.

## VICTORIA

La ponte des cohos dans les divers cours d'eau a soutenu favorablement la comparaison avec celle de l'année dominante du cycle. Cette remarque s'applique aussi à l'ascension des saumons chums dans les rivières Sooke et Demanuel. Dans les plus petits cours d'eau de la région de Sooke, la fraie a été inférieure à la moyenne. Toutefois, dans la rivière Goldstream, la fraie des saumons chums s'est révélée la plus fructueuse depuis nombre d'années et la migration se poursuivait encore à l'époque de la dernière inspection.

## ALBERNI

La fraie du saumon rouge dans le régime fluvial de Somass, qui comporte les lacs Sproat et Great-Central et leurs tributaires, n'a pas été, en toute vraisemblance, aussi fructueuse qu'on l'avait escompté. Par suite de l'élévation



du niveau de l'eau aux chutes Sproat et aux chutes Stamp, l'ascension des saumons s'est effectuée plus facilement. Seuls 5,400 saumons rouges reproducteurs ont été dénombrés dans l'échelle à poissons pendant l'automne, ce qui est à peu près 30 pour cent du chiffre des individus dénombrés dans le même dispositif pendant chacune des deux campagnes antérieures. Toutefois, il est indubitable qu'un bien plus faible pourcentage des reproducteurs de la remontée migratrice utilisèrent l'échelle à poissons en raison des conditions hydrographiques naturelles favorables. Par malheur, il n'a été procédé à aucune inspection des frayères au fond du lac Anderson bien qu'on ait observé une migration ascendante de saumons rouges assez abondante dans le cours de la saison de pêche. L'échappée des géniteurs dans la rivière Hobarton, tributaire du bras de mer Nitinat, a été déclarée comme satisfaisante. La ponte des saumons de printemps dans les principaux cours d'eau tels que les rivières Somass, Nahmint, Sarita, Toquart et Nitinat est considérée comme fructueuse et les conditions de la fraie favorables. Une assez fructueuse ponte de cohos a été constatée dans la rivière Somass aussi bien que dans les rivières Nahmint, Toquart, Sarita, San-Juan et Nitinat. La fraie des saumons chums a été déconcertante mais la fermeture hâtive de la pêche a assuré un assez bon empoisonnement en certains des cours d'eau. D'une façon générale, toutefois, la ponte des saumons chums a été médiocre. Les conditions hydrographiques et biogéniques de l'eau dans les diverses rivières se sont montrées satisfaisantes.

#### CLAYOQUOT

La fraie du saumon rouge a été déclarée moyenne dans le régime lacustre Kennedy et dans le régime fluvial Clayoquot, et, en fait, inférieure à celle de l'année dominante du cycle. La ponte dans la rivière et le lac Mégis n'a pas répondu à l'expectative. La fraie du saumon de printemps a été jugée la plus abondante des quatre dernières années, et cela dans tous les cours d'eau. La ponte du saumon coho a été moindre que celle de l'année dominante du cycle. On a constaté la présence de quelques saumons roses bien que cette aire ne soit pas recherchée des saumons roses. D'une façon générale, la fraie du saumon chum a été peu abondante, bien qu'ayant varié très sensiblement d'un cours d'eau à l'autre.

#### NOOTKA

La faible ponte habituelle du saumon rouge a été de nouveau constatée bien que les géniteurs de cette espèce n'apparaissent jamais en fortes quantités. La fraie du saumon de printemps a été jugée normale. Cette remarque s'applique aussi au coho. L'échappée des saumons chums a peu varié par rapport aux années 1939 et 1940. Toutefois, le poids des poissons migrateurs n'a été en moyenne que de sept livres.

#### KYUQUOT

La ponte du saumon de printemps n'a été que passable. La fraie du coho est déclarée avoir été inférieure à celle de l'année dominante du cycle. Pour une année récessive du cycle, la fraie du saumon chum a été fructueuse et a constitué une amélioration très sensible sur celle de l'année dominante du cycle.

#### QUATSINO

La ponte du saumon rouge s'est révélée au-dessous de la normale mais Quatsino ne constitue pas une aire importante en ce qui concerne le saumon rouge. Une quantité moyenne de saumons de printemps a été constatée dans

la crique, qui est un des plus importants cours d'eau pour la reproduction de ces poissons. Une moyenne de ponte a aussi été réalisée dans la rivière Main et la rivière Klaskish. La ponte des cohos s'est aussi révélée moyenne dans les cours d'eau se déchargeant dans le havre Winter et le bras de mer Quatsino, à l'exception des rivières Main et Koprino. L'empoisonnement dans les cours d'eau extérieurs, entre le goulet du bras de mer Quatsino et le cap Scott, tels que les rivières Macjack, San Joseph et Fisherman's, a été signalé comme au-dessous de la moyenne. L'année sous revue ayant été une période récessive pour le saumon rose, il est résulté que peu d'individus de cette espèce ont été perçus. La ponte du saumon chum a été celle d'une production moyenne. Elle est déclarée avoir été égale à celle d'une année moyenne, sauf dans la plupart des cours d'eau se déchargeant dans le bras de mer de l'Ouest de Quatsino et dans la crique Jim ainsi que dans le goulet Klaskino. Toutefois, la fraie a constitué une amélioration sur celle de 1939.

## ANNEXE N° 3

## RAPPORT ANNUEL SUR LA PISCICULTURE

Par J. A. RODD, *Directeur de la pisciculture*

Des opérations piscicoles ont été effectuées en 1943 par le ministère des Pêcheries en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en l'Île du Prince-Edouard où l'administration des pêcheries ressortit entièrement à l'Administration fédérale. Trente écloséries principales, six stations d'élevage, six étangs de stabulation à saumon et plusieurs campements de cueillette d'œufs furent mis en exploitation avec un rendement global, à même ces établissements, de 26,279,870 produits, dont plus de 73 pour cent furent répartis comme digitales et comme poissons plus âgés. Par espèce, le rendement piscicole s'est décomposé comme suit par éclosérie et par province:

RELEVÉ, PAR ESPÈCE, DES POISSONS EXPÉDIÉS PENDANT L'ANNÉE CLOSE  
LE 31 DÉCEMBRE 1943

Espèces	Alevins	Fretins	Digitales	Poissons d'un an et plus	Totalité des expéditions
Salmo salar—Saumon atlantique.....	660,000	4,856,800	9,443,234	25,700	14,985,734
Salmo irideus—Truite arc-en-ciel.....			2,120	64	2,184
Salmo salar sebago—Saumon sebago.....			30,600	19,241	49,841
Salvelinus fontinalis—Truite mouchetée.	179,000	1,246,000	9,747,196	69,915	11,242,111
	839,000	6,102,800	19,223,150	114,920	26,279,870

TABLEAU INDIQUANT LES ÉCLOSERIES ET LES STATIONS D'ÉLEVAGE EN EXPLOITATION, LA DATE DE LEUR ÉTABLISSEMENT ET LE NOMBRE DE PRODUITS PISCICOLES DE CHACUNE DES ESPÈCES EXPÉDIÉS DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT PENDANT 1943

Établis en	Écloseries	Emplacements	Espèces	Alevins	Fretins	Digitales					Poissons d'un an et plus	Expéditions totales par espèce	Expéditions totales par écloserie	
						N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5				
1929	Antigonish.....	St-Andrew, N.-É.....	Saumon atlantique..		270,000	675,000	35,000					980,000		
			Truite mouchetée..		345,000	2,895,000	220,497	113,618	3,533		11,726	3,589,374	4,569,37	
1876	Bedford.....	Bedford, N.-É.....	Saumon atlantique..			92,020	70,749					162,769		
			Truite mouchetée..			215,000	11,278					226,278	389,047	
1937	Cobequid.....	Jackson, N.-É.....	Saumon atlantique..			18,000	66,500					84,500		
			Truite mouchetée..			149,000	88,500	176,891				414,191	498,691	
1938	Coldbrook(f).....	Coldbrook, N.-É.....	Truite mouchetée..					141,010	209,659			350,669	350,669	
1936	Grand lake(f).....	Wellington Station, N.E.....	Saumon atlantique..					184,905				184,905		
			Saumon sebago.....								131	131		
			Truite mouchetée..								29,660	29,660	214,696	
1937	Kejimikujik(f).....	New Crafton, N.-É.....	Saumon atlantique..						129,344			129,344		
			Truite mouchetée..				116,200	10,500	10,790			137,490	266,834	
1912	Lindloff.....	St. Peter's, N.-É.....	Saumon atlantique..					90,000	75,000	230,000		395,000		
			Truite mouchetée..			444,000	140,000	52,000	3,000	1,959	406	641,365	1,036,365	
1902	Margaree.....	N.-E.-Margaree, N.-É.....	Saumon atlantique..	650,000	445,000	1,065,000	695,000	50,000			159	2,905,159		
			Truite mouchetée..			925,200	63,900	104,500	130,000	23,390	3,681	1,250,671	4,155,830	
1935	Rivière Mersey(f).....	Liverpool, N.-É.....	Saumon atlantique..						192,700			192,700		
			Truite mouchetée..						35,420			35,420	228,120	
1913	Middleton.....	Middleton, Annapolis, Co., N.-É.....	Saumon atlantique..			255,000	225,000	150,000				630,000		
			Truite mouchetée..				279,000	155,000	44,650			478,650	1,108,650	
1933	Nictaux Falls(f).....	Nictaux Falls, N.-É.....	Saumon atlantique..	10,000								10,000	10,000	
1929	Yarmouth.....	South Ohio, N.-É.....	Saumon atlantique..			88,500		25,310	79,988		16	192,812		
			Truite mouchetée..			245,000		20,000	1,184		14,425	280,609	473,421	
1939	Charlo.....	Rivière Charlo, N.-É.....	Saumon atlantique..		798,000		674,900					1,472,900		
			Truite mouchetée..	12,000	25,000			38,402	8,500			75,402	1,548,302	
1928	Florenceville.....	Florenceville, N.-É.....	Saumon atlantique..			1,350,000	10,000					1,364,025		
			Saumon sebago.....								25,525	12,925	12,925	
			Truite mouchetée..		552,000	1,111,000		36,000	20,000	20,000	3,432	1,742,432	3,149,382	
1880	Grand Falls.....	Grand Falls, N.-B.....	Saumon atlantique..			883,000	126,800	486,943	184,397			1,651,140		
			Truite mouchetée..	125,000	180,000	137,000						422,000	2,073,140	
1874	Miramichi.....	South Eak, N.-B.....	Saumon atlantique..		2,400,800	657,200	292,200					3,350,200		
			Truite mouchetée..			118,000	22,530				263	140,793	3,490,993	
1914	Saint Jean.....	Saint Jean, N.-B.....	Saumon atlantique..			590,000		70,250	27,100			687,350		
			Truite arc-en-ciel..					2,120				2,184		
			Saumon sebago.....					30,800			6,185	36,785		
			Truite mouchetée..	42,000	95,000	535,000	3,780	14,844	19,192		6,322	716,148	1,442,467	
1938	Cardigan(f).....	Cardigan, I.-P.-É.....	Saumon atlantique..					12,000	35,330			47,330		
			Truite mouchetée..		60,000	426,000		1,500	191,000	29,719		222,219	269,549	
1906	Kelly's Pond.....	Southport, I.-P.-É.....	Saumon atlantique..			60,000	426,000	29,600				515,600		
			Truite mouchetée..		69,000	328,500	91,240					488,740	1,004,340	
					839,000	6,102,800	12,446,220	3,714,327	1,816,647	1,200,607	45,349	114,920	26,279,870	26,279,870

(f) Station d'élevage.

Les alevins et digitales que comportent ces expéditions proviennent de cueillettes effectuées en l'automne de 1942 et au printemps de 1943

RENDEMENT PISCICOLE, PAR PROVINCE, EN ALEVINS, EN DIGITALES, EN POISSONS D'UN AN ET PLUS PENDANT 1943

	Alevins	Fretins	Digitales					Poissons d'un an et plus	Totalité des expédi- tions par espèce	Totalité des expédi- tions par province
			N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5			
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>										
Saumon atlantique.....	660,000	715,000	2,193,520	1,182,249	485,215	631,030	.....	175	5,867,189	
Saumon sébago.....								131	131	
Truite mouchetée.....		345,000	4,873,200	919,375	773,319	438,238	25,349	59,898	7,434,377	
	660,000	1,060,000	7,066,720	2,101,624	1,258,534	1,069,268	25,349	60,204	13,301,697	13,301,697
<i>Nouveau-Brunswick—</i>										
Saumon atlantique.....		4,081,800	2,724,000	1,464,043	233,147	27,100	.....	25,525	8,555,615	
Truite arc-en-ciel.....					2,120			64	2,184	
Saumon sébago.....					30,600			19,110	49,710	
Truite mouchetée.....	179,000	832,000	1,901,000	26,320	89,246	39,192	20,000	10,017	3,096,775	
	179,000	4,913,800	4,625,000	1,490,363	355,113	66,292	20,000	54,716	11,704,284	11,704,284
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>										
Saumon atlantique.....		60,000	426,000	29,600	12,000	35,330	.....	.....	562,930	
Truite mouchetée.....		69,000	328,500	92,740	191,000	29,719	.....	.....	710,959	
		129,000	754,500	122,340	203,000	65,049	.....	.....	1,273,889	1,273,889
										26,279,870

## ESSAIS ET EXPÉRIMENTATIONS SUR LA NUTRITION

Les essais et expérimentation sur la nutrition ont été poursuivis. Les rations jugées les moins efficaces l'année dernière, ont été écartées mais plusieurs nouvelles rations ont été mises en usage. L'importance des travaux de nutrition ressort de nouveau du fait que de plus faibles, et en nombre de cas, d'insuffisantes quantités, en sus de l'accroissement du coût, des produits carnés, dans une large mesure utilisés pour l'alimentation des poissons en éclosérie, se trouvent aujourd'hui disponibles dans le commerce. Dans la conduite des expériences, 17 divers ingrédients furent utilisés, en mélanges différents, et 131 épreuves furent pratiquées pendant l'année. Certaines des rations mises au point ont donné des résultats prometteurs au point de vue de la mortalité, de la croissance et du coût de la ration appliquée à la production d'une livre de chair de poisson. La plupart des essais sur la nutrition ont été pratiqués avec l'aide de truites mouchetées.

## AMÉNAGEMENT DES LACS

L'aménagement des lacs du comté de Charlotte, qui constitue une entreprise conjointe entre le service de la Pisciculture et la Station atlantique de Biologie de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, a été poursuivi. Le plan d'aménagement comporte huit lacs. Ces lacs sont empoissonnés en fonction de la surface et de la durée d'années au moyen de digitales de truite mouchetée N° 2, de truites digitales N° 5 et de truites d'un an, puis ces nappes d'eau sont fermées puis réouvertes à la pêche à la ligne et un dénombrement par numération des prises individuelles est effectué lorsque les poissons, qui y ont été immergés, sont âgés de trois ans.

Les lacs Welch et Gibson, empoissonnés en 1941, et les lacs Johnson et Kerr, empoissonnés en 1942, ont été consignés à la pêche; les lacs Limeburner et Bonaparte, qui ont été ouverts, ont été respectivement empoissonnés au moyen de digitales N° 2 et N° 5; les lacs Saint-Patrice et Crécy, qui avaient été consignés pendant deux ans, ont été réouverts et un dénombrement par numération individuelle des prises y fut pratiqué, qui a fourni un rendement de 2 livres de truite mouchetée par acre, pour le lac Crécy, et à peu près 7/10 livre par acre pour le lac Saint-Patrice. Les frayères de ces lacs sont dans une condition normale pour la région et la reproduction naturelle y fut secondée en fonction de la superficie au moyen de sujets élevés en éclosérie. Le rendement, par arpent, tel qu'il ressort du tableau ci-dessous relatif aux données du dénombrement, sert à démontrer que ces lacs et probablement des lacs du même type en d'autres régions sont d'une si faible fertilité et sont de si médiocres producteurs de poisson qu'il est à peine justifiable de les empoissonner avec des produits de nos écloséries avant que leur productivité se soit améliorée. Ces dénombrements indiquent aussi ce qui peut être considéré comme la moyenne des rendements annuels en truite, susceptibles d'être escomptés de nombreux lacs dans les provinces maritimes et servent à dénoter que leur production ne peut pas être sensiblement améliorée par l'immersion de produits piscicoles.

		Rendement par arpent
Lac Kerr.....	1941	.4 livre
	1942	.2 "
Lac Johnson.....	1941	.9 "
	1942	.1 " (approximatif)
Lac Bonaparte.....	1942	1.1 "
Lac Limeburner.....	1942	.4 "
	1943	.1 " (approximatif)
Lac Saint-Patrice.....	1943	.7 "
Lac Crécy.....	1943	2. "

C'est, toutefois, un fait bien établi que l'usage de fertilisants divers, sert à accroître la productivité de certains types de lacs d'eau douce. Des fertilisants de différentes catégories ont été utilisés dans une large mesure dans l'élevage en étang de poissons tels que l'achigan noir mais il a été fait peu de chose en vue de déterminer si la production de la truite mouchetée, un poisson sportif d'une grande importance, est susceptible d'être améliorée par la fertilisation des lacs dans les Provinces Maritimes.

La production de la truite par arpent dans les huit lacs que comporte le plan d'aménagement, dans leur condition naturelle présente, sera connue lorsque les données, en provenance du dénombrement projeté par numération des prises individuelles dans les lacs Welch et Gibson, seront acquises l'année prochaine, alors que la situation sera au point pour l'étude de mesures visant à déterminer l'efficacité ou l'inutilité de fertiliser des lacs de ce type en fonction du coût des fertilisants et de la main d'œuvre appliqués à ce travail.

#### TRUITE ARC-EN-CIEL

Les premiers déversements consignés de truite arc-en-ciel dans les Provinces Maritimes furent effectués en 1899. A la suite de ces premières immersions de truite, une fructueuse pêche à la ligne y fut constatée lorsque les poissons atteignirent leur deuxième et troisième années, ce qui eut pour effet de susciter de nombreuses demandes et pétitions en vue de nouvelles immersions de poissons. Comme les poissons des premiers déversements, à une seule exception, disparurent après leur deuxième et troisième années, les demandes qui suivirent pour l'empoissonnement de lacs appropriés mais comportant des émissaires ou des effluents, ne furent mises à l'étude que lorsque les postulants consentirent à installer et à entretenir des grillages ou des barrages en vue d'empêcher la sortie des poissons déversés. Dans la majorité des cas, les postulants se désintéressèrent de la chose après quelques années ou allèrent habiter d'autres localités en laissant les grillages ou les barrages se détériorer ou devenir inefficaces. En certains cas, toutefois, les grillages furent entretenus, ce qui s'est traduit par la pratique d'opérations fructueuses de pêche à la ligne.

S'il est vrai que la truite arc-en-ciel a frayé en donnant lieu à d'excellente pêche sportive en certaines eaux où on n'en trouve plus aujourd'hui, il n'en reste pas moins que dans un seul cas, à savoir: la crique Crooked dans le comté d'Albert, N.-B., dont le cours supérieur fut empoissonné en 1900, on peut dire qu'il se soit constitué un peuplement à demeure par propagation naturelle sans l'existence de barrages naturels ou artificiels pour empêcher l'émigration des poissons. Il peut aussi se trouver une population à demeure de truites arc-en-ciel dans la rivière Little qui se décharge dans le port de Saint-Jean et sur les berges de laquelle est sise l'écloserie de Saint-Jean, car des truites de cette espèce y ont frayé et on y a perçu des spécimens d'un poids variant de quelques pouces à deux livres. Il se peut, toutefois, que la présence de truites de tailles diverses y soit attribuable au fait qu'un certain nombre de truites se sont échappées des bassins et des bacs piscicoles.

La provenance et la nature de l'eau dans laquelle vivent et se propagent actuellement des truites arc-en-ciel et les formations géologiques des régions habitées par ces poissons sont exposées ci-après:

Désignations des eaux	Provenances	pH	Débouchés	Formations géologiques
Crique Crooked, N.-B.	Sources, eau rapide méandres, bassins profonds dans le roc.	8-0	Vers la mer.....	Roches volcaniques précambriennes traversées par des intrusions granitiques carbonifères.
Lac Pisquid, (O'Keefe), I.-P.-E.	Sources.....	5-8	Par infiltration souterraine, sauf à l'eau haute. Effluent grillagé.	Schistes et grès d'âge permien.
Lac Glenfinnan, I.-P.-E.	Sources.....	6-0	Par infiltration souterraine, sauf à l'eau exceptionnellement haute	Schistes et grès d'âge permien.
Lac Sunken (Sump-ter), N.-E.	Sources.....	7-1 à 7-5	Grillagé.....	Granit dévonien.
Lac Pugg, N.-E.....	Sources.....	5-5 à 5-8	Par infiltration souterraine.	Granit dévonien.

Les essais infructueux éprouvés par d'autres pays dans la création de populations à demeure de truites arc-en-ciel à une certaine distance de leur habitat naturel peuvent être mis en parallèle avec les tentatives du même ordre faites dans les Provinces Maritimes. Cette condition a été attribuée par divers observateurs à des facteurs tels qu'un mélange de sang de truite rivulaire ou à une tendance migratrice héritée des géniteurs; à l'insuffisance de nourriture naturelle appropriée; au caractère peu favorable de l'eau; à la présence de poissons carnassiers ou à la rapidité de la croissance et à une caractéristique de maturité précoce engendrée par le sélectionnement chez les poissons domestiqués ou élevés en éclosion. Quelle que puisse être l'influence prépondérante en ce qui concerne la disparition de ces truites dans les Provinces Maritimes, elle ne semble néanmoins pas avoir été une caractéristique ou une tendance héritée chez les reproducteurs attendu qu'il s'est constitué une population à demeure dans la crique Crooked tandis que les poissons ont disparu de toutes les autres eaux où des immersions avaient été pratiquées en même temps.

La présence de truites arc-en-ciel dans une région d'habitat naturel pour la truite mouchetée telle que celle des Provinces Maritimes y constitue non seulement un heureux complément de la pêche à la ligne mais sert aussi à assurer la pratique de pêche sportive fructueuse en été avancé et en automne, alors que les truites arc-en-ciel sont en toute première condition, tandis que les truites mouchetées indigènes ne sont pas au mieux ou sont protégées par une saison prohibée. En raison de ces résultats et de la possibilité de résultats plus favorables encore, des mesures ont été prises en vue d'opérer des déversements de truite arc-en-ciel de quatre sources différentes dans le lac Sherbrooke ou Nine-Mile, une des plus grandes nappes d'eau de la Nouvelle-Ecosse et comportant des affluents ou tributaires d'un débit considérable. Des immersions ont été à ce jour effectuées, sauf dans la rivière Bear, N.-E., dans les plus petits cours d'eau et lacs. Des truites arc-en-ciel des quatre provenances suivantes vont être utilisées:

1. Truites arc-en-ciel vivant à demeure et frayant au printemps, originaires de la crique Crooked, N.-B. qui se décharge dans l'océan.

L'âge auquel frayent les truites arc-en-ciel indigènes de la crique Crooked n'est pas connu mais les mâles de cette lignée, gardés dans l'éclosion de Saint-Jean, frayent à la fin de leur deuxième année alors que leur poids est d'environ trois-quarts de livre et les femelles à la

fin de leur troisième année. A la fin de la troisième année, le poids des poissons est d'une livre et demie à peu près et leur taille, de quinze pouces de longueur.

2. Truites arc-en-ciel (Kamloops) originaires du lac Paul, C.-B.

Les truites arc-en-ciel du lac Paul ou truites Kamloops frayent au printemps et leur migration s'opère à partir du lac en direction des frayères des tributaires. La croissance varie selon l'abondance de la nourriture naturelle en fonction de l'importance de la population. Le poids moyen des poissons à la maturité était de quatre livres en 1922 et de deux livres en 1925. Les femelles frayent pour la première fois aux âges de deux à six ans, la majorité aux âges de trois à quatre ans et les mâles, entre un et six ans, la majorité à trois ans.

3. Truites arc-en-ciel de fraie automnale, originaires de l'écloserie Bourbon, en Missouri, E.U.A.

La truite arc-en-ciel Bourbon tire son origine de la rivière McCloud, en Californie et son historique remonte à plus de soixante ans. Cette race a été améliorée par sélectionnement en fonction de la taille, de la production des œufs et de la fraie automnale dans les stations piscicoles du Service des Poissons et de la Vie Sauvage Animale et Végétale des Etats-Unis. L'époque de la fraie de la truite arc-en-ciel en Californie est le printemps mais par la pratique d'un sélectionnement énergique aux écloseries, la caractéristique de la fraie automnale a été développée à un point où la saison de la fraie peut correspondre avec celle de la truite mouchetée indigène. Les œufs de cette race ont parfois été cueillis à une époque aussi précoce que septembre. A Bourbon, les poissons parviennent à maturité et frayent dans vingt mois environ, alors que les femelles comporte un poids moyen d'une livre et les mâles douzes onces. A l'âge de trois ans, ces poissons atteignent en moyenne, respectivement, un poids de 3 livres 12 onces et 2 livres 8 onces.

4. Truites arc-en-ciel de fraie vernale, originaires d'un élevage commercial de poissons au Massachusetts, E.U.A.

Cette race a été créée à partir de poissons sélectionnés en vue d'une croissance rapide et d'une forte production d'œufs en procédant à cette opération depuis dix-huit ans sans introduction de nouveau sang. A l'origine, les progéniteurs provenaient de plusieurs races de l'Est toutes fortement domestiquées. La croissance des poissons pendant la première année est des plus modérées mais à deux ans et deux ans et demi, les poissons prennent rapidement du poids. A partir de cet âge, la croissance semble dépendre du comportement individuel. Fréquemment, des truites de quatre ans pèsent jusqu'à quatre livres et parfois davantage. En même temps, des poissons du même âge peuvent peser une livre et demie environ et d'autres, de sept et huit ans, peuvent ne pas excéder deux ou trois livres. Une femelle de cinq ans et demi fournit un poids de huit livres et quart et produit 7,000 œufs. Les œufs, devant être utilisés dans la conduite de cette expérience, proviennent de géniteurs de quatre ans et plus.

Les œufs de ces quatre provenances seront mis en incubation et les alevins et digitales, qui en résulteront, seront élevés dans des conditions identiques. Trois des lots de digitales seront marqués de diverses manières par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Le quatrième lot, les poissons du lac Paul, ne seront pas marqués attendu que les œufs de ces derniers ne parviendront pas à éclosion avant juillet et que les digitales seront de faible taille et seraient difficiles à marquer lors de l'effectuation des expéditions de



produits piscicoles. Lorsque les poissons seront parvenus à leur troisième année, des efforts seront tentés par la pratique d'opérations de pêche expérimentale ou par la numération des prises individuelles en vue de déterminer le pourcentage de survie de chaque lignée.

Il convient de signaler, avec gratitude, l'esprit de coopération dont ont fait preuve à l'égard du ministère le Service des Poissons et de la Vie Sauvage Animale et Végétale des Etats-Unis ainsi que l'Office de la Chasse de la Colombie Britannique en lui fournissant les œufs de l'écloserie de Bourbon et les œufs du lac Paul.

### LES SAUMONS DE SHUBÉNACADIE, GRAND LAKE, N.-E.

Les saumons d'eau douce du bassin Shubénacadie-Grand Lake sont des poissons appelés saumons sébagos. Ils constituent le seul peuplement à demeure de saumons d'eau douce de quelque importance dans la province et sont très recherchés par les pêcheurs sportifs.

Depuis que les étangs et bassins d'élevage et de stabulation ont été cédés à ce ministère-ci par le gouvernement provincial en 1936, ce sont les saumons sébagos de cette ligne de partage des eaux qui ont donné lieu aux plus importantes opérations piscicoles bien que de fortes quantités de saumon atlantique, et, dans les derniers temps, un certain nombre de truites mouchetées y aient été élevés jusqu'aux stades de digitales et de fretins. Des œufs de saumon des lacs ou sébago ont été cueillis chaque automne, les reproducteurs étant capturés dans l'échelle à poissons du cours d'eau Fletcher, à l'endroit des étangs, ainsi que dans la rivière Rawdon, tous deux au fond de Grand Lake. Pour se renseigner sur les déplacements de ces poissons et sur les possibilités qu'ils offrent à l'expansion de la pêche à la ligne, la plupart des saumons sébagos, expédiés des étangs, ont été marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et de la nageoire centrale, puis immergés dans Grand Lake. La première expédition de poissons marqués a été effectuée en 1936. Chaque année depuis lors, tous les individus, capturés dans les madragues, ont été examinés avec soin pour la constatation des nageoires manquantes et les pêcheurs à la ligne ainsi que les guides ont été priés de signaler au ministère la capture des poissons marqués. Aucune récompense monétaire n'a été versée pour la communication de ces renseignements.

Les captures, opérées à l'aide des engins, mouillés dans les étangs d'élevage, n'ont fourni en toute année qu'un petit nombre de reproducteurs, variant d'un minimum de dix-neuf poissons en 1942 à un maximum de 122 en 1941. Bien que des individus de plus grande taille soient capturés, la moyenne du poids de ceux gardés pour le frayage, est passée d'une moyenne minimale de une livre et trois quarts en 1936 à une moyenne maximale de 3 livres en 1938. La cueillette des œufs a fourni en moyenne 35,000 produits par année depuis 1936 jusqu'à 1943, inclusivement. En sus des œufs, réalisés à l'aide des madragues, une certaine quantité d'œufs de qualité médiocre a été réalisée chaque année à même des saumons sébagos élevés en étang. Bien que la communication des données sur la capture des poissons marqués soit purement volontaire de la part des pêcheurs à la ligne et des guides, ils n'en ont pas moins signalé 22 poissons marqués, en provenance de Grand Lake en 1938, deux années après la première immersion. On est d'avis qu'un bien plus grand nombre doivent avoir été capturés. Des poissons marqués ont depuis lors été signalés en nombre considérable, non seulement en provenance de Grand Lake, où ils avaient été déversés, mais aussi en provenance d'autres lacs du bassin. Des poissons marqués ont aussi constitué un pourcentage important de ceux capturés chaque année à l'aide des engins mouillés dans les étangs d'élevage.

En 1940, 39.5 pour cent des poissons, capturés à l'aide des madragues, y compris soixante jeunes poissons, non encore parvenus à maturité, qui furent remis en liberté, aussi bien que 32 pour cent de ceux signalés par les pêcheurs à la ligne en exercice dans le lac William or First, portaient la marque. M. Léonard

Oickle, un guide de Porto-Bello, a signalé la capture de 62 poissons marqués en 1940, de 102 sur 274, capturés à l'aide de ses bateaux dans le lac William en 1942 et de 53 en 1943. M. Leslie Cook, qui exploite un campement forestier à Grand Lake, a signalé 50 poissons marqués sur 85, capturés par lui et ses amis en 1942. De petits poissons marqués, non encore parvenus à maturité, en quantités diverses, sont pris chaque année à l'aide des engins de capture.

Pour atteindre le lac William à partir de Grand Lake où ils furent déversés, les poissons ont fait l'ascension de l'échelle, sise au fond de Grand Lake et ont traversé le lac Fletcher, le lac Thomas et les cours d'eau de liaison. La différence de niveau entre ces deux nappes d'eau n'est que de 17 pieds. Deux poissons marqués ont été signalés à partir du lac Springfield en 1942 et un de la rivière Shubénacadie en 1942. L'individu de Shubénacadie est le seul qui ait été signalé de la rivière en aval de Grand Lake. Pour atteindre le lac Springfield à partir de Grand Lake, les poissons ont traversé le lac Kinsac, le lac Beaverbank ainsi que les lacs Hamilton, Square, Fenerty et Lisle ainsi que les cours d'eau de liaison, puis monté à une altitude de 300 pieds supérieure à celle de la localité où ils avaient été immergés.

39.5, 62.3, 89.5 et 66.1 pour cent de ceux qui furent pris dans les engins de capture furent marqués en 1940, 1941, 1942 et 1943, respectivement.

Comme la communication des données sur la capture des poissons marqués est purement volontaire, il y a peu de doute qu'un grand nombre, probablement un fort pourcentage des poissons marqués, n'ont pas été déclarés. Les données, toutefois servent à démontrer une migration des saumons sébagos à travers le bassin et l'importance des étangs d'élevage pour la continuation de la pêche de ce saumon à la ligne dans ces eaux.

Les saumons sébagos, expédiés de l'écloserie de Saint-Jean dans les lacs Chamcook, N.-B., sont aussi marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Trente-quatre pour cent de ceux, pris dans les lacs Chamcook pendant les opérations de cueillette des œufs de saumon sébago en 1942, 57 pour cent de ceux pris en ces mêmes lacs et 34 pour cent de ceux pris dans le lac Gibson en 1943, étaient des poissons marqués en écloserie. Il est indubitable qu'un grand nombre, capturés par les pêcheurs à la ligne pendant ces années, n'ont pas été signalés.

En sus des saumons sébagos, un nombre considérable de saumons atlantiques et de truites mouchetées et d'individus plus âgés, expédiés aux écloseries des Provinces Maritimes, furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Les données sur la capture des poissons marqués en provenance des pêcheurs à la ligne ont été complétées par des approximations, dignes de confiance, de la part des agents du ministère. Comme on pouvait l'escompter, les pourcentages de survie ou les chiffres relatifs aux captures ont beaucoup varié, influencés qu'ils sont par la capacité productive des divers lacs, l'âge et la taille des poissons immergés, l'intérêt et l'esprit de solidarité dont font preuve les sportifs et les habitants à demeure et enfin, par l'habileté des agents cantonnaires à susciter l'intérêt et la coopération. En dehors de toutes autres circonstances, les données servent à indiquer que, règle générale, ce régime de dénombrement volontaire ne fournit pas un compte rendu complet des captures de poissons marqués.

Le nombre de truites marquées, signalées comme provenant d'eaux empoisonnées par l'écloserie d'Antigonish, s'est montré en excès des quantités totales signalées comme provenant de toutes les autres régions ensemble, bien que, d'une façon générale, les mêmes moyens publicitaires aient été appliqués partout par voie d'avis affichés aux différents lacs et par la mise en circulation et le placement de cartes d'énoncés de capture en des localités appropriées, aux divers lacs ou dans leurs environs. Les données reçues ne sont pas suffisantes pour fournir

une idée de la valeur relative des empoissonnements d'automne et de printemps, mais, en certains cas, elles servent à dénoter un relèvement de la pêche sportive et une dissémination assez étendue à partir des lieux où les poissons ont été immergés. Les données les plus circonstanciées sont les suivantes:

Désignations des écloseries	Lacs empoisonnés	Pourcentage des captures signalées sur le nombre de poissons mar- qués mis en liberté 1935— printemps de 1943
Antigonish.....	Digue McDonald, Rivière-de-l'Est.....	15
	Lac Simon, Rivière-de-l'Est.....	31
	Lac Coocoe-Coffre, Rivière Cole-Harbour.....	17
	Lac Copper, Lac South-River.....	37
	Lac Grant, Lac South-River.....	18
	Lac Pinevale, Lac South-River.....	30
	Lac Cutler, Rivière Salmon.....	21
	Lac Donahue, Rivière Larry.....	18
	Digue Stewart, Little-Harbour.....	16
	Lac McLean, Rivière-de-l'Ouest.....	19
	Lac Jellow.....	20
	Lac Sherbrooke et tributaires.....	21
	Lac Trout, Rivière Sainte-Marie, Est.....	32
	Etang Mountain-Meadow, Rivière-de-l'Ouest.....	27
	Lac Three-Mile.....	26
Lindloff.....	Lac McIsaac (comté de Richmond).....	15
	Lac Shaw (Ile Madame).....	21
Middleton.....	Lac Sand (North-Mountain).....	14
Saint-Jean.....	Lac Mechanic, rivière Pollett.....	29

Les captures de poissons marqués, signalées comme provenant de tous les lacs de la région, desservie par l'écloserie d'Antigonish, se sont chiffrées à 14.5 pour cent du nombre des truites marquées qui y ont été déversées.

S'il est vrai que la plupart des truite marquées ont été signalées comme ayant été capturées dans les lacs où elles avaient été déversées ou dans les tributaires de ces lacs, il n'en reste pas moins qu'en certains cas elles avaient parcouru des distances considérables à partir des localités de leur immersion. Plusieurs truites, de lignées de plusieurs générations élevées en écloserie, et déposées dans la Rivière-de-l'Ouest, furent capturées dans le havre d'Antigonish, même que l'une d'elles, mise en liberté dans le lac Cutler, fut prise dans l'anse Cutler. Des digitales, déposés dans le lac Kejimkuijik, ont traversé ce lac, ont descendu la rivière Mersey et furent pris dans ses tributaires. Des truites, originaires de l'écloserie de Yarmouth et mises en liberté dans le lac Skinner en automne, descendirent le débouché conduisant dans la rivière Carleton, firent l'ascension de ce cours d'eau l'année suivante et furent prises à dix ou douze milles du lieu de leur immersion. S'il est vrai que le nombre en est faible, les données de cette nature servent à démontrer que, dans certaines conditions, les truites élevées en écloserie, peuvent s'aventurer si loin qu'elles ne contribuent guère au relèvement de la pêche à la ligne dans les eaux où elles sont déposées.

#### DE LA RÉGÉNÉRATION DES NAGEOIRES AMPUTÉES

S'il est vrai que l'amputation complète des nageoires, surtout des nageoires latérales, est essentielle à l'efficacité de ce procédé de marquage, il n'en demeure pas moins qu'une bonne part de succès dépend, d'après l'expérience acquise par le ministère, de la taille des poissons. Cet avancé ressort des connaissances, acquises aux diverses écloseries, comme la chose en a été établie par l'expérience à laquelle fait allusion le surintendant Tingley dans son rapport ci-joint.

TRANSPORT

Les chemins de fer de l'Etat, le chemin de fer du Pacifique-Canadien et les compagnies de chemin de fer Dominion-Atlantic ont continué à prêter un généreux concours en assurant le transport gratuit d'expéditions de poissons sportifs et d'œufs de poissons sportifs, ainsi que le passage gratuit des surveillants chargés de convoier ces produits. La portée de cette opération est exposée dans le tableau suivant:

Chemins de fer	Itinéraires aux livrets de passage	Nombre de passages	Itinéraires. Permis de fourgons à baggages			Nombre de caisses ou de bidons			Nombre de permis
			Pleins	Vides	Total	Pleins	Vides	Total	
C.N.R.....	3,881	22	4,523	3,353	7,876	61	57	118	36
C.P.R.....	1,253	6	945	945	1,890	12	12	24	10
D.A.R.....	434	2	320	320	640	6	6	12	4
	5,568	30	5,788	4,618	10,406	79	75	154	50

NOTA.—Le nombre des passages comporte le transport en une direction. Un voyage aller-retour comporte deux passages. Le nombre de permis de circulation comporte le transport en une direction pour les caisses et les bidons.

L'élevage par sélectionnement de la truite mouchetée a été poursuivi en vue de la création de caractéristiques telles que l'accroissement de la vitalité, de l'augmentation du rendement en œufs, de la rapidité de la croissance, de la précocité de la fraie, de l'amélioration de la coloration et de l'apparence générale. Des couples de qualités physiques marquantes sont appariés dans chaque écloserie et les descendants en sont isolés. Les descendants des couples chez qui la survie est la plus grande sont gardés comme reproducteurs et soumis à un sélectionnement périodique aussi longtemps qu'ils se révèlent des producteurs efficaces d'œufs. Si l'espace le permet, l'isolement et d'autres opérations de sélectionnement seront conduits jusqu'au stade de digitale. Les œufs de certains des couples chez lesquels la survie est la plus élevée au stade embryonné font l'objet d'échanges entre les diverses écloseries. La moyenne du rendement en œufs des couples sélectionnés et des groupes non sélectionnés se décompose comme suit:

Ecloseries	Ages en années	Rendement moyen en œufs par femelle 1943	
		Groupes sélectionnés	Groupes non-sélectionnés
Antigonish.....	3	4,440	2,783
Antigonish.....	2	3,177	2,079
Lindloff.....	3	3,438	2,525
Margaree.....	3	2,629	1,757
Charleau.....	2	1,177	676
Florenceville.....	2	1,000	537
Saint-Jean.....	3	3,643	2,486
Saint-Jean.....	2	2,644	1,879

L'habitat de l'achigan noir à petite bouche dans les Provinces Maritimes a encore été agrandi par le transfèrement de poissons adultes originaires du lac Utopia, comté de Charlotte, dans l'étang Miller, île Grand-Manan, N.-B.

Un incubateur de purge a été éprouvé avec des résultats satisfaisants à l'écluserie de Middleton.

D'une façon générale, il est traité des opérations, conduites à chaque station piscicole dans les rapports ci-joints émanés des surveillants et surintendants.

Par suite des conditions engendrées par la guerre et de la compression des crédits, aucune entreprise en bâtiment ne fut commencée et les réparations et remplacements furent restreints à l'essentiel.

Les cueillettes, les transfèrements et les expéditions de produits piscicoles sont fournis au chiffre de cent près dans les sommaires des exploitations accomplies par les établissements respectifs.

#### PROVINCES MARITIMES

##### *Surveillant régional principal de pisciculture, James Catt*

A quelques exceptions près, l'influence de la sécheresse et de la température élevée de 1942 s'est traduite par une qualité quelconque des œufs de truite mouchetée, mis en incubation de bonne heure cette année (1943) et par une production d'alevins et de digitales précoces de nature médiocre. En dépit de ce contretemps, les conditions climatiques favorables, qui se sont fait sentir pendant toute la majeure partie de l'été et de l'automne, ont permis l'élevage de très beaux digitales tardifs. De très lourdes pertes sont aussi survenues chez les jeunes saumons, surtout avant qu'ils aient atteint le stade natant.

Les reproducteurs et géniteurs de truite mouchetée furent entretenus en excellente condition jusqu'à l'automne, époque à laquelle se sont produites de lourdes déperditions en certaines écluseries. Plus tard, la qualité des œufs, réalisés à ces stations, s'est révélée médiocre. A ce jour, la cause de ces déperditions n'a pas été précisée.

Les transfèrement des poissons sauvages, comme agents d'empeisonnement, furent restreints à ceux d'achigans à petite bouche. Le 29 mai, trente-huit de ces achigans, capturés à la ligne à l'embouchure du ruisseau Trout, lac Utopia, au Nouveau-Brunswick, furent transportés en 8 heures trois quarts par camion, bateau de surveillance, attelage de chevaux et à la main, à l'étang Miller, Grand-Manan.

La température au point de chargement, était de 52F° et au point de mise en liberté, de 62 F°. En dépit de certaines difficultés de transport et de délais imprévus, il ne se produisit aucune perte en cours de transfèrement. L'opération de cueillette comporta la capture d'un certain nombre d'achigans d'une si grande taille que leur longueur dépassa le diamètre de 18 pouces du bidon d'expédition. Ces poissons furent remis en liberté au point de capture. La moyenne du poids de ceux transportées fut de 1 livre et quart avec maximum de 3 livres.

Les 30 et 31 mai, environ une pinte d'œufs d'éperlan avec les détritux auxquels ils adhéraient; fut recueillie à même l'affluent principal du lac Mill, comté de Charlotte, et fut déposée dans la source alimentant le lac Wheaton. Les éperlans du lac Mill frayent la nuit dans l'eau très rapide de l'affluent principal du lac et entreprennent leur migration de ponte les 20 ou 21 mai en descendant au lac à l'aurore. La période de leur fraie est de brève durée, généralement moins d'une semaine. En dépit d'observations suivies les 30 et 31 mai, on n'a pas pu se rendre compte de la présence d'un seul éperlan dans le ruisseau de ponte.

En vue d'infuser du nouveau sang aux reproducteurs non-migrateurs de truite arc-en-ciel de l'écluserie de Saint-Jean, une cueillette de poissons sauvages, à même la crique Crooked, comté d'Albert, fut effectuée à la ligne attendu que les caractéristiques physiques de cette crique y rendent inefficace l'usage de filets et d'autres engins de capture. Comme la pêche à l'appât cause généralement des blessures graves aux poissons hameçonnés, on ne se servit que de mouches

mouillées ou volantes. Les poissons furent gardés dans de grands plateaux flottants pendant toute la période de capture. Les conditions de la pêche à la ligne se sont révélées désavantageuses les 30 et 31 août mais s'améliorèrent le 2 septembre, alors que seize poissons furent capturés en trois heures. Dans les quatre jours, du 30 août au 2 septembre, quarante-quatre truites arc-en-ciel furent prises. Sur ce nombre, une mourut en captivité, cinq s'échappèrent, trois succombèrent en cours de transport et trente-cinq furent livrées à l'écloserie de Saint-John. Subséquemment, vingt-sept autres moururent, de sorte qu'il n'en resta plus que huit. La cause des mortalités n'a pas pu être déterminée. Cette mortalité est assimilable à celle qui se produit à la suite d'une capture similaire opérée il y a quelque vingt ans, alors que sur 35 individus, transférés du cours d'eau à l'écloserie, 27 succombèrent. Les survivants suffirent à la création d'une race nombreuse de reproducteurs dont l'existence se prolongea pendant plusieurs années. Le pH et les conditions de la température à la crique Crooked et à l'écloserie se sont révélées à peu près les mêmes lorsque fut opéré le transfert mais l'eau de la crique Crooked est peut-être très minéralisée. Un changement brusque de milieu peut constituer un facteur des plus contraires à la survie. On trouve dans ce cours d'eau et des truites arc-en-ciel et des truites mouchetées. Les premières y furent perçues en grand nombre; celles capturées variaient en poids de 3 onces à 1 livre et quart.

Sur la foi de ce qu'on pensait être des données dignes de confiance, j'ai signalé en 1941 que la Rivière-de-l'Ouest à cette époque devait indubitablement contenir quelques truites arc-en-ciel; que ces dernières devaient être descendues de la crique Crooked dans la rivière Shepody pour de là avoir fait l'ascension de la Rivière-de-l'Ouest et qu'aucune truite arc-en-ciel n'avait été perçue dans la Rivière-du-Nord. Les rivières de l'Ouest et du Nord se déchargent dans la rivière Shepody, estuaire propre aussi à la crique Crooked. En 1941 et 1942, les rivières de l'Ouest et du Nord furent empoisonnées au moyen de digitales de truite arc-en-ciel et de truites arc-en-ciel d'un an, originaires de la crique Crooked, mais provenant directement de l'écloserie de Saint-Jean. À la fin de juillet et au commencement d'août, 20 truites furent capturées dans la Rivière-du-Nord sur une étendue d'environ un mille, à partir du point d'immersion en remontant. Sur ce nombre, 11 étaient des truites mouchetées et 9 des truites arc-en-ciel, de 2 pouces de longueur à un quart de livre en poids. Dans la Rivière-de-l'Ouest, des déversements avaient été opérés dans son cours supérieur extrême et à environ trois milles en amont de son confluent avec la Rivière-du-Nord (eau de marée). Aucune truite arc-en-ciel ne fut perçue dans le cours supérieur bien qu'un certain nombre de digitales de truite mouchetée y aient été observés. À cet endroit le cours d'eau est très étroit et il est très probable que les truites arc-en-ciel ont émigré vers l'aval au fur et à mesure de leur croissance. Le secteur moyen de la rivière a produit un grand nombre de petites truites mouchetées. Dans le cours inférieur, deux truites arc-en-ciel d'environ  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{3}{4}$  de livre furent perçues et un spécimen de 5 pouces y fut capturé. Deux autres de 7 ou 8 pouces sont déclarées d'une façon digne de confiance avoir été capturées plus tôt dans l'année.

S'il est vrai que les rivières de l'Ouest et du Nord sont abondamment empoisonnées de truites mouchetées de très petite taille, il n'en reste pas moins qu'une condition similaire existait autrefois dans la crique Crooked. En cette dernière crique, la truite arc-en-ciel atteint une taille relativement grande et ce sont des individus de cette variété qui viennent d'être introduits dans les deux premiers cours d'eau.

Le lac Trout, dans le comté de Charlotte, N.-B., et son tributaire principal le ruisseau Spear, furent choisis en 1942 pour faire l'épreuve de l'efficacité relative de l'empoisonnement des lacs et de leurs tributaires au moyen de truites produites en écloserie. En l'automne de cette année-là, 14,384 et 14,293 digitales de truite mouchetée, Nos 3 et 4, respectivement, furent mis en liberté dans ces

eaux. En juin de cette année-ci (1943) trois des poissons marqués capturés avaient été déposés dans le lac et un dans le ruisseau. En septembre, un autre individu, qui avait été déposé dans le lac, fut capturé. Les poissons de juin comportaient une longueur moyenne de 6 pouces et trois quarts. Le poisson de septembre, une femelle, chargée d'œufs, pesait environ 8 onces. Plusieurs truites d'un an furent perçues dans le lac et bien que le nombre des captures ait été faible, environ 40 pour cent d'entre les poissons étaient marqués.

Bien qu'en certaines régions, on ait signalé une augmentation sensible dans le nombre déclaré des captures marquées, les pêcheurs à la ligne se montrent déplorablement peu empressés à signaler la capture de ces poissons. Sur le nombre de saumons des lacs, pris à l'aide des engins de capture mis en usage par les agents du ministère, dans la conduite des cueillettes d'œufs dans les lacs Chamcook et Gibson, 57 pour cent, en provenance du premier, et, 34 pour cent, en provenance du dernier, étaient des produits piscicoles marqués. De nouveaux essais d'élevage par sélectionnement à Lindloff ont produit des résultats sans précédent. Les dernières des femelles de truite mouchetée sauvages, originaires du lac McRae—une lignée de ponte précoce—furent appariées en 1942 à des mâles de la variété à croissance rapide, élevés en éclosérie. En juillet, les digitales, issus de ce métissage, atteignirent une taille d'environ trois fois supérieure à celle de l'une ou l'autre des lignées à même lesquelles le métissage avait été opéré. En provenance d'un pareil métissage, accompli cet automne, des envois de 5,000 œufs embryonnés furent expédiés à chacune des écloséries suivantes, à savoir: Antigonish, Cobequid, Saint-Jean, Florenceville et Margaree.

On a poursuivi la conduite d'épreuves de nutrition avec des résultats divers. Par malheur, certaines des rations, mises au point, durent être modifiées par suite de la carence de certains ingrédients.

En sus de 25,862,600 œufs environ de truite mouchetée, issus des géniteurs en éclosérie, 417,900 furent obtenus de poissons sauvages. En provenance de 4,857 saumons atlantiques mis en stabulation, est dérivé un rendement de 22,097,100 œufs. Sur les 155,600 œufs de saumons de lacs, mis en incubation, 81,400 provinrent de reproducteurs en éclosérie. Des truites arc-en-ciel en stabulation en éclosérie fournirent un rendement de 22,800 œufs. La totalité approximative des expéditions de produits piscicoles s'est décomposée comme suit:

Espèces	Alevins et Digitales	Poissons d'un an et plus âgés
Truite mouchetée.....	11,172,200	69,915
Saumon atlantique.....	14,960,000	25,700
Saumon des lacs.....	30,600	19,241
Truite arc-en-ciel.....	2,100	64

Conjointement avec l'Office des Recherches sur les Pêcheries, de l'aide a été fournie à MM. A. W. H. Needler, A. G. Huntsman et P. F. Elson dans le choix d'emplacements appropriés à la construction de digues en vue de la création de bassins de stabulation pour truites en l'Île du Prince-Edouard ainsi que dans la pratique d'opérations de déversement de digitales de saumon atlantique dans la ligne de partage des eaux de la Petitcodiac.

Des crues d'une extrême abondance eurent pour effet de compromettre quelque peu la cueillette d'œufs de truite sauvage dans le lac Utopia et de saumon des lacs dans le bassin du lac Chamcook. Dans le cas du bassin du lac Utopia, il a été jugé impraticable d'y installer un barrage et un engin de capture efficaces. Cette constatation s'est révélée particulièrement déconcertante attendu que les truites qui y sont prises dans leur migration de ponte seraient censées

comporter des sujets marqués en vue de l'épreuve probante de l'efficacité des immersions lacustres par comparaison aux immersions fluviales. En Chamcook, les jeunes sébago capturés représentent un bien plus haut pourcentage de la totalité des captures que d'habitude. Le pourcentage des mâles s'est de même révélé exceptionnellement élevé. La région de cueillette des œufs a été amplifiée de façon à embrasser le lac Gibson où la capture de plusieurs sébago marqués a fait preuve d'un essaimage étendu de ces poissons à partir du point le plus proche d'immersion, à savoir: le ruisseau de liaison des lacs Chamcook supérieur et inférieur.

Des demandes sont parvenues au ministère de la part des Sociétés Régionales Protectrices des Chasses et des Pêches en vue de l'introduction de l'achigan noir dans les eaux habitées par les poissons communs et ces demandes ont été suivies de directives à l'intention du personnel piscicole à l'effet de faire procéder à la conduite des expertises nécessaires. Ces expertises se sont révélées satisfaisantes et des mesures ont été prises en vue de l'empoissonnement des eaux en 1944.

Il n'y a eu aucune entreprise importante en bâtiment dans la division pendant l'année mais des améliorations et des réparations y ont été effectuées là où la chose fut jugée nécessaire.

Des problèmes, ressortissant à la pisciculture, furent discutés aux réunions des Sociétés Protectrices des Pêches et des Chasses en chacune des Provinces Maritimes. Il convient de rendre ici témoignage de l'esprit de coopération dont font preuve ces sociétés par les données, renseignements et propositions qu'elles nous communiquent.

Le personnel du ministère des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick nous a généreusement prêté main-forte en entreprenant une expertise hydrographique du bassin de East-Musquash.

Nous a été aussi très utile le concours du personnel administratif et des personnels des stations de l'Office des Recherches sur les Pêcheries de Saint-André et de Halifax.

#### *Surveillant régional de pisciculture, F. A. Tingley*

Les matériaux biologiques, recueillis à même les lacs et cours d'eau pendant l'été dernier, ont été analysés de bonne heure dans l'année. Des visites furent rendues à l'écloserie de Saint-Jean et une certaine aide fut apportée dans la conduite de l'enquête sur la pêche illicite en trois lacs. Les pêcheurs et les négociants de saumon furent pressentis en vue d'orienter leur intérêt vers la recherche et le signalement des saumons marqués. On a aidé au transfèrement d'achigans noirs à petite bouche du lac Utopia, dans le comté de Charlotte, à l'étang Miller, en l'île Grand-Manan; à la cueillette d'œufs d'éperlan au lac Miller et à leur transfèrement au lac Wheaton; à la capture de truites arc-en-ciel sauvages à la crique Crooked pour le compte de l'écloserie de Saint-Jean; à la cueillette d'œufs de saumon sébago aux lacs Chamcook et Gibson ainsi qu'à la récolte d'œufs de truite mouchetée aux ruisseaux Trout et Spear, dans le bassin du lac Utopia.

Une tentative a été faite pour capturer des fretins de gasparot dans le ruisseau Denny's, comté de Charlotte, en vue de créer une montée de cette espèce pour la boîte dans l'île Grand-Manan. Il n'y a pas été trouvé une quantité suffisante de fretins et par suite de la fragilité du petit nombre de ceux, qui furent capturés, il semble douteux que le transfèrement puisse en être effectué avec succès.

Une expérience a été conduite à l'écloserie de Saint-Jean dans l'amputation des nageoires de digitales de truite mouchetée de trois grosseurs, à savoir: 2-2½", 3-3½" et 4-4¾" et cela en vue de parfaire les connaissances déjà acquises sur la régénération des nageoires. Le groupe des plus petits digitales fut marqué par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale gauche, le 13 août; le deuxième ou groupe intermédiaire, par l'amputation des nageoires adipeuse et



ventrale droite, le 8 septembre et le troisième groupe, celui des plus gros, par l'amputation, à la même date, des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Tous les digitales furent gardés dans un des plus petits étangs. Le 4 mai 1944, ils furent examinés du point de vue de la régénération des nageoires excisées. Chez le groupe des plus petits, sur 79 digitales, 29 ne manifestaient aucun indice de régénération, les autres manifestaient une régénération variant de 10 à 95 pour cent. Chez le groupe intermédiaire, sur 92 digitales, 64 ne faisaient preuve d'aucune régénération, et, les autres, d'une régénération variant de 10 à 30 pour cent. Chez le groupe des plus gros poissons, sur 93 digitales, 80 ne firent preuve d'aucune régénération, et, les autres, d'une régénération de 10 à 30 pour cent. La régénération en chaque cas s'est opérée chez les nageoires ventrales et pectorales. Cette régénération aurait pu être aisément constatée jusqu'à concurrence de 70 pour cent par un observateur, qui n'est pas du métier mais les 95 pour cent de la régénération ne pouvait l'être que par un examen minutieux.

Toutes les écloséries de l'Île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, sauf celle de Saint-Jean, ont été inspectées tout comme le furent celles de la Nouvelle-Ecosse à Grand Lake, Bedford, Middleton, Yarmouth, Cobequid, Coldbrook, Kejimikujik et Mersey. Lors de l'un des voyages d'inspection, des mesures furent prises avec MM. Gorton-Pew Limited, de Caraquet, en vue de la fourniture de foies de morue frigorifiée à titre d'aliments supplémentaires pour les écloséries. Les eaux suivantes furent explorées ou parcourues au Nouveau-Brunswick, à savoir: les lacs Trout, Quinn, Shaw et Kelly, les ruisseaux Burpee et Lenihan et les eaux de Petitcodiac; et, en Nouvelle-Ecosse, les lacs Hart, Long et Layton, la rivière Nappan, le barrage-réservoir de la ville d'Amherst, le ruisseau MacLellan, l'étang Trueman, la coulée Paradise et les eaux Shinimikas.

*Surveillant régional de pisciculture, A. P. Hills*

Il a été procédé à l'examen et à l'identification des matériaux recueillis pendant la conduite de travaux en campagne en 1942. Quelques travaux de surveillance furent pratiqués en trois lacs du comté de Saint-Jean où des engins de pêche furent découverts et remis à l'agent régional. Le service fut représenté à la réunion annuelle de la Société des Guides du Nouveau-Brunswick qui eut lieu à Frédéricton, les 7 et 8 avril.

Il a été procédé à une visite à Grand-Manan, le 8 mai, en ce qui concerne le transfèrement projeté de gasparots reproducteurs et on a constaté l'existence d'une montée de ces poissons en direction de la rivière Denny. Des épreuves de survie furent subséquemment conduites mais avec des résultats si peu engageants qu'on a abandonné l'idée d'opérer le transfèrement de gasparots adultes.

Les eaux examinées et dont il a été fait rapport pendant l'année comportèrent les lacs Howe, Calvin et Otter, au Nouveau-Brunswick, et les lacs Hennigar, Micmac et Banook, en Nouvelle-Ecosse. On a aussi prêté main-forte à la conduite de l'exploration du lac Graham et des rivières North, West, Salmon et Wolf, ainsi qu'à la conduite d'une expertise initiale de Loch Alva, tous sis au Nouveau-Brunswick.

Du 2 au 28 juillet, il a été procédé à l'inspection des stations piscicoles suivantes: Yarmouth, Mersey, Kejimikujik, Middleton, Nictaux, Coldbrook, Bedford, Grand Lake, Antigonish, Lindloff, Margaree et Cobequid. Dans la pratique de son inspection des établissements Grandes-Chutes, Florenceville, Yarmouth, Mersey, Kejimikujik, Middleton, Coldbrook, Grand Lake, Bedford, Lindloff, Margaree, Margaree-Harbour, Antigonish, Cobequid et River-Philip, le directeur de la pisciculture était accompagné de pisciculteurs.

Pendant les mois d'août et de septembre, il fut prêté main-forte à MM. Huntsman et Elson, de l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la pratique d'immersions de digitales de saumon atlantique dans la rivière Pollett et ses tri-

butaires ainsi que dans la Rivière-du-Nord, tous tributaires de la Petitcodiac. Il fut aussi prêté main-forte dans l'installation d'engins de capture et dans les opérations de cueillette d'œufs aux lacs Trout, Utopia et Chameook.

Il a été procédé à la conduite d'une surveillance partielle et d'observations en ce qui concerne les cueillettes et les expéditions à la rivière Philippe, et, dans une moindre mesure, à des observations sur le frayage et la mise en incubation d'œufs de truite mouchetée à l'écloserie d'Antigonish.

Depuis la dernière moitié de novembre jusqu'à la mi-décembre, des inspections furent effectuées à l'étang Kelly ainsi qu'aux écloseries de Lindloff, Margaree, Antigonish et Cobequid.

#### ÉCLOSERIE D'ANTIGONISH

*W. D. Turnbull, surintendant*

Une cueillette de 12,045,000 œufs de truite mouchetée fut effectuée à même les poissons en stabulation dans les bassins de l'écloserie et cette cueillette a été augmentée par l'arrivage de 1,002,300 œufs de saumon atlantique en provenance de Cobequid en avril et de 5,000 œufs de truite mouchetée en provenance de Lindloff en novembre. Les expéditions d'œufs de truite mouchetée, de février à avril, se sont décomposées comme suit: à destination de Bedford, 1,200,000; de Yarmouth, 1,000,000; de Grandes-Chutes, 1,350,000; de Florenceville, 350,000; de Kelly, 1,500,000; de Miramichi, 200,000; de Charleau, 150,000; de Lindloff, 1,000,000; de Margaree, 300,000; de Middleton, 1,200,000 et de Cobequid, 1,500,00. Et, en novembre: à destination de Bedford, 1,000,000; de Middleton, 1,500,000 et de Yarmouth, 990,000. En octobre, 46,000 digitales de truite mouchetée furent transférés à la station d'élevage de Grand Lake. Les déversements de produits piscicoles, propres à l'année sous revue se sont décomposés comme suit: 980,000 saumons atlantiques et 3,589,400 truites mouchetées dont 11,726 truites de 1, 2 et 3 ans furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

En vue de la pratique de l'élevage par sélectionnement, 33 couples de truites mouchetées de choix de 3 ans et 13 couples de sujets choisis de la même espèce furent appariés pour la production d'œufs en vue de constituer une meilleure race de reproducteurs. Les œufs, issus de chaque poisson et de chaque groupe furent isolés et les déperditions en furent consignées jusqu'au stade embryonné alors qu'il fut procédé à un autre sélectionnement des meilleurs œufs. Le rendement moyen en œufs, issus du groupe sélectionné des géniteurs de trois ans, fut de 4,400 par femelle, la femelle la plus féconde ayant produit 6,480 œufs. En ce qui concerne le groupe de deux ans, la moyenne fut de 3,177, la femelle la plus féconde ayant produit 3,681 œufs. Les femelles du groupe non-sélectionné, pour les mêmes âges, produisirent: à trois ans, 2,783 œufs et, à deux ans, 2,079. Le rendement moyen en œufs du groupe non-sélectionné de trois ans a fait preuve d'une augmentation progressive dans les quatre dernières années dans l'ordre suivant: 1940, 1,971; 1941, 2,332; 1942, 2,718 et 1943, 2,783.

Les périmètres de deux bassins circulaires furent façonnés et gazonnés et la digue d'emmagasinage de South River fut remise à neuf à la suite de dégâts occasionnés par une crue qui avait affouillé une des berges.

#### ÉCLOSERIE DE BEDFORD ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE SACKVILLE

*Georges Heatley, surintendant*

Le 24 février, un million deux cent mille œufs de truite mouchetée arrivèrent de l'écloserie d'Antigonish; en avril 35,000 œufs de saumon atlantique en provenance de l'université de Dalhousie; en novembre, 520,700 œufs de saumon

atlantique, de l'étang de Sackville; 1,557,300 œufs de la même espèce du campement de la rivière Philippe et 1,000,000 d'œufs de truite mouchetée, d'Antigonish. Les expéditions de jeunes poissons en mai et juin ont consisté en 50,000 truites mouchetées à destination de Coldbrook et 331,200 saumons atlantiques à destination de la station d'élevage de Grand Lake. Les déversements de produits piscicoles, en provenance directe de Bedford, ont consisté en 162,800 saumons atlantiques et en 226,300 truites mouchetées.

Les œufs, issus de trois couples de saumon atlantique, originaires de la rivière Philippe, furent gardés et livrés, tel que convenu, à M. Hayes, de l'université de Dalhousie, à Halifax. Le personnel de l'écluserie de Bedford a aidé à effectuer des opérations d'empoisonnement à partir des étangs de Grand Lake et de Coldbrook. La digue de la rivière Sackville a été remise à neuf, l'échelle à poissons et l'encoffrement ont été reconstruits, les bâtiments peints et réparés et trois bacs d'incubation et une partie de l'auge d'alimentation ont été remis à neuf.

A l'étang de Sackville, entre le 16 septembre et le 30 octobre, cent soixante et onze saumons atlantiques d'un poids moyen de 7 livres furent capturés dont 70 femelles furent frayées du 2 au 16 novembre, avec un rendement de 520,000 œufs pour le compte de l'écluserie de Bedford. Trente saumons furent marqués par l'application de pièces numérotées à leurs nageoires dorsales, à savoir: 15 en cellulose et 15 en métal. Un nombre considérable de saumons ont remonté la rivière par suite d'une crue inhabituelle en été avancé et avant le parachèvement des réparations à la digue Sackville.

#### ÉCLOSERIE DE COBEQUID ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE LA RIVIÈRE PHILIPPE

*P. B. Stratton, surintendant*

Le 1er avril, 1,500,000 œufs de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish; en novembre 5,000 œufs de la même espèce, de l'écluserie de Lindloff et 3,361,100 saumons atlantiques, de l'étang de la rivière Philippe. Les expéditions d'œufs de saumon atlantique en mars et avril se sont décomposées comme suit: à destination de Grandes-Chutes, 501,150; d'Antigonish, 1,002,300; de Nietaux, 449,600 et de Yarmouth, 298,500. Les déversements de produits piscicoles ont consisté en l'année sous revue en 84,500 saumons atlantiques et en 414,200 truites mouchetées.

Une vanne fut construite dans la digue qui fut remise à neuf. Les murs extérieurs des bâtiments piscicoles furent peints et des réparations et améliorations furent apportées à certains autres bâtiments et au domaine de l'établissement. On a prêté main-forte à l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la mise en application de son plan d'empoisonnement du bassin de la rivière Petit-Codiac.

MM. H. R. Cumming, C. Sayer et I. A. Mowat ont aidé aux travaux de l'étang de la rivière Philippe. Des réparations à la digue furent effectuées par le contremaître C. Stevens en vue de mettre tous les aménagements en état pour l'arrivée des premiers poissons, le 7 octobre. Depuis lors jusqu'au 29 octobre, il y eut une capture de 1,683 saumons d'un poids moyen de 16 livres, chacun. Par le frayage de 814 femelles, du 3 au 26 novembre, 6,725,000 œufs furent cueillis et mis en incubation comme suit: Cobequid, 3,361,100; Bedford, 1,557,300; M. F. R. Hayes, université de Dalhousie via l'écluserie de Bedford, 32,000; Middleton, 1,022,100 et Yarmouth, 752,500. Douze mâles et 18 femelles furent marqués au moyen de pièces numérotées, à savoir: 15 en métal et 15 en cellulose. Cette remontée saisonnière de saumons fut probablement la plus importante depuis quelques années et on estime que 1,000 saumons franchirent l'échelle à poissons après la relève de la madrague, le 30 octobre. Ce nombre fut en excès du nombre de poissons qu'on avait laissé remonter avant la fermeture de la digue au commencement de la remontée.

## BASSINS D'ÉLEVAGE DE COLDBROOK

*E. Barrett, surintendant*

Le fond des bassins fut recouvert de gravier. Ces bassins furent désinfectés et mis en état pour la conduite des opérations. Entre le 29 mai et le 3 juin, arrivèrent 350,000 digitales de truite mouchetée de Middleton et 50,000 de la même espèce, en provenance de Bedford. Il y fut produit 350,700 digitales d'été avancé et d'automne, qui furent distribués avec l'aide des camions et des personnels de Middleton et de Bedford. Une aide précieuse fut aussi rendue pendant la pratique des opérations de déversement par la Société locale des Pêches et des Chasses. L'installation frigorifique fonctionna avec succès pendant la campagne piscicole et servit à conserver en parfait état la nourriture destinée à l'alimentation des poissons de l'écloserie de Middleton et des étangs Stevens ainsi que des bassins de Coldbrook. Le chalet fut peint, les bassins revêtus de boiseries et de légères réparations furent apportées à l'encoffrement, installé à proximité de la digue. La pêche de la truite est déclarée s'être très sensiblement améliorée cette année.

## ÉTANG DE STABULATION DE GRAND LAKE

*W. H. Cameron, surintendant*

L'écloserie de Bedford a fourni en juin 331,200 saumons atlantiques et celle d'Antigonish 46,000 digitales de truite mouchetée en octobre. Les opérations, conduites dans la coulée de Waverley et dans la rivière Rawdon en octobre et en novembre se sont traduites par la capture de 65 saumons sébagos d'un poids moyen de 2 livres et demie dont 37 furent des femelles qui fournirent un rendement de 53,300 œufs. Sur les 65 individus capturés, 43 portaient la marque des étangs de Grand Lake, soit 66.1 pour cent, ce qui sert à témoigner du travail efficace qu'accomplit cet établissement dans la propagation des saumons sébagos dans les eaux locales. Aux bassins piscicoles, 89 femelles sébagos produisirent en novembre 81,400 œufs et 52 truites mouchetées femelles d'un an donnèrent 20,500 œufs qui tous furent mis en incubation dans le bac d'amenée des bassins de Grand Lake. Pendant l'année sous revue, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés en 131 saumons sébagos, 184,900 saumons atlantiques et 29,700 truites mouchetées. Les 131 saumons sébagos varièrent en âge de 3 à 7 ans et furent tous marqués avant leur mise en liberté par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite. On a de nouveau mis en incubation des œufs de saumons sébagos, en stabulation dans l'écloserie. Les alevins et les digitales, issus de ces œufs, comme en l'année antérieure, se sont montrés plus vigoureux et ont grossi plus vite que les digitales, issus de poissons sauvages.

Un abri démontable fut posé au-dessus du bac d'incubation pour en assurer la protection en hiver, les bassins furent remis à neuf, quelques travaux de peinture furent effectués à l'intérieur et le domaine de l'établissement fut généralement amélioré.

## BASSINS DE STABULATION DE KEJIMKUJIK

*T. K. Lydon, surintendant*

En mai, 200,000 truites mouchetées et un égal nombre de saumons atlantiques furent fournis par l'écloserie de Middleton. Sur ce nombre de poissons, 129,300 saumons et 137,500 truites furent distribués avant la fermeture des bassins en octobre avancé. Dix mille sept cent quatre-vingt-dix truites remises en liberté furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Quatre bacs à truites furent traités chimiquement dans un effort pour appliquer un remède effectif contre les mouchetures blanchâtres dont sont souvent affligés ces poissons. Le module d'écoulement de l'eau dans les bacs a été aussi l'objet

d'expérimentations et on a réalisé des succès très appréciables dans l'amélioration de l'état physique des digitales en les soumettant à un courant rapide de faible débit. Deux grands bacs furent construits, quelques travaux de peinture furent effectués et des améliorations apportées au domaine de l'établissement. La pêche de la truite dans les eaux de Kejimkujik est déclarée en voie d'amélioration d'une campagne à l'autre.

#### ÉCLOSERIE DE LINDLOFF

*Wm. T. Owens, surintendant*

La cueillette des œufs de truite mouchetée à même les étangs piscicoles s'est chiffrée cette année à 1,123,100. En vue de l'amélioration de la race de reproduction, 636 femelles du lac McRae furent appariées à des mâles de trois ans, en stabulation, et ces femelles produisirent 126,300 œufs. Six cent cinquante-six femelles du lac McRae furent aussi fécondées par des mâles du lac McRae et donnèrent un rendement de 151,300 œufs. La cueillette totale à même ce lac, à savoir: 277,600 s'est révélée la plus importante encore effectuée à cet endroit. Mille quatre cent trente-six des poissons furent gardés dans les bassins. Qu'il existe des différences considérables dans les dates d'éclosion et de croissance tardive, cela ressort nettement des œufs, recueillis à l'automne de 1942. A cette époque, des œufs furent obtenus de femelles du lac McRae fécondées par des mâles du lac McRae; de femelles du lac McRae de ponte tardive, fécondées par des mâles de fraie précoce en stabulation; et de femelles en stabulation fécondées par des mâles en stabulation. Les premières éclosions, issues respectivement des divers groupes d'œufs, se sont produites pendant les semaines closes le 22 novembre, le 16 janvier et le 27 février. En juillet, les digitales les plus précoces du lac McRae et les digitales piscicoles les plus tardifs étaient de la même taille à peu près, soit à une raison approximative de 72 par once fluide, tandis que les autres, les métis, étaient en moyenne de 25 par once. A même les métis du lac McRae de cette année-ci 5,000 œufs de truite mouchetée furent expédiés en novembre à chacune des écloseries suivantes: Antigonish, Cobequid, Saint-Jean, Florenceville et Margaree. En provenance d'Antigonish en mars arrivèrent 1,000,000 de truites mouchetées et en provenance de l'étang-vivier à saumon de Margaree en novembre, 1,117,300 œufs de saumon atlantique. Les déversements de produits piscicoles pendant l'année sous revue se sont décomposés comme suit: 395,000 saumons atlantiques et 641,400 truites mouchetées dont 217 des derniers, de deux ans, furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche.

Dans l'élevage par sélectionnement, 12 couples de truites mouchetées de 3 ans furent appariées et les œufs en furent isolés. Ces œufs seront encore sélectionnés au fur et à mesure de leur développement. Les poissons sélectionnés fournirent un rendement de 3,438 œufs par femelle contre 2,525 par femelle pour le groupe non-sélectionné. Une crue, survenue le 12 novembre emporta un segment de la digue d'emmagasinage de l'eau de l'écloserie et submergea deux des bassins circulaires en mettant en liberté un certain nombre des digitales qui y étaient en stabulation. Une nouvelle pompe foulante fut installée pour tirer de l'eau du canal d'amenée pour les besoins ménagers. Le plancher du garage fut relevé de quatre pouces. Ce bâtiment fut pourvu de nouvelles portes. Les murs extérieurs furent peints; la glacière et le garage furent peints en partie et il fut procédé à des travaux de vernissage et de peinture dans la maison d'habitation. Des plants et des arbustes vivaces furent plantés et le domaine amélioré d'une façon générale.

Dans le lac Kilkenny, la pêche a été déclarée comme exceptionnellement fructueuse avec environ 90% des truites prises portant la marque d'identification. En plusieurs autres eaux, la pêche fut déclarée comme profitable. Lorsqu'ils en furent priés, les agents de pêche ont concouru dans toute la mesure possible dans la conduite des déversements de produits piscicoles.

## ÉCLOSERIE DE MARGAREE

*J. W. Heatly, surintendant*

En mars, 300,000 œufs de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish et, à l'automne, 2,965,000 de la même espèce furent cueillis aux bassins piscicoles. Cinq mille furent reçus de Lindloff et 2,719,600 œufs de saumon atlantique, de l'étang de Margaree. Les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit pendant l'année sous revue: 2,905,200 saumons atlantiques et 1,250,700 truites mouchetées dont 159 des premiers et 1,475 des seconds furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, des œufs, issus de 42 couples de truites de 3 ans, furent recueillis à raison de 2,629 par femelle contre 1,757 par femelle chez le groupe non-sélectionné de 3 ans.

Une forte crue s'est produite en novembre qui a submergé les bassins, sis sur le côté est de la route, en provoquant l'échappement des reproducteurs en stabulation. Vingt bacs de l'écloserie furent remplacés. Une nouvelle digue étanche fut installée au fond d'une batterie de bassins. L'écloserie et la grange furent teintes et des travaux de vernissage furent effectués dans la maison d'habitation. Dans la Margaree et le lac O'Law la pêche de la truite a continué à être fructueuse et celle de la rivière Margaree s'est révélée la plus profitable depuis nombre d'années. Les agents de pêche de l'arrondissement ont prêté leur concours dans toute la mesure du possible.

## ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MARGAREE

*J. P. Chiasson, surintendant*

Comme d'habitude, les saumons, destinés à cet étang, furent achetés à la Société des Pêcheries de Saumon du Havre de Margaree. Les préparatifs concernant les travaux piscicoles commencèrent le 20 septembre et consistèrent dans le curage de l'étang, la réparation des vannes, le calfatage et le peinturage du bateau et la réparation de la clôture en treillis métallique entourant l'étang. Le filet fut mis en service sans interruption depuis le 28 septembre jusqu'au 12 novembre, date à laquelle il fut emporté par une forte crue de la rivière. Il a été capturé 470 saumons. Quatre cent cinquante-cinq de ces poissons, d'un poids moyen de 10.7 livres, furent gardés en stabulation. Quinze d'entre eux furent mis en liberté en amont du filet. Seuls 4 poissons succombèrent pendant la période de stabulation. A même de 298 femelles depuis le 15 novembre jusqu'au 1er décembre, 3,836,900 œufs furent frayés et expédiés: 2,719,600 à destination de Margaree et 1,117,300, de Lindloff. Dix-neuf mâles et 11 femelles furent marqués: 15 à l'aide de pièces en celluloid et 15, de pièces en métal. Pendant les opérations, 4 saumons furent capturés sans nageoire adipeuse.

## BASSINS DE STABULATION DE LA RIVIÈRE MERSEY

*C. E. Harding, dirigeant*

Entre le 21 mai et le 2 juin, 250,000 saumons atlantiques et 50,000 digitales de truite mouchetée arrivèrent de l'écloserie de Yarmouth. Leur croissance fut rapide pendant toute la campagne, quelques-uns allant même jusqu'à mesurer plus de six pouces au moment de leur mise en liberté en la deuxième semaine d'octobre. Le rendement fut de 192,700 saumons et de 35,400 truites.

L'adjoint W. S. Freeman fut mis en tête des opérations à partir du 1er septembre attendu que le dirigeant Harding fut appelé à prendre provisoirement la direction des opérations à Yarmouth. Pendant la campagne piscicole, le campement fut peint, une nouvelle toiture fut posée et un porche construit. La passerelle sur le canal a été peinte, les abords en ont été nivelés et le domaine amélioré. L'établissement a été secondé dans ses travaux par le personnel de

la Commission d'Énergie Électrique de la Nouvelle-Écosse, par la Mersey Paper Company, par l'inspecteur de pêche et par les membres de la Société des Pêches et des Chasses du Comté de Queen.

ÉCLOSERIE DE MIDDLETON, ÉTANGS STEVENS ET STATION D'ÉLEVAGE DE NICTAUX

*F. M. Millette, surintendant*

Les arrivages d'œufs en mars se sont décomposés en 1,200,000 œufs de truite mouchetée en provenance d'Antigonish et, en novembre, en 1,500,000 œufs de truite mouchetée de la même éclosérie et en 1,022,100 œufs de saumon atlantique, en provenance de l'étang de la rivière Philippe. En mai et en juin, les expéditions de produits piscicoles furent de 350,000 à destination de Coldbrook et en 200,000 à destination de Kejmkujik, et, en avril et en mai, en 200,000 saumons atlantiques à destination de Kejmkujik et 400,000 sur Nictaux. Les déversements de produits piscicoles ont consisté en 630,000 saumons atlantiques et 478,650 truites mouchetées; 5,100 des premiers ayant été marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale gauche.

Quatre nouvelles digues en ciment furent construites aux étangs Stevens en remplacement des barrages en bois. Un dispositif de faible encombrement pour garder les œufs en cas de pénuries d'eau et dit incubateur à égouttement fut mis à l'essai du 4 janvier au 14 mars, trois jours avant l'éclosion des œufs. "Il mesurait 17- $\frac{7}{8}$ " x 11- $\frac{3}{4}$  "sur 39- $\frac{1}{2}$ " de hauteur et comportait une capacité de 35 plateaux d'œufs. L'eau s'engageait par le haut et s'égouttait sans interruption par chacun des plateaux, en tenant tous les œufs en état de moiteur. Les plateaux ou corbeilles portaient en charge 86,100 œufs de saumon atlantique et accusèrent une déperdition de 7,700, soit de 8.9 pour cent. Chez le groupe général d'œufs, gardés en bacs pendant la même période, la déperdition fut de 14.8 pour cent. Les œufs en incubateur ne commencèrent à éclore que trois jours après ceux gardés en bac mais les deux lots d'œufs finirent d'éclore en même temps. Les œufs de l'incubateur furent cueillis hebdomadairement et ils furent recouverts de mousse propre et de coton à fromage trois fois pendant la période des opérations. Il ne fut jamais jugé nécessaire de déposer les œufs dans l'eau pour en faire le triage. L'incubateur fut utilisé de nouveau à l'automne alors que, le 12 novembre, 35 plateaux, portant en charge 140,840 œufs non-embryonnés, furent mis en place. Au 22 mars, les pertes étaient de 11.8 pour cent contre 12.0 pour cent dans les bacs témoins, contenant le même nombre d'œufs et 13.9 pour cent chez les œufs du groupe général. Cette année, les œufs dans l'incubateur à égouttement commencèrent à éclore quelques jours avant ceux en bacs.

Les murs extérieurs de l'éclosérie, la glacière, la remise à charbon et le bâtiment du surveillant aux étangs Stevens furent peints. La pêche de la truite a été déclarée la plus fructueuse depuis nombre d'années. Les Sociétés des Pêches, des Forêts et des Chasses ont prêté main-forte en fournissant des bateaux et les inspecteurs de pêche ont aidé à localiser des emplacements propres aux immersions de produits piscicoles.

La station d'élevage de Nictaux fut ouverte la semaine close le 10 avril pour recevoir 400,000 alevins de saumon atlantique de Middleton et 449,600 œufs embryonnés de la même espèce de l'établissement de Cobequid. Dix mille alevins furent mis en liberté et 799,550 transférés aux étangs Stevens, en la semaine du 22 mai, pour y être mis en stabulation.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH

*F. F. Annis, surintendant*

Les bassins de stabulation produisirent 794,100 œufs de truite mouchetée ce qui est plus du double du rendement de l'année antérieure. Les œufs, reçus en février et avril, consistèrent en 1,000,000 d'œufs de truite mouchetée, en provenance d'Antigonish, et en 298,500 œufs de saumon atlantique, en provenance

de Cobequid; et, en novembre, en 990,000 œufs de truite mouchetée, originaires d'Antigonish et en 752,500 œufs de saumon atlantique originaires de la rivière Philippe. En mai et de bonne heure en juin, 250,000 digitales de saumon atlantique et 50,000 digitales de truites mouchetée furent transférés à la station d'élevage de Mersey. Les déversements, en provenance de l'écloserie de Yarmouth, se sont décomposés en 192,800 saumons et en 280,600 truites y compris 16 des premiers, âgés de cinq ans, marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite.

Les murs extérieurs de la maison d'habitation ont été teints, la serre aux aliments peinte, la porte de la cuisine d'été déplacée du côté nord au côté sud et le domaine amélioré. La pêche a été déclarée plus fructueuse que par les années passées. Les inspecteurs de pêche ont fourni des renseignements sur les conditions des cours d'eau et des lacs et aidèrent à la conduite des déversements chaque fois qu'ils en ont été priés.

#### ÉCLOSERIE DE CHARLEAU

*R. O. Barrette, surintendant*

Les poissons, en stabulation dans les bassins de l'écloserie, produisirent 521,800 œufs de truite mouchetée, quantité qui fut augmentée par l'arrivage de 150,000 œufs de la même espèce, en provenance d'Antigonish en mars et de 1,051,300 œufs de saumon atlantique, originaires de l'étang de New-Mills en octobre et novembre. Le rendement, propre à la campagne piscicole sous revue, a consisté en 1,472,900 saumons et en 75,400 truites dont 200 digitales de truite de 3 ans furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, 51 couples de truites de 2 ans furent utilisés et les œufs en furent isolés en vue d'autres opérations de sélectionnement. Le rendement fut de 1,777 œufs par femelle contre 676 chez le groupe des poissons non sélectionnés du même âge. Quatre bassins circulaires furent revêtus chacun d'une couche de ciment de 3 pouces d'épaisseur et il fut procédé à la remise à neuf du bassin des reproducteurs en stabulation. La boiserie du bâtiment piscicole principal a été peinte de même que le bâtiment subsidiaire. La conduite de distribution d'eau a gelé en décembre, ce qui a rendu nécessaire de mettre les œufs en caisse du quinze au vingt-quatre et de transférer les digitales et les poissons adultes dans la source en amont de l'écloserie. La succursale de Dalhousie de la Société des Pêches et des Chasses s'est intéressée à l'exploitation de l'écloserie et a prêté parfois main-forte à l'effectuation des déversements par batellerie et main-d'œuvre. Une nappe marécageuse, inhabitée en toute vraisemblance, et dont le débouché est bloqué à l'aide d'une digue, a été empoisonnée en 1941 au moyen de 200 digitales de truite mouchetée. Or, cette année, 8 truites y furent capturées à la ligne dans l'espace d'une heure à peu près. Ces truites étaient de taille uniforme, d'une mensuration approximative de 16 pouces de longueur et d'un poids de 2½ à 2½ livres, chacune.

#### ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE

*J. M. Butler, surintendant*

La cueillette des œufs de truite mouchetée, à même les bassins piscicoles, en octobre et novembre, s'est chiffrée à 387,500 œufs, quantité qui fut augmentée par l'arrivage de 700,000 œufs de saumon atlantique en provenance de Kelly, le 13 février et de 350,000 œufs de truite mouchetée, originaires d'Antigonish, le 6 mars. En novembre, eurent lieu les arrivages suivants d'œufs: 1,007,400 œufs de saumon atlantique, en provenance de Miramichi; 1,000,000 d'œufs de truite mouchetée, en provenance de Saint-Jean et 5,000 de la même espèce, en provenance de Lindloff. Les déversements de produits piscicoles ont consisté pendant



l'année en 1,394,000 saumons atlantiques, en 12,900 sébagos et en 1,742,400 truites mouchetées. Tous les sébagos et 3,050 des truites furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, 12 couples de truites mouchetées de choix de 2 ans furent appariés et les œufs en furent isolés en vue de la poursuite du sélectionnement. Le groupe de sujets de choix fournit un rendement de 1,000 œufs par femelle contre 537 par femelle pour le groupe de sujets non-sélectionnés.

On rapporte que la pêche à la ligne s'est améliorée en certaines localités. Le bâtiment piscicole principal, la maison d'habitation, l'ancien garage et la glacière ont été peints, les toits de l'écloserie principale et de la maison d'habitation furent recouverts d'une nouvelle couche de bardeaux et le domaine fut amélioré d'une façon générale.

#### ÉCLOSERIE DE GRANDES-CHUTES

*W. A. McClusky, surintendant*

En mars et avril, 501,150 œufs de saumon atlantique arrivèrent de Cobequid et 1,350,000 truites mouchetées, d'Antigonish; et, à l'automne, 1,399,200 saumons atlantiques, de l'étang, de Miramichi. Pendant la campagne piscicole, les déversements ont consisté en 1,651,000 saumons et en 422,000 truites. La succursale de Grandes-Chutes de la Société des Pêches et des Chasses du Nouveau-Brunswick a prêté son concours dans le déversement de digitales dans le cours supérieur de la rivière Salmon. Les bassins en bois allongés furent réparés et le toit de la glacière et de l'étable recouvert d'une nouvelle couche de bardeaux.

#### ÉCLOSERIE ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MIRAMICHI

*Frank Burgess, surintendant*

En mars, 200,000 œufs de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish et, en octobre et novembre, 6,063,100 saumons atlantiques de l'étang de Miramichi. Le 25 mars, 1,000,000 d'œufs de saumons furent expédiés à l'écloserie de Saint-Jean. Pendant la campagne piscicole, les déversements ont consisté en 3,350,200 saumons atlantiques et en 140,800 truites mouchetées. Une aile de soixante pieds à la digue a été renouvelée, les murs du garage ont été redressés et quelques-uns des bacs d'incubation ont été réaménagés. Des travaux considérables de peinture furent effectués à l'écloserie, à la maison d'habitation et à d'autres bâtiments. La pêche à la mouche dans l'arrondissement a été déclarée profitable et les pêcheurs marchands au filet dérivant et au filet fixe ont, dit-on, remporté des succès pendant l'année.

Les saumons reproducteurs pour l'étang de Miramichi furent, comme d'habitude, achetés par soumission et adjudication et du 10 au 28 septembre, mille huit cent cinquante-quatre saumons de cette catégorie, d'un poids moyen de 8.9 livres furent parqués. Entre le 19 octobre et le 10 novembre, mille deux cent cinq femelles furent frayées et fournirent un rendement de 8,469,700 œufs qui furent répartis comme suit: 6,063,100 à destination de Miramichi; 1,399,200, à destination de Grandes-Chutes et 1,007,400, de Florenceville.

#### ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE NEW-MILLS

*William White, surintendant*

Entre le 29 mai et le 17 juillet, trois cent soixante-seize saumons atlantiques de migration précoce, d'un poids moyen de 13.9 livres, achetés à 9 emplacements de pêche marchande de l'arrondissement, furent livrés et parqués à l'étang de New-Mills. A l'époque du frayage, du 25 octobre au 8 novembre, cent

quarante-neuf femelles fournirent un rendement de 1,051,300 œufs qui furent tous mis en incubation dans l'écloserie de Charleau. Seuls 9 saumons succombèrent pendant la période de stabulation, de mai à novembre. Vingt-neuf saumons furent marqués en juin par l'application de marques aux nageoires dorsales. Quinze de ces marques étaient en métal et 14 en celluloid. A l'époque de la fraie, 12 poissons furent capturés porteurs de marques dont 10 en métal et 2 en celluloid.

#### ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN

*K. G. Shillington, surintendant*

La cueillette sans précédent de l'année dernière d'œufs de truite mouchetée, à même les bassins piscicoles, a été surpassée cette année par la réalisation d'un rendement de 8,004,500 œufs. Sur cette quantité, 785,500 furent déposés dans le ruisseau Spring, 1,000,000 furent expédiés sur Florenceville et les autres, au chiffre de 6,219,000, furent mis en incubation dans l'écloserie de Saint-Jean. Les bassins piscicoles produisirent aussi 22,800 œufs de truite arc-en-ciel. Les arrivages d'œufs d'autres provenances se sont décomposés comme suit: 1,000,000 d'œufs de saumon atlantique, originaires de Miramichi, le 26 mars; 20,800 œufs de saumon sébago, originaires des lacs Chancook et Gibson, du 5 au 18 novembre; 32,000 œufs de truite mouchetée, originaires du lac Utopia, du 9 octobre au 5 novembre et 5,000 de la même espèce, originaires de Lindloff, le 11 novembre. Trente-cinq truites arc-en-ciel reproductrices furent obtenues de la crique Crooked, le 2 septembre. Les déversements, effectués pendant la campagne, ont consisté en: 687,350 saumons atlantiques; 716,100 truites mouchetées; 36,800 saumons sébagos et 2,200 truites arc-en-ciel. Sur l'ensemble de ces chiffres, 9,303 digitales de truite mouchetée et sujets de deux ans furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite ou gauche et 6,183 sébagos d'un et deux ans furent marqués par l'excision des nageoires adipeuse et ventrale gauche. En sus, 575,600 œufs de truite mouchetée furent immergés dans le ruisseau Spring, le 16 janvier. Onze couples des meilleures truites mouchetées de trois ans et 52 couples des plus belles truites mouchetées de deux ans furent appariés dans la pratique de l'élevage par sélectionnement. Le rendement moyen en œufs par femelle chez les reproductrices de 3 ans s'est chiffré à 3,643 contre 2,486 chez les géniteurs du groupe général non-sélectionné, et, chez les sujets choisis de 2 ans, 2,644, contre 1,879, chez les sujets du groupe non-sélectionné.

Il a été procédé à l'écloserie de Saint-Jean à une épreuve en vue de déterminer si les poissons, issus de petits œufs, pouvaient atteindre la taille de ceux, issus d'œufs plus gros. Un nombre égal de petits et de gros œufs furent prélevés de chacune des femelles. A la ponte, les petits œufs n'étaient que de 70.6 pour cent de la taille des plus gros. Pesés le 17 octobre 1942, les digitales, issus des petits œufs, étaient de 89.2 pour cent de ceux, issus des plus gros œufs; à l'âge d'un an, lorsque pesés le 3 décembre, les femelles, issues des gros œufs, fournirent un poids de 8.8 once et celles, issues des petits œufs, 11.5 onces; les mâles, issus des gros œufs, un poids moyen de 11.9 onces et les mâles, issus des petits œufs, 13.2 onces.

A titre d'épreuve de densité d'incubation, 35,000 œufs furent déposés dans chacun des deux bacs le 8 mars et 70,000 en chacun de deux bacs similaires, à la même date. A la date du 29 mai, les pertes dans le premier bac, furent de 52 pour cent et, dans le deuxième, de 49.

Une nouvelle conduite en bois de 8 pouces fut reliée aux petits bassins en aval de la route. Les deux tuyaux de 14 pouces furent prolongés de 60 pieds dans le réservoir en amont de la digue et la conduite de gros tuyaux allant de la digue fut recouverte. Une crue, survenue en août et qui eut pour effet de submerger les bassins, amena des mélanges de groupes mais ne provoqua aucune déperdition ni échappée de poissons parce que les bassins furent enclos dès que se manifestèrent des indices de surgissement périlleux de l'eau. Le

grenier de la maison d'habitation fut isolé à l'aide d'un matériau calorifuge; trois lampes furent posées autour des bassins; la clôture contre les visons fut remise à neuf et des travaux de peinture furent effectués à la clôture, à la maison d'habitation et à l'écloserie. La pêche a été déclarée fructueuse dans la plupart des localités y compris les lacs McFadden, Blindman et Blackall, la crique Turtle et la rivière Cloverdale.

Aux lacs Chamcook et Gibson, les opérations furent conduites avec l'aide des surveillants régionaux de pisciculture et sous leur direction générale. Par suite de la survenance incessante de crues, les efforts, tentés pour la capture de poissons, ne se sont pas révélés aussi fructueux qu'on l'avait escompté. A Chamcook, 51 saumons sébagos d'un poids moyen d'une livre et demie furent capturés entre le 25 octobre et le 15 novembre. Douze mille sept cent œufs furent obtenus de 13 femelles et transférés à l'écloserie de Saint-Jean. Cinquante-sept pour cent des sébagos manutentionnés manquaient de certaines de leurs nageoires, ayant été marqués et mis en liberté antérieurement à partir de l'écloserie de Saint-Jean. Au lac Gibson où des œufs furent cueillis cette année pour la première fois, 50 sébagos d'un poids moyen de 1½ livre furent gardés entre le 20 octobre et le 12 novembre. Huit mille cent œufs furent obtenus de 10 femelles pour le compte de l'écloserie de Saint-Jean. Trente-quatre pour cent des poissons gardés étaient des poissons, élevés en écloserie, et dont certaines des nageoires avaient été amputées.

#### BASSINS DE STABILATION DE CARDIGAN

*C. Sayer, surintendant*

Ces bassins furent en opération du 10 mai au 12 octobre. Du 19 au 22 mai, la station de Kelly fournit 650,000 fretins de truite mouchetée et 60,000 digitales N° 1 de saumon atlantique. Le rendement en produits piscicoles pendant la campagne fut de 47,300 saumons et de 222,200 truites dont 13,000 des dernières furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Six bacs d'élevage et un bac d'aménée furent construits, le domaine fut amélioré et la maison d'habitation, la glacière, le garage et la serre aux aliments furent peints.

#### ÉCLOSERIE DE KELLY ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MOREL

*C. A. Tait, surintendant*

Une eucillette de 97,750 œufs de truite mouchetée fut effectuée à même l'étang de l'écloserie et 10,600 œufs de la même espèce, à même la rivière Watt à York. D'autres contingents d'œufs arrivèrent: 1,500,000 de truite mouchetée, en provenance d'Antigonish le 13 mars et 1,493,400 de saumon atlantique, en provenance de Morel, du 9 au 22 novembre. Le 11 février, sept cent mille œufs de saumon atlantique, furent expédiés à Florenceville et du 12 au 22 mai soixante mille digitales N° 1 de saumon atlantique et 650,000 fretins de truite mouchetée, à Cardigan. Les déversements de produits piscicoles ont consisté pendant la campagne piscicole en 515,600 saumons et en 488,700 truites. Des réparations furent faites à la paroi en planches de la digue de l'écloserie, aux parois latérales du canal d'aménée et à une partie du mur en ciment de l'écloserie. On rapporte que des truites arc-en-ciel furent capturées dans l'étang Scales et dans la Rivière-de-l'Est.

A l'étang-vivier à saumon de Morel, l'adjoint C. H. Cooper fut chargé de la conduite des opérations. Entre le 4 octobre et le 8 novembre, trois cent dix-huit saumons d'un poids moyen de 9 livres furent capturés et parqués. Du 9 au 22 novembre, le frayage de 191 femelles fournit un rendement de un million quatre cent quatre-vingt-treize mille quatre cents œufs pour le compte de la station de Kelly. Trente saumons furent marqués: 15 à l'aide de marques en cellulose et 15, de marques en métal. Dans la rivière Dunphy, une nouvelle digue fut construite en remplacement de l'ancienne. Une des extrémités du chaland fut repentée et calfatée et certaines améliorations apportées à la cabine du commandant.

TABLEAU DONNANT, PAR ESPÈCE, LES CUEILLETES LOCALES D'ŒUFS, OPÉRÉES EN 1943 ET LES LIEUX DE LEUR MISE EN INCUBATION

Espèces	Lieux de cueillette	Dates de cueillette	Quantités cueillies	Mis en incubation à	Dates d'arrivage	Quantités reçues	Totaux
Saumon atlantique.....	Margaree, étang, N.-E.....	15 nov.—1er déc.	3,836,870	Lindloff.....	23 novembre	1,117,270	
	Rivière Philip, N.-E.....	3-26 novembre	6,724,990	Margaree.....	16 nov.—2 déc.	2,719,600	
				Bedford.....	5-16 novembre	1,557,290	
				Cobequid.....	10-26 novembre	3,361,120	
				Middleton.....	12, 18 novembre	1,022,090	
				Yarmouth.....	14 novembre	752,490	
	Sackville, Riv., N.-E.....	2-16 novembre	520,730	Dalhousie Univer- sity, Halifax, N.-E.	10 novembre	32,000	
				Bedford.....	2-16 novembre	520,730	
	Miramichi, étang, N.-B.....	19 oct.—10 nov.	8,469,720	Florenceville.....	3 novembre	1,007,400	
	New Mills, étang, N.-B.....	25 oct.—8 nov.	1,051,320	Grand Falls.....	28 oct.—3 nov.	1,399,200	
Morel, rivière, I.-P.-E.....				9-22 novembre	1,493,440		
Truite arc-en-ciel.....	Saint-Jean, bassins piscicoles, N.-B.....	19 avril—12 mai	22,800	Miramichi.....	20 oct.—10 nov.	6,063,120	
				Charlo.....	26 oct.—9 nov.	1,051,320	
Saumon sébago.....	Grand Lake, N.-E.....	4-27 novembre	53,330	Kelly's pond.....	9-22 nov.	1,493,440	
				Grand Lake, étangs d'élevage, N.-E.....	2-23 novembre	81,430	
Truite mouchetée.....	Chamcook, lac, N.-B.....	5-18 novembre	12,670	Grand Lake.....	4-27 novembre	53,330	
				Gibson, lac, N.-B.....	5-18 novembre	8,130	
Truite mouchetée.....	Antigonish, bassins piscicoles, N.-E.....	31 oct.—25 nov.	8,744,180	Saint-Jean.....	5-18 novembre	12,670	
				11-25 novembre	(a) 3,301,200	Antigonish.....	31 oct.—25 nov.
Truite mouchetée.....	Grand Lake, étangs d'élevage, N.-E.....	8-23 novembre	20,510	Bedford.....	6 novembre	1,000,000	
				Lindloff, bassins piscicoles, N.-E.....	27 oct.—20 nov.	1,123,100	
Truite mouchetée.....	McRae, lac, Richmond, comté, N.-E.....	6-18 octobre	277,600	Middleton.....	9, 15 novembre	1,500,000	
				Yarmouth.....	9 novembre	990,000	
Truite mouchetée.....	Grand Lake, étangs d'élevage, N.-E.....	8-23 novembre	20,510	Grand Lake.....	8-23 novembre	20,510	
				Lindloff, bassins piscicoles, N.-E.....	27 oct.—20 nov.	1,123,100	
Truite mouchetée.....	McRae, lac, Richmond, comté, N.-E.....	6-18 octobre	277,600	Lindloff.....	6-18 octobre	252,600	
				Antigonish.....	10 novembre	5,000	
Truite mouchetée.....	Margaree, bassins piscicoles, N.-E.....	20 oct.—25 nov.	1,943,960	Cobequid.....	10 novembre	5,000	
				11-19 novembre	(a) 1,021,680	Margaree.....	22 novembre
Truite mouchetée.....	Yarmouth, bassins piscicoles, N.-E.....	26 oct.—2 déc.	277,770	Florenceville.....	12 novembre	5,000	
				18 nov.—2 déc.	(a) 516,290	Saint-Jean.....	11 novembre
Truite mouchetée.....	Charlo, bassins piscicoles, N.-B.....	25 oct.—19 nov.	521,780	Margaree.....	20 oct.—25 nov.	2,965,640	
				Florenceville, bassins piscicoles, N.-B.....	22 oct.—29 nov.	315,330	
Truite mouchetée.....	Saint-Jean, bassins piscicoles, N.-B.....	1er nov.—9 déc.	7,252,540	Yarmouth.....	26 oct.—2 déc.	794,060	
				13-29 novembre	(a) 72,180	Charlo.....	25 oct.—19 nov.
Truite mouchetée.....	Saint-Jean, bassins piscicoles, N.-B.....	1er nov.—3 déc.	(a) 752,000	Florenceville.....	22 oct.—29 nov.	387,510	
				19 nov.—3 déc.	(a) 752,000	Saint-Jean.....	1er nov.—9 déc.
Truite mouchetée.....	Trout and Spear's, ruisseaux, Charlotte, comté, N.-B.....	9 oct.—5 nov.	31,970	Florenceville.....	24 novembre	1,000,000	
				Southport (Kelly's pond), bassin piscicole, I.-P.-E.....	20 nov.—24 déc.	97,750	
Truite mouchetée.....	Southport (Kelly's pond), bassin piscicole, I.-P.-E.....	20 nov.—24 déc.	97,750	Saint-Jean.....	9 oct.—5 nov.	31,970	
				Kelly's pond.....	20 nov.—24 déc.	97,750	
							26,269,840
							48,545,270

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

(a) Œufs issus de poissons d'un an.

Un total de 10,150 œufs embryonnés de truite mouchetée pour l'écloserie de Kelly's Pond a été acheté à Harold Watts, de York, I.-P.-E.

EN VUE DE RENDRE MOINS COÛTEUSE ET PLUS FACILE L'EXPÉDITION DES  
PRODUITS PISCICOLES, ON A OPÉRÉ LES TRANSFÈREMENTS SUIVANTS EN 1943

Espèces	Stades	En provenance de	A destination de	Quantités	Dates d'arrivage	
Saumon atlantique....	(e)	Bedford.....	Grand Lake.....	331,200	14-17 juin	
	(c)	Cobequid.....	Antigonish.....	1,002,300	1 avril	
	(c)	Cobequid.....	Nictaux.....	449,570	9 avril	
	(c)	Cobequid.....	Yarmouth.....	298,480	9 avril	
	(c)	Cobequid.....	Grand Falls.....	501,150	26 mars	
	(d)	Middleton.....	Kejimkujik.....	200,000	26-30 mai	
	(d)	Middleton.....	Nictaux.....	400,000	Semaine du 10 avril	
	(d)	Nictaux.....	Middleton.....	799,550	Semaine du 22 mai	
	(e)	Yarmouth.....	Mersey.....	250,000	21 mai-2 juin	
	(c)	Miramichi.....	Saint-Jean.....	1,000,000	26 mars	
	(c)	Kelly's Pond....	Florenceville....	700,000	13 février	
	(e)	Kelly's Pond....	Cardigan.....	60,000	22 mai	
	Truite mouchetée.....	(c)	Antigonish.....	Bedford.....	1,200,000	24 février
		(c)	Antigonish.....	Cobequid.....	1,500,000	1 avril
(e)		Antigonish.....	Grand Lake.....	46,010	1-27 octobre	
(c)		Antigonish.....	Lindlof.....	1,000,000	18 mars	
(c)		Antigonish.....	Margaree.....	300,000	24 mars	
(c)		Antigonish.....	Middleton.....	1,200,000	25 mars	
(c)		Antigonish.....	Yarmouth.....	1,000,000	25 février	
(c)		Antigonish.....	Charlo.....	150,000	13 mars	
(c)		Antigonish.....	Florenceville....	350,000	6 mars	
(c)		Antigonish.....	Grand Falls.....	1,350,000	6 mars-3 avril	
(c)		Antigonish.....	Miramichi.....	200,000	12 mars	
(c)		Antigonish.....	Kelly's Pond....	1,500,000	13 mars	
(e)		Bedford.....	Coldbrook.....	50,000	31 mai	
(e)		Middleton.....	Coldbrook.....	350,000	29 mai-3 juin	
(d)		Middleton.....	Kejimkujik.....	100,000	17 mai et 18	
(e)		Middleton.....	Kejimkujik.....	100,000	19, 20 mai	
(e)	Yarmouth.....	Mersey.....	50,000	29 mai		
(d)	Kelly's Pond....	Cardigan.....	650,000	19-21 mai		

(c) Oeufs embryonnés. (d) Alevins. (e) Digitales.

QUANTITÉS DISPONIBLES D'ŒUFS, D'ALEVINS, DE DIGITALES ET DE POISSONS PLUS ÂGÉS À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE CIVILE DE 1943

Établissements	Espèces	Œufs	Alevins	Digitales	Poissons d'un an	Poissons de deux ans	Poissons de trois ans	Poissons de quatre ans	Poissons de cinq ans et plus	Totaux par par espèce	Totaux par éclosion
Antigonish.....	Saumon atlantique.....				50					50	
	Truite mouchetée.....	7,946,870	4,800	18,000	7,985	3,226				7,980,881	7,980,931
Bedford.....	Saumon atlantique.....	1,884,600								1,884,600	
	Truite mouchetée.....	879,320								879,320	2,763,920
Cobequid.....	Saumon atlantique.....	3,308,550								3,308,550	
	Truite mouchetée.....		4,710							4,710	3,313,260
Grand Lake.....	Saumon atlantique.....			59,657						59,657	
	Saumon sébago.....	106,170		10,000	3,454	915	44	115	8	120,706	
	Truite mouchetée.....	11,120		39,818	110					51,048	231,411
Lindlof.....	Saumon atlantique.....	1,100,770			8					1,100,778	
	Truite mouchetée.....	983,590	184,850	5,075		796			1,436	1,175,747	2,276,525
Margaree.....	Saumon atlantique.....	2,664,580			10					2,664,590	
	Truite mouchetée.....	1,996,800	4,970	15,847	7,769	2,399				2,027,785	4,692,375
Middleton.....	Saumon atlantique.....	945,400								945,400	
	Truite mouchetée.....	1,132,100								1,132,100	2,077,500
Yarmouth.....	Saumon atlantique.....	740,690								740,690	
	Truite mouchetée.....	1,447,710		4,283	1,166	900	148	23		1,454,230	2,194,920
Charlo.....	Saumon atlantique.....	1,035,900								1,035,900	
	Truite mouchetée.....	473,640				645	583			474,868	1,510,768
Florenceville.....	Saumon atlantique.....	968,730		37,960						1,006,690	
	Saumon sébago.....							91		91	
	Truite mouchetée.....	1,070,820		28,627	881	1,130	506	156	110	1,102,230	2,109,011
Grand Falls.....	Saumon atlantique.....	1,344,180								1,344,180	1,344,180
Miramichi.....	Saumon atlantique.....	5,786,700								5,786,700	5,786,700
Saint John.....	Saumon atlantique.....										
	Truite arc-en-ciel.....					260	53			53	
	Saumon sébago.....	17,750		38,224	909				8	268	
	Truite mouchetée.....	5,493,700	4,490	38,647	1,699	5,539				56,883	5,601,279
Kelly's Pond.....	Saumon atlantique.....	1,419,280								1,419,280	
	Truite mouchetée.....	94,530								94,530	1,513,810
		42,853,500	203,820	296,138	24,041	15,810	1,425	294	1,562	43,396,590	43,396,590

## EXPÉDITIONS

## CLEF DES ABRÉVIATIONS

*Espèces*  
 A Saumon atlantique  
 S Truite mouchetée  
 R Truite arc-en-ciel  
 L Saumon des lacs ou sébago

*Stades de croissance*  
 a Œufs non-embryonnés  
 b Œufs embryonnés  
 c Alevins  
 d Fretins  
 1 Digitales N° 1  
 2 Digitales N° 2  
 3 Digitales N° 3  
 4 Digitales N° 4  
 5 Digitales N° 5  
 f Poissons d'un an  
 g Poissons de deux ans  
 h Poissons de trois ans  
 k Poissons plus âgés

*Classification*

Fretins: Alevins alimentés méthodiquement.

Digitales:

N° 1—Alimentés de deux à huit semaines.  
 N° 2—Alimentés de huit à quatorze semaines.  
 N° 3—Alimentés de quatorze à vingt semaines.  
 N° 4—Alimentés de vingt à vingt-six semaines.  
 N° 5—Alimentés de vingt-six semaines à une année à partir de la date de l'éclosion.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

## ÉCLOSERIE D'ANTIGONISH

*Antigonish, comté—*

Afton, Riv.—50,000 S1.  
 Beaver Meadow, Riv.—50,000 Sd, 20,000 S1, 5,000 S3.  
 Big brook—South Riv.—50,000 Sd, 2,500 S3.  
 Black, Riv.—30,000 Sd, 35,000 S1, 2,500 S3.  
 Brierly, ruisseau—40,000 S1.  
 Copper, lac—60,000 S1; 1,112 Sh.  
 Delhanty, lac—60,000 S1.  
 Gaspereaux, lac—1,092 Sh.  
 Glenroy, Riv.—35,000 Sd, 30,000 S1, 5,000 S3.  
 James, Riv.—60,000 Ad, 30,000 A1.  
 MacAdam, ruisseau—5,000 S2.  
 MacGillivray lac—South River—736 Sg.  
 Maryvale ou Malignant, ruisseau—30,000 S1.  
 McMillan, lac—600 Sf, 725 Sg.  
 McLean ou Cameron lac—Beaver Meadow—10,000 S2, 750 Sf.  
 Meadow Green, Riv.—30,000 Sd, 45,000 S1, 2,500 S3.  
 Middleton, lac—60,000 S1.  
 North, lac—60,000 S1.  
 North, Riv.—5,000 S2.  
 Pinevale, ruisseau—30,000 Sd.  
 Pinevale, lac—1,092 Sh.  
 Polson—South Riv.—40,000 Sd, 2,500 S3.  
 Rights, Riv.—60,000 Ad.  
 South Riv.—60,000 A1.  
 South Riv. lac—100,000 S1, 5,000 S3, 533 S4, 1,094 Sh.

*Antigonish, comté—Fin*

South, lac—40,000 S1.  
 Springfield, ruisseau—Glenroy Riv.—30,000 Sd.  
 West Riv.—50,000 Sd, 60,000 S1, 10,000 S3, 600 Sf.

*Guysborough, comté—*

Black, lac—West River St. Mary—2,500 S3.  
 Canter, lac—35,000 S1.  
 Cole Harbour, lac—30,000 S1.  
 Cocee Coffre, lac—80,000 S1.  
 Country Harbour Riv.—60,000 A1.  
 Cudahys, lac—50,000 S1, 2,000 S3.  
 Dobson, lac—90,000 S1, 725 Sg.  
 Donahue, lac—80,000 S1, 7,500 S3, 725 Sg.  
 Doyle, lac—50,000 S1, 2,000 S3.  
 East Barren lac—West River St. Mary—5,000 S2.  
 Ecumsecum, Riv.—120,000 S1.  
 Eight Island, lac—50,000 S1.  
 Fitzgerald, lac—40,000 S1, 3,500 S3.  
 Giant, lac—110,000 S1, 5,000 S3.  
 Goldboro ou Goldbrook, lac—40,000 S1.  
 Goshen, lac—5,000 S3.  
 Guysborough, Riv.—60,000 S1.  
 Hydro digue, Havre Bouche, Riv.—100,000 S1.  
 Hazel Hill, lac—70,000 S1.  
 Indian Harbour, lac—80,000 S1.  
 Jellow, lac—100,000 S1, 5,000 S3, 600 Sf, 725 Sg.

*Guysborough, comté—Fin*

Kennedy, lac—40,000 S1, 4,500 S3.  
 Mannasette, lac—60,000 S1.  
 McInnis (Joe's) lac—60,000 S1, 2,118 S3.  
 McPherson, lac (Port Shoreham)—60,000 S1.  
 Narrow, lac—60,000 S1.  
 Porter, Riv.—40,000 S1.  
 Pot, lac—West River St. Mary—5,000 S2.  
 Pringle, lac—400 Sh.  
 East River St. Mary—80,000 Ad, 130,000 A1, 17,500 A2.  
 West River St. Mary—160,000 A1, 17,500 A2.  
 Salmon, Riv.—60,000 A1, 50,000 S1.  
 Seal Harbour, lac—35,000 S1.  
 Sherbrook, lac—80,000 S1, 750 Sf.  
 Sullivan, lac—50,000 S1, 2,000 S3.  
 Taylor, lac—East River St. Mary—15,000 S2.  
 Three Mile, lac—30,000 S2.  
 Tracadie, Riv.—40,000 A1.  
 Trout Lake—West River St. Mary—2,500 S3.  
 Two-mile Lake—East River St. Mary—20,000 S2.

*Pictou, comté—*

Barney, Riv.—40,000 Ad, 25,000 A1, 50,000 S1.  
 Big brook—East River—50,000 S1, 5,000 S3.  
 Brora, lac—20,000 S2.  
 Calder, lac—25,000 S2.  
 Campbell Lake—French River—15,000 S2.  
 Caribou, Riv.—1,000 S4.  
 Little Caribou River—2,000 S4.  
 East, Riv.—75,000 A1, 90,000 S1.  
 East, Riv., West branch—45,000 S1, 5,000 S3.  
 Blue Mountain, digue, French River—20,497 S2.  
 French Riv.—30,000 Ad.  
 French River branch (French River Settlement)—50,000 S1.  
 Lansdowne, lac—15,000 S3.  
 McLellan, ruisseau—50,000 S1, 5,000 S2.  
 McLellan, lac—20,000 S2.  
 McPherson, lac—20,000 S2.  
 Middle, Riv.—35,000 A1.  
 Sixmile, ruisseau—25,000 S1.  
 Sutherland, Riv.—50,000 S1.  
 West, Riv.—75,000 S1, 10,000 S3.

ÉCLOSERIE DE BEDFORD

*Halifax, comté—*

Caribou—Porter—30,000 S1.  
 Fish or Fishing—West Riv. Sheet Harbour—25,000 S1.  
 Lewis Lake—East River—24,475 S1.  
 Lily Lake—Bedford Basin—10,525 S1.  
 Maxwell lac—Sackville Riv.—25,000 S1.  
 Mill lac—Musquodoboit Riv.—25,000 S1.  
 Ninemile, Riv.—50,000 A1.

Sackville, Riv.—42,020 A1.  
 Upper ou Little Sheldrake, lac—11,278 S2.

*Hants, comté—*

Coxcomb ou Cockseomb, lac—25,000 S1.  
 Pigott, lac—25,000 S1.

*Luncenburg, comté—*

Gold, Riv.—47,332 A2.  
 Middle, Riv.—23,417 A2.  
 Mill—Barry—25,000 S1.

ÉCLOSERIE DE COBEQUID

*Albert, comté—*

Pollett, Riv.—18,000 A1.

*Colchester, comté—*

Debert, Riv.—12,000 S2, 5,000 S3.  
 East, Riv., at Five Islands—6,000 S3.  
 Economy, lac—4,500 S3.  
 Folly, lac—7,500 S2, 9,750 S3.  
 French, Riv.—20,000 S1, 5,000 S3.  
 Irving, lac—3,000 S2.  
 Long, French—3,000 S2.  
 Newton, lac—4,500 S3.  
 Rocky, French—2,000 S3.  
 Shatter, lac—3,000 S2.  
 Silica, lac ou Bass —3,600 S3.  
 Simpson, lac—18,000 S1, 5,000 S3.  
 Snare, lac—4,000 S2.  
 Waughs, Riv.—12,000 S2, 5,000 S3.  
 West branch Lake—River Philip—3,000 S3.  
 Whirley Wha, lac—4,000 S2.

Leak, lac—5,000 S2, 4,000 S3.  
 Little, lac—Newfound, lac—3,000 S1.  
 Maccan, Riv.—25,000 S1, 10,000 S3.  
 McLeod, lac—4,000 S2.  
 Mountain, ruisseau—3,750 S3.  
 Newfound, lac—9,000 S1.  
 Parrsboro—Aboiteau—5,000 S2, 4,000 S3.  
 Riv. Philip—22,500 A2.  
 Riv. Philip, affluent de l'Ouest—7,000 S3.  
 Riv. Philip, affluent de l'Est—5,000 S3.  
 Pugwash, Riv.—13,000 S3.  
 Ramshead, lac—3,000 S2.  
 Sugarloaf, ruisseau—6,750 S3.  
 Sutherland, lac—18,000 S1, 8,000 S3.  
 Tillies, ruisseau—6,000 S3.  
 Wallace, Riv.—30,000 S1, 10,000 S3.  
 Wallace, Riv.—west branch—5,000 S3.

*Westmorland, comté*

Calhoun ruisseau—Silver, lac ou Morice, étang—5,600 S3.  
 Fawcett ruisseau—Silver, lac ou Morice, étang—5,000 S3.  
 Harper ruisseau—Tantramar, Riv.—5,000 S3.  
 Jenks ruisseau—Tantramar Riv.—6,400 S3.  
 North ruisseau—Musquash lac—5,000 S2.  
 North, Riv.—44,000 A2.  
 C.N. Reservoir ruisseau—Tantramar Riv.—1,000 S3.  
 Robinson, ruisseau—Tantramar, Riv.—10,000 S2.

*Cumberland, comté—*

Amherst, étang (Réservoir) et affluents—Nappan, Riv.—11,341 S3.  
 Biswanger, ruisseau—Riv. Philip—2,500 S3.  
 Brownell, ruisseau—Shinimikas, Riv.—2,500 S2.  
 Coulter, lac, upper—2,500 S2.  
 Doherty, ruisseau—3,000 S2.  
 Fountain, lac—4,000 S3.  
 Fox, Riv. (Greville Baie)—20,000 S1.  
 Isaac, lac—6,000 S1.



## ÉTANGS DE COLDBROOK

*Kings, comté—*

Annapolis, Riv.—25,000 S4.  
 Aylesford, lac—15,000 S3, 20,000 S4.  
 Brandywind ruisseau-Cornwallis Riv.—6,000 S3.  
 Burke, lac—7,000 S3, 8,000 S4.  
 Cambridge, ruisseau-Cornwallis, Riv.—6,000 S3.  
 Canard, Riv.—10,000 S3, 10,000 S4.  
 Cold, ruisseau-Cornwallis, Riv.—2,010 S3, 2 S4.  
 Cornwallis, Riv.—23,000 S3.

Crooked, lac—5,000 S4.  
 Gaspereau, lac—9,000 S3, 20,000 S4.  
 Lac George—9,000 S3, 21,000 S4.  
 Habitant, Riv.—15,657 S4.  
 Hardwood, lac—5,000 S4.  
 Mack, lac—10,000 S3, 10,000 S4.  
 Murphy, lac—6,000 S3, 24,000 S4.  
 Lac Paul—9,000 S3, 20,000 S4.  
 Lac Torment—9,000 S3, 16,000 S4.  
 Trout, Riv.—7,000 S3 5,000 S4.  
 Tupper—Cornwallis—3,000 S3.  
 Turbett, Lac—10,000 S3, 5,000 S4.

## ÉTANGS DE GRAND LAKE

*Colchester, Comté—*

Little, ile and Double Lakes—1,600 Sf.  
 Stewiacke, Riv—10,000 A3.

*Halifax, Comté—*

“A” Lake—1,000 Sf.  
 Black Point, Lac—2,000 Sf.  
 Blueberry, Lac—800 Sf.  
 Chezetcook, Riv.—10,000 A3.  
 Goose Lac—Porter Lac—1,800 Sf.  
 Halfmile, Lac—800 Sf.  
 Hatchet, Lac—2,000 Sf.  
 Ingram, Riv.—10,000 A3.  
 Kieley, Lac—1,000 Sf.  
 Long Lake—Little Salmon River—2,000 Sf.  
 Mill—Hubbard—1,800 Sf.  
 Moody, Lac—1,500 Sf.  
 Musquodoboit, Riv.—20,000 A3.  
 Ninemile, Riv.—10,000 A3.  
 Pace, Lac—1,400 Sf.  
 Upper Petpeswick, Long Bridge or Bridge End Lake—2,000 Sf.  
 Pockwock, Lac—2,000 Sf.

Ragged, Lac—1,000 Sf.  
 Rawdon, Riv.—10,000 A3.  
 Sackville River—9,905 A3.  
 Salmon River—Echo Lake—20,000 A3.  
 Little Salmon River—Cole Harbour—10,000 A3.  
 Salmon River (Port Dufferin)—20,000 A3.  
 Sheet Harbour Flowage—East River—1,300 Sf.  
 Ship Harbour, Riv.—10,000 A3.  
 Shubenacadie (Grand) Lake—40 Sf, 82 Lh, 49 Lk.  
 Spider, Lac—820 Sf.  
 West River Sheet Harbour—15,000 A3.

*Hants, Comté—*

Cameron, lac—1,000 Sf.  
 Lewis, rivière—1,800 Sf.  
 Kennetcook, rivière—20,000 A3.

*Lunenburg, Comté—*

East, Riv.—10,000 A3.  
 Spondo, Lac—2,000 Sf.

## ÉTANGS DE KEJIMKUJIK

Lahave, Riv.—26,514 A4.  
 Medway, Riv. et tributaires—102,830 A4.  
 First Christopher, Lac—6,000 S2.  
 Brook entre First and Second Christopher, lacs—2,800 S4.  
 Fifteenmile, ruisseau—2,000 S2.  
 Freeman, Lac—1,000 S2.  
 Harmony, lac—6,000 S2, 2,000 S3.  
 Tupper Long, Lac—4,000 S2.  
 Whiteburn, ruisseau—4,000 S2.  
 Mersey, Rivière—  
 Beaverhead, lac—1,000 S2.  
 Grafton, ruisseau—1,000 S3, 1,100 S4.  
 Grafton, lac—6,000 S2, 3,000 S3, 784 S4.

Hunt, lac—1,500 S3.  
 Kejinkujik, lac—28,600 S2, 3,000 S3, 1,704 S4.  
 Little, Riv.—12,000 S2, 1,704 S4.  
 Upper Mersey (Maitland) Riv.—12,000 S2, 1,704 S4.  
 Minard, ruisseau—3,600 S2.  
 Minard, lac—8,000 S2.  
 Mount Tom, ruisseau—3,600 S2.  
 Red, lac—1,000 S2.  
 Rodger, ruisseau—3,000 S2.  
 Sweeney, ruisseau—2,400 S2.  
 Westward ou West River—12,000 S2, 994 S4.

## ÉCLOSERIE DE LINDLOFF

*Cap-Breton, Comté—*

Belfry, lac—20,000 S1.  
 Canoe, lac—10,000 S3.  
 Catalogne, lac—20,000 S2.  
 Chain or String Lacs—Mira Riv.—12,000 S3.  
 Cochran, lac—12,000 S2.  
 Dutch Brook, lac—12,000 S1.  
 Gabarus, lac—20,000 S1.  
 Gaspereaux, Riv.—25,000 A3, 25,000 A4.

Gillies Lac—East Baie—12,000 S2.  
 Grand Lac, près Louisbourg—12,000 S2.  
 Hardy, lac—15,000 S3.  
 Kilkenny, lac—217 Sg.  
 Loon—Mira—12,000 S2.  
 McCormick, Lac—15,000 S3.  
 Meadow—Sydney—20,000 S1.  
 Mullcuish, lac—15,000 S2.  
 Salmon, Riv.—30,000 A2, 75,000 A4.  
 Stewart, lac—12,000 S1.

ÉCLOSERIE DE LINDLOFF—Fin

<i>Inverness, Comté—</i>	Loch Lomond—30,000 A2, 25,000 A3, 50,000 A4.
Brawley, Lac—12,000 S2, 3,000 S4.	MacLeod, ruisseau—12,000 S1.
McIntyre, Lac (Grantville)—20,000 S1.	Mary Ann's, Lac—12,000 S1.
Pleasant Hill, lac—15,000 S1.	McIsaac, lac—15,000 S1.
<i>Richmond, Comté—</i>	McKenzie, lac—15,000 S1.
Babins, Lac (Madame île)—15,000 S2.	McNab, lac—15,000 S1.
Black, Riv.—15,000 S1.	Mill Lake-East River Tillard—15,000 S1, 1,959 S5.
Breen, lac—20,000 S1.	Noël, lac (Madame île)—15,000 S2.
Chain, lac (Madame, île)—15,000 S1.	Potties, lac (Madame île)—15,000 S1.
Falls Bay, ruisseau 189 Sh.	Saint-Esprit, lac—12,000 S1.
Ferguson, lac—15,000 S2.	Scott, ruisseau—20,000 S1.
Ferguson, ruisseau—12,000 S1.	Shaw, lac (Madame île)—15,000 S1.
Forest, lac (Madame, île)—15,000 S1.	Straughton, ruisseau—10,000 S1.
Framboise, riv.—25,000 A3, 25,000 A4.	Thompson, lac—12,000 S1.
Grand Lake (Madame, île)—15,000 S1.	Riv. Tillard, west—20,000 S1.
Grand River—30,000 A2, 25,000 A4.	Riv. Tillard, east—15,000 S1.
Indian, lac—15,000 S1.	Riv. Tom—15,000 S1.
Lindloff ou ruisseau de l'écloserie—30,000 A4.	

ÉCLOSERIE DE MARGAREE

<i>Cap-Breton, Comté—</i>	Lake O'Law, ruisseau—20,000 S3, 10,810 S5, 225 Sg.
Belle, lac—15,000 S1.	Murphy, ruisseau—25,000 S1.
Black-Mira—10,000 S2.	Lac, O'Law, supérieur—10,000 S2, 8,000 S5, 240 Sg.
Browns Lake-Indian Bay—15,000 S1.	Lac O'Law—20,000 S4, 4,580 S5, 350 Sg, 127 Sh.
Ferguson Lake (New Boston)—4,400 S2.	Fortune, ruisseau—20,000 S1.
Forester, lac—10,000 S3.	Watson, ruisseau—10,000 S1.
Giovonetti, lac—10,000 S1.	Margaree, riv. sud-ouest—150,000 Ac, 70,000 Ad, 180,000 A1.
Grand Lake-Indian Bay—10,000 S3.	Captain Allen, ruisseau—40,000 S1.
Jackson ou Johnson, lac—10,000 S3.	Matheson Glen, ruisseau—30,000 S1.
Keefe, lac—15,000 S1.	McDonnell, ruisseau—20,000 S1.
McDonald ou Widow, lac (New Boston)—9,500 S2.	McLellan, étangs—4,500 S3.
McInnes, lac—10,000 S2.	McColl, ruisseau—20,000 S4.
McIntyre, lac (New Boston)—15,000 S1.	McKenzie, ruisseau-Riv., Denys—20,000 S4.
McMillan, lac—10,000 S2.	McPherson-Riv., Denys—20,000 S4.
McPherson, lac (New Boston)—10,000 S1.	Mull, Riv.—70,000 Ad, 30,000 A1.
Scotch ou Scott, lac—10,000 S4.	Plaster, étangs—112 Sh.
Trout-Mira—10,000 S2.	Plateau, ruisseau—50,000 S1.
<i>Inverness, Comté—</i>	Rough-Riv. Inhabitants—20,000 S4.
Big brook-River Denys—20,000 S4.	Skye, ruisseau—20,000 S1, 600 Sf.
Broad Cove, Riv. ou Strathlorne, ruisseau—30,000 S1.	<i>Victoria, comté—</i>
Cheticamp, riv.—75,000 Ac, 75,000 Ad, 110,000 A1, 40,000 A2.	Aspy, Riv., nord—50,000 A2.
Farm, ruisseau—10,000 S1.	Aspy, Riv., middle—50,000 A2.
Galant, riv.—25,000 S1.	Baddeck, Riv.—75,000 Ac, 75,000 A1.
Galant, riv., embouchure—50,000 A2.	Farquar Angus ou MacDonald, ruisseau—40,000 S1.
Glen brook-River Denys—10,000 S3.	Gillis, ruisseau—52,000 S1.
Glenora, ruisseau—5,000 S1, 150 Sf.	Peter, ruisseau—40,000 S1.
Grand Etang, ruisseau—10,000 S1.	Barasois, ruisseau—40,000 S1.
Mabou, Riv., sud-ouest—30,000 S1.	Campbell, ruisseau (Estmere)—10,000 S1.
Margaree, riv., nord-est et tributaires—275,000 Ac, 80,000 Ad, 470,000 A1, 350,000 A2, 50,000 A3, 159 Af.	Carey, lac—2,000 S1.
Big, ruisseau—20,000 S1.	Dalem, lac (Boullarderie, île)—10,000 S1.
Egypt, ruisseau—30,000 S1, 400 Sg, 110 Sh.	Giffin, lac—7,500 S3.
Forest Glen, ruisseau—20,000 S1.	Ingonish, Riv.—30,000 A2.
Ingram (Ingraham), ruisseau—60 Sf, 1,307 Sg.	McKinnon Harbour, ruisseau—10,000 S1.
McDonald, ruisseau—10,000 S1.	McLean, ruisseau (Ottawa, ruisseau)—2,000 S1.
Levis, ruisseau—35,000 S1.	McNeil, ruisseau (Gillie, pointe)—10,000 S1.
Murray, ruisseau—6,000 S1.	

ÉCLOSERIE DE MARGAREE—*Fin**Victoria, comté—Fin*

McPhie, ruisseau (Southside Boularderie)  
2,000 S1.

Middle, Riv.—75,000 Ac, 75,000 Ad, 100,000  
A1.

Beaver, ruisseau—31,000 S1.

Black ruisseau—35,000 S1.

Cold, ruisseau—20,000 S1.

Indian, ruisseau—50,000 S1.

McDonald, ruisseau—33,200 S1.

Morrison, lac—7,500 S3.

North Riv.—75,000 Ad, 100,000 A1, 125,000  
A2.

Church, ruisseau—12,000 S1.

Washabuck, rivière—25,000 S3.

## ÉTANGS DE MERSEY

Mersey, Riv., et tributaires—192,700 A4.

Bon Mature, ruisseau—6,000 S4.

George, ruisseau—10,000 S4.

Lower Great, ruisseau—10,000 S4.

Upper Great, ruisseau—15,420 S4.

## ÉCLOSERIE DE MIDDLETON

*Annapolis, comté—*

Annapolis, riv.—50,000 A1.

Barnes, lac—8,000 S4.

Boot, lac—10,000 S2.

Crisp, ruisseau—10,000 S2.

Elliott, lac—8,000 S3.

Fishers, lac—10,000 S3.

Grand Lake, détroit—10,000 S3.

Lac LaRose—10,000 S2.

Lequille, rivière—25,000 A2.

Little Annapolis—10,000 S2.

McGill, lac—10,000 S2, 3,000 S3.

Morton, ruisseau—6,000 S2.

Nictaux, Rivière—100,000 A1, 75,000 A2,  
80,000 A3, 25,000 S4.

Paradise lac—12,000 S2.

Lac Pleasant—10,000 S2.

Ramsey, (Rumsey) lac—8,000 S3.

Round Hill, rivière—25,000 A2.

Sandy (Sand), lac—6,000 S2, 1,650 S4.

Sandy Bottom, lac—10,000 S2.

Shannon, Riv.—10,000 S2.

Slocumb, ruisseau—8,000 S2, 1,000 S4.

Thirty, lac—10,000 S2.

Lac Tommy—10,000 S2.

Trout, lac—10,000 S3.

Walker, ruisseau—10,000 S2.

Wiswal (Wiswell), ruisseau—1,000 S4.

Zwicker, lac—10,000 S2.

Falls, lac stillwater—8,000 S3.

Murphy, lac, Avon River—7,000 S2.

Panuke, lac—18,000 S3.

Pigott, lac—8,000 S2.

Zwicker ou Daniel, lac—8,000 S2.

*Kings, comté—*

Gaspereau, Riv.—50,000 A2, 30,000 A3.

*Lunenburg, comté—*

Butler, lac—10,000 S2.

Canoe, lac sud—10,000 S3.

Canoran ou Canon, lac—6,000 S3.

Card, lac—15,000 S2.

Franey, lac—5,000 S2.

Gold Riv.—40,000 A1, 25,000 A2.

Holbert, lac—9,000 S3.

Indian, lac Gold, Riv.—6,000 S3.

Lahave, rivière—40,000 A1, 25,000 A2.

Lewis, lac—6,000 S3.

Maligak ou Malaga, lac—10,000 S3.

New Germany, lac—10,000 S2.

Ninevah, lac—10,000 S2.

Oakland, lac—8,000 S3.

Petite, Riv.—40,000 A3.

Ramsey, lac—8,000 S4.

Rocky, lac Lahave, Riv., entre New Ger-  
many & Caledonia—5,000 S2.

Veniot, ruisseau—5,000 S2.

Wentzell, lac—12,000 S2.

Whalen, lac—8,000 S3.

Whetslone, lac—10,000 S2.

Wiles stillwater—Lahave Riv.—5,000 S2.

Lac William—10,000 S2.

*Station d'élevage des chutes Nictaux*

Nictaux, rivière, 10,000 AC.

## ÉCLOSERIE DE YARMOUTH

*Annapolis, comté—*

Le Marchant, lac—652 Sf.

*Digby, comté de—*

Boarback, lac—652 Sf.

Bullerwell—Carleton—11,533 S1.

Carrying Road (Third) Lake—1,000 Sf.

Farish (Blackadar), lac—5,620 A3, 16 Ak.

Hanf—Carleton—6,921 S1.

Salmon, Riv.—19,690 A3, 54,986 A4.

Salmon, riv. lac—2,000 Sf.

Seven Pence Ha'penny River (Wentworth  
brook)—1,184 S4.

Wentworth, lac—2,500 Sf.

*Shelburne, comté—*

Clyde, Riv.—88,500 A1, 24,000 A4.

Roseway, Riv.—2,000 Sf.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH—Fin

Yarmouth, comté—

Carleton, Riv.—20,000 S3.  
Ellenwood, lac—2,000 Sf.  
Goudey, lac—3,000 Sf.  
Harding, Carleton—6,921 S1.  
Lac Jesse—50,000 S1.  
Big Meadow, Tusket—453 Sf.  
Little Meadow, Tusket—20,000 S1.

Nickerson-Carleton—13,842 S1.  
Richardson, lac—15 Sk.  
Ryerson-Carleton—13,842 S1.  
Salmon-Gardner—300 Sf.  
Salmon Riv., à Whithouse Mill—250 Sf.  
Salmon Riv. à South Deerfield—255 Sf.  
Sweeney-Carleton—6,921 S1.  
Trefry, lac—35,000 S1.  
East Branch Tusket, Riv.—30,000 S1.

NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉCLOSERIE DE CHARLO

Charlo, Riv., affluent nord, en amont de la digue—5,104 S3.  
Christopher, ruisseau—6,098 S3.  
Eel, Riv.—6,000 S3.  
Jacquet, Riv.—61,200 A2.  
Juniper, lac—1,000 S3.  
Hariman, lac—25,000 Sd.  
Henry, lac—Charlo, Riv.—200 S3.  
Loch Lomond—12,000 Sc.  
Middle, Riv.—6,000 S3.

Nash, crique—5,000 S3.  
Nipisiguit, Riv.—100,800 Ad, 30,600 A2.  
Restigouche, Riv.—298,200 Ad, 368,900 A2.  
Kedgwick, Riv.—122,400 A2.  
Matapedia, Riv.—197,400 Ad, 30,600 A2.  
Upsalquitch, Riv.—201,600 Ad, 61,200 A2.  
Robinson, lac—1,000 S3.  
Walker, ruisseau—4,000 S3.  
Black brook—4,000 S3.

ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE

Carleton, comté—

Acker-Saint-Jean—30,000 Sd.  
Ash-Fewer—25,000 Sd.  
Becaguimec, Riv.—125,000 A1.  
Birmingham-Becaguimec—20,000 Sd.  
Bubar-Saint Jean—20,000 S1.  
Bubby-Saint Jean—15,000 Sd.  
Bulls-Saint Jean—40,000 S1, 5,000 S5, 220 Sh, 80 Sk.  
Bull-Eel—50,000 S1.  
Burnt Land-Becaguimec—50,000 Sd, 20,000 S1.  
Burpee-Presquile—50,000 S1.  
Buttermilk-Saint Jean Riv.—8,000 Sd.  
Cold stream-Becaguimec—60,000 S1.  
Colton-Shitahawk—10,000 Sd, 5,000 S1.  
Cross-Becaguimec—15,000 Sd.  
Day-Becaguimec—20,000 Sd, 20,000 S1, 5,000 S4.  
Debec-Sherwood—40,000 Sd, 25,000 S1.  
Dingee-Presquile—4,000 S1, 25,000 S1.  
Drake-Meduxnekeag—15,000 S1.  
Gallivan-Little Presquile—15,000 Sd, 5,000 S1.  
Gibson Mill-Saint Jean—10,000 S3, 200 Sf, 150 Sg.  
Gin ruisseau-Becaguimec Riv.—20,000 Sd, 15,000 S1, 50 Sg, 150 Sh.  
Green lac-Debec ruisseau—125 Sf, 125 Sg.  
Guisguit Riv.—50,000 S1, 100 Sf, 200 Sg.  
Little Guisguit, Riv.—50,000 S1, 300 Sg.  
Hagerman ruisseau-Meduxnekeag Riv.—20,000 Sd, 200 Sh.  
Hardwood ruisseau-Saint Jean Riv.—10,000 Sd.  
Harmon ruisseau-Saint Jean Riv.—15,000 Sd.  
Harold ruisseau-Presquile Riv.—15,000 Sd.  
Hatfield ruisseau-Saint Jean Riv.—20,000 Sd.

Hayden ruisseau-Becaguimec Riv.—25,000 Sd.  
Second or Upper Howard ruisseau-Becaguimec Riv.—25,000 S1.  
Lanes ruisseau-Saint Jean Riv.—20,000 Sd.  
Lily ruisseau-Saint Jean Riv.—25,000 Sd.  
Maynes ruisseau-Little Presquile Riv.—20,000 Sd.  
McLeary ruisseau-Lakeville étang—30,000 Sd, 40,000 S1.  
McLeod ruisseau-Bull ruisseau—40,000 S1.  
Meduxnekeag Riv.—150,000 A1.  
Mill ruisseau-Presquile Riv.—15,000 Sd.  
Mill ruisseau-Meduxnekeag Riv.—15,000 S1.  
Miramichi, Riv., sud-ouest et tributaires—315,000 A1, 8,500 A3, 25,525 Af.  
Monquart, Riv.—60,000 A1.  
Payson, lac—6,000 S3.  
Presquile, Riv.—150,000 A1.  
Little Presquile, Riv.—310 Sk.  
Priest ruisseau-Priest étang—4,000 Sd.  
Riv.-des-Chutes—30,000 Sd, 30,000 S1.  
Saint Jean, Riv.—382 Sk.  
Shiktahawk, Riv.—100,000 A1.  
Little Shiktahawk, Riv.—25,000 A1.  
Smith ruisseau-Becaguimec Riv.—10,000 Sd.  
Smith étang-Southwest Miramichi Riv.—25,000 S1, 5,000 S3.  
Stickney ruisseau-Saint Jean Riv.—10,000 S3.  
Sucker ruisseau-Lakeville étang—20,000 Sd.  
Tweedie ruisseau-Saint Jean Riv.—5,000 Sd.

York, comté

Artificial lac-Keswick Riv.—2,000 S1.  
Brown, lac—15,000 S1, 5,000 S5.  
Clinch ruisseau-Little Magaguadavic, lac—6,225 Lf.

## ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE—Fin

*York, comté—Fin*

Big Cranberry or Harvey, lac—30,000 S1,  
5,000 S4.  
Davidson, lac—20,000 S1, 200 Sg.  
Dead crique-Eel Riv.—40,000 S1, 5,000 S5.  
Second Eel, lac—25,000 S1.  
Frog, lac—5,000 S4.  
Green Hill-Keswick—15,000 S1.  
Keswick, Riv.—100,000 A1.  
Jones Forks-Keswick—50,000 S1.  
Kingsley-Nashwaakis—20,000 S1.  
Longs-Saint Jean—5,000 S4.

Mactaquac, Riv.—120,000 A1.  
Nackawic, Riv.—60,000 A1.  
Nashwaak, Riv.—115,000 A1, 10,000 A2.  
Nashwaakis, Riv.—30,000 S1, 300 Sh.  
Noonan-Portobello—40,000 S1, 5,000 S3.  
Penniac-Nashwaak—50,000 S1.  
Pokiok, Riv.—40,000 S1, 5,000 S5.  
Risteen-Eel—15,000 S1.  
Rusagonis, Riv.—40,000 S1.  
Shogomoc, Riv.—50,000 S1, 340 Sk.  
Skiff, lac—30,000 A1, 6,700 Lf.  
Taffa, lac—25,000 S1.

## ÉCLOSERIE DE GRANDES-CHUTES

*Victoria, comté*

Saint John, Riv. et tributaires—638,000  
Ad, 111,440 A1, 104,783 A2, 48,397 A3.  
Four Falls, ruisseau—8,000 S1.  
Ruisseau piscicole, en amont des chutes  
—5,000 S1.  
Little, Riv.—50,000 Sc, 50,000 Sd, 50,000  
S1.  
Salmon, Riv. et tributaires—195,000 Ad,  
80,000 A2, 106,000 A3.

Lac Edward—10,000 Sd.  
Sutherland, ruisseau—75,000 Sc, 50,000  
Sd, 45,000 S1.  
Tobique, Riv. et tributaires—50,000 Ad,  
15,360 A1, 302,160 A2.  
Pokiok, ruisseau—29,000 S1.

*Madawaska, comté*

Grande Riv.—25,000 Sd.  
Siegas, Riv.—25,000 Sd.

## ÉCLOSERIE DE MIRAMICHI

Bartibog, Riv.—21,000 S1.  
Black, Riv.—18,000 S1, 1,830 S2, 93 Sf.  
Burnt Church, Riv.—21,000 S1.  
Grande Aldouane, Riv.—4,200 S2.  
Miramichi, Riv., nord-ouest et tributaires  
—1,086,000 Ad, 74,000 A1, 172,800 A2.  
Stewart, ruisseau—170 Sf.  
Miramichi, Riv., nord-ouest et tributaires—  
588,800 Ad, 355,200 A1, 119,400 A2.  
Black, ruisseau—4,500 S2.

Burnt Land, ruisseau—4,500 S2.  
Long, ruisseau—4,500 S2.  
Petite Miramichi Riv., sud-ouest—630,000  
Ad, 180,000 A1.  
Napan, Riv.—9,000 S1.  
Pokemouche, Riv.—14,000 S1.  
Tabusintac, Riv.—96,000 Ad, 48,000 A1.  
Eskedellie, Riv.—21,000 S1.  
Petite Tracadie, Riv.—14,000 S1.  
Tweedie's Meadow, ruisseau—3,000 S2.

## ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN

Station atlantique de biologie, St-André,  
Nouveau-Brunswick—87 S3.

*Albert, comté*

Little or Coverdale, Riv.—500 Sg.  
McFadden, lac—5,000 S1.  
Turtle, crique—400 Sg.

*Charlotte, comté*

Bonaparte, lac—2,047 S4.  
Campbells ruisseau-Digdeguash Riv.—350  
S4.  
Chamcook, lac—30,600 L3, 4,669 Lf, 1,514  
Lg.  
Clarence ruisseau-Digdeguash Riv.—500  
S4.  
Clear, lac—28,000 A3.  
Craig ruisseau-Craig lac—350 S4.  
Disappointment or Mistake, lac—20,000  
Sc.  
Gallop-Oak baie—350 S4.  
Goat ruisseau-Canoose Riv.—350 S4.  
Green Brown-Canoose—350 S4.  
Limeburner, lac—14,547 S3.  
Little Falls ruisseau-Digdeguash Riv.—350  
S4.  
Meadow ruisseau-Oak baie—350 S4.

Mohannas, crique—350 S4.  
Montgomery ruisseau-Digdeguash Riv.—  
350 S4.  
Piskahegan, Riv.—15,600 A4.  
Sandy ruisseau-Canoose Riv.—350 S4.  
Soap ruisseau-Mohannas crique—350 S4.  
Stewards ruisseau-Mohannas crique—350  
S4.

*Kent, comté*

Boucouche, Riv. et affluent sud—845 S4.  
Little Boucouche Riv.—600 S4.  
Cocagne, Riv.—300 S4.  
Cocagne, Riv., affluent nord-ouest—500  
S4.  
Mahalawodiac, Riv.—600 S4.  
McDonald ruisseau-Cocagne Riv.—300 S4.  
Shediac, Riv.—300 S4.

*Kings, comté*

Big Salmon, Riv.—60,000 A1.  
Chestnut ruisseau-Smith crique—5,000 S1.  
Cornhill ruisseau-Smith crique—10,000 S1.  
Crawford, lac—5,000 Sc.  
Dee ruisseau-Smith crique—10,000 S1.  
Drury-Kennebecasis Riv.—10,000 S1.  
Hawks ruisseau-Smith crique—5,000 S1.

ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN—Fin

*Kings, comté—Fin*

Kennebecasis, Riv.—170,000 A1, 40,000 A3.  
 Kennebecasis, Riv., affluent sud—10,000 S1, 250 Sg.  
 King ruisseau-Smith crique—10,000 S1.  
 Markhamville crique-Hammond Riv.—10,000 S1.  
 McGregor ruisseau-Smith crique—10,000 S1.  
 McLeod ruisseau-Kennebecasis Riv.—20,000 S1.  
 Mechanic lac-Pollett Riv.—450 Sg.  
 Mill ruisseau-Studholm ruisseau—10,000 S1.  
 Pada ruisseau-Trout crique—15,000 S1.  
 Pleasant Ridge ruisseau-Studholm—10,000 S1.  
 Sally ruisseau-Smith crique—5,000 S1.  
 Big Salmon Riv.—60,000 A1.  
 Scalans, lac—1,000 S2.  
 Stones ruisseau-Kennebecasis Riv.—10,000 S1.  
 Ward crique-Trout crique—20,000 S1, 250 Sg.  
 Windgap ruisseau-Smith crique—5,000 S1.

*Queens, comté*

Fish lac-St-Jean Riv.—7,000 Sc.  
 Forks stream-Cannan Riv.—8,000 S1.  
 George or Long, lac—1,600 S4.  
 McKenzie, lac, inférieur—2,790 S2, 210 S3.  
 Newcastle, crique—15,000 S1.  
 O'Neil, lac—1,000 S1.  
 Otnabog, Riv.—1,600 S4.  
 Salmon, Riv.—150,000 A1.

*St-Jean, comté*

Adams, lac—350 Sg.  
 Back Dam-St-Jean Riv.—300 Sf.  
 Beaver ruisseau-Mispek Riv.—15,000 S1.  
 Black, Riv.—20,000 S1.  
 Blackall, lac.—500 Sg.  
 Blindman, lac—350 Sf, 400 Sg.  
 Boaz, lac—5,000 S1.  
 Brandy, ruisseau—10,000 S1.  
 Dead ruisseau-Lech Lomond—25,000 S1.

Dolan, lac—400 Sg.  
 Douglas, lac—15,000 S1.  
 Elderly ruisseau-Little Riv.—15,000 S1.  
 Germaine, ruisseau—15,000 S1.  
 Hanford, ruisseau—15,000 S1.  
 Henry, lac—25,000 S1.  
 Howe, lac—1,000 S1.  
 Kelly, lac-St-Jean Riv.—200 Sf, 75 Sg, 32 Sh.  
 Lily, lac-Rockwood Park—400 Sg.  
 Little, Riv.—2,120 R3, 56 Rg, 8 Rk, 2 Lf, 219 Sf, 652 Sg, 94 Sh.  
 Second Lake-Loch Lomond—25,000 S1.  
 Third Lake-Loch Lomond—25,000 S1.  
 McCracken, lac—10,000 S1.  
 Mispek, Riv.—25,000 S1.  
 Mispek, Fort étang—1,000 S4.  
 Stoker, lac—10,000 Sc.  
 Treadwell, lac—5,000 S1.  
 Tynemouth—60,000 A1, 11,500 A4.  
 Wilmot ruisseau-Loch Lomond—25,000 S1.

*Sunbury, comté*

Hardwood, ruisseau-Northwest Oromocto Riv.—40,000 Sd.  
 Oromocto, Riv.—150,000 A1.  
 Oromocto, Riv., nord-ouest—500 Sg.  
 Otter ruisseau-Northwest Oromocto, Riv.—40,000 Sd.  
 Scribner, ruisseau-South Oromocto, Riv.—5,000 Sd, 15,000 S1.  
 Shin, ruisseau-South Oromocto—40,000 S1.  
 Tracy, ruisseau-Northwest Oromocto—10,000 Sd.

*York, Comté*

Dead, ruisseau-North, ruisseau—500 S4.  
 Digdeguash, Riv.—500 S4.  
 Frog, lac—500 S4.  
 Little McAdam, ruisseau—500 S4.  
 Mink, lac—500 S4.  
 Oromocto, lac—1,000 S4.  
 Sears, ruisseau-Ste-Croix, Riv.—500 S4.  
 Spring, ruisseau (James Vail)-Madaguadavie, Riv.—2,250 A3.

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD

ÉTANG DE CARDIGAN

*Kings, comté*

Bear, Riv.—4,000 S3.  
 Big, ruisseau-Fortune, Riv.—3,000 S4.  
 Big, étang (Hermanville)—5,000 S3.  
 Brudenelle, Riv.—3,000 S4.  
 Creed, étang-Sturgeon, Riv.—8,000 S3.  
 Finlayson, étang-Greek, Riv.—5,000 S3.  
 Fox, Riv.—3,000 S3.  
 Hay, Riv.—4,000 S3.  
 Jenkin, étang-Greek, Riv.—3,000 S3.  
 Leard, étang-Morel, Riv.—6,000 S3.  
 McAulay's, ruisseau-Morel, Riv.—1,719 S4.  
 McEwan, étang-Savage Harbour—3,000 S3.  
 McKinnon, ruisseau-Morel, Riv.—5,000 S3.  
 McLeod, étang-Midgel, Riv.—5,000 S3.  
 Mooney, étang-Model, Riv.—5,000 S3.  
 Morell, Riv.—12,000 A3, 35,330 A4.  
 Poole, étang-Montague, Riv.—3,000 S3.

Quigley, étang, Fond de la baie Saint-Pierre—3,000 S3.  
 Sturgeon, Riv.—4,000 S3.

*Prince, comté*

Cain, ruisseau-Mill Riv.—9,000 S3.  
 Enmere, Riv.—4,000 S3.  
 Gard, étang-Mill, Riv.—6,000 S3.  
 Green, ruisseau-Miminegash, étang—6,000 S3.  
 McArthur, étang-Foxley, Riv.—3,000 S3.  
 McWilliam, étang-Pierre Jacques, Riv.—6,000 S3.  
 Myrick, étang-Little Tignish, Riv.—3,000 S3.  
 St. Nicholas, étang-Sunbury, Anse—6,000 S3.  
 Sheen, étang-Trout, Riv. (Tyne Valley)—4,000 S3.

## ÉTANG DE CARDIGAN—Fin

*Prince, comté—Fin*

Sheep, Riv.—6,000 S3.  
Tignish, Riv.—7,000 S3.

*Queens, comté—*

Andrews, étang-Hunter, Riv.—8,000 S4.  
Ballem, ruisseau-Pownal, Baie—3,000 S3.  
Beer, étang-Clyde, Riv.—4,000 S3.  
Belle, Riv.—10,000 S3.  
Cook, étang-Newton, Riv.—4,000 S3.  
Hope, Riv.—12,000 S3.  
Lane, ruisseau-Vernon, Riv.—3,000 S3.

McLeod, étang-Belle, Riv.—1,500 S2.  
McMillan, étang-Vernon, Riv.—4,000 S3.  
McMillan, étang (Wood Islands)—3,000 S4.  
McPherson, étang-Pinette, Riv.—3,000 S4.  
McPherson, étang-Flat, Riv.—3,000 S4.  
Parson, étang-Glynde, Riv.—3,000 S3.  
Ross, étang-Vernon, Riv.—6,000 S3.  
Simpson, étang-Hope, Riv.—6,000 S3.  
Watt's, ruisseau-Winter, Riv.—5,000 S4.  
West, Riv.—7,000 S3.  
Winter, Riv., affluent nord—3,000 S3.

## ÉCLOSERIE DE KELLY'S POND

*Kings, comté*

Big, ruisseau-Fortune, Riv.—24,000 S1.  
Big, étang (Hermanville)—15,000 S2.  
Crane, étang-Morel, Riv.—14,000 Sd.  
Dingwell, ruisseau-Fortune, Riv.—10,000 S2.  
East ou Hillsborough, Riv.—6,000 S1.  
Finlayson, étang-Greek, Riv.—8,000 S1.  
Goose ou Cow, Riv.—8,000 S1.  
Graystone, crique-Boughton, Riv.—5,000 S2.  
Hooper, étang-St. Peter, lac—8,000 S1.  
Larkin, étang-Naufrage, Riv.—15,000 S1.  
Leard, étang-Morel, Riv.—25,000 Sd.  
MacLeod, étang-Murray, Riv.—12,000 S1.  
Marie, Riv.—30,000 A1.  
McRae, étang-Montague, Riv.—10,000 S1.  
Midgell, Riv.—30,000 A1.  
Montague, étang (Usine d'énergie électrique)—14,000 S1.  
Morel, Riv.—60,000 Ad, 286,000 A1, 29,600 A2.  
Narrow, ruisseau-Boughton, Riv.—8,000 S2.  
Naufrage, Riv.—6,000 S1.  
Ross, étang-Boughton, Riv.—9,000 S2.  
Fond de la baie St-Pierre—30,000 A1.  
Warren, étang—Hillsborough, Riv.—7,000 S1.

*Prince, comté*

Barlow, étang-Grand Riv.—4,000 S1.  
Bell, ruisseau-Prevost—4,000 S1.  
Black, étang (Horse Head)—8,000 S1.  
Brae, Riv.—4,000 S1.  
Carr, ruisseau-Malpeque, baie—4,000 S1.  
Clark, étang-Wilmot, Riv.—10,000 S1.  
Conroy, étang (Cape Kildare)—4,000 S1.  
Currie, étang-Lit. Pierre Jacques, Riv.—8,000 S1.  
Dunk, Riv.—20,000 S1.  
Fitzgerald, étang-Grand, Riv.—4,000 S1.  
Gordon, étang-Kildare, Riv.—8,000 S1.

Ives, étang-Tryon, Riv.—4,000 S2.  
Leard, étang-Trout, Riv. tributary to Lot 10 Riv.—4,000 S1.  
Marchbank, étang-Trout, Riv. (Tyne Valley)—4,000 S1.  
McAusland, étang-Mill, Riv.—8,000 S1.  
McNally, étang-Jacques, Riv.—4,000 S1.  
Myer, étang-Miminegash, étang—5,000 S1.  
Rix, étang-Kildare, Riv.—8,000 S1.  
Round, étang (Greenmount)—4,000 S1.  
Waddell, étang-Traverse Anse—4,000 S1.  
Webster, étang-Augustin Anse—4,000 S1.  
Wright Leard, étang-Dunk, Riv.—6,000 S2.

*Queens, comté*

Bagnall, étang-Hunter, Riv.—8,000 S1.  
Black, Riv.-Tracadie, baie—6,000 Sd.  
Black, Riv.-Covehead, baie—5,000 Sd.  
Clark, ruisseau-East Riv.—10,000 S1.  
Coles, étang-North Riv.—8,000 S2.  
Cousin, étang (Seaview)—4,000 S1.  
Craswell, étang-Hunter, Riv.—5,000 S1.  
Crooked, ruisseau-Wheatley, Riv.—4,000 Sd.  
Dixon, étang-De Sable, Riv.—12,000 S1.  
Gates, étang-North Riv.—4,000 S1.  
Holms, étang-De Sable, Riv.—4,000 S1.  
Glenfinnan, Riv.—4,200 S2.  
Johnston, Riv.—4,200 S2.  
Leard, étang-Crapaud, Riv.—8,000 S2.  
McAulay, ruisseau-Tracadie, baie—5,000 Sd.  
McLean Brothers, étang-West, Riv.—5,000 S1.  
Pickett, étang-East, Riv.—3,300 S2.  
Rackham, étang-Wheatley, Riv.—10,000 Sd.  
Southport (Kelly's pond) étang piscicole—1,540 S2.  
Stordy, étang-Crapaud, Riv.—5,000 S2.  
West, Riv.—20,000 S1.  
Winter, Riv.—10,000 S1.  
Wisner ou étang Weirmer-East, Riv.—2,500 S1.

## ANNEXE N° 4

## RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE GÉNIE DE PÊCHE

Par C. BRUCE, M.E.I.C., *Ingénieur-chef*

La portée des travaux, entrepris par le service de génie de pêche, embrasse les travaux d'ordre technique ressortissant à la compétence du ministère dans les Provinces Maritimes, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest, là où l'administration des pêcheries relève entièrement, ou dans une large mesure, du gouvernement fédéral. D'une façon générale, ces travaux comportent l'enlèvement ou la démolition des embâcles ou obstructions qui dans les cours d'eau empêchent ou contrecarrent l'ascension des poissons vers les frayères susceptibles d'en favoriser la reproduction; la mise au point de plans d'échelles à poissons, d'entrepôts frigorifiques et d'autres bâtiments de pêche, ainsi que d'établissements piscicoles et la surveillance de leur construction; enfin la gestion des travaux ostréicoles dans les Provinces Maritimes.

CONSTRUCTION D'ÉCHELLES À POISSONS ET CURAGE  
DES RIVIÈRES

Les travaux sous cette rubrique comportent: (a) la conduite d'études sur place et la pratique de dessins d'aménagements ascensionnels appropriés pour le franchissement de digues qui font obstacle à l'ascension des poissons à destination des frayères aussi bien que pour le franchissement de chutes naturelles ou de barrages insurmontables, et (b) la démolition d'obstructions artificielles.

Là où les digues sont de propriété privée et où les propriétaires, les occupants ou les exploitants sont tenus d'y établir et d'y entretenir des aménagements ascensionnels appropriés conformément aux exigences de la Loi relative aux Pêcheries mais ne sont pas versés dans la pratique de dessins d'échelles, susceptibles d'être efficaces, le ministère exige que toutes ces échelles soient construites d'après des plans dressés par le service du génie. Cette ligne de conduite entraîne la conduite d'une étude de chaque emplacement et, après la recherche des données nécessaires et le parachèvement des travaux d'arpentage voulus, la mise au point d'un dessin d'échelle à poissons le plus susceptible de répondre aux conditions particulières à la situation.

La démolition des obstructions artificielles comprend une grande diversité de travaux selon la nature et l'importance des barrages. Surtout en Colombie-Britannique où le pays est montagneux, la formation d'embâcles de troncs d'arbres et d'autres débris est susceptible de se produire fréquemment par suite de la survenance de crues extrêmes emportant dans leur cours de grandes quantités de rebuts de forêts et qui, en certaines circonstances, affouillent les berges en provoquant la chute dans l'eau de gros troncs d'arbres. Nombre de conditions de ce genre exigent l'application de moyens d'action immédiats en vue d'assurer la pratique de passes destinées à favoriser l'ascension des poissons migrateurs car sans cela les frayères ne pourraient pas être empoissonnées. A moins que les obstructions ne soient d'un caractère d'ordre majeur, exigeant l'avis d'un ingénieur, la démolition en est généralement entreprise sous la surveillance d'un inspecteur régional de pêche une fois que la nécessité en a été démontrée.

Par suite d'une exceptionnelle abondance de précipitations pluviales dans les Provinces Maritimes pendant toute la saison de 1943, il est résulté que d'une façon générale le débit des cours d'eau s'est révélé suffisant et qu'aucune obstruction artificielle n'y a été signalée. L'Office des Recherches sur les Pêcheries, qui conduit présentement une étude sur la pêche de l'éperlan dans la rivière Miramichi, a constaté que plusieurs affluents ou tributaires, fréquentés par les



éperlans à l'époque de la fraie, se trouvaient dans un tel état d'obstruction que les frayères en étaient devenues sensiblement réduites, de sorte que, sur la recommandation de l'Office, il fut procédé à la démolition de ces obstructions.

Les travaux entrepris sont, par classement, passés en revue ci-après :

#### NOUVELLE-ÉCOSSE

*Rivière Medway, comté de Queens.*—L'échelle à poissons de la digue de la Commission d'Énergie Électrique, dont le plan fut dressé en 1942, a été parachevée par la Commission et inspectée. Il ressort des renseignements reçus qu'elle est efficace, puisque des saumons en ont fait l'ascension depuis son établissement.

*Rivière Nictaux, comté d'Annapolis.*—Il a été procédé à une étude sur place en vue de recueillir des données pour l'amélioration de la passe favorisant l'ascension des saumons dans les chutes Wambolt où une petite digue, récemment construite, a rendu les conditions quelque peu difficiles.

Il fut procédé à des inspections d'échelles à poissons de la digue Carleton, dans la rivière Tusket, de la digue Milton, à Yarmouth, des digues Daley et Charleston, dans la rivière Medway et de la digue Wentzell, dans la rivière LaHave.

#### NOUVEAU-BRUNSWICK

*Rivière Tobique, comté de Victoria.*—A la suite de réparations de grande importance dans la digue de cette rivière au rocher Plaster, il a été constaté que les saumons ne remontaient pas l'échelle à poissons en grand nombre. La pratique d'une étude élaborée des conditions a servi à indiquer que l'échelle à poissons n'a pas été aménagée de façon à y assurer une régularisation appropriée du débit aux divers stades de l'eau à l'époque de l'ascension des saumons. Des plans modificateurs furent dressés aux Sociétés Fraser Limitées, propriétaires de la digue et la compagnie procéda subséquemment à l'exécution des travaux nécessaires.

*Rivière Kouchibouac, comté de Kent.*—La Commission d'Énergie électrique du Nouveau-Brunswick a construit l'échelle à poissons, dont les plans avaient été auparavant dressés par le service de génie, dans sa digue sise sur cette rivière. La conduite d'une inspection a servi à démontrer que s'il est vrai que la construction a été en substance conforme avec le plan, il n'en reste pas moins que la commission avait subséquemment dragué le lit de la rivière en provoquant ainsi un abaissement du niveau de l'eau à un tel point que les poissons se trouvaient incapables de s'engager dans l'échelle à poissons. Pour obvier à cet inconvénient, il fut porté modification au plan dont les nouvelles particularités furent communiquées à la commission.

*Rivière Aroostook, comté de Victoria.*—Sur la demande des autorités de pêche de l'État du Maine, un ingénieur a procédé à une expertise des conditions en existence à la digue de la Société d'Énergie Électrique d'Aroostook, en collaboration avec l'ingénieur de l'État en vue d'assurer aux saumons les moyens de parvenir au delà de la digue. S'il est vrai que la digue se trouve au Nouveau-Brunswick, il n'en demeure pas moins que la rivière coule presque entièrement à travers le Maine et que les sociétés sportives du Maine sont disposées à faire face aux dépenses nécessaires dans l'expectative que les saumons pourront être pêchés à la ligne dans le cours supérieur de la rivière.

*Rivière Miramichi, comté de Northumberland.*—Il a été procédé à des inspections de contrôle d'obstructions à l'ascension des éperlans dans la rivière Black, dans les ruisseaux Vi, Sutherland, Frenchfort, Hamilton et Black, tous tributaires de la Miramichi. L'approximation du coût relatif à la démolition

des obstructions a été établie et plusieurs des cours d'eau furent rendus praticables à la montée de ces poissons, ce qui a eu pour effet de mettre de nouvelles aires de ponte à la disposition des éperlans.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

Outre l'attention consacrée à des obstructions de faible importance par les inspecteurs de pêche et leurs subordonnés, le seul travail entrepris en cette province le fut sur la rivière Atnarko où le chenal de la rivière fut curé d'obstructions consistant en détritrus et en troncs d'arbres, tombés dans le lit de la rivière à la suite de crues.

## ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE

## NOUVELLE-ÉCOSSE

*Écloserie d'Antigonish.*—Il a été procédé à une expertise des prairies en bordure du lac Katrine auxquelles des dégâts avaient été occasionnés par un épanchement d'eau provoqué par une digue-réservoir construite par le ministère au débouché du lac en vue d'assurer l'usage d'une quantité supplémentaire d'eau pour la pratique de la pisciculture.

*Rivière Philippe, Etang à saumon.*—Le domaine où se trouve cet étang fut acheté l'année dernière à la Compagnie d'Éclairage et d'Énergie Électrique de la Nouvelle-Écosse. Comme les bornes de ce domaine ne sont pas définies au titre de propriété, il fut résolu de procéder à une expertise complète et de poser des bornes durables. On a poursuivi pendant l'année l'exécution des travaux relatifs aux réparations de la vieille digue en béton, utilisée en relation avec l'exploitation de l'étang.

*Inspections.*—Il a été procédé à la conduite d'inspections aux écloseries de Yarmouth et de Middleton ainsi qu'aux étangs d'élevage de Coldbrook, Mersey et Kejimikujik.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

*Écloserie de Saint-Jean.*—Il a été fait allusion dans le rapport de 1942 à la pose d'une conduite de 14 pouces pour assurer une distribution d'eau supplémentaire en vue de la mise en charge des bassins de stabulation, à partir du réservoir et il a été jugé nécessaire d'installer une prise d'eau qui a été posée pendant l'année. En vue d'assurer l'apport d'une quantité supplémentaire d'eau, il fut résolu d'installer deux prises d'eau de 14 pouces raccordées au réservoir quelque 60 pieds à partir du rivage, avec l'extrémité extérieure dans une profondeur de 12 pieds environ. C'est une tuyauterie en bois qui fut utilisée et il fut jugé nécessaire de confectionner des plate-formes d'enfoncement sur lesquelles les tuyaux furent assemblés; puis le tout fut enfoncé à l'aide de matériaux de lest disposés avec soin. Il fut procédé à des opérations de levés trigonométriques en vue de déterminer un emplacement pour la confection d'une batterie de bassins d'élevage qu'on projette d'établir pour agrandir les aménagements de stabulation des alevins à cet écloserie.

*Inspections.*—Il fut procédé à la conduite d'inspections aux écloseries de Grandes-Chutes et de Florenceville, la dernière en rapport avec la pratique de réparations, qui avaient été effectuées au bâtiment piscicole pendant l'année antérieure.

## OSTRÉICULTURE

On a poursuivi pendant l'année sous revue la délivrance de baux d'affermage de fonds ou de bancs propres à l'ostréiculture dans l'Île du Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

En l'île du Prince-Edouard, 90 baux furent concédés, ce qui constitue un total de 1,216 depuis la mise en location des fonds en 1932. Pour divers motifs, 477 ont été délaissés par les amodiataires ou ont été résiliés, ce qui en laisse en exploitation 739 d'une superficie totale de 1,779.76 arpents. Il est possible que certains des baux résiliés soient légalisés de nouveau. En sus des baux délivrés, 447 demandes d'amodiation se trouvaient encore à l'étude au moment d'écrire.

En Nouvelle-Ecosse, 27 baux furent délivrés, ce qui y constitue un total de 264 depuis la mise en location des bancs en 1938. Les résiliations et délaissements se sont totalisés à 37, ce qui y laisse encore 227 concessions en exploitations, d'une superficie totale de 526.5 arpents, cependant que 101 demandes d'amodiation se trouvaient à l'étude au moment d'écrire.

La procédure, afférente à une demande d'affermage d'un banc ou d'un fond marin, comporte une étude des conditions hydrographiques et biogéniques du banc ou fond en cause de façon à mettre le postulant au courant des perspectives et possibilités qu'il offre à la pratique de l'élevage des huîtres avant l'exécution de tout travail d'aménagement. Une fois que la demande a été agréée, le banc est arpenté et délimité et un exposé descriptif en est dressé pour être incorporé au bail. A la suite de la réception d'une demande de concession, divers facteurs peuvent faire différer la légalisation de l'acte de concession. Les conditions climatiques peuvent se montrer défavorables à un examen ou à une étude appropriés du fond ou encore le postulant peut différer à notifier le ministère de son intention de procéder aux travaux d'aménagement à la suite de l'agrément de sa demande. De pareils contretemps rendent compte, dans une certaine mesure, du nombre relativement grand de demandes non légalisées,

Quatre-vingt-quinze nouveaux lopins, en instance d'amodiation, ont été arpentés dans l'île du Prince-Edouard pendant l'année et 45 lopins, concédés à bail mais dont les bornes étaient disparues, furent arpentés de nouveau. En Nouvelle-Ecosse, il fut procédé à 26 arpentages et à 3 ré-arpentages.

En sus des opérations de levé de fonds et d'arpentage de bancs, en instance d'amodiation, à la charge du ministère et non des postulants, il a été procédé à la conduite des travaux suivants:

#### ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Tous les secteurs de la baie de Malpèque, où il est permis aux amodiataires de cueillir de petites huîtres pour l'ensemencement de leurs bancs, ont été délimités et marqués.

Les lignes de démarcation de l'aire, en possession de la succession de feu G. S. Sharp, ont été localisées par arpentage de façon à mettre fin aux conflits de bornage entre la succession et les affermataires voisins.

La borne hydrographique trigonométrique N° 37, qui s'était déplacée, fut remise en place et sa position exacte, en rapport avec les coordonnées du treillis ou graticule d'après lequel les concessions sont délimitées, a été définitivement établie.

#### NOUVELLE-ÉCOSSE

La majeure partie du temps a été consacrée à la conduite de travaux de triangulation et de stadia en vue de la confection d'un levé exact de plan d'un des secteurs du littoral des lacs Bras d'Or, depuis l'entrée septentrionale du bassin Denys jusqu'à Jamesville, ainsi que d'une vaste étendue de la baie Whycocomagh.

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

*Entrepôt frigorifique de Lamèque.*—A la suite de la décision de la Société Corporative de Pêche de Lamèque de procéder à la construction d'un bâtiment frigorifique pour boîte et d'un entrepôt frigorifique, des plans et devis complets de l'usine projetée ont été dressés à son intention et lui ont été fournis.

*Entrepôt frigorifique de Rustico-Nord.*—Sur la demande de la Société Corporative de Pêche du Rustica-Nord, I.P.-E., le plan d'une petite usine d'entreposage frigorifique a été dressé à son intention.

*Entrepôt frigorifique de Grand-Etang.*—Il a été procédé à l'examen et à l'arpentage de l'emplacement sur lequel la Société Corporative de Pêche de Grand-Etang projetait de construire une usine frigorifique et un bâtiment frigorifique pour boîte. Certains appareils et machines frigorifiques d'une ancienne usine de l'île Port-Hood furent examinés en vue de déterminer s'ils ne pourraient pas convenir à l'entrepôt que la Société de Grand-Etang se proposait d'ériger. On a jugé qu'ils étaient impropres à un tel usage.

*Station Expérimentale de Pêche de Gaspé.*—A la suite de la décision de l'Office des Recherches sur les Pêcheries de reconstruire la station expérimentale de pêche de Gaspé, l'office en question a insisté pour que la construction soit entreprise par le ministère, y compris la confection des plans et devis. Le bâtiment principal comporte une mensuration de 35 pieds sur 60, deux étages et un toit, avec une aile, d'une mensuration de 13 pieds sur 43, pour l'installation des machines et des appareils de chauffage. Les dessins comportent un bâtiment à façade en brique avec pour le plancher des dalles en béton armé, supportées sur des lambourdes en acier.

*Inspections.*—Il a été procédé à la conduite d'expertises d'ordre général des eaux de l'île du Prince-Edouard, de celles où il est recommandable d'améliorer les conditions d'existence de la truite. Furent explorés dans ce but: les cours d'eau Andrews, Jones, Annandale et les étangs Nicholson, la rivière Montague et le ruisseau Fullerton-Marsh.

Il a aussi été procédé à l'inspection d'un entrepôt frigorifique, récemment mis en exploitation à Chamcook, N.-B. en vue de se renseigner sur la nature des aménagements qu'offre cette usine.

## ANNEXE N° 5

### RAPPORT SUR LES TRAVAUX OSTRÉICOLES CONDUITS SOUS LA DIRECTION DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES PENDANT L'ANNÉE 1943-44

par C. J. KERSWELL, *Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada*

Des opérations ostréicoles sont conduites par le ministère des Pêcheries en l'île du Prince-Edouard depuis 1928 et en Nouvelle-Ecosse depuis 1934. Le gouvernement du Canada s'est fait attribuer la juridiction sur les fonds ou bancs ostréicoles des deux provinces en 1931 et en 1936, respectivement; à la suite de quoi, des plans d'affermage ou d'amodiation des fonds marins ont été mis au point. Au Nouveau-Brunswick, seule la région de Shédiac a été transférée à la juridiction du gouvernement du Canada en 1931 et des travaux y furent pratiqués pendant deux ans. Par suite d'incertitudes concernant l'administration du service de l'hygiène publique, la mise en valeur de cette région fut différée jusqu'en 1940, année où les recherches furent reprises. Dans le cours des trois dernières années, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été secondé dans l'affermage et la mise en location des fonds et des bancs ainsi que dans la pratique des travaux éducatifs chez les affermataires d'autres régions, surtout de ceux des environs de Shippigan et de la Miramichi.

Le ministère coopère avec l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la conduite d'essais, d'expérimentations et de recherches destinées à mettre au point et à appliquer des procédés d'ostréiculture appropriés aux diverses régions où des fonds ou des bancs peuvent être affermés. Le centre de l'ostréiculture

se trouve à Ellerslie, en l'importante région de la baie de Malpèque, où est sise la Station de Biologie de l'Île du Prince-Edouard, à proximité des lieux réservés par le ministère pour la pratique de l'ostréiculture. S'il est vrai que les procédés, mis au point à Ellerslie, se sont révélés susceptibles d'une application générale, il n'en demeure pas moins qu'il se pose en certaines localités des problèmes qui exigent des recherches sur place. C'est ainsi que des stations expérimentales ont aussi été établies à Orangedale, sur les lacs Bras d'Or et à Malagash, sur le détroit de Northumberland. Au surplus, une petite station d'essais fonctionne aujourd'hui à Shédiac, N.-B., et des travaux d'ordre similaire ont été entrepris en petit cette année à Shippigan, N.-B. Ces stations d'essais et d'expérimentations sont non seulement nécessaires aux affermateurs pour la mise au point et la démonstration de procédés ostréicoles mais elles servent aussi à fournir, au prix de revient, des huîtres et des naissains pour le peuplement des fonds et des bancs amodiés.

Depuis l'ouverture des hostilités, l'intérêt aux choses de l'ostréiculture ne s'est pas ralenti mais la pénurie de main-d'œuvre, qui s'est fait sentir cette année à l'état aigu, a provoqué une régression prononcée dans la conduite des opérations entreprises par les affermateurs, surtout dans l'Île du Prince-Edouard. Vu que nombre d'amodiataires se sont trouvés forcés de ralentir leurs opérations, il devient de la plus haute importance que les travaux du ministère soient poursuivis aussi normalement que possible. Cette ligne de conduite contribuera à entretenir la confiance et l'intérêt en matière d'ostréiculture et à faciliter la reprise des opérations après la guerre.

#### A.—ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

*Région Malpèque-Cascumpèque.*—La mortalité, survenue chez les huîtres en 1915, a laissé cette région presque entièrement dépourvue de ces mollusques qui pourtant y avaient été abondants et qui s'y étaient caractérisés par des qualités nutritives et gustatives exceptionnelles. En application d'un accord, conclu entre le gouvernement provincial et le gouvernement du Canada en 1928, ce dernier se fit attribuer la juridiction sur tous les fonds huîtriers de la province. En vue de reconstituer l'industrie, des recherches préliminaires furent entreprises à Ellerslie cette année-là et des études scientifiques sur les procédés ostréicoles, en 1929. L'affermage ou l'amodiation des fonds ou bancs, propres à la pratique de l'ostréiculture, commencèrent en 1941 et les travaux administratifs, s'y rapportant, y compris la pratique d'entretiens avec les postulants de concessions à bail, l'examen et l'arpentage des fonds et l'adoption de mesures de nature susceptibles de permettre aux affermateurs de peupler leurs bancs, sont depuis lors effectués à la Station de Biologie de l'Île du Prince-Edouard.

Cette année, les opérations d'aménagement, accomplies sur les fonds en location, et la quantité d'huîtres vendues ont été très sensiblement moins importantes que dans le cours des quelques dernières années, tel qu'il ressort du Tableau 1. Ce résultat est attribuable à l'insuffisance grave des effectifs provoquée par le fait que nombre d'affermataires sont en service armé actif et que de nombreux travailleurs, qui s'adonnaient autrefois à l'ostréiculture, se livrent aujourd'hui à des travaux en relation avec la conduite de la guerre. Par bonheur, sur presque toutes les étendues en location. Comme il s'est vendu moins d'huîtres, les affermateurs voient s'accroître sans cesse leurs possibilités de pêche pour l'avenir mais seul un petit nombre d'entre eux ont à ce jour réalisé un peuplement complet de leurs bancs. Le ministère a prêté main-forte à plusieurs affermateurs, qui en 1942 ne purent pas tendre eux-mêmes de collecteurs à naissain, en leur fournissant des naissains détachés au prix de revient. Des progrès décisifs ont été réalisés en vue de la création d'une industrie huîtrière profitable dans la région de Malpèque-Cascumpèque. Le développement s'est opéré lentement jusqu'en 1935, année où une expansion rapide s'est produite.

Comme l'ostréiculture ne peut pas atteindre un stade profitable en moins de cinq ans, il s'ensuit que la totalité des dépenses a surpassé le montant des recettes pendant quelque temps. Depuis 1939, un nombre toujours croissant d'ostréiculteurs, qui ont entrepris des travaux dès les débuts, ont commencé à réaliser des profits. En 1942, la totalité des recettes a surpassé la totalité des dépenses de plus de \$15,000 mais, cette année, de \$2,000 à peu près seulement, cette régression ayant été amenée par la faible quantité d'huîtres vendues. Avec la mise au point de procédés plus économiques, on peut escompter que la pratique de l'ostréiculture devienne de plus en plus profitable.

*Régions atteintes par de plus récentes mortalités.*—La pêcherie publique dans les rivières Enmore et Percival a été détruite par une mortalité qui a commencé à se faire sentir en 1933. Une pareille destruction de la pêcherie d'huîtres de la rivière Hillsborough, de certaines échancrures à l'est de Charlottetown et des baies avoisinantes du rivage septentrional a commencé en 1935. On a recueilli des données servant à témoigner que ces mortalités ont été provoquées par la même maladie qui a annihilé les gisements huîtres de la région de Malpèque-Cascumpèque en 1915 et dans les années successives.

Des expériences ont servi à démontrer que les huîtres, actuellement en existence dans la baie de Malpèque et issues des survivantes à la maladie, sont immunisées contre elle, tandis que les petites huîtres, produites dans les régions récemment atteintes, y sont encore sensibles. Le ministère offre donc pour la vente aux affermateurs des régions contaminées, des huîtres, issues de la variété de Malpèque et produites sur sa réserve, sise dans la rivière Bidford. Il s'ensuit que l'intérêt aux choses de l'ostréiculture, comme moyen de reconstituer l'industrie dans ces régions, s'est accru depuis 1941 et que nombre de nouvelles concessions y ont été faites récemment, surtout dans Alexandra et Pownal ainsi que dans la région Enmore-Percival. Cette année, 277 gallons de naissains détroqués et 89 barils de petites huîtres ont été vendus pour le peuplement des nouveaux bancs en location.

*Baie Badèque.*—Le havre de Summerside comporte de vastes gisements pour la pêche publique mais la vente directe des huîtres y est interdite par suite de la contamination de l'eau de sorte que les huîtres, qui en proviennent, doivent être soumises à un assainissement d'un mois en certaines anses avoisinantes d'une salubrité reconnue, avant d'être écoulées sur le marché. Plusieurs affermateurs dans les anses Salutation, Sedgewick et de Sunbury achètent aujourd'hui de grandes quantités d'huîtres aux pêcheurs publics pendant la saison estivale d'assainissement, en opèrent le transfèrement sur leurs bancs et les vendent à l'automne. Cette pêche a eu pour effet d'améliorer les conditions particulières à la cueillette naturelle du naissain sur les bancs de Summerside et la région peut comporter une vaste pêcherie sans danger de dépeuplement. En 1943, 2,300 barils d'huîtres ont été ainsi assainies par comparaison à 2,137 en 1942 et à 1,333 en 1941. Sur ces quantités, 1,754 barils d'huîtres ont été repêchés et vendus par comparaison à 1,975 et 1,065 dans les deux années antérieures. Les procédés de manutention et de vente des huîtres assainies exigent d'être perfectionnés. En certains cas, les huîtres ont été ré-immérgées d'une façon trop dense de sorte que la condition en a été médiocre à la vente. Les affermateurs ont reçu cette année des directives fondées sur les expériences d'assainissement conduites par le ministère et il est recommandable que cette aide continue à leur être assurée.

*Provision d'huîtres d'élevage.*—Dans la région Malpèque-Cascumpèque, dans la baie Badèque, en Enmore-Percival et en d'autres localités, des permis ont été délivrés aux affermateurs pour les mettre à même de cueillir des huîtres dans la zone côtière pour le peuplement de leurs bancs. La période de cueillette comporte plusieurs semaines en été alors que les marées sont favorables à ce travail et que les opérations peuvent être surveillées avec moins de risque de vente illicite. De grandes quantités d'huîtres d'une belle conformation sont

transférées sur des bancs sis en eau plus profonde, ce qui les sauvent de la mort par la froidure de l'hiver. Cette année, environ 475 barils ont été ainsi récoltés puis ré-immérgés.

*Vente d'huîtres décoquillées.*—Par suite de la mise en interdit, pendant la guerre, des importations d'huîtres originaires des Etats-Unis, la valeur des huîtres décoquillées sur le marché canadien s'est accrue de trois fois. Cette condition a encouragé nombre de négociants à décoquiller les huîtres de conformation défectueuse. Aussi, cette année, environ 520 barils d'huîtres de cette catégorie ont-elles été décoquillées et vendues avec succès dans des récipients refroidis par la glace. Comme la mise en interdit des huîtres décoquillées, en provenance des Etats-Unis, a été levée pendant l'hiver, il est douteux que les opérations de décoquillage soient profitables en l'île du Prince-Edouard l'année prochaine.

#### B. NOUVELLE-ÉCOSSE

Les bancs et fonds huîtriers de la Nouvelle-Ecosse relèvent de l'administration fédérale depuis 1936; des recherches approfondies furent entreprises cette année-là et les fonds marins furent mis en location en 1937. Il existe deux régions productrices d'huîtres, à savoir: les lacs Bras d'Or et le détroit de Northumberland, comportant toutes deux des problèmes et des conditions différant les uns des autres ainsi que de ceux propres à la région de Malpèque-Cascumpèque en l'île du Prince-Edouard. L'application de procédés d'ostréculture, appropriés aux conditions locales particulières, s'impose en cette province; et c'est pourquoi des stations expérimentales ont été établies en 1936 à Orangedale, en la région des lacs Bras d'Or, et, en 1937, à Malagash, sur le détroit de Northumberland. La mise en valeur des fonds et bancs en location, venait de commencer à l'ouverture des hostilités et a éprouvé un retardement depuis lors. Les essais et expérimentations, effectués par le ministère dans la cueillette et l'élevage des naissains et dans le refrènement de la multiplication des ennemis de l'huître, constituent des sources de renseignements qui seront utiles au développement ultérieur de l'industrie. L'expansion de l'ostréculture dans les deux régions depuis 1939 jusqu'à 1943 se trouve résumée au Tableau II.

#### LACS BRAS D'OR

En ces nappes d'eau, la salinité de l'eau est faible et la coquille des huîtres est de peu de consistance. Les huîtres y sont pauvres en chair et cette chair est de saveur médiocre. Aussi la valeur de ces huîtres est-elle relativement faible lorsque vendues en coquille. La production naturelle du naissain est abondante et des procédés efficaces de cueillette artificielle du naissain y ont été mis au point. La nécessité s'impose donc d'introduire dans la pratique les procédés les moins coûteux possibles de production et d'améliorer au surplus les procédés de vente.

*Vente d'huîtres décoquillées.*—Comme les huîtres des lacs Bras d'Or offrent de multiples désavantages pour la vente en coquille, une tentative a été faite en vue d'écouler en vrac sur le marché des huîtres décoquillées. Le premier essai a été tenté en 1939 à Orangedale par l'agence du Ministère des Pêcheries et de l'Office de Vente de la Nouvelle-Ecosse. Bien qu'en premier lieu, le rendement en chair décoquillée par baril ait été faible et que l'essai ait semblé improductif, des reprises de l'expérience ont apporté des résultats plus engageants d'une année à l'autre, tel qu'exposé dans les rapports annuels antérieurs.

En 1942, 809 barils d'huîtres furent décoquillées, avec un rendement moyen de un gallon et demi le baril à raison d'un prix moyen de \$5.30 le gallon. Cette année, 850 barils ont produit 1,106 gallons américains de chair décoquillée, soit

un rendement moyen de 1.3 gallon, le baril, à raison d'un prix moyen de \$6.60 le gallon. Par la vente de la chair décoquillée, des huîtres qui se débiteraient en coquille à \$2 ou \$3, le baril, valent aujourd'hui de \$6 à \$7, le baril.

Comme la hausse des huîtres décoquillées est dans une large mesure attribuable à la mise en interdit des importations en provenance des Etats-Unis, on ne saurait escompter une prolongation de cette hausse. On s'attend donc à ce que les prix tombent l'année prochaine par suite de la levée de la mise en interdit dans la dernière moitié de l'hiver. Toutefois, la qualité des huîtres décoquillées, originaires des lacs Bras d'Or, soutient favorablement la comparaison avec les produits étasuniens. Or les prix de ces derniers sont plus de deux fois ceux pratiqués avant la guerre. Il se peut donc que les huîtres des lacs Bras d'Or puissent encore être vendues avec plus de profit à l'état décoquillé.

*Mise en valeur des bancs et fonds affermés.*—L'accroissement du nombre des bancs et fonds en exploitation ostréicole, les dépenses afférentes à la main-d'œuvre et aux matériaux et la quantité d'huîtres vendues en provenance des fonds et bancs en location depuis 1939 jusqu'à 1943, sont donnés au Tableau II. Bien que le nombre des baux d'affermage ait plus que doublé pendant cette période, on n'a pas cependant constaté un accroissement correspondant dans l'importance des travaux d'aménagement. Cette condition est, en toute vraisemblance, attribuable au nombre croissant de personnes qui, restées au pays, se font délivrer des baux d'affermage, pour les transférer à leurs parents au retour de ces derniers une fois la guerre finie. La carence de main-d'œuvre empêche, toutefois, l'exécution d'une somme importante de travail d'aménagement sur ces bancs.

Le décroissement cette année dans la quantité d'huîtres d'élevage déversées sur les bancs en location, quantité qui est passée de 205 barils en 1942-43 à 96 barils, est attribuable au manque de main-d'œuvre plutôt qu'à la rareté des huîtres d'élevage. La plupart des huîtres ainsi déversées sont cueillies à la main en vertu d'un permis de pêche en eau peu profonde le long des rivages et ces huîtres sont très abondantes mais ne sont pas utilisées. La cueillette de ces huîtres par le ministère est d'une grande utilité aux affermataires, là où il faut appliquer des procédés peu coûteux de peuplement.

#### DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND

Les principales régions, où des procédés d'ostréiculture peuvent être appliqués, sont situées dans la baie de Tatagamouche, dans le havre de Caribou, le port de Pictou et dans le havre de Mérigomish. Les conditions y sont généralement différentes de ceux en existence dans les lacs Bras d'Or et sur le rivage septentrional de l'Île du Prince-Edouard par suite de la plus grande amplitude des marées. Par suite de salinités plus élevées, de meilleures qualités d'huîtres peuvent y être produites que dans les lacs Bras d'Or mais la production y est plus difficile par suite de la présence des grands herbages qui recouvrent les bancs de la région intercotidale lesquels suscitent des problèmes particuliers de cueillette du naissain, de croissance et d'hivernage des huîtres. Ces problèmes ont été dans une large mesure solutionnés à Malagash et les résultats des recherches, avec certaines modifications, seront utiles au développement de l'ostréiculture en d'autres localités.

*Mise en valeur des bancs ou fonds affermés.*—Le Tableau II comporte un exposé sommaire de l'expansion de l'ostréiculture le long du détroit de Northumberland depuis 1939 jusqu'à 1943 et une comparaison peut y être établie avec les progrès réalisés dans les lacs Bras d'Or. Bien que la superficie en exploitation ostréicole y ait été moindre chaque année qu'en cette dernière région, la quantité d'huîtres vendues aussi bien que les dépenses, afférentes au travail et aux matériaux, ont surpassé celles faites dans les lacs Bras d'Or depuis 1941.



Ce résultat est dans une large mesure attribuable au travail de quelques affermataires entreprenants en activité dans le havre de Mérimish et à l'intérêt croissant apporté à l'assainissement des huîtres, transférées des bancs contaminés du havre de Pictou sur les bancs non pollués de la rivière Middle. En 1943, 153 barils d'huîtres furent ainsi assainies dont 127 furent repêchées et vendues. Des progrès incessants sont réalisés sur les bancs de la baie Tatamagouche et dans le havre de Caribou et les affermataires de toute la région trouvent de l'encouragement dans la poursuite de leurs entreprises ostréicoles par les prix relativement élevés qu'entraînent leurs produits marchands.

### C. NOUVEAU-BRUNSWICK

*Région de Shédiac.*—Le gouvernement du Canada exerce juridiction sur les bancs et fonds ostréifères de la baie de Shédiac depuis 1931 mais aucun autre transfert administratif n'a jusqu'ici été effectué. Les recherches à Shédiac ont été différées en 1933 par suite de l'incertitude des conditions relatives à l'hygiène publique mais elles ont été reprises en 1940, et, en 1942 une petite station expérimentale y fut établie. Les recherches de 1940-1942 ont servi à démontrer que le principal problème, qui se pose à Shédiac, consiste dans l'insuffisance d'une production naturelle sûre de naissain. En conséquence, il fut procédé à des transfèrements de naissains cueillis en Nouvelle-Ecosse. Des naissains détroqués, produits sur les bancs du ministère à Orangale et à Malagash, N.-E., survécurent et grossirent rapidement tant sur des plateaux flottants dans la rivière Scoudouc que sur le fond d'une étendue réservée dans la baie. On escompte que, par la pratique de nouvelles recherches, des procédés utiles d'ostréiculture pourront être mis au point à l'avantage des affermataires à venir.

*Autres régions.*—Dans les comtés de Gloucester et de Northumberland surtout, on a constaté dernièrement une recrudescence de l'intérêt aux choses de l'ostréiculture.

En 1942, le ministère prêta main-forte au gouvernement provincial dans les environs de Shippigan en procédant à l'examen de certaines étendues de fond en vue de s'assurer des possibilités qu'elles offraient à la pratique de l'ostréiculture et en y conduisant aussi des travaux éducatifs. Tout comme à Shédiac, il n'existe pas à Shippigan de production naturelle de naissain sur laquelle on puisse compter. Cette année, un chercheur a été chargé par le gouvernement provincial d'y entreprendre des expérimentations sur la cueillette artificielle et l'élevage du naissain sous la direction de l'Office des Recherches sur les Pêcheries. Les résultats se sont révélés prometteurs et on projette d'amplifier la portée de ces recherches en 1944.

En 1943, il fut procédé à une étude approfondie des gisements huîtriers de la rivière Miramichi. L'examen des peuplements huîtriers en existence sur nombre de bancs dans les étendues de pêche publique a servi à démontrer que certaines d'entre elles pourraient être, sous réserve d'une pêche réglementée, utilisées par les affermataires pour le peuplement de leurs bancs attendu que les conditions ambiantes sont telles qu'un très petit nombre d'huîtres y atteignent jamais une taille marchande et que les huîtres y sont, au surplus, de qualité médiocre. Si une pareille pratique pouvait y être introduite, les affermataires provinciaux, en activité dans la rivière Miramichi, verrait par là se résoudre leur plus épineux problème, à savoir l'insuffisance d'huîtres semencières pour le peuplement de leurs bancs. Au surplus, la production d'huîtres de première qualité s'en trouverait accrue dans la région.

Les recherches initiales dans la lagune de Tracadie, où il existe plusieurs bancs en location, ont servi à démontrer la présence d'huîtres nées sur place, d'une croissance rapide et de la meilleure qualité mais d'autre part l'irrégularité de la production du naissain.

*Nécessité de l'ostréiculture.*—L'accroissement en production et l'amélioration de la qualité ne manqueraient probablement pas de se produire ici comme ailleurs si l'ostréiculture était mise en pratique. Le manque d'une production sûre de naissain sur tant d'étendues de fond, constituant autrement des milieux propices à la vie des huîtres, exige l'attention des autorités. La conduite de travaux éducatifs chez les affermataires s'impose de toute nécessité. Aussi, le ministère met-il à la portée des affermataires du Nouveau-Brunswick des circulaires sur l'ostréiculture tant en français qu'en anglais.

#### D. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

##### RECETTES

Les recettes, dérivées des travaux ostréicoles accomplis par le ministère, le sont de sources telles que la vente du naissain et d'huîtres de taille moyenne aux affermataires pour des fins de repeuplement; la vente, par soumissions, d'huîtres marchandes en provenance des bancs réservés du ministère; les locations d'affermage et les redevances sur la production. Ces recettes vont grossir le revenu consolidé et ne sont pas portées à l'actif du crédit ostréicole du budget. Elles contribuent, toutefois, à abaisser le coût net des travaux à la charge du gouvernement bien au-dessous du montant dépensé à même le crédit voté. Le crédit voté pour 1943-44, à l'exclusion de l'allocation de vie chère, fut d'environ \$23,500. Par suite des économies réalisées, les dépenses ont été restreintes à \$18,000 et les recettes ont servi à réduire le coût net à environ \$13,700.

Les recettes relatives aux six dernières années sont résumées dans le tableau ci-joint. Comme la quantité d'huîtres marchandes s'est accrue sur les bancs du ministère, les recettes ont régulièrement augmenté jusqu'en 1939-40. Une certaine diminution s'est produite en 1940-41 par suite d'une production quelque peu plus faible mais l'augmentation de la production et la hausse des prix sur le marché en 1941-42 ont, dans une large mesure, rendu compte de l'accroissement des recettes jusqu'au montant de \$9,900, le maximum jusqu'ici réalisé. En 1942-43, les huîtres de la catégorie normale furent bien moins recherchées qu'auparavant de sorte qu'il s'en est moins pêché pour la vente; mais il s'est vendu plus de petites huîtres au prix de \$3.00 le baril pour le peuplement de fonds, sis en des régions éloignées, et cette aide aux ostréiculteurs est le premier objectif des opérations expérimentales exercées par le ministère. L'année dernière, les recettes, dérivées de la vente d'huîtres marchandes, ont sensiblement fléchi par suite de l'impossibilité de s'assurer les services d'un nombre suffisant de pêcheurs et de classeurs à l'automne, une équipe moyenne de sept hommes ayant dû s'efforcer d'exécuter le travail auparavant accompli par quatorze. Au surplus, la température s'est montrée exceptionnellement défavorable pendant la saison de pêche et a souvent empêché les pêcheurs de réaliser des prises fructueuses. Par bonheur, les résultats des travaux de printemps et d'été, à savoir: le détroquage du naissain et la pêche de petites huîtres pour la vente aux affermataires, se sont révélés fructueux attendu qu'il fut généralement possible de constituer l'équipe normale de six travailleurs. Bien qu'on réalise relativement peu de recettes de cette source, toutes les commandes de la part des affermataires, qui avaient besoin de naissains détroqués et d'huîtres pour le peuplement de leurs bancs, ont été régulièrement remplies. S'il est vrai que, par suite de la pénurie de main-d'œuvre, de pareilles diminutions de recettes doivent être escomptées pour la durée de la guerre, on est néanmoins d'avis que, lorsque la main-d'œuvre reviendra à la normale, les recettes, y compris les locations et les redevances, continueront, comme depuis longtemps, à augmenter.

##### RÉSULTATS DES RECHERCHES ET DES EXPÉRIENCES

Les particularités relatives aux recherches sont exposées dans les bulletins et les circulaires de l'Office des Recherches sur les Pêcheries et seules les généralités en sont présentées ici.

Des prévisions concernant la fixation du naissain d'huître ont de nouveau été faites dans les régions Malpèque-Cascumpèque, Enmore-Percival, Orangedale et Malagash, et, pour la première fois, dans la région de Shippigan. Bien que les conditions climatiques se soient partout montrées défavorables à une fixation précoce et à une rapide croissance du naissain, il n'en reste pas moins qu'une récolte abondante de naissain a été réalisée tant par les agents du ministère que par les affermateurs à l'aide de leurs propres collecteurs. On escompte que le ministère aura à sa disposition une quantité suffisante de naissains détroqués pour répondre à toutes les commandes en provenance des affermateurs au printemps de 1944.

En ce qui a trait à la prévision de fixation du naissain, des stades larvaires de la mye ou clanque (*Mya arenaria*) et du pecten ou couteau (*Ensis directus*) ont été identifiés. Les caractéristiques, propres aux naissains de trois autres bivalves, ont été déterminées et on escompte identifier les adultes l'année prochaine.

A Malagash, des naissains sur collecteurs en carton ont été mis en hivernement sans déperditions dans un marais salant, en retenant de l'eau salée au moyen d'une digue et en constituant une nappe d'une profondeur de 4 à 5 pieds dans la partie d'aval d'une petite crique influencée par la marée. Grâce à cet aménagement, on a réussi à surmonter les difficultés qu'on éprouvait auparavant à assurer l'hivernement des naissains et à rendre possibles la production et la manutention de bien plus grandes quantités de naissain pour le cas où les besoins des affermateurs viendraient à augmenter. On a constaté que l'action des vents et des courants sur les bancs à Malagash empêche l'usage efficace de cadres en bois au lieu de treillis métallique pour entourer les batteries de collecteurs à naissain enduits de béton.

On sait peu de choses sur les causes de la mortalité hivernale qui se produit chez les huîtres peuplant les bancs influencés par la marée. Certaines expériences, conduites à Saint-André, N.-B., ont révélé que les huîtres peuvent supporter les fluctuations de température et de salinité susceptibles de se produire le printemps sous la glace mais ont servi à confirmer les résultats antérieurs, à savoir qu'elles sont avariées par tout contre-coup mécanique à l'état frigorifié.

Il n'existe aucun témoignage décisif de nature à mettre en évidence que les huîtres de la baie de Bédèque aient jamais été atteintes par la maladie de l'huître. De petits lots d'huîtres furent transférées du havre de Summerside dans la baie de Malpèque et dans la rivière Enmore, le 6 mai 1943, et elles y ont survécu et y ont grossi normalement, ce qui donne lieu de penser qu'elles sont immunisées contre la maladie. L'année prochaine l'expérience sera reprise avec des naissains qui seront cueillis dans la baie de Bédèque. Les résultats peuvent se révéler d'une grande utilité en permettant l'assainissement des huîtres du havre de Summerside par leur transfèrement dans la baie de Malpèque, une pratique aujourd'hui interdite à cause des risques de mortalité.

De nouvelles expériences sur la protection des ouvrages en bois contre les attaques des tarets ou perce-bois (*Teredo*) ont servi à démontrer la valeur d'une peinture commerciale dite "Ace of Spades" qui n'est qu'un peu plus coûteuse que le mélange goudron-cuivre-oléate et assure une protection quelque peu plus efficace au matériel ostréicole contre l'action dévastatrice des tarets et de l'eau.

Une étude sur la rapidité de croissance de la mactre qui est de plus en plus utilisée pour la mise en conserve a servi à indiquer que la taille marchande de 2½ pouces est atteinte en 3 ou 4 ans. Ainsi, les gisements de ce mollusque sont moins susceptibles d'être appauvris et susceptibles d'être plus rapidement reconstitués que ceux des praires ou clovisses qui exigent deux fois autant de temps pour atteindre la taille marchande.

Certaines expériences sur la croissance des huîtres ont révélé que la rapidité de croissance varie en raison directe de la quantité d'eau en circulation sur les

bancs ou les plateaux et se trouve sensiblement réduite par la proximité des herbages de zostères. La croissance générale des huîtres sur le fonds des régions côtières s'est montrée plus rapide juste en amont de la laisse de basse mer qu'aux lasses de haute ou de basse mer. La croissance sur les plateaux stationnaires a été plus rapide en mi-profondeur.

Il a été fait mention ci-dessus des recherches, conduites dans la baie de Shédiac, à Shippigan, et dans la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick. On escompte que le problème d'ordre général sur la production du naissain peut être résolu par la pratique de nouvelles recherches et qu'une source d'huîtres d'élevage pourra être constituée à l'avantage des affermataires.

L'exploration des fonds et bancs huîtriers antérieure à la mise en location de ces derniers et la mise au point d'un régime administratif approprié sont des questions auxquelles le personnel scientifique consacre beaucoup d'attention. Ces travaux ont été poursuivis dans les trois provinces maritimes.

#### CLASSEMENT ET INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE

Depuis l'introduction en 1941, des nouvelles catégories d'huîtres à savoir: "Huîtres de luxe", "Huîtres de choix", "Huîtres normales", "Huîtres sous-normales" et des nouveaux règlements relatifs à la manutention et au paquage des huîtres, on constate une grande amélioration dans les expéditions originaires de la côte.

Immédiatement après l'adoption des règlements, on a convoqué une réunion des agents de pêche à laquelle des renseignements et des directives furent communiqués sur le classement et le paquage des huîtres. Plus tard, un inspecteur, spécialisé dans le classement, se mit en contact avec d'autres inspecteurs des provinces maritimes en vue de parfaire leurs connaissances à cet égard. Chaque hiver depuis lors un inspecteur se rend compte des arrivages d'huîtres à Montréal et en fait rapport à la suite d'entretiens avec les négociants. Ainsi, on peut se tenir au courant du degré d'efficacité de l'inspection de contrôle alimentaire dans les diverses régions et se rendre compte des changements à apporter à la réglementation.

En septembre 1943, eut lieu à Ellerslie une réunion de deux jours des agents de pêche en exercice dans les arrondissements où des huîtres sont manutentionnées. Il y fut procédé à l'examen de diverses catégories d'huîtres en provenance de diverses localités et qui furent ensuite utilisées pour une pratique de classement par chacun des inspecteurs. Les problèmes auxquels doivent faire face les inspecteurs dans l'exercice de contrôle du paquage et du classement des huîtres y furent l'objet de discussions et plusieurs propositions en vue de la mise au point et du perfectionnement de la réglementation actuelle y furent présentées puis communiquées au ministère. La convocation de réunions de ce genre s'impose par intervalles réguliers pour que les huîtres d'origines diverses puissent être uniformément classées et pour qu'on puisse se rendre compte des modifications à apporter à la réglementation.

Les négociants en huîtres de Montréal et d'autres centres de consommation se sont déclarés satisfaits du classement et du régime de contrôle alimentaire. Ils reconnaissent aujourd'hui que les catégories, établies par le gouvernement, constituent une indication sûre de la qualité escomptée dans un récipient quelconque. En vue d'assurer d'une façon sérieuse la multiplicité des débouchés, au fur et à mesure de l'accroissement en production des huîtres par l'ostréiculture, il va falloir consacrer une attention soignée au classement et au paquage des produits.

TABLEAU I.—OSTRÉICULTURE EN LA RÉGION MALPÈQUE-CASCUMPÈQUE—1935-1943

	1935	1940	1941	1942	1943	*Total 1935-1943
1. Barils d'huîtres immergées.....	1,303	5,337	3,392	4,580	2,523	35,267
2. Collecteurs de naissains enduits de béton utilisés (casiers pour œufs)...	3,350	82,500	51,824	28,610	18,480	423,664
3. Barils d'huîtres vendues.....	979	3,251	3,187	4,538	2,345	23,016
4. Recettes, dérivées de la vente d'huîtres (à raison de \$9 le baril en 1941, 1942 et 1943; \$8 antérieurement)...	7,832	\$26,008	\$28,683	\$40,842	\$21,105	\$202,198
5. Gages payés aux ostréiculteurs.....	\$2,137	\$12,485	\$11,533	\$ 8,538	\$ 8,268	\$ 95,881
6. Argent affecté à l'achat de matériaux	\$1,665	\$8,914	\$10,696	\$10,195	\$ 6,035	\$107,627
7. Total des dépenses au comptant....	\$3,802	\$21,399	\$22,229	\$18,693	\$14,303	\$203,508
8. Journées de travail des affermateurs ou d'aides-opérateurs non-rémuné- rés.....	1,126	5,085	4,326	4,077	2,696	37,268
9. Valeur de (8) à raison de \$1.75 par jour	\$1,971	\$ 8,899	\$ 7,570	\$ 7,134	\$ 4,718	\$65,220
10. Total des dépenses.....	\$5,773	\$30,298	\$29,799	\$25,827	\$19,021	\$268,728
11. Excédent des dépenses totales sur les recettes.....	-\$2,059	\$4,290	\$1,116	-\$15,015	-\$2,084	\$ 66,530
12. Excédent des dépenses au comptant sur les recettes.....	-\$4,030	-\$4,609	-\$6,454	-\$22,149	-\$6,802	\$ 1,310

\* Y compris les chiffres propres à 1936, 1937, 1938, 1939 qui ne sont pas fournis en détail.

TABLEAU II—OSTRÉICULTURE EN NOUVELLE-ÉCOSSE 1939 À 1943

	1939-40		1940-41		1941-42		1942-43		1943-44		Total 1939-43	
	Bras d'or	Détroit de Northumberland	Bras d'or	Détroit de Northumberland	Bras d'or	Détroit de Northumberland	Bras d'or	Détroit de Northumberland	Bras d'or	Détroit de Northumberland	Bras d'or	Détroit de Northumberland
1. Nombre de bancs en exploitation	70	27	103	28	131	55	137	62	161	66	161	66
2. Superficie totale approximative	151	95	221	91	255	188	244	204	317	200	317	209
3. Barils d'huitres immergées.....	130	313	218	226	163	772	205	535	96	257	812	2,103
4. Barils d'huitres vendues.....	413	294	393	265	418	676	450	596	473	652	2,147	2,483
5. Gages payés pour mise en valeur.	\$44	\$60	\$18	\$110	\$17	\$927	\$24	\$1,171	.....	\$2,281	\$103	\$4,549
6. Argent affecté à l'achat de matériaux.....	\$479	\$193	\$276	\$123	\$482	\$723	\$655	\$2,016	\$473	\$652	\$2,365	\$3,707
7. Journées de travail des affermateurs.....	388	515	401	379	418	1,007	515	400	408	586	2,220	2,896
8. Valeur du temps des affermateurs à raison de \$1.75 par jour.	\$678	\$902	\$702	\$663	\$731	\$1,763	\$900	\$659	\$872	\$1,025	\$3,883	\$5,012
9. Valeur totale du travail et des matériaux.....	\$1,201	\$1,155	\$1,096	\$896	\$1,230	\$3,413	\$1,578	\$3,486	\$1,345	\$4,057	\$6,450	\$13,007

TABLEAU III.—RECETTES DÉRIVÉES DES OPÉRATIONS OSTRÉICOLES CONDUITES PAR LE MINISTÈRE PENDANT LES ANNÉES 1938-39, 1939-40, 1940-41, 1941-42, 1942-43, 1943-44, À LA DATE DU 31 MARS 1944

	1943-44	1942-43	1941-42	1940-41	1939-40	1938-39
Vente de collecteurs en carton porteurs de naissains.....					\$367 20	\$505 20
Vente de contenants en treillis métallique pour collecteurs de naissains.....					3 10	36 20
Vente de 17 batteries de collecteurs avec naissains à \$0.72.....					12 75	
Vente de naissains détroqués—490½ gals. à \$0.70.....	343 35			\$235 40		
Vente de naissains détroqués—150 gals. à \$0.65.....	97 50		\$154 60			
Détrouquage des naissains de 50 collecteurs à 6c chacun.....	3 00			20 08		
Détrouquage des naissains de 1,360 collecteurs à 1½c chacun.....			27 90			
Vente de 138½ barils de petites huîtres pour repeuplement de bancs à \$3.00 le baril.....	415 50	\$579 00	400 50	78 00	333 00	579 00
Vente d'huîtres marchandes (prix moyen \$9.74; \$8.72 en 1941-42).....						
48½ brls d'huîtres sous-normales à \$6.00 (\$8.10 en 1941).....	291 00		607 50			
70½ brls d'huîtres normales à \$8.75, \$8.76.....	617 33	2,915 05	4,471 20	2,908 80	2,202 60	1,510 00
28 brls d'huîtres de choix à \$12.00.....	336 00	842 30	742 41	917 70	2,287 60	1,196 00
30-1/3 brls d'huîtres de luxe à \$14.55.....	441 35	747 30	822 12	1,377 80	1,729 18	1,293 78
Vente de 13 brls d'huîtres originaires de la baie Ste-Anne, N.-E.....						57 32
Vente de 18 brls d'huîtres originaires de Malagash, N.-E. à \$5.69.....			100 80			
Vente de 3 brls 3 pks d'huîtres originaires de Bouctouche à \$5.00; \$6.00 en 1940.....			16 50	216 00		
Vente de 68 gals de naissains originaires des lacs Bras d'Or à .50.....			34 00			
Billes de bois achetées au ministère par H. V. Carr.....			15 00			
Droits d'arpentage pour le retracé des limites des concessions.....		5 00	4 00		27 50	21 50
Redevances sur huîtres en provenance de bancs affermés et locations de bancs.....	2,667 88	2,494 14	2,503 69	1,308 50	2,044 01	1,758 27
<b>Totaux.....</b>	<b>\$5,212 91</b>	<b>\$7,582 79</b>	<b>\$9,900 22</b>	<b>\$8,062 28</b>	<b>\$9,007 14</b>	<b>\$6,957 27</b>

## ANNEXE No 6

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LE LABORATOIRE  
DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE POISSON,  
À VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR  
L'ANNÉE 1943-44**

par F. CHARNLEY, *chimiste-chef*.

Le rapport suivant constitue un sommaire des travaux, accomplis en 1943-44 par le Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve de Poisson avec mention particulière des recherches qui, en sus des examens routiniers, ont capté l'attention du laboratoire pendant l'année dernière.

(1) Dans le cours de l'année écoulée, les tolérances relatives à la fraîcheur des conserves de hareng et de saumon, signalées au rapport annuel de 1942-43, ont été appliquées tel qu'exposées dans ledit rapport, sous réserve de deux légères modifications. En ce qui concerne les conserves marquées des signes conventionnels indicateurs des classes "Catégorie B" et "Au-Dessous de Catégorie B", le nombre des ré-échantillons, prélevés des classes en suspicion, a été accru de 6 à 12 boîtes. En deuxième lieu, la limite minimale de la valeur en anhydride carbonique pour les conserves de saumon de la Catégorie B a été légèrement abaissée en portant cette limite de 0.180 à 0.170.

(2) Les analyses, conduites par le laboratoire au cours de l'année écoulée, ont servi à démontrer qu'il existe une relation linéaire entre la valeur moyenne en anhydride carbonique des tissus musculaires et la valeur moyenne en acide de l'huile des conserves de saumon, ce qui est de nature à confirmer ces deux indices de détérioration et à rattacher ces épreuves aux travaux sur l'hydrolyse de l'huile des conserves de saumon, effectués par Brocklesby ainsi qu'aux recherches, conduites par Lyubin et Lebedeva sur la détermination de la détérioration de la chair.

(3) De nouvelles recherches, entreprises par le laboratoire pendant l'année passée, ont servi à confirmer certains résultats antérieurement acquis et indiquant une relation linéaire entre la valeur moyenne en anhydride carbonique des conserves de saumon et l'évaluation moyenne de l'examineur fondée sur des données organoleptiques.

(4) Les travaux, récemment conduits par le laboratoire sur des échantillons d'expérimentation de conserves de hareng en collaboration avec le laboratoire d'une importante société en activité sur cette côte-ci, ont servi à démontrer que la valeur en acide de l'huile des conserves de hareng s'accroît rapidement avec la durée de séjour en plein air de la substance brute du poisson.

(5) Les résultats de ces travaux ont aussi révélé que la valeur en anhydride carbonique des tissus égouttés des conserves de hareng, lorsque les boîtes n'ont été soumises ni à une pré-cuisson ni à la raréfaction de l'air, s'accroît rapidement avec la durée de séjour en plein air de la substance brute du poisson.

(6) Les résultats de ces recherches ont, en outre, révélé que le pH de la liqueur aqueuse des conserves de hareng, mises en boîte avec addition de sauce tomate dans les conditions ci-dessus, s'accroît avec la durée de séjour en plein air de la substance brute du poisson, c'est-à-dire, s'accroît au fur et à mesure de l'avancement de la détérioration.

(7) En sus, les résultats de ces travaux ont démontré que les acides volatiles, ou la valeur en anhydride carbonique, de la substance musculaire, crue et moulue du hareng, telle que déterminée dans un vaste appareil diffuseur, s'accroît rapidement avec la durée de séjour à l'air libre de la substance brute du poisson, c'est-à-dire, au fur et à mesure de l'avancement de la détérioration de la substance brute du poisson.



(8) Les résultats de ces travaux ont, au surplus, démontré que dans les limites où la détérioration s'accroît et commence à être sensible, la moyenne des acides volatiles de la substance brute du poisson est directement proportionnelle à, ou linéairement rattachée à, la valeur moyenne en acide de l'huile des échantillons en conserve.

(9) En fin de compte, les résultats de ces travaux ont servi à démontrer que, dans les limites où la détérioration débute et commence à être sensible, la moyenne de la valeur en anhydride carbonique des tissus cuits est directement proportionnelle à, ou linéairement rattachée à, la moyenne de la valeur en acide de l'huile des échantillons en conserve. Ces données jointes à celles, tirées des recherches antérieures, ont rendu possible la pratique de deux épreuves chimiques simples et exactes pour la détermination du degré de décomposition naissante chez les tissus du hareng, à savoir: la valeur en acides volatiles des tissus crus et moulus et la valeur en acide de l'huile pour les produits en conserve.

(10) En sus des constatations et données ci-dessus, le laboratoire a mis au jour des faits donnant lieu de penser que la valeur en acide de l'huile des conserves de hareng peut se comparer à certaines propriétés des protéines de la liqueur aqueuse, résultat, en toute vraisemblance, de la dégradation des substances protéiques à la suite de la détérioration du poisson après la mort.

(11) Les épreuves d'incubation, entreprises tardivement en 1942, ont été poursuivies pendant la dernière année mais elles n'ont apporté aucun nouveau témoignage de traitement déficitaire ou d'insuffisance de stérilisation chez les conserves de saumon et de hareng fabriquées en Colombie-Britannique. Le colis de boîtes de cuisson insuffisante et de stérilisation imparfaite, signalé en 1942, constitue, en toute probabilité, un fait très exceptionnel.

(12) Les travaux initiaux relatifs au problème des différences, s'il en existe du tout, dans la qualité des saumons roses et rouges, capturés dans le golfe de Georgie, par comparaison aux espèces pêchées dans le fleuve Fraser et dans ses abords immédiats, ne sont pas encore achevés mais il ressort des tableaux statistiques et de l'étude des données de 1939, assemblées au laboratoire, qu'il n'existe pas de divergences significatives dans la qualité des saumons capturés dans les deux régions, lorsqu'on compare des poissons, pêchés en la même période et mis en boîte à la même conserverie. On escompte qu'un rapport complet de ses recherches préliminaires soit mis à la portée du ministère dans un avenir prochain.

(13) En dernier lieu, il convient de faire mention ici que trois importantes sociétés de la Colombie Britannique coopèrent aujourd'hui avec les dirigeants du laboratoire et qu'elles se montrent d'une grande serviabilité au ministère en appliquant les épreuves pratiquées au laboratoire sur la substance crue ou en conserve du poisson. Une de ces sociétés a aujourd'hui une année d'expérience dans la conduite d'épreuves sur les harengs, qui lui sont livrés pour la mise en conserve. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans le cours de la dernière année, tous les colis de conserves de hareng soumis au contrôle alimentaire par cette société, ont été déclarés de "Catégorie A" et, en fait de qualité excellente en ce qui concerne la fraîcheur. Une autre de ces sociétés a commencé à appliquer ces épreuves en décembre 1943 avec des résultats encourageants puisque tous les colis de conserves de hareng soumis par elle au contrôle alimentaire pendant la dernière campagne, ont été à ce jour déclarés par le laboratoire de "Catégorie A" en ce qui a trait à la fraîcheur. Nous sommes donc convaincus que, si d'autres fabricants de conserves de saumon et de hareng peuvent être amenés à suivre l'exemple, donné par ces compagnies progressives, que les pertes, éprouvées par l'industrie par défaut de rendement d'un produit de "Catégorie A", concernant la fraîcheur, pourraient être entièrement éliminées d'ici quelques années.

## ANNEXE N° 7

**RAPPORT DU LABORATOIRE ATLANTIQUE D'INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE POISSON, À HALIFAX, N.-E., POUR L'ANNÉE 1943-44**

Par ERNEST HESS, Ph.D.

Les travaux du laboratoire peuvent être de nouveau divisés en trois parties:

*Classement des conserves de homard.*—Par suite de l'existence de débouchés faciles pour les produits non classés et de l'établissement d'un seul plafonnement de prix, on ne signale qu'un petit nombre de demandes de classement de ces conserves en l'année sous revue. Il n'y eut qu'un seul permis de classement de délivré par le ministère et seul un lot de 50 caisses de boîtes de six onces a été soumis à la procédure du classement. Ces conserves furent du reste jugées de "Qualité de luxe".

*Contrôle alimentaire des conserves de hareng.*—Il a été procédé à l'inspection de contrôle alimentaire de 56.616 caisses de conserves de hareng et de sardine en vue de leur expédition au Ministère britannique de l'Alimentation, à savoir:

—	Types de boîtes	En sauce tomate	En huile végétale
3½ onces.....	Boîtes rectangulaires.....	2,471	20,000
7 onces.....	Boîtes ovales d'une demi-livre.....	4,700	2,100
13 onces.....	Boîtes ovales d'une livre.....	26,019	1,326

*Examen d'échantillons sous-minimaux.*—Cinq échantillons de conserves de homard, soumis à l'examen par certains inspecteurs de pêche, et provenant de lots saisis pour avoir été jugés sous-minimaux, furent assujettis au contrôle et déclarés avoir été légalement saisis.

Sur les échantillons de conserves de poissons, mollusques et crustacés, examinés au laboratoire dans le cours ordinaire du travail, une proportion considérable des conserves de homard d'automne, de myes, de clanques, de praires, de clovisses et de moules ont été trouvées au-dessous du poids normal, à savoir:

Produits en conserve	Échantillons sous-minimaux soumis à l'examen par des inspecteurs de pêche	Échantillons examinés au laboratoire dans le cours ordinaire du travail			
		Nombre total de lots	Trouvés au-dessous de la normale		
			Nombre	%	
Homard.....	5	60	16	27	
Myes, clanques, praires, clovisses.....	0	37	7	19	
Moules.....	0	33	7	21	
Maquereau.....	0	67	5	7	
Mélange:—aiglefin—morue—merluche—lingue.....	0	322	21	6	

Les cours rémunérateurs, pratiqués pour les conserves de homard, ont incité, en toute vraisemblance, certains fabricants à ne faire qu'une trop faible part au retrait de la substance en cours de traitement tandis que dans le cas des myes, clanques, praires, clovisses et moules, de nouveaux-venus dans l'industrie ne se sont pas rendu compte que la substance de ces mollusques est susceptible d'un retrait très sensible en cours de traitement. Une circulaire à ce sujet est prête à être communiquée à tous les fabricants de conserves de coquillages. La

pratique d'épreuves plus fréquentes du poids des conserves, surtout des conserves de mollusques et crustacés, semble donc devoir s'imposer.

*Examen de tous les produits de pêche en conserve dans le cours ordinaire du travail.*—Par suite de l'accroissement sensible du nombre des conserveries qui commencent à s'adonner à la mise en boîte de divers produits de la pêche, surtout du mélange morue-aiglefin-merluce-lingue et aussi de la mise en boîte du hareng et du maquereau, il a été jugé bon d'instituer un régime d'examen de la qualité de ces produits. Il a été procédé à la mise en pratique de prélèvements périodiques d'échantillons aux conserveries par l'agence d'inspecteurs de pêche locaux. Les prélèvements d'échantillons furent généralement de trois boîtes mais il en a été prélevé un plus grand nombre lorsque la qualité ne s'est pas révélée satisfaisante. Le nombre d'échantillons par conserverie a varié de 1 à 31 selon la durée de la campagne industrielle de mise en conserve et la qualité des produits.

Le tableau suivant comporte un exposé de l'objectif et des résultats de ce travail de contrôle.

Produits en conserves	Nombre de conserveries contrôlées	Nombre d'échantillons examinés	Qualité		
			Bonne	Assez bonne	Médiocre
			%	%	%
Homard d'automne.....	28	60	93 (de luxe)	7	.....
Mélange: morue—aiglefin—merluce— lingue.....	65	322	50	36	14
Hareng.....	34	54	37	42	21
Maquereau.....	43	67	55	29	16
Myes, clanques, praires, clovisses, mac- tres, coques.....	16	37	44	56	.....
Moules.....	13	33	24	26	50

En ce qui concerne l'examen de ces échantillons, quelque 110 visites furent faites aux conserveries pendant la campagne industrielle en vue de rechercher les causes de la qualité médiocre des conserves du mélange "morue-aiglefin-merluce-lingue", et des conserves de hareng et de maquereau. Les principaux facteurs de cette médiocrité ont consisté dans la qualité inférieure de la matière première par suite de l'incurie des pêcheurs et des fabricants, de la durée du camionnage, du manque de glace en cours de transport et d'emmagasinage du poisson. Ce ne fut qu'à l'égard du hareng et des moules qu'on s'est rendu compte de manquements dans la pratique des procédés techniques de mise en conserve, à savoir: manque de pré-cuisson ou de pré-séchage du hareng et décoquillage et lavage défectueux des moules. Toutefois, les examens ont servi à démontrer que dans presque toutes les conserveries de produits de pêche, l'opération de la raréfaction de l'air dans les boîtes n'était pas conduite d'une façon appropriée.

*Opérations expérimentales de mise en conserve et recherches.*—Des comptes rendus condensés des travaux et des recherches ont été incorporés au rapport annuel pour 1943 de la Station Expérimentale de Pêche de l'Atlantique aux laboratoires de laquelle les essais et expérimentations furent conduits par le personnel du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conservés de Poisson.

Ces travaux de recherches portèrent sur les facteurs qui président au retrait de la chair de merluce à la cuisson; sur l'accroissement en triméthylamine du mélange en conserve "morue-aiglefin-merluce-lingue" en cours de cuisson, stérilisation et entreposage; sur les facteurs dont l'action modifie la texture des conserves de hareng et de maquereau; sur la mise en pratique des épreuves chimiques et organoleptiques en vue de la détermination de la qualité du maquereau frais et des conserves de maquereau et enfin sur l'amélioration de la coloration des conserves de saumon atlantique.

**ANNEXE N° 8**

**Relevé relatif aux recettes réalisées pendant l'année financière 1943-44**

Catégorie	Total	Compte général	Nouvelle-Écosse	Île du Prince-Édouard	Nouveau-Brunswick	Québec	Baie d'Hudson	Colombie-Britannique	Yukon
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Privileges, patentes et permis—</i>									
Permis de pêche.....	42,690 00		4,767 75	896 75	9,560 50		1 00	28,959 00	505 00
Modus vivendi.....	259 00		14 00					245 00	
Baux d'ostréiculture.....	2,924 87		495 99	2,428 88					
Permis de chalutage.....	1,583 33		1,583 33						
Loyers.....	5 00							5,00	
<i>Recettes de ventes—</i>									
Chasse au phoque (Ventes de peaux).....	219,260 71	219,260 71							
Ventes de poisson.....	474 30			50 00	424 30				
Ventes d'huitres.....	2,562 22			2,562 22					
Ventes diverses.....	857 54	162 42	320 50		260 90	91 20		22 52	
<i>Droits de services—</i>									
Droits d'inspection du saumon en boîtes.....	6,295 57							6,295 57	
Droits d'inspection du hareng en boîtes.....	6,213 29							6,213 29	
Droits d'inspection du homard en boîtes.....	5 00		5 00						
Services divers.....	3 00			3 00					
Prime, escompte et change.....	1 77		1 22	0 25				0 30	
Remboursements de dépenses des années précédentes.....	1,661 67	459 92	714 71	1 30	249 25	91 37		145 12	
<i>Divers—</i>									
Amendes et confiscations.....	20,618 14		445 50	545 60	1,419 65			18,207 39	
Divers.....	5 25				5 25				
<b>Total.....</b>	<b>305,420 66</b>	<b>219,883 05</b>	<b>8,348 00</b>	<b>6,488 00</b>	<b>11,919 85</b>	<b>182 57</b>	<b>1 00</b>	<b>58,093 19</b>	<b>505 00</b>

Certifié exact

F. O. WEEKS,  
Délégué de la Trésorerie.

Certifié exact

D. B. FINN,  
Sous-ministre.

## ÉTAT FINANCIER DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES—1943-44

N° du crédit	Affectations	Sommes autorisées		Dépenses	
		\$	c.	\$	c.
Statutaire.....	Traitement du Ministre et allocation pour automobile..	12,000	00	12,000	00
70	Administration du ministère.....	146,200	00	136,192	94
71	Traitements et déboursés des fonctionnaires et surveillants de pêche.....	845,400	00	525,770	89
71	Service de surveillance des pêcheries.....			231,246	43
72	Service de police des pêcheries.....			39,927	06
72	Construction de passes migratoires et curage des cours d'eau.....	7,000	00	939	54
73	Développement de la pêche en haute mer et des marchés du poisson.....	40,000	00	29,426	29
74	Pisciculture.....	193,800	00	170,633	67
75	Ostréiculture.....	26,950	00	20,981	65
76	Office de recherches sur les pêcheries du Canada.....	238,000	00	225,473	61
77 & 464	Commission internationale des pêcheries (flétan).....	27,100	00	19,606	49
78 & 464 A	Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique.....	42,000	00	41,742	36
79	Allocation à l'Union des Pêcheurs Maritimes.....	3,000	00	3,000	00
80	Dépenses concernant les peaux de phoque.....	50,000	00	38,986	25
81	Prime à la destruction des phoques communs.....	15,000	00	6,245	00
82	Bureau d'enquête—Pêcheries des Grands Lacs.....	900	00	590	16
465	Commission internationale des pêcheries de saumon du pacifique (Hell's Gate).....	10,500	00	10,493	17
466	Remplacement de la station expérimentale des pêcheries de la péninsule gaspésienne.....	45,000	00	20,778	04
467	Aide pour la construction d'une usine pour la production d'un sel pur pour la pêche à même les gisements de Malagash.....	30,000	00	1,630	65
Statutaire.....	Prime de pêche.....	159,400	80	159,400	80
Statutaire.....	Diverses gratifications aux fonctionnaires.....	970	00	970	00
	Total des dépenses ordinaires.....	1,893,220	80	1,696,035	00
	DÉPENSES SPÉCIALES				
83	Extension des travaux éducatifs en matière de production et de vente coopératives, chez les pêcheurs....	50,000	00	48,116	90
	Total spécial.....	50,000	00	48,116	90
	DÉPENSES SPÉCIALES DE GUERRE				
Statutaire.....	Loi des crédits de guerre, 1943—				
	Commission consultative de la pêche en temps de guerre.....	500	00	39	85
	Subvention pour construction de bateaux de pêche en C.-B.....	200,000	00	121,536	11
	Construction et exploitation d'un navire expérimental—Côte de l'est.....	59,806	30	47,032	68
	Subvention pour construction de bateaux de pêche—côte de l'est.....	50,000	00	22,088	55
	Compensation de risques de guerre.....	10,000	00		
	Dépenses pour la fourniture de poisson congelé au ministère britannique de l'Alimentation.....	15,000	00	10,758	29
	Comité d'enquête sur les pêcheries des provinces des Prairies.....	3,000	00	2,041	28
	Gratification de guerre aux équipages des navires de pêche.....	20,000	00	15,074	08
	Règlements concernant l'exportation du poisson salé (Administration).....	20,000	00	15,722	53
	Total des dépenses spéciales de guerre.....	378,306	30	234,293	37

ÉTAT FINANCIER DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES—1943-44—Fin

N° du crédit	Affectations	Sommes autorisées		Dépenses	
		\$	c.	\$	c.
(a)	Compte spécial au traité concernant le flétan du Pacifique—(ministère des Finances).....			3,917	34
	Compte spécial au traité concernant le saumon du Pacifique—(ministère des Finances).....			6,079	24
	Compte spécial au traité concernant le saumon du Pacifique (Hell's Gate—ministère des Finances).....			7,795	27
(b)	Province de Colombie-Britannique (Commission de recherches sur les pêcheries) (Compte spécial—(ministère des Finances).....				570 00
	Ministère britannique de l'Alimentation—Saumon.....			2,439,032	20
	Ministère britannique de l'Alimentation—Hareng.....			6,168,261	88
(c)	Ministère britannique de l'Alimentation—Poisson congelé.....			855,178	17
	Aide mutuelle—Saumon.....			6,800,784	66
	Aide mutuelle—Hareng.....			3,972,116	67
	Aide mutuelle—Poisson congelé.....			488,577	22
	Total général.....			22,720,757	92

(a) Soldes dus par les Etats-Unis et la province de Colombie-Britannique à la fin de l'année financière 1943-44 au compte des dépenses à partager.

(b) Achats de saumon, de hareng et de poisson congelé par le gouvernement britannique par des accords créditaires avec la Banque du Canada.

(c) Achats de saumon, de hareng et de poisson congelé par l'entremise de la Commission d'aide mutuelle pour allocation aux Nations Unies.

Certifié exact

F. O. WEEKS,  
Délégué de la Trésorerie.

Certifié exact

D. B. FINN,  
Sous-ministre.

APPOINTEMENTS ET DÉPENSES DES SURVEILLANTS DE PÊCHE

DÉPENSES ET SOMMAIRE 1943-44

<i>Nouvelle-Écosse—</i>					
	En général.....	\$	1,408	72	
	Bureau-chef.....		29,906	40	
	District N° 1.....		41,227	64	
	District N° 2.....		55,152	84	
	District N° 3.....		59,008	21	
					186,703 81
<i>Ile du Prince-Édouard—</i>					
	En général.....		436	94	
	District N° 1.....		35,425	14	
	District N° 2 (Iles de la Madeleine).....		1,639	62	
					37,501 70
<i>Nouveau-Brunswick—</i>					
	En général.....		1,099	23	
	District N° 1.....		26,036	26	
	District N° 2.....		60,245	89	
	District N° 3.....		35,349	21	
					122,730 59
	Bureau d'inspection du poisson—côte de l'est.....				4,660 03
	Frais généraux—dans l'est.....				2,297 72
<i>Colombie-Britannique—</i>					
	Bureau-chef.....		27,814	85	
	District N° 1.....		35,553	21	
	District N° 2.....		41,810	92	
	District N° 3.....		46,204	18	
	Bureau d'inspection du poisson en boîtes.....		15,926	28	
					167,309 44
	Frais généraux—dans l'ouest.....				4,567 60
					\$ 525,770 89

## APPOINTEMENTS ET DÉPENSES DES SURVEILLANTS DE PÊCHE—Fin

## SOMMAIRE

Nouvelle-Écosse.....	\$ 192,323 43
Île du Prince-Édouard.....	36,053 99
Nouveau-Brunswick.....	123,306 33
Québec.....	2,210 10
Colombie-Britannique.....	171,877 04
	<u>\$ 525,770 89</u>

## SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

## DÉPENSES ET SOMMAIRE 1943-44

<i>Nouvelle-Écosse—</i>	
District N° 1—	
Bateaux affrétés.....	\$ 980 22
District N° 2—	
Bateaux du ministère.....	\$ 9,261 39
Bateaux affrétés.....	103 99
	<u>9,365 38</u>
District N° 3—	
Bateaux du ministère.....	12,461 33
Bateaux affrétés.....	1,080 00
	<u>13,541 33</u>
	<u>\$ 23,886 93</u>
<i>Île du Prince-Édouard—</i>	
Bateaux du ministère.....	\$ 3,048 38
Bateaux affrétés.....	5,822 75
	<u>\$ 8,871 13</u>
<i>Nouveau-Brunswick—</i>	
District N° 1—	
Bateaux du ministère.....	\$ 23,694 38
District N° 2—	
Bateaux affrétés.....	14,962 33
	<u>\$ 38,656 71</u>
<i>Colombie Britannique—</i>	
District N° 1—	
Bateaux du ministère.....	\$ 22,534 48
District N° 2—	
Bateaux du ministère.....	\$ 43,905 71
Motoglisseurs.....	300 00
Bateaux affrétés.....	37,884 00
	<u>\$ 82,089 71</u>
District N° 3—	
Bateaux du ministère.....	22,174 14
Bateaux affrétés.....	24,815 60
	<u>46,989 74</u>
Entrepôt de l'île Digby.....	\$ 4,378 18
Entrepôt de New-Westminster.....	3,702 55
Frais généraux.....	137 00
	<u>\$ 8,217 73</u>
	<u>\$ 159,831 66</u>
	<u>\$ 231,246 43</u>

## SOMMAIRE

Nouvelle-Écosse.....	\$ 23,886 93
Île du Prince-Édouard.....	8,871 13
Nouveau-Brunswick.....	38,656 71
Colombie Britannique.....	159,831 66
	<u>\$ 231,246 43</u>

## SERVICE DE POLICE DES PÊCHERIES

## SOMMAIRE DES DÉPENSES 1943-44

Côte de l'ouest.....	\$ 39,927 06
----------------------	--------------

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE ET DES MARCHÉS DU POISSON

DÉPENSES EN 1943-44

Campagnes pour accroître la demande du poisson.....	\$ 8,631 22
Travail de propagande.....	11,640 01
Divers.....	2,499 29
Subventions aux frigorifiques à boitte.....	100 00
Bureau de renseignements sur les pêcheries.....	760 45
Publicité.....	4,669 20
Service de cueillette du poisson.....	1,126 12
	<u>\$ 29,426 29</u>

OFFICE DES RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES DU CANADA

DÉPENSES 1943-44

	Dépenses		
	Sur le crédit	À même les recettes	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Station biologique de l'Atlantique—St-Andrews, N.-B.....	50,912 29		50,912 29
Station expérimentale de l'Atlantique—Halifax, N.-E.....	45,060 94		45,060 94
Station expérimentale de Gaspé—Grande Rivière, P.Q.....	14,530 93		14,530 93
Station biologique du Pacifique—Nanaimo, C. B.....	52,874 49	9,951 10	62,825 59
Station expérimentale du Pacifique—Vancouver, C. B.....	37,913 97		37,913 97
Administration et frais généraux—			
Bureau de Toronto (A. G. Huntsman).....	10,216 33		10,216 33
Recherches sur le saumon de l'Atlantique.....	4,082 62		4,082 62
Frais de voyages.....	6,517 26		6,517 26
Publications.....	2,174 08		2,174 08
Divers.....	1,190 70	233 86	1,424 56
	<u>225,473 61</u>	<u>10,184 96</u>	<u>235,658 57</u>

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44  
POUR ACHAT DE SAUMON EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE  
BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

Catégories	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
				\$ c.
Paiements sur report du rendement 1942-43				
A-1.....	½ lb.	96	1,621	17 50
	1 lb.	48	1,275	16 25
A-2.....	½ lb.	96	1,183	12 75
	1 lb.	48	1,258	11 50
A-3.....	½ lb.	96	1,175	7 50
	¼ lb.	96	12	5 00
	1 lb.	48	8,694	6 25
B-1.....	½ lb.	96	3,358½	14 00
	¼ lb.	48	2,402	12 75
B-2.....	½ lb.	96	120	11 25
B-3.....	½ lb.	96	265	6 75
	1 lb.	48	70	5 50
B-1 (collets et queues).....	½ lb.	96	56	10 50
Nombre total de caisses.....			<u>21,489½</u>	

(Équivalent en caisses pleines (48 livres par caisse)—21,483½)



Dépenses effectuées pour le poisson tel qu'indiqué ci-dessus, plus des soldes de 5% sur des envois provenant des entrepôts et sur lesquels on avait payé 95% d'acompte en 1942-43. \$392,556 55

Paiements aux conserveurs pour posage des étiquettes.....	1,820 92
Impression des étiquettes.....	5,050 26
Transport sur rail.....	214,713 13
Transport océanique.....	15,145 72
Frais de service à 2% comprenant le magasinage et l'assurance.....	30,665 08
Intérêt à 5% sur les paiements retardés de plus de 30 jours.....	3,947 45
Camionnage.....	3,492 43
Divers.....	883 77

Dépense totale pour la mise en boîtes en 1942-43..... \$ 668,275 31

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44  
POUR ACHAT DE SAUMON EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE  
BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION—Fin

Catégories	Grandeur	Nombre de boîtes par caisses	Nombre de caisses	Prix à la caisse	
				\$	c.
Paiements sur rendement 1942-43					
A-1.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	83,462	17	50
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	84,638	10	50
	1 lb.	48	2,466	16	25
A-2.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	77,164	12	75
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	37,552	8	12½
	1 lb.	48	7,196	11	50
A-3.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	308,852	7	50
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	32,899	5	00
	1 lb.	48	292,156	6	25
B-1.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	1,911	14	00
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	419	8	75
B-2.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	717	11	25
	1 lb.	48	18	10	00
B-3.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	3,211	6	75
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	337	4	62½
	1 lb.	48	2,241	5	50
B-1 (flocons).....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	2	10	50
Nombre total de caisses.....			935,241		

(Équivalent en caisses pleines (48 livres par caisse)—857,318½)

Dépense pour la production de 1943-44—

Pour le poisson, tel que ci-dessus.....	\$ 8,039,134 99
Paiements aux conserveurs pour usage d'étiquettes.....	64,182 19
Impression des étiquettes.....	97,924 01
Transport par rail.....	368,622 42
Frais de service à 2% pour couvrir le magasinage et l'assurance.....	284 27
Divers.....	1,393 67

Dépense totale pour la production de 1943-44..... \$ 8,571,541 55

Total..... \$ 9,239,816 86

Fourniture des fonds pour les dépenses ci-dessus—

Par le gouvernement britannique par la Banque du Canada.....	\$ 2,439,032 20
Par l'Office canadien de l'aide mutuelle:	
Crédit de l'aide mutuelle.....	5,710,970 37
Compte des recettes en espèces du Royaume-Uni.....	1,089,814 29

\$ 9,239,816 86

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉBOURSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-1944  
POUR ACHATS DE SAUMON EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE  
BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

Une quantité de saumon en conserve, prélevée sur le stock du Ministère, dans les entrepôts, a été expédiée aux colonies antillaises, aux îles Bahama, au ministère des Munitions et Approvisionnements et aux navires, pour leur approvisionnement, et les remboursements ont été transmis à la Banque du Canada pour être crédités au compte du Ministère britannique de l'Alimentation. Ces sommes se chiffraient à \$279,115.28.

Les marchandises ainsi expédiées ont été les suivantes:

<i>Aux Antilles—</i>	
2,400 caisses.....	Gr. A-1, 48 x 1
55 ".....	Gr. A-2, 96 x ½
739 ".....	Gr. A-2, 48 x 1
6,811 ".....	Gr. A-3, 96 x ½
19,477 ".....	Gr. A-3, 48 x 1
811 ".....	Gr. B-1, 48 x 1
<hr/>	
30,293 ".....	
<i>Aux îles Bahama—</i>	
40 caisses.....	Gr. A-2, 96 x ½
1,000 ".....	Gr. A-3, 48 x 1
<hr/>	
1,040 ".....	
<i>Au ministère des Munitions et Approvisionnements—</i>	
4,338 caisses.....	Gr. A-2, 48 x 1
992 ".....	Gr. A-3, 48 x 1
<hr/>	
5,330 ".....	
<i>Aux navires pour leur approvisionnement—</i>	
2,150 caisses.....	Gr. A-2, 48 x 1

Des sommes se chiffrant à \$1,740.34 ont aussi été remboursées au compte du Ministère, à la Banque du Canada, pour compenser les déficits des envois résultant d'erreurs dans le comptage des marchandises lors de leur mise en entrepôt. L'erreur était de 207 caisses ½.

Quarante caisses de boîtes hautes de la catégorie A-3 ayant été rejetées lors de la réinspection, une somme de \$239.40 a été remboursée au compte du Ministère, à la Banque du Canada.

Une somme additionnelle de \$114.54 a été remboursée pour compenser un déficit de livraison d'étiquettes de saumon en conserve.

Total des remboursements effectués directement à la Banque du

Canada ..... \$281,209.56

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44  
POUR ACHATS DE HARENG EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE  
BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

*Côte de l'est—*

Production de 1942-43—

Paiement de 29 caisses de sardine (100 boîtes d'¼ livre par caisse) à \$4.25.....	\$ 123 25
Transport de ces caisses.....	2 60
	<hr/>
	\$ 125 85

*Production de 1943-44—*

Types de contenants	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
				\$ c.
Ovales (à la S.T.).....	1 lb.	48	26,018	5 65
Ovales (à la S.T.).....	½ lb.	48	4,700	4 30
Ovales (à l'huile).....	½ lb.	48	2,100	4 55
Nombre total de caisses.....			32,818	

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44  
POUR ACHATS DE HARENG EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE  
BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION—Fin

*Paiements sur la production de 1943-44—*

Payé pour poisson.....	\$ 176,766 70	
Payé pour transport.....	4,078 10	
	<u>\$ 180,844 80</u>	
Dépense totale—côte de l'est.....		\$ 180,970 65

*Côte de l'Ouest—*

Paiements sur la production de 1941-42—		
Solde de 10% sur le poisson expédié des entrepôts.....	\$	834 88
Transport de ce poisson.....		1,496 00
Frais de service à 2% pour magasinage et assurance.....		216 84
Pour purée de tomates non fournie par le Ministère.....		<u>4,614 75</u>
Total des déboursés sur la production de 1941-42.....	\$	7,162 47

*Paiements sur la production de 1942-43—*

Types de contenants	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
Ovales.....	1 lb.	48	847,598	\$4 80
Hautes.....	1 lb.	48	96,828	4 22
Ovales.....	½ lb.	48	257,732	3 95
Nombre total de caisses.....			1,202,158	

Déboursés pour poisson, y compris un solde de 5% sur les marchandises expédiées des entrepôts, 95% ayant été payé en l'année financière 1942-43.....		\$ 5,486,745 48
Transport par rail.....		491,182 51
Transport océanique.....		110,769 80
Frais de service à 4% pour magasinage et assurance.....		69,985 06
Divers (camionnage, frais de manutention, etc.).....		<u>2,290 71</u>
Total des déboursés sur la production de 1942-43.....	\$	6,160,973 56

Types de contenants	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
Ovales.....	1 lb.	48	609,451	\$4 80
Grandes.....	1 lb.	48	73,323	4 22
Ovales.....	½ lb.	48	93,677	3 95
Nombre total de caisses.....			776,451	

Déboursés pour poisson (95% en certains cas).....	\$ 3,522,990 31
Transport par rail.....	234,727 94
Transport océanique.....	33,444 37
Divers (magasinage, marquage, etc.).....	<u>109 25</u>
Déboursé total pour la mise en conserve de 1943-44.....	\$ 3,791,271 87
Déboursé total—Côte de l'ouest.....	<u>\$ 9,959,407 90</u>
Déboursé total sur les côtes est et ouest.....	<u>\$10,140,378 55</u>

*Fonds fournis pour les déboursés ci-dessus:*

Par le ministère britannique par l'entremise de la Banque du Canada.....	\$ 6,168,261 88
Par l'Office canadien de l'aide mutuelle:	
Crédit de l'aide mutuelle.....	1,424,309 77
Compte des recettes en espèces du Royaume-Uni.....	<u>2,547,806 90</u>
	<u>\$10,140,378 55</u>

Une quantité de hareng en conserve, prélevée sur les stocks du Ministère, dans les entrepôts, a été expédiée aux colonies antillaises, et les remboursements ont été transmis à la Banque du Canada pour être crédités au compte du ministère britannique de l'Alimentation. Ces sommes se chiffraient à \$220,126.32.

Les quantités ainsi expédiées ont été les suivantes:  
 39,239 caisses de boîtes ovales d'1 livre.  
 10,276 caisses de boîtes hautes d'1 livre.

49,515 caisses.

Des sommes se chiffrant à \$240.87 ont aussi été remboursées au compte du Ministère, à la Banque du Canada, pour compenser les déficits des envois résultant d'erreurs dans le comptage des marchandises lors de leur mise en entrepôt. L'erreur était de

52 caisses de boîtes ovales d'1 livre.  
 1 caisse de boîtes ovales d'½ livre.

53 caisses.

Total des sommes remboursées directement à la Banque du Canada—\$220,367.19

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉBOURSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44  
 POUR ACHATS DE POISSON CONGELÉ AU NOM DU MINISTÈRE  
 BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

Sortes de poisson	Quantité	Prix la livre	—		—	
			c.	\$ c.	\$	c.
<i>Côte de l'Ouest—</i>						
Poissons plats (barbues, soles, filets, etc.).....	2,500	6½ (échantillons)				
Poissons plats (barbues, soles, filets, etc.).....	794,000	7½				
Flétan.....	150,069	25 (moins une partie du transport)				
	946,569					
<i>Débourrés—</i>						
Pour poisson.....				97,038 81		
Pour transport, frais de glaçage, etc.....				21,867 39		
						118,906 20
<i>Côte de l'Est—</i>						
<i>Québec—</i>						
Poissons plats.....	65,730	7½				
Limande.....	90	8				
Morue.....	2,031,658	17				
Morue.....	118,848	16½				
Merluche (échantillons).....	135	8				
Merluche (échantillons).....	900	17				
	2,217,361					
<i>Débourrés—</i>						
Pour poisson.....				370,361 30		
Pour transport, glaçage, etc.....				13,260 13		
						383,621 43
<i>Nouveau-Brunswick—</i>						
Poissons plats.....	59,400	7½				
Morue.....	273,990	17				
	333,390					
<i>Débourrés—</i>						
Pour poisson.....				51,033 30		
Pour transport, etc.....				2,091 01		
						53,124 31
<i>Nouvelle-Écosse—</i>						
Poissons plats.....	897,375	7½				
Limande.....	255,900	8				
Morue.....	2,293,425	17				
Morue.....	1,376,535	16½				
Colin.....	413,100	12				
Colin.....	22,191	11½				
Lingue (échantillons).....	375	11½				
	5,258,901					

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉBOURSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44  
 POUR ACHATS DE POISSON CONGELÉ AU NOM DU MINISTÈRE  
 BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION—Fin

<i>Déboursés—</i>			
Pour poisson.....	\$	760,449 57	
Pour transport, etc.....		10,839 32	
			\$ 771,288 89
<i>Frais généraux dans l'Est—</i>			
Déboursés pour magasinage, transports divers, prix d'achat, etc.....			16,814 56
			<u>\$ 1,343,755 39</u>
<hr/>			
<i>Totaux—</i>			
Quantités totales—côte de l'Ouest.....		946,569 lbs.	
côte de l'Est.....		7,809,652 lbs.	
			8,756,221 lbs.
<i>Total des déboursés—</i>			
Pour poisson—côte de l'Ouest.....	\$	97,038 81	
côte de l'Est.....		1,181,844 17	
			\$ 1,278,882 98
Pour transport, etc.—côte de l'Ouest.....	\$	21,867 39	
côte de l'Est.....		43,005 02	
			\$ 64,872 41
			<u>\$ 1,343,755 39</u>
<hr/>			
<i>Sommes fournies pour les achats ci-dessus—</i>			
Par le ministère de l'Alimentation, par l'entremise de la Banque du Canada.....	\$	855,178 17	
Par l'Office canadien de l'aide mutuelle:			
A même le crédit de l'aide mutuelle.....		434,061 12	
A même le compte des recettes en espèces du Royaume-Uni.....		54,516 10	
			<u>\$ 1,343,755 39</u>

DÉPENSES DES PÊCHERIES EN 1943-44 PAR PROVINCE

Crédits	En général		Nouvelle-Écosse		Île du Prince-Édouard		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		Colombie-Britannique		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Appointements et déboursés des fonctionnaires et surveillants de pêche.....			192,323	43	36,053	99	123,306	33	2,210	10			171,877	04	525,770	89
Service de surveillance des pêcheries.....			23,886	93	8,871	13	38,656	71					159,831	06	231,246	43
Service de police des pêcheries.....													39,927	06	39,927	06
Construction de passes migratoires et nettoyage des rivières.....				43	32		689	00					207	22	939	54
Développement de la pêche hauturière et des marchés du poisson.....	7,311	72	8,975	73	2,926	19	1,986	16	2,851	93	1,944	26	3,430	30	29,428	29
Pisciculture.....	13,109	11	94,343	10	8,962	54	54,218	86							170,633	67
Ostréiculture.....	161	17	5,878	01	14,578	79	363	68							20,981	65
Office des recherches sur les pêcheries.....	24,180	99	45,060	94	5,078	58	45,833	71	14,530	93			90,788	46	225,473	61
Commission internationale des pêcheries (Flétan).....													19,608	49	19,608	49
Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique.....													41,742	36	41,742	36
Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique (Hell's Gate).....													10,493	17	10,493	17
Octroi à la United Maritime Fishermen Association.....			1,000	00	1,000	00	1,000	00							3,000	00
Déboursés relatifs aux peaux de phoque pélagien.....	38,986	25	2,585	00	387	50	770	00					2,502	50	38,986	25
Prime à la destruction des phoques communs.....			76,373	70	10,346	60	20,886	10	51,794	40					6,245	00
Primes de pêche.....															159,400	80
Extension du travail d'éducation sur la production et la vente coopérative parmi les pêcheurs.....			20,153	95	3,154	30	13,665	32	8,000	00			3,143	33	48,116	90
Bureau d'enquête—Pêcheries des Grands Lacs.....	590	16													590	16
Aide pour la construction d'une usine pour la production de sel pur à poisson à même les gisements de Malagaah.....			1,630	65											1,630	65
Remplacement de la station expérimentale des pêcheries de la péninsule de Gaspé.....									20,778	04					20,778	04
Loi des crédits de guerre, 1943:—																
Comité consultatif de la pêche en temps de guerre.....	39	85													39	85
Subvention aux navires de pêche—																
Construction en Colombie-Britannique.....													121,536	11	121,536	11
Construction et exploitation d'un navire d'expérimentation—côte de l'Est.....			47,032	68											47,032	68
Subvention concernant la construction de navires de pêche—côte de l'Est.....			22,088	55												
Déboursés concernant la fourniture du poisson congelé—min. britannique de l'Alim.....			8,686	68			1,599	11					472	50	10,758	29
Comité d'enquête sur la pêche dans les provinces des Prairies.....	2,041	28					1,361	60					11,604	59	2,041	28
Gratification de guerre aux équipages des navires de pêche.....			1,701	26	256	63	1,971	94							15,074	08
Règlements concernant l'exportation du poisson salé (admin.).....			8,136	89	1,963	92	1,971	94	3,649	78					15,722	53
Administration du ministère.....	136,192	94													136,192	94
Ministre des Pêcheries—																
Traitement et allocation pour automobile.....	12,000	00													12,000	00
Diverses gratifications aux fonctionnaires.....	970	00													970	00

## DÉPENSES DES PÊCHERIES EN 1943-44 PAR PROVINCE—Fin

Crédits	En général		Nouvelle-Écosse	Ile du Prince-Édouard	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Comptes spéciaux—ministère des Finances—										
(a) Traité concernant le flétan.....								3,017 34	3,017 34	
(a) Traité concernant le saumon.....								6,079 24	6,079 24	
(a) Traité concernant le saumon (Hell's Gate).....								7,795 27	7,795 27	
(b) Colombie-Britannique—										
Enquête concernant le hareng et le célan.....								477 97	477 97	
Enquête concernant les mollusques et crustacés.....								92 03	92 03	
(c) Min. brit. de l'Alimentation—Saumon.....								2,439,032 20	2,439,032 20	
(c) Min. brit. de l'Alimentation—Poisson congelé.....			440,951 50		29,154 25	318,205 27		66,807 15	856,178 17	
(c) Min. brit. de l'Alimentation—Hareng.....					125 85			6,168,136 03	6,168,261 88	
Min. des Pêcheries—										
(d) Aide mutuelle—Saumon.....								5,710,970 37	5,710,970 37	
(d) Aide mutuelle—Hareng.....					180,844 80			1,243,464 97	1,424,309 77	
(d) Aide mutuelle—Poisson congelé.....			343,555 83		23,970 06	57,113 76		9,421 47	434,061 12	
(d) Aide mutuelle—(Argent du R.-U.)—Saumon.....								1,089,814 29	1,089,814 29	
Hareng.....								2,547,806 90	2,547,806 90	
Poisson congelé.....			3,165 16					42,677 58	54,516 10	
Total.....	235,583 47		1,347,633 37	93,580 17	540,403 48	487,867 57	1,944,262	20,013,745 60	22,720,757 92	

NOTE:—(a) Solde dû par le gouvernement des États-Unis sur les dépenses répartissables encourues pendant l'année financière 1943-44.

(b) Solde dû par la Colombie-Britannique sur les dépenses répartissables encourues pendant l'année financière 1943-44.

(c) Achats de poisson par le gouvernement britannique au moyen d'arrangements de crédit avec la Banque du Canada.

(d) Achats de poisson par l'entremise de la Commission de l'Aide mutuelle pour allocation aux Nations Unies et aux pays neutres amis.

DÉBOURSÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU COMPTE DU SERVICE DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

	Inspection du poisson	Pisciculture	Office des recherches sur les Pêcheries	Mise en valeur des pêcheries hauturières	Prime de pêche	Services divers	Total
Jusqu'à							
1940-41(a).....	34,442,863 45	11,388,022 90	3,933,601 99	2,382,254 64	9,348,621 07	10,356,689 88	71,851,873 93
1941-42.....	750,996 22	176,952 43	221,458 93	29,427 68	159,959 60	475,691 95	1,813,486 81
1942-43.....	763,945 71	181,027 36	217,040 76	30,381 14	159,930 60	563,589 29	1,915,914 86
1943-44.....	798,944 38	170,633 67	225,473 61	29,426 29	159,400 80	21,338,879 17	22,720,757 92
	36,754,569 76	11,915,636 36	4,597,575 29	2,471,489 75	9,827,912 07	32,734,850 29	98,302,033 52

(a) Pour des détails par année financière voir l'Appendice N° 6 du Rapport du Ministère pour 1940-41.

SOMMAIRE PAR PROVINCE

	Total
En général.....	\$6,663,923 44
Nouvelle-Écosse.....	21,972,135 89
Ile du Prince-Édouard.....	3,714,235 17
Nouveau-Brunswick.....	11,272,607 51
Québec.....	6,376,739 04
Ontario.....	4,209,533 38
Manitoba.....	1,816,514 96
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	24,771 76
Territoires du Nord-Ouest.....	71,242 18
Saskatchewan.....	580,086 15
Alberta.....	641,689 70
Colombie-Britannique.....	40,929,195 91
Yukon.....	29,358 43
	<u>\$98,302,033 52</u>

RECETTES PERÇUES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU COMPTE DU SERVICE DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

	Recettes des pêcheries amendes et confiscations	Recettes casuelles	Recettes de la chasse au phoque pélagien	Recettes diverses	Total
Jusqu'à 1940-41 (a).....	5,787,534 83	247,622 11	1,757,411 34	5,149,693 32	12,942,261 60
1941-42.....	80,299 57	9,897 20	325,131 12	40,403 57	455,731 46
1942-43.....	82,906 87	7,717 42	212,131 35	17,276 70	320,032 34
1943-44.....	80,333 20	5,091 68	219,260 71	735 07	305,420 66
	6,031,074 47	270,328 41	2,513,934 52	5,208,108 66	14,023,446 06

(a) Pour des détails par année financière, voir l'Appendice N° 6 du Rapport du Ministère pour 1940-41.

SOMMAIRE PAR PROVINCE

	Total
En général.....	\$7,351,787 11
Nouvelle-Écosse.....	822,895 47
Ile du Prince-Édouard.....	198,321 03
Nouveau-Brunswick.....	737,847 55
Québec.....	359,056 88
Ontario.....	561,139 94
Manitoba.....	335,474 08
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	7,416 45
Territoires du Nord-Ouest.....	9,498 23
District de la Baie d'Hudson.....	1,191 83
Saskatchewan.....	95,152 41
Alberta.....	234,710 87
Colombie-Britannique.....	3,290,295 41
Yukon.....	18,658 75
	<u>\$14,023,446 06</u>